

**Où sont nos chefs? L'absence de généraux canadiens-français combattants durant  
la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945).**

**Par : Alexandre Sawyer**

**Thèse présentée à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
À titre d'exigence partielle en vue de l'obtention d'un doctorat en histoire**

**Université d'Ottawa**

## RÉSUMÉ

Le nombre d'officiers généraux canadiens-français qui ont commandé une brigade ou une division dans l'armée active durant la Deuxième Guerre mondiale est presque nul. On ne compte aucun commandant de division francophone dans l'armée outre-mer. Dans les trois premières années de la guerre, seulement deux brigadiers canadiens-français prennent le commandement de brigades à l'entraînement en Grande-Bretagne, mais sont rapidement renvoyés chez eux. Entre 1943 et 1944, le nombre de commandants de brigade francophones passe de zéro à trois.

L'absence de généraux canadiens-français combattants (à partir du grade de major-général) durant la Deuxième Guerre mondiale s'explique par plusieurs facteurs : le modèle britannique et l'unilinguisme anglais de la milice, puis de l'armée canadienne, mais aussi la tradition anti-impérialiste et, donc, souvent antimilitaire des Canadiens français.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, aucun officier canadien n'est réellement capable de commander une grande unité militaire. Mais, a-t-on vraiment le choix? Ces officiers sont les seuls dont dispose le Canada. Quand les troupes canadiennes sont engagées au combat au milieu de 1943, des officiers canadiens, plus jeunes et beaucoup mieux formés prennent la relève.

À plus petite échelle, le même processus s'opère du côté francophone, mais plus maladroitement. Il est plus difficile de dénicher, en raison du petit nombre d'officiers de langue française qualifiés, des chefs canadiens-français capables de commander un bataillon ou une brigade. Les efforts soutenus de la part du gouvernement fédéral et de

l'armée permettront de former et d'instruire un bon nombre d'officiers francophones. Ces mesures ont donné quelques résultats, mais ils arrivent trop tard pour voir un Canadien français prendre le commandement d'une division avant la fin de cette guerre. Quel rôle ont joué les chefs militaires francophones durant la Deuxième Guerre mondiale? Quels postes ont-ils occupés? La réponse à ces questions permet de faire un portrait type de l'officier canadien-français entre 1939 et 1945. Elle tend aussi à expliquer les raisons de l'absence de généraux francophones combattants. Enfin, elle permet de mieux comprendre le cheminement que les jeunes officiers subalternes canadiens-français de 1939-1941 ont dû suivre – le même d'ailleurs que les anglophones — pour obtenir le commandement d'une brigade dans les dernières années de la guerre.

Les difficultés sont les mêmes, mais elles sont sans doute accentuées pour les Canadiens français par le caractère britannique et anglophone de l'armée canadienne et le particularisme du Canada francophone. L'insensibilité au fait francophone du système militaire canadien de l'époque a eu des répercussions. Pourtant, les cadres n'étaient pas systématiquement anti-francophones; ils ne bloquaient pas leurs progressions à cause de leur langue.

Pour le démontrer, nous avons reconstruit à partir d'une approche biographique les expériences des officiers francophones des grades supérieurs de l'armée outre-mer. L'étude des officiers francophones apporte une nouvelle perspective sur la présence et la participation canadienne-française dans les rangs de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. Au final, nous usons d'un angle novateur pour améliorer nos connaissances le problème des officiers francophone dans l'armée canadienne pendant la guerre de 1939 à 1945.

Notre étude démontre que l'absence de commandant de division francophone s'explique par l'âge avancé, la mauvaise santé ou l'incompétence des officiers supérieurs francophones dans les premières années de la guerre. Cette absence n'a pas été causée par une discrimination directe de la part des hauts gradés anglophones basée sur la langue ou l'ethnicité. Par contre, il est clair que l'institution militaire canadienne, calquée sur le modèle britannique et anglophone, n'a pas aidé la cause des officiers francophones. À partir de 1943, des officiers canadiens-français, plus jeunes et mieux formés, réussiront beaucoup mieux que leurs prédécesseurs.

## REMERCIEMENTS

La thèse de doctorat marque l'aboutissement d'un long cheminement académique, rendu possible grâce à la contribution de plusieurs personnes et plusieurs organismes. Il m'est impossible en quelques mots de m'acquitter de l'ensemble des dettes morales que j'ai accumulées lors de ces dernières années. Soulignons l'Université d'Ottawa et le Département d'histoire qui ont contribué au financement de mes études en me remettant la bourse d'admission, la bourse de recherche sur les francophonies canadiennes et nord-américaines, la bourse commémorative Pierre-Savard ainsi que la bourse Gustave et Marie Lanctôt.

Mes premiers remerciements vont tout naturellement à mon directeur de thèse, le professeur Serge Durflinger, de l'Université d'Ottawa, qui a été mon guide et mon mentor au cours des dernières années. Ses connaissances approfondies du sujet et ses critiques constructives ont nourri cette thèse. Il a su me transmettre la passion de l'histoire. Je reste le seul responsable des imperfections qui parsèment mon analyse.

Je suis reconnaissant envers les archivistes de Bibliothèque et Archives Canada, des Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, du Collège militaire royal du Canada et du Musée canadien de la guerre, qui ont grandement facilité ma recherche. Un merci particulier à Yves Tremblay, historien à la Direction Histoire et Patrimoine du ministère de la Défense nationale. Ces dernières années furent également marquées par la rencontre de plusieurs professeurs et historiens qui m'offrirent de partager ou de participer à leurs projets de recherche. Ces expériences furent une source inestimable d'inspiration pour mes propres travaux.

À mes parents et amis que j'ai négligés ces dernières années. Merci pour votre compréhension et votre patience. Merci de m'avoir montré qu'il existe encore une vie hors du domaine universitaire.

Finalement, un merci du plus profond du cœur à Véronique, sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Ta patience, tes encouragements lors des moments de solitude et surtout ta conviction sans borne envers mes projets les plus fous me donnent chaque jour l'aspiration et l'inspiration pour continuer.

## LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AAG	Assistant Adjutant General, Adjudant général adjoint
AA&QMG	Assistant Adjutant and Quartermaster General, Adjudant et quartier-maître général adjoint
ADAG	Assistant Deputy Adjutant General, Sous-adjutant général adjoint
AG	Adjutant General, Adjudant général
AHQ	Army Headquarters, Quartier général de l'Armée
Bde	Brigade
Bn	Battalion, Bataillon
CBRD	Canadian Base Reinforcement Depot, Dépôt de renforts canadiens, Théâtre opérationnel
CBRG	Canadian Base Reinforcement Group, Groupe de renforts canadiens, Théâtre opérationnel
CDIRU	Canadian Division Infantry Reinforcement Unit, Unité de renfort d'infanterie pour les divisions canadiennes
CGS	Chief of the General Staff, Chef de l'état-major général, QGDN, Ottawa
CIC	Canadian Infantry Corps, Corps d'infanterie canadien
CIRU	Canadian Infantry Reinforcement Unit, Unité canadienne de renforts d'infanterie
CMHQ	Canadian Military Headquarters, Quartier général de l'armée canadienne, Londres
COS	Chief of Staff, chef d'état-major, CMHQ, Londres.
CRU	Canadian Reinforcement Unit, Unité canadienne de renforts en Grande-Bretagne

CTS	Canadian Training School, École d’instruction canadienne en Grande-Bretagne
DAAG	Deputy Assistant Adjutant General, Sous-adjutant général adjoint
DA&QMG	Deputy Adjutant and Quartermaster General, Sous-adjutant et quartier-maître général
DAA&QMG	Deputy Assistant Adjutant and Quartermaster General, Sous-adjutant et quartier-maître général adjoint
DAG	Deputy Adjutant General, Sous-adjutant général
DCGS	Deputy Chief of the General Staff, Sous-chef d’état-major général
Div	Division
DMO&I	Director of Military Operations and Intelligence, Directeur des opérations militaires et du renseignement, QGDN, Ottawa
DMT	Director(ate) of Military Training, Direction ou directeur de l’Instruction militaire, QGDN, Ottawa
FMR	Fusiliers Mont-Royal
FP	Force permanente
GQG	Grand quartier général, General Headquarters(GHQ)
GSO	General Staff Officer, officier d’état-major
HQ	Headquarters, quartier général
IDC	Imperial Defence College
LMRN	Loi sur la mobilisation des ressources nationales (21 juin 1940)
MDN	Ministère de la Défense nationale
MANP	Milice active non permanente

NDHQ	National Defence Headquarters, Quartier général de la Défense nationale
QG	Quartier général
QGDN	Quartier général de la Défense nationale, Ottawa
R22eR	Royal 22e Régiment
Regt.	Régiment
RMC	Royal Military College of Canada, Collège militaire royal du Canada, Kingston
TEWT	Tactical Exercise Without Troops, Exercice tactique sans troupes
VCGS	Vice Chief of the General Staff, Sous-chef de l'état-major, QGDN, Ottawa

## Grades de l'Armée canadienne de 1939 à 1945

### Officiers

Gen	Général
LGen	Lieutenant-général
MGen	Major-général
Brig	Brigadier
Col	Colonel
Lcol	Lieutenant-colonel
Maj	Major
Capt	Capitaine
Lt	Lieutenant
Slt	Sous-lieutenant

### Sous-officiers

WO	Sous-officier breveté
S/Sgt	Sergent d'état-major
L/Sgt	Sergent suppléant
Sgt	Sergent
A/Sgt	Sergent (intérimaire)

### Membres du rang

Cpl	Caporal
L/Cpl	Caporal suppléant
Pte	Soldat

## Organisation militaire canadienne

### Effectifs

<i>Formations</i>	<i>Commandant</i>	<i>Effectifs approximatifs</i>
Armée	Général	200 000 à 400 000
Corps d'armée	Lieutenant-général	60 000 à 100 000
Division	Major-général	15 000 à 25 000
Brigade	Brigadier	3 000 à 6 000

### Unité

Bataillon ou régiment	Lieutenant-colonel	660 à 1000
Compagnie	Major ou capitaine	80 à 200
Peloton	Lieutenant	20 à 40

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	p. ii
REMERCIEMENTS.....	p. iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	p. vii
TABLE DES MATIÈRES .....	p. xi
LISTE DES TABLEAUX.....	p. xiii
INTRODUCTON.....	p. 1
Historiographie .....	p. 14
Méthodologie .....	p. 34
Organisation.....	p. 39
CHAPITRE 1- LA PROFESSION D’OFFICIER AU CANADA .....	p. 44
La sélection .....	p. 47
L’avancement .....	p. 51
L’instruction .....	p. 53
L’entraînement .....	p. 72
CHAPITRE 2- L’ARMÉE NATIONAL : 1867-1939.....	p. 73
Une milice canadienne britannique et uniligue anglaise.....	p. 74
La force permanente : Le professionalisme .....	p. 76
L’administration de la milice canadienne .....	p. 80
Le lien impérial .....	p. 84
Le Canada en guerre : Le volontariat francophone.....	p. 90
La société canadienne-française .....	p. 104
CHAPITRE 3 – LA FORCE PERMANENTE FRANCOPHONE : « UNE ARMÉE DANS L’ARMÉE ».....	p. 111
La situation des officiers permanents francophones en 1939 .....	p. 113
La situation du Royal 22 <sup>e</sup> Régiment au début de la guerre.....	p. 119
Le major-général Ernest James Renaud : L’administrateur.....	p. 121
Le major-général George-Philias Vanier : Le soldat diplomate .....	p. 125
Le brigadier J.-P.-U. Archambault : Le général sorti du rang .....	p. 136
Les lieutenants-colonels francophones .....	p. 145
Le colonel George-Elzar Alexandre Dupuis.....	p. 146
Les majors permanents francophones .....	p. 153
Le brigadier George Alexander Henri Trudeau .....	p. 154
Le capitaine Réginald Girard .....	p. 156
CHAPITRE 4- LES VIEUX SOLDAT : 1939-1942.....	p. 162
Les majors-généraux francophones .....	p. 165

Léo Richer LaFlèche : Le général-ministre .....	p. 166
Les « véritables » majors-généraux francophones.....	p. 173
Le major-général Édouard de Bellefeuille Panet : Le vieux soldat .....	p. 174
Le major-général Thomas-Louis Tremblay : Père du 22 <sup>e</sup> bataillon.....	p. 179
Le major-général Pierre Édouard Leclerc.....	p. 187
CHAPITRE 5 – 1939-1945 : UNE SOLUTION TEMPORAIRE.....	p. 201
Le brigadier Hercule Lefebvre.....	p. 205
Le brigadier Edmond Alfred Blais.....	p. 213
Le brigadier George-Ulric Francoeur .....	p. 219
Le Royal 22 <sup>e</sup> Régiment .....	p. 228
Les Fusiliers Mont-Royal .....	p. 231
Le régiment de Maisonneuve.....	p. 239
Le régiment de la Chaudière .....	p. 243
CHAPITRE 6 – LA RELÈVE : 1943-1945 .....	p. 249
La formation des officiers.....	p. 250
La particularité francophone.....	p. 254
Les commandants de brigade francophones .....	p. 258
J.-P.-E. Bernatchez.....	p. 259
Jean-Victor Allard.....	p. 277
Joseph Guy Gauvreau .....	p. 286
Dollard Ménard.....	p. 295
Les commandants de bataillon francophones .....	p. 308
CONCLUSION.....	p. 310
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 339

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 – Les officiers de la force permanente en 1888 .....	p. 80
Tableau 2.2 – La représentation des officiers permanents par année .....	p. 83
Tableau 2.3 – Les officiers de la force permanente en 1913 .....	p. 88
Tableau 2.4 – Les officiers francophones de la force permanente en 1939.....	p. 103
Tableau 3.1 – Répartition des officiers d’infanterie francophones de la force permanente.....	p. 114
Tableau 3.2 – Âge moyen des officiers de la force permanente par grade .....	p. 116

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Liste des officiers francophones de la force permanente en 1939 .....	p. 325
Annexe 2 - Liste des majors-généraux, brigadiers et colonels francophones de l’armée active du Canada en 1943 .....	p. 329
Annexe 3 - Article de l’ <i>Action catholique</i> , 29 février 1944 .....	p. 331
Annexe 4 – Les officiers francophones .....	p. 333

## INTRODUCTION

Jamais un Canadien français ne dépassera, outre-mer, le grade de lieutenant-colonel ou de commandant de régiment...

- Lorenzo Paré, *L'Action catholique*, 29 février 1944.

En cette matinée ensoleillée du 18 septembre 1941, les bataillons d'infanterie de la 8<sup>e</sup> Brigade canadienne de la 3<sup>e</sup> Division canadienne sont rassemblés sur le terrain de parade du camp d'Aldershot, située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres. À 11 h 30, le roi George VI, en uniforme de Feld-maréchal, et la reine Elizabeth, vêtue pour l'occasion d'une jolie robe bleu horizon aux couleurs de la brigade et d'une broche en forme de feuille d'érable, accompagnés du brigadier J.-P.-U. Archambault, commandant de la brigade, et du major-général C.B. Price, commandant de la division, débent la revue des troupes. Arrivé à la hauteur du régiment de la Chaudière, le roi fait part au lieutenant-colonel J-Julien Chouinard, commandant du bataillon d'infanterie composé en grande majorité de francophones, de la réflexion suivante : « Tous ces hommes parlent français et vous commandez en anglais »!<sup>1</sup>

L'anecdote peut faire sourire. Elle est cependant révélatrice de la forte influence de la culture britannique et de langue anglaise sur le système militaire canadien en 1941. En effet, depuis la Loi de la Milice de 1868, la doctrine, l'organisation et la formation sont calquées sur l'exemple de l'armée britannique. L'anglais est la langue de commandement, des exercices militaires, des examens de promotions, des manuels

---

<sup>1</sup> Anecdote tirée de Jacques Castonguay et Armand Ross. *Le Régiment de la Chaudière*. Lévis, Le Régiment de la Chaudière, 1983. p. 167-179.

d'instruction et des cours professionnels.<sup>2</sup> D'un point de vue strictement militaire, l'utilisation d'un seul et unique modèle et d'une langue commune se défend, car elle facilite l'intégration des troupes canadiennes et britanniques en cas d'invasion américaine ou d'engagement majeur en Europe ou dans l'Empire.<sup>3</sup>

Lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate en 1939, l'armée canadienne est encore dominée par les traditions britanniques et l'unilinguisme anglais. L'unique mesure prise pour rendre l'organisation militaire plus attrayante pour les francophones fut la formation d'un régiment d'infanterie de langue française (le Royal 22<sup>e</sup> Régiment) dans la force permanente (aujourd'hui, l'armée régulière) en 1920. En 1939, le Canada compte 4268 militaires professionnels, tous grades confondus.<sup>4</sup> Du nombre, 10 des officiers professionnels sont francophones, et leur représentation dans les grades supérieurs de l'armée est très faible.<sup>5</sup> Il existe aussi des facteurs d'ordre culturel et sociodémographique, qui expliquent le nombre peu élevé de francophones dans l'armée canadienne. L'anti-impérialisme canadien-français et les débats entourant la question linguistique et la conscription ont refroidi l'enthousiasme déjà faible des francophones pour les « affaires militaires ».

La présente étude porte sur l'absence de généraux canadiens-français commandants de division (à partir du grade de major-général) pendant la Deuxième

---

<sup>2</sup> Il faut attendre l'année 1961 pour que le français devienne la langue de travail du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, l'unique unité d'infanterie francophone de la force permanente, rebaptisée « Armée régulière du Canada » après la Deuxième Guerre mondiale. Voir, Jacques Castonguay. *Les Bataillons et le Dépôt du Royal 22<sup>e</sup> Régiment; Vingt ans d'histoire, 1945-1965*. Québec, Régie du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, 1974, p. 201.

<sup>3</sup> *Report of the Department of National Defense Canada for fiscal year ending March 31, 1940*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1940, p. 48-49.

<sup>4</sup> Bernier, Serge. *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000*. Montréal Art Global, 2000. p. 185.

<sup>5</sup> Morton, Desmond. « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3, N<sup>os</sup> 3-4. (Printemps/Été 2015) p. 102. Pour une liste des officiers francophones de la force permanente (c'est-à-dire l'armée régulière) en 1939, voir l'Annexe 1.

Guerre mondiale. En 1943, après quatre longues années de guerre, des quatre lieutenants-généraux de l'armée, on ne dénombre aucun francophone; des trente-quatre majors-généraux, on n'en compte que cinq, mais aucun ne commande une formation combattante. Les chiffres ne sont pas meilleurs pour les autres grades supérieurs. Dix-huit des 327 officiers du grade de brigadiers ou de colonels sont francophones (5,5 %) alors que les Canadiens français comptent pour environ 28,5 % de la population totale du Canada.<sup>6</sup>

En pleine Deuxième Guerre mondiale, Lorenzo Paré, un chroniqueur sur la colline parlementaire pour l'*Action catholique*, sonne l'alarme dans les pages de son journal sur la situation des officiers francophones.<sup>7</sup> Dans une chronique bien documentée, parue en février 1944, il dénonce (en dépit de la censure militaire) la faiblesse de la représentation canadienne-française dans les grades supérieurs de l'armée canadienne. Il explique, avec chiffres à l'appui, que

Sur 189 de ces postes supérieurs, douze seulement sont détenus par des officiers de la langue française. [...] Sur cinq lieutenants généraux, aucun évidemment n'est Canadien-français. Sur quarante majors généraux, cinq sont Canadiens français. [...] Sept sur 144 [brigadiers]. Pas un seul Canadien français aux postes supérieurs d'outre-mer; pas un seul au quartier général de Londres, ni même au quartier général d'Ottawa.<sup>8</sup>

Selon Paré, le faible nombre d'officiers francophones n'est pas « une inadvertance, ni même [une] mauvaise volonté dont les Canadiens français ont maintenant l'habitude de souffrir dans leurs relations avec la majorité de langue anglaise [...] il s'agit

---

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 100. Pour une liste des majors-généraux, brigadiers et colonels francophones de l'armée active du Canada en 1943, voir l'Annexe 2.

<sup>7</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3. En 1951, Lorenzo Paré fait paraître un pamphlet « Les Canadiens français et l'organisation militaires ». Selon Paré, la discrimination linguistique est encore et toujours au cœur de la problématique rencontrée par les soldats francophones au sein de l'armée canadienne. Voir, Lorenzo, Paré. *Les Canadiens français et l'organisation militaire*. Montréal, L'œuvre des tracts. 1951. 16 p. Cité dans J.L. Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Toronto, Stoddart, 1993. p. 237-238.

<sup>8</sup> *Ibid.*

véritablement d'une exclusion systématique et concertée des Canadiens d'origine française dans les sphères supérieures de l'armée »<sup>9</sup>. En mars 1944, le ministre de la Défense nationale, le colonel J.L. Layton, distribue des copies de la chronique de Paré (traduite en anglais par le service de traduction de l'armée) aux officiers supérieurs des quartiers généraux d'Ottawa et de Londres pour discuter de la situation des militaires de langue française.<sup>10</sup> Cette chronique, qui offre une explication simple (une discrimination linguistique planifiée de la part des hauts gradés anglophones) à un problème plus complexe (la faible représentation canadienne-française dans l'armée canadienne), est à l'origine de ce travail. Il ne faut pas se tromper, les chiffres avancés par Paré sont exacts (ce qui amène à s'interroger sur sa source d'information). C'est plutôt l'explication « toute faite » d'une discrimination linguistique planifiée des hauts gradés anglophones que l'on remet ici en question.

Cette thèse de la discrimination directe contre les officiers francophones de la part des hauts gradés anglophones a su séduire plusieurs intellectuels québécois/canadiens-français dans les années 1950, en particulier lors des débats entourant la fondation du collège militaire de Saint-Jean.<sup>11</sup> En réponse au refus initial pour un projet de collège militaire en français, Pierre Vigeant, chroniqueur politique du quotidien *Le Devoir*, parle « d'un régime d'ostracisme et de persécution dont les Canadiens français sont victimes

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Voir la traduction de l'article dans BAC, RG24 vol. 10004, 9/Employ/1, *Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff*, « Defensor to Canmilitary », 17 mars 1944.

<sup>11</sup> Voir, les articles des quotidiens *Le Devoir* (Montréal) et *Le Droit* (Ottawa) rassemblés dans BAC, Fonds Brooke Claxton MG 32 B 5 vol. 94: B, Bilingual Problems Book, part 1 and 2. Voir également le premier chapitre du livre de Jacques Castonguay. *Le collège militaire royal de Saint-Jean. Une université à caractère différent*. Sillery, Septentrion, 1992. 272 p.

dans l'armée de leur pays »<sup>12</sup>. Selon Vigeant, « la francophobie [...] s'inspire à la fois d'un sentiment raciste et d'un intérêt de caste. Les officiers qui dominent l'état-major veulent que l'armée demeure exclusivement anglaise [...] Ils ne veulent pas partager de commandement et se voir obligés d'apprendre le français... »<sup>13</sup>. Il dénonce cette « caste militaire », car, dit-il,

Ils sont des saboteurs de l'unité nationale et des violateurs de la constitution canadienne les officiers qui cherchent à imposer une armée anglaise et unilingue dans un pays bi-ethnique et bilingue. [...] En ostracisant et en persécutant les Canadiens français, ils privent l'armée canadienne de la collaboration de toutes les compétences qu'elle pourrait recruter chez eux pour renforcer l'état-major. Ils rendent impossible la pleine utilisation du 30 pour cent du potentiel militaire du pays ».<sup>14</sup>

Dans les années 1950, la question de la représentation francophone dans l'organisation militaire canadienne fait l'objet de non pas une, mais deux études conduites par des officiers supérieurs francophones de l'armée canadienne et de la Marine royale canadienne.<sup>15</sup> Ces études confidentielles, aujourd'hui connues sous le nom des Rapports Bernatchez et Jetté, tentent d'expliquer le nombre peu élevé d'officiers canadiens-français en invoquant les préjugés défavorables de la famille canadienne-française à l'endroit de la société militaire composée majoritairement d'anglophones et de protestants, la faiblesse du « cours classique » en science et en mathématique qui prépare mal les jeunes étudiants canadiens-français au métier des armes et les centres de

---

<sup>12</sup> Voir l'article « Jusques à quand M. Brooke Claxton protégera-t-il des saboteurs », dans *Le Devoir* (19 juillet 1951, p. 4) tiré du BAC, Fonds Brooke Claxton MG 32 B 5 vol. 94: B, Bilingual Problems Book, part 1.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Gravel, Jean-Yves. « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » dans *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Montréal, Boréal Express, 1974. pp. 110-112.

recrutement peu enclin à tenir compte de la spécificité francophone.<sup>16</sup> Les conclusions des deux études resteront largement inconnues du grand public jusqu'à ce qu'un premier historien québécois, Jean-Yves Gravel, s'intéresse, au début des années 1970, à la question de la faible proportion d'officiers francophones dans l'armée canadienne.

Dans l'intervalle, l'historien nationaliste Robert Rumilly reprend la thèse de la discrimination directe de hauts gradés anglophones pour expliquer pourquoi les « soldats canadiens-français reçoivent beaucoup d'éloges [mais] peu de grades ».<sup>17</sup> À la fin des années 1970, Gérard Filteau explique que les officiers francophones sont systématiquement écartés des postes importants pendant la Première Guerre mondiale par le ministre de la Milice et de la Défense, sir Sam Hughes.<sup>18</sup> Filteau donne l'exemple des major-généraux F.-L. Lessard et J.-P. Landry pour illustrer la discrimination linguistique dont sont victimes les militaires canadiens-français, ce qui n'est pas faux, mais pas totalement vrai non plus. Il est exact de dire que Hughes est un orangiste francophobe, mais il a aussi d'autres raisons (politiques et professionnelles) pour lesquelles il écarte Lessard et Landry.<sup>19</sup> Cela dit, Filteau ne fait pas reposer la discrimination linguistique uniquement sur les épaules du ministre de la Milice et de la Défense, car selon l'historien, le racisme contre les Canadiens français y est érigé en véritable système :

Le mépris de la langue française, dans l'armée, était un obstacle. En pratique, l'anglais était la seule langue utilisée. Même le 22<sup>e</sup> régiment était commandé en anglais. On n'acceptait dans les régiments assignés aux Canadiens français

---

<sup>16</sup> Voir les conclusions des études de l'armée et de la marine dans BAC, Fonds Brooke Claxton MG 32 B 5 vol. 94: B, Bilingual Problems Book, part 1: « Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendation », 12 p. et Direction Histoire et Patrimoine. « Report on Recruiting of French Speaking Canadian », p. 36.

<sup>17</sup> Rumilly, Robert. *Histoire de la province de Québec — XLI — La guerre de 1939-1945. Duplessis reprend les rênes*. Fides, Montréal et Paris, 1969. p. 275.

<sup>18</sup> Filteau, Gérard, *Le Québec, le Canada et la Guerre 1914-1918*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977. p. 31.

<sup>19</sup> Haycock, R.G. *Sam Hughes: The Public Career of a Controversial Canadian 1885-1916*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1987. p. 213-215.

que ceux qui ignoraient complètement l'anglais, tout en les qualifiant de *stupid*s. Quant aux autres, on les versait dans des régiments en majorité de langue anglaise, où ils se trouvaient dépaysés, s'ennuyaient, supportaient mal les plaisanteries et les avanies qu'on ne leur ménageait pas. De là d'amères critiques auprès de leurs parents et amis, décourageant ainsi ceux qui auraient pu être tentés de suivre leur exemple. [...] Au Québec, on se montra très sensible aux lourdes pertes éprouvées par le 22<sup>e</sup> et l'on prétendit, à tort, qu'il était sacrifié à l'antagonisme de races.<sup>20</sup>

En l'absence d'études francophones sérieuses à ce sujet, les écrits de Rumilly et de Filteau demeurent une référence utilisée par de nombreux manuels d'histoire québécois.<sup>21</sup>

Il faut dire que l'histoire militaire est l'enfant pauvre de l'historiographie québécoise/canadienne-française, de sorte que l'on connaît peu de chose de l'expérience militaire des Canadiens français.<sup>22</sup> Par exemple, dans le deuxième tome de l'*Histoire du Québec contemporain*, parue en 1989, qui comprend 834 pages, consacre un petit paragraphe (moins de dix lignes) aux opérations menées par l'armée canadienne. Le même consacre un autre paragraphe à la situation des militaires francophone et de leur langue dans l'armée, l'aviation et la marine pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>23</sup>

Pour sa part, Jacques Lacoursière dans son *Histoire populaire du Québec* (1997) met l'accent sur les aspects socio-politiques de la guerre.<sup>24</sup> La grande synthèse historique *Canada-Québec 1534-2000*, un ouvrage de 591 pages, alloue quinze de pages à la

---

<sup>20</sup> Filteau, *op. cit.*, p. 73.

<sup>21</sup> Richard, Béatrice. *La mémoire de Dieppe. Radioscopie du mythe*. Montréal, VLB. Éditeur, 2002. p. 38.

<sup>22</sup> Voir, par exemple, Jean-Pierre Gagnon, « Les historiens canadiens-français et la participation canadienne-française à la Deuxième Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3. Nos 3-4, printemps-été 1995, pp. 25-42.

<sup>23</sup> Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain. Tome II. Le Québec depuis 1930. Nouvelle édition révisée*. Montréal, Boréal, 1989. p. 143 (pour les opérations militaires) et 149 (pour la situation des francophones et de la langue française dans l'organisation militaire).

<sup>24</sup> Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec. Tome IV*. Sillery, Septentrion, 1997. p. 245.

Deuxième Guerre mondiale, dont huit sur les opérations militaires (du Canada et de ses alliés) et sept sur la crise de la conscription, l'économie de guerre et le front intérieur.<sup>25</sup>

Les sources de cette occultation sont multiples. L'institutionnalisation de la discipline historique au Québec francophone est relativement récente. En effet, le fondateur de la discipline, l'abbé Lionel Groulx, qui commence à donner des cours publics sur un thème de l'histoire du Canada à l'université Laval de Montréal en 1915, fonde l'Institut de l'Amérique française en 1946.<sup>26</sup> Les premiers historiens québécois francophones (Thomas Chapais, Gustave Lanctôt et Groulx) puis leurs successeurs (Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin) s'intéressent à la période de la Nouvelle-France et aux conséquences de la Conquête. Cette problématique marque l'historiographie québécoise francophone jusqu'aux années 1970.<sup>27</sup> À partir des années 1960, la pratique historique au Québec est aussi influencée par l'école des *Annales*, courant historique français fondé par Lucien Febvre et Marc Bloch, qui rejette « l'histoire-bataille » au profit des questions économiques et sociales.<sup>28</sup> L'apparition d'une histoire militaire renouvelée dans les années 1970, qui étudie les aspects sociaux, institutionnels et politiques de la guerre, n'apporte rien de plus à l'historiographie québécoise avant le milieu des années 1990 avec l'organisation d'un premier colloque d'histoire militaire en français, organisé en partenariat avec le Direction Histoire et patrimoine de la Défense nationale et le département d'Histoire de l'Université du

---

<sup>25</sup> Lacoursière, Jacques, Jean Provencher et Denis Vaugeois. *Canada — Québec, 1534-2000*. Sillery, Septentrion, 2000. p. 429-444.

<sup>26</sup> Régimbald, Patrice. « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 51, no 2, automne 1997. pp. 163-200.

<sup>27</sup> À ce sujet, voir Ronald Rudin. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery, Septentrion, 1998. p. 70.

<sup>28</sup> Dubuc, Alfred. « L'influence de l'école des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 33, No 3, décembre 1979. pp. 357-386.

Québec à Montréal (UQAM).<sup>29</sup> Depuis l'histoire de la participation des militaires canadiens-français des deux guerres mondiales occupent une place grandissante dans l'historiographie québécoise, notamment avec la publication des travaux du journaliste Pierre Vennat et des jeunes chercheurs comme Béatrice Richard et Sébastien Vincent.<sup>30</sup> Nous y reviendrons plus loin.

En plus des déficiences de l'historiographie québécoise, l'historienne Béatrice Richard affirme qu'une partie de l'explication réside dans le nationalisme québécois issu de la Révolution tranquille.<sup>31</sup> Selon elle, « cette révolution « tranquille » se fait au prix de l'exécution symbolique de l'identité canadienne-française, associée à l'image du perdant, au profit d'une identité québécoise « gagnante » [...] ce changement de paradigme a pour effet de reléguer au rang de repoussoir toute figure susceptible d'incarner un passé d'oppression nationale »<sup>32</sup>. Dans le contexte de l'affirmation politique du Québec, toujours selon Richard, le militaire canadien-français occupe un « rôle de perdant ou de « colonisé » de service ».<sup>33</sup> En acceptant de servir une institution britannique et anglophone, le volontaire canadien-français de la Deuxième Guerre mondiale devient un

---

<sup>29</sup> Henninger, Laurent. « La nouvelle histoire-bataille » dans *Espaces Temps : De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, sous la direction de Jacques Lévy et Jean-Claude Ruano-Borbalan. 1999. pp. 35-46. Les actes du colloque ont été publiés sous le titre « La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités », *Bulletin d'Histoire politique*, vol. 3, nos 3 et 4, printemps-été 1995. D'autres colloques ont suivi : *Le Canada et les conflits contemporains*, tenu le 27 août 1995 à l'UQAM; *L'Impact de la Deuxième Guerre mondiale sur les sociétés canadienne et québécoise*, tenu les 7 et 8 novembre 1997 à l'UQAM. Voir l'introduction de Robert Comeau, Serge Bernier et als. *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec : 1994-2004 : Actes du 10e colloque en histoire militaire tenu à l'UQAM les 10, 11 et 12 novembre 2004*. Montréal, Lux Éditeur, 2005. 216 p.

<sup>30</sup> Voir, les ouvrages de Pierre Vennat : *Les Poilus québécois de 1914 à 1918 : histoire des militaires canadiens-français de la Première Guerre mondiale* [Montréal, Les Éditions du Méridien, deux tomes, 1999] et *Les Héros oubliés, L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale* [Montréal, Le Méridien, trois tomes, 1997-1998]. Voir, par exemple, les livres de Sébastien Vincent : *Laisés dans l'ombre. Les Québécois engagés volontaires de 39-45*. [Montréal, VLB, 2004, 281 p.] et *Ils ont écrit la guerre : la seconde guerre mondiale à travers des écrits de combattants canadiens-français* [Montréal, VLB éditeur, 2010. 309 p.].

<sup>31</sup> Richard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>33</sup> *Ibid.*

symbole de soumission dans l'imaginaire québécois. Pour d'autres intellectuels, la rupture est plus profonde et remonte à la Conquête de 1763. L'historien Roch Legault prétend d'ailleurs que l'absence d'une élite militaire canadienne après la Conquête a joué un rôle dans les attitudes ultérieures de la société québécoise face à la guerre. Selon lui, « si la tradition militaire glorieuse de la Nouvelle-France avait pu se poursuivre, les militaires francophones n'auraient pas été obligés de se détacher du tissu social québécois pour faire carrière dans une armée anglophone pendant les deux guerres mondiales ».<sup>34</sup>

Le nationalisme pancanadien prôné par Henri Bourassa est peut-être en partie la source de l'occultation de l'expérience militaire des Canadiens français.<sup>35</sup> Comme l'écrit l'historien René Durocher : « Bourassa défend un Canada bilingue, biculturel, un Canada qui respecte les droits des Canadiens français hors Québec. Pour lui, le coupable, qui empêche que ça se réalise, c'est l'impérialisme. Évidemment, pour lui, la Première Guerre mondiale, c'est l'incarnation même de l'impérialisme »<sup>36</sup>. S'il refuse toute participation du Canada aux guerres impériales, Bourassa ne remet pas en question la défense du territoire national.<sup>37</sup> En 1903, il exprime cette position dans le programme de la Ligue nationaliste canadienne : « l'abstention de toute participation du Canada aux guerres impériales en dehors du territoire canadien [...], direction de notre milice et de nos écoles militaires, en temps de paix comme en temps de guerre, au point de vue

---

<sup>34</sup> Roch Legault. *Une élite en déroute. Les militaires canadiens après la Conquête*. Outremont, Athéna éditions, 2002. p. 162.

<sup>35</sup> Richard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>36</sup> René Durocher dans le livre d'André Champagne. *Le Québec contemporain*. Sillery, Septentrion, 1995. p. 100.

<sup>37</sup> Levitt, Joseph. « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa, 1896-1914 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 22, No 4, mars 1969. p. 579.

exclusif de la défense du territoire canadien »<sup>38</sup>. L'occultation de la participation des volontaires francophones des deux guerres mondiales dans l'historiographie québécoise tire peut-être sa source de l'anti-impérialisme. Au Québec, il persiste aussi une certaine confusion entre la tradition anti-impérialiste et les sentiments antimilitaristes, isolationnistes et pacifistes.<sup>39</sup> Par exemple, l'essayiste Serge Mongeau parle d'une tradition antimilitariste, anti-impérialiste britannique et pacifiste spécifique au Québec. Selon Mongeau, après la Conquête « les Québécois ont traditionnellement adopté une attitude distincte de celle des autres Canadiens face à la guerre »<sup>40</sup>. Malgré cette réputation de « nation pacifique », les Canadiens français ont participé aux événements militaires et à la politique de défense au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Après la Confédération, la place des francophones dans la milice volontaire est relativement modeste : 20 % des effectifs (10 % des postes d'officier) alors que les Canadiens français comptent pour environ 30 % de la population totale du Canada.<sup>41</sup> Les miliciens volontaires francophones participent à la défense du territoire contre les raids fenians ou une hypothétique invasion américaine et aident le pouvoir civil à « maintenir l'ordre ». Par exemple, deux bataillons francophones offrent leur service au gouvernement fédéral

---

<sup>38</sup> Ligue nationaliste canadienne, *Ligue nationaliste canadienne: programme adopté à une assemblée générale tenue le 1er mars 1903*, présenté par Michel Brunet, Marcel Trudel et Guy Frégault, *Histoire du Canada par les textes, tome 2 (1855-1960)*, Montréal, Fides, 1963, p. 63-64.

<sup>39</sup> Bouchard, Carl. « Antimilitarisme, anti-impérialisme ou pacifisme : Mémoire de la guerre et promotion de la paix au Québec après 1918 », dans *Le Québec et la Grande Guerre. Engagements, refus, héritages*, sous la dir. de Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière. Sillery, Septentrion. 2015. pp. 144-159. Voir aussi Stéphane Roussel et Jean-Christophe Boucher, « The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *American Review of Canadian Studies*, vol. 38, no 2, 2008, p. 165-187 et David G. Haglund. « Le Canada dans l'entre-deux-guerres : De la SDN à l'ONU : Raoul Dandurand et la vision idéaliste des relations internationales », *Études internationales*, Vol. 31, No. 4, 2000. p. 727-743.

<sup>40</sup> Mongeau, Serge (dir.). *Pour un pays sans armée*. Montréal, Écosociété, 1993. 186 p. Dans le même esprit, voir le livre de Jeanne-D'arc Tremblay. *La Défense du Québec et la famille Tremblay*. Louiseville. Éditions Fides, 1988. 478 p.

<sup>41</sup> Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900). Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. p. 100.

pour aller mater la rébellion des Métis en 1885.<sup>42</sup> L'impopularité de l'impérialisme britannique au Québec n'a pas réussi à empêcher environ 200 volontaires francophones de se porter volontaires pour combattre les fermiers boers en Afrique du Sud entre 1899 et 1902.<sup>43</sup> Lors de la Première Guerre mondiale, plus de 70 000 Canadiens français font partie du Corps expéditionnaire canadien, selon les dernières estimations.<sup>44</sup> Malgré les problèmes de recrutement, les Canadiens français ont levé quinze bataillons d'infanterie francophones. Le 22<sup>e</sup> bataillon est la seule unité francophone à connaître son baptême du feu. Les quatorze autres bataillons sont transformés en unité de renforts et leurs effectifs vont renforcer les unités d'infanterie qui combattent au front.

Mon hypothèse affirme que l'absence de commandants de division francophone entre 1939 et 1945 s'explique par une discrimination institutionnelle ou *systémique* à l'encontre des officiers francophones, en particulier pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue anglaise. En effet, le système militaire canadien dominé par les traditions britanniques et la langue anglaise s'est montré être un environnement peu favorable (sans grande surprise) à la présence francophone. L'organisation militaire et la structure de formation modelée sur l'exemple de l'armée britannique ne permettent pas de former des officiers francophones capables (selon des standards relativement bas de 1939) de commander une division en 1939. Cette étude va donc *a contrario* de l'explication qui veut que les officiers francophones (comme groupe linguistique distinct) aient été victime

---

<sup>42</sup> Vennat, Pierre et Michel Litalien. *Carabiniers et Voltigeurs contre Louis Riel*. Montréal, Éditions du Méridien, 2003. 312 p.

<sup>43</sup> MacFarlane, John. « La longue marche de l'Afrique du Sud : en mémoire des Canadiens français qui ont participé à la première intervention militaire du Canada au XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, Vol. 7, No 2, printemps 2007. pp. 197-240.

<sup>44</sup> Martin, Jean « Contrairement à ce que l'on a trop longtemps soutenu, les Canadiens français ont bel et bien fait leur juste part pendant la Première Guerre mondiale », *Revue militaire canadienne*, Vol. 17, No 4, automne 2017. p. 47.

de discrimination directe et planifiée de la part des hauts gradés anglophones. L'étude reconnaît que des actes de discrimination ont pu exister, mais ils ont été des initiatives individuelles de quelques officiers anglophones zélés. Par exemple, dans un article de 1951, le journaliste Pierre Vigeant explique que le « Speak White » est de rigueur sur les bases de l'armée canadienne et donne l'exemple d'un soldat francophone menacé de prison par son caporal en 1942 pour avoir tout simplement « dit bonjour en français à un camarade en se levant le matin »<sup>45</sup>.

Mon étude propose, pour la première fois, une enquête sur les officiers supérieurs issus du corps des officiers de la force permanente et de la milice de l'entre-deux-guerres, qui devaient être les plus aptes à commander une division ou une brigade en 1939. Elle tend à répondre aux questions soulevées par Lorenzo Paré en 1944 sur la faible représentation francophone dans les grades supérieurs de l'armée active (outre-mer) pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle se démarque de l'interprétation de Paré. Pour lui, les officiers francophones ont été victimes d'une « caste de galonnée [qui] exerce la politique militaire la plus exclusive et la plus occulte en tout ce qui concerne l'armée » et que « le gouvernement [...] est dans l'impossibilité d'intervenir dans les nominations de l'armée »<sup>46</sup>. Mon étude démontre le contraire. Les officiers de langue française n'ont pas été victimes de discrimination linguistique directes de la part des hauts gradés anglophones. Par contre, il est clair que la doctrine, l'organisation et la structure de formation modelée sur l'exemple britannique et l'unilinguisme anglais n'ont pas aidé la cause des officiers de langue française. Contrairement à l'interprétation voulant que le

---

<sup>45</sup> *Le Devoir*, 5 juillet 1951, p. 4. Tiré de BAC, Fonds Brooke Claxton MG 32 B 5 vol. 94: B, Bilingual Problems Book, part 1. Notons que dans le contexte canadien, « Speak White », littéralement « Parlez blanc », c'est-à-dire « Parlez la langue des Blancs », est une formule méprisante employée à l'endroit des Canadiens français qui ne parlent pas la langue anglaise.

<sup>46</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3.

gouvernement canadien ait délibérément maintenu un environnement hostile et propice à la discrimination, notre thèse démontre qu'il est plutôt intervenu pour améliorer la présence des officiers francophones dans la hiérarchie militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les mesures prises pour accroître le nombre d'officiers francophones dans les cours ou les stages professionnels permettront de dénicher des chefs de bataillon et des commandants de brigade francophones compétents et instruits.

### **Historiographie**

L'approche préconisée dans cette thèse vise à apporter un éclairage nouveau sur le manque d'officiers francophone dans les grades supérieurs de l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Peu d'études ont jusqu'ici été consacrées à la participation des officiers canadiens-français pendant la Deuxième Guerre mondiale, et aucune ne traite spécifiquement des généraux francophones. Jusqu'à la fin des années 1960, peu de travaux en histoire militaire sont publiés en français au Québec, si l'on excepte les traductions en français des histoires officielles de l'armée canadienne.<sup>47</sup> Il existe aussi une petite production d'histoires régimentaires, mais leurs auteurs ne sont pas des historiens professionnels.<sup>48</sup> En 1968, Charles-Marie Boissonneault publie un livre,

---

<sup>47</sup> Tremblay, Yves « Entre l'arbre et l'écorce : douze ans d'histoire militaire au Québec », *Bulletin d'histoire politique*. Vol. 15 No. 3, printemps 2007. p. 63-80. Lire C.P. Stacey. *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Vol. 1 Six années de guerre*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1957. 652 p. *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Volume III, La campagne de la victoire : Les opérations dans le nord-ouest de l'Europe, 1944-1945*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1960. 837 p.

<sup>48</sup> Voir, par exemple, Corneloup, Claudius. *L'Épopée du vingt-deuxième*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1919, 150 p.; Chaballe, Joseph-Henri. *Histoire du 22e bataillon canadien-français. Tome 1 ; 1914-1919*, Éditions Chanteclerc, Montréal, 1952, 412 p.; Boissonneault, Charles-Marie. *Histoire du Royal 22e Régiment*. Québec, Les Éditions du Pélican, 1964. 414 p; Marquis, G.-E. *Le Régiment de Lévis. Historique et Album*. Lévis, Le Régiment de Lévis, 1952. 292 p.

plutôt faible au niveau de la recherche et de l'analyse, de l'histoire politico-militaire des Canadiens français de 1763-1945.<sup>49</sup>

L'enquête de la Commission royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme (1963-1971), communément appelée la Commission Laurendeau-Dunton du nom de ses coprésidents, offre une première analyse sérieuse de la faible représentation francophone dans l'armée canadienne depuis 1867.<sup>50</sup> Les conclusions des enquêteurs sont reprises et développées par les historiens Jean-Yves Gravel, Jean Pariseau et Serge Bernier. En 1973, Jean-Yves Gravel explique, dans l'article *Le Québec militaire de 1939-1945*, les difficultés rencontrées par les militaires francophones pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>51</sup> Il évoque les problèmes structurels liés au modèle britannique et l'unilinguisme anglais de l'armée canadienne, mais aussi le refus des autorités civiles et militaires de reconnaître une quelconque spécificité aux militaires francophones. Contrairement à Rumilly et Filteau, Gravel se garde bien de conclure en une discrimination directe des hauts gradés anglophones. Il fait d'ailleurs remarquer que les officiers canadiens-français ont les mêmes possibilités d'avancement que leurs collègues anglophones, à condition bien évidemment qu'ils aient une maîtrise quasi parfaite de la langue de Shakespeare. Notre étude pousse encore plus loin la réflexion amorcée par le petit article de Gravel pour expliquer en détail la faible proportion d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>49</sup> Boissonnault, Charles-Marie. *Histoire politico-militaire des Canadiens-français*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1967. 310 p.

<sup>50</sup> Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Vol. 3, Chapitre 11, « Les forces canadiennes », Ottawa, Bureau du Conseil privé, 1967. p. 309-365.

<sup>51</sup> Gravel, Jean-Yves. « Le Québec militaire, 1939-1945 » dans *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Montréal, Boréal Express, 1974. pp. 77-108.

Les problèmes soulevés par les enquêteurs de la Commission Laurendeau-Dunton sur la place des francophones dans l'armée canadienne sont repris également par les historiens de la section francophone du Service historique de la Défense nationale (aujourd'hui, la Direction — Histoire et Patrimoine). En 1987, Jean Pariseau et Serge Bernier font un large portrait de la participation militaire canadienne-française de 1763 à 1969.<sup>52</sup> Dans les parties de l'ouvrage consacrées à la période de l'entre-deux-guerres et de la Deuxième Guerre mondiale, les deux historiens analysent rapidement, à l'aide de sources secondaires, la présence francophone dans la hiérarchie militaire, sous l'axe institutionnel et linguistique. Pour eux, le nombre peu élevé de généraux francophones s'explique essentiellement par la nature britannique et la langue anglaise de l'organisation et par l'absence de mesures prises pour favoriser l'intégration des francophones en son sein. En ce sens, ils reprennent l'argumentation développée par Gravel en 1974 sans pour autant avancer de nouvelles hypothèses sur la présence relativement modeste des officiers francophones dans la hiérarchie militaire basées sur des recherches approfondies.

La production en français reste largement tributaire des histoires régimentaires.<sup>53</sup> En l'absence d'historien québécois professionnel intéressé par les questions militaires, l'histoire des combattants canadiens-français des deux guerres mondiales a été écrite par un journaliste, Pierre Vennat, qui s'est basé uniquement sur les articles du journal *La*

---

<sup>52</sup> Pariseau, Jean, et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. 468 p.

<sup>53</sup> Mentionnons pour les histoires régimentaires : Serge Bernier. *Le Royal 22e Régiment, 1914-1999*. Montréal, Art Global, 1999, 455 p. Jacques Castonguay et Armand Ross. *Le Régiment de la Chaudière*. Lévis, Le Régiment. 1983. 644 p.; Jacques Castonguay. *Les Voltigeurs de Québec : premier régiment canadien-français*. Québec. Les Voltigeurs de Québec, 1987. 523 p.; Jacques Gouin et al. *Bon cœur et bon bras : Histoire du Régiment de Maisonneuve, 1880-1980*. Montréal, Cercle des officiers du Régiment de Maisonneuve, 1980. 298 p.; J. Guy Gauvreau et al. *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal, 1869-1969*. Montréal, Éditions du Jour, 1971. 416 p.

*Presse*.<sup>54</sup> Malgré des lacunes (notamment, au niveau du référencement), l'étude de Vennat est encore aujourd'hui une précieuse source d'information pour identifier le parcours des officiers francophones entre 1939 et 1945. En 2004, Sébastien Vincent publie une étude sur les Québécois engagés volontaires pendant la Deuxième Guerre mondiale. Vincent a recueilli les mémoires de 14 volontaires du Québec représentant chacun des bataillons d'infanterie canadienne-française : du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, des Fusiliers Mont-Royal, du Régiment de la Chaudière, du Régiment de Maisonneuve.<sup>55</sup> En 2006, Yves Tremblay propose une étude basée sur les témoignages de 19 volontaires canadiens-français pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>56</sup> Par le biais de ces témoignages, Tremblay traite des relations entre la société canadienne-française et l'armée, de l'enrôlement volontaire, de la formation et de la qualité des officiers, de l'expérience du combat et du retour à la vie civile. Enfin, quelques mémoires et récits biographiques d'anciens combattants canadiens-français, qui permettent de documenter le parcours des officiers canadiens-français, ne sont pas à dédaigner.<sup>57</sup>

L'historiographie militaire canadienne-anglaise offre une contribution cruciale au sujet des officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne

---

<sup>54</sup> Vennat, Pierre. *Les Héros oubliés, L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Le Méridien, trois tomes, 1997-1998.

<sup>55</sup> Vincent, Sébastien. *Laissés dans l'ombre. Les Québécois engagés volontaires de 39-45*. Montréal, VLB, 2004, 281 p.

<sup>56</sup> Tremblay, Yves. *Volontaires. Des Québécois en guerre (1939-1945)*. Montréal, Athéna, 2006. 141 p.

<sup>57</sup> Par exemple, Jean V Allard. *Mémoires du général Jean V. Allard*. Boucherville, Éditions de Mortagne, 1985. 533 p.; Ernest Côté. *Réminiscences et souvenirs*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005. 154 p.; Lucien A. Côté. *Je les ai vus mourir : Les souvenirs de guerre d'un jeune soldat canadien-français*. Montréal, Macadam, 1995. 313 p.; Lucien Dumais. *Un Canadien à Dieppe*. Paris, Éditions France-Empire, 1968, 285 p.; Georges-Ulric Francoeur. *Mon journal : France-Belgique (1915-1916)*. Montréal, Athéna, 2011. 302 p.; Jacques Gouin. *Lettres de guerre d'un Québécois. (1942-1945)*. Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 p.; Thomas-Louis Tremblay. *Journal de guerre (1915-1918)*. éd. établie par Marcelle Cinq-Mars, Outremont, Athéna, 2000, 144 p.; Pierre Vennat. *Général Dollard Ménard. De Dieppe au référendum*. Montréal, Art Global, 2004, 340 p.; Pierre Vennat. *Guy Gauvreau. Libérateur de la Normandie, père du métro de Montréal, fondateur de la Place Bonaventure*. Sainte-Elisabeth d'Autray, Valiquette Éditeur, 2012, 150 p.

pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dans un chapitre de son étude portant sur les généraux de l'armée canadienne de 1939 à 1945, publiée en 1993, J.L. Granatstein retrace, à l'aide de très courtes biographies (de quelques lignes à une ou deux pages), le cheminement des cinq majors-généraux canadiens-français de l'armée active (E. de Bellefeuille Panet, G.-P. Vanier, T.-L. Tremblay, E.-J. Renaud et P.-E. Leclerc) et d'un major général de la réserve (L.-R. LaFlèche) pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>58</sup> Selon Granatstein, le major-général Leclerc est le seul qui a les qualifications nécessaires pour commander une division, une formation combattante d'environ 18,000 d'hommes. Quant aux autres, ils ne sont pas si différents, dit-il, de la majorité des majors-généraux anglophones, qui n'ont pas les compétences pour commander une grande unité militaire. Les jeunes commandants de brigade (environ 5,000 hommes) (J.-P.-E. Bernatchez, J.-V. Allard et J.-G. Gauvreau) sont encore trop novices pour commander une division. Il explique l'absence de commandant de division francophone outre-mer par la nature britannique et anglaise de l'armée canadienne. Pour Granatstein, ces deux aspects ont détourné leurs meilleurs candidats du métier des armes et de leur place dans les postes militaires importants à Ottawa. Notre étude propose de faire une analyse détaillée des officiers généraux et supérieurs canadiens-français ainsi que ceux qui étaient aptes (ou proche de l'être) afin de comprendre les raisons véritables qui expliquent la faible représentation francophone dans la hiérarchie de l'armée canadienne.

En 1979, A.M.J. Hyatt a mené une petite étude sur les généraux canadiens de la Première Guerre mondiale.<sup>59</sup> Il fait un portrait collectif des officiers généraux du Corps

---

<sup>58</sup> Granatstein, J.L. *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Toronto, Stoddart, 1993. 370 p.

<sup>59</sup> Hyatt, A.M.J. « Canadian Generals of the First World War and the Popular View of Military Leadership », *Histoire sociale/Social History*, Vol. 12, N° 24, 1979, pp. 418-430.

expéditionnaire canadien à partir des variables suivantes : l'âge, l'état civil, le lieu de naissance, la religion, l'instruction, l'expérience et leur grade au début et à la fin du conflit. Grâce au travail de Hyatt, on connaît beaucoup mieux les généraux qui ont servi dans l'armée canadienne entre 1914 et 1918. Hyatt mentionne que des 126 généraux, qui ont servi le Canada, on compte 106 Canadiens, les autres étant britanniques. De ce nombre, 69 (65 %) ont servi sur des théâtres d'opérations et 37 (35 %) au Canada et en Angleterre. Vingt généraux venaient du Québec bien que seulement quatre d'entre eux étaient d'origine canadienne-française (3 %). Dans le cadre de notre étude, nous proposons de faire un portrait des généraux francophones de 1939 à 1945.

Dans un petit article, paru en 1995, l'historien Desmond Morton étudie le manque d'officiers francophones dans l'armée canadienne durant les deux guerres mondiales. En plus de la nature britannique et anglophone, Morton note que deux autres aspects de la milice canadienne (c'est-à-dire la Milice active permanente (ou force permanente) et la Milice active non permanente) ont eu des répercussions négatives sur la présence des francophones : le volontariat (ce qui implique de mettre en place un environnement favorable pour attirer les Canadiens français) et le professionnalisme.<sup>60</sup> Il reprend ici les idées développées dans un autre de ses articles sur la participation francophone dans la milice canadienne de 1864-1914.<sup>61</sup> Il démontre que, malgré la création du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en 1920, l'organisation militaire ne parvient pas à offrir un environnement favorable aux recrues francophones. Selon Morton, la professionnalisation de la milice canadienne modelée sur l'exemple britannique, décrite par les historiens Richard Preston

---

<sup>60</sup> Morton, Desmond. « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, numéro 3-4, printemps/été 1995. p. 100-108.

<sup>61</sup> Monton, Desmond. « Le Canada français et la milice canadienne », dans *Le Québec et la guerre...*, p. 23-46.

et Stephen Harris, s'est faite au détriment de la participation francophone.<sup>62</sup> Comme il l'écrit : « Si les officiers n'étaient plus nommés ou promus uniquement parce qu'ils étaient libéraux ou conservateurs, ils ne l'étaient pas davantage parce qu'ils étaient canadiens-français »<sup>63</sup>. L'augmentation des normes professionnelles met fin à la pratique voulant que le gouvernement en place nomme quelques francophones à des postes militaires importants pour assurer une certaine représentation canadienne-française dans la milice canadienne. Morton rappelle que cette professionnalisation oblige les officiers francophones à s'angliciser pour connaître de l'avancement dans une « armée plus britannique que celle de la Grande-Bretagne »<sup>64</sup>.

En plus de Richard Preston et de Stephen Harris, Geoffrey Hayes et John A. Macdonald se sont penchés sur le développement et la formation professionnelle des officiers canadiens.<sup>65</sup> Le livre de Geoffrey Hayes examine les transformations subies par le système de formation des officiers subalternes (sous-lieutenant et lieutenant) canadiens entre 1939 et 1945. Étant donné que notre étude s'intéresse plus particulièrement aux officiers supérieurs canadiens, la thèse de maîtrise de Macdonald est plus appropriée, car elle décrit en profondeur l'évolution de la formation d'état-major des officiers supérieurs canadiens dans les grands collèges britanniques entre les deux guerres mondiales. Les problèmes relatifs à la faiblesse de l'instruction militaire dans l'armée canadienne entre

---

<sup>62</sup> Preston, Richard A. *Canada and Imperial Defense; A Study of the Origins of the British Commonwealth's defense organization, 1867-1919*. Durham, N.C., Duke University Press, 1967. 576 p.; et Harris, Stephen John. *Canadian Brass : the Making of a Professional Army, 1860-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1988. 271 p.

<sup>63</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne », p. 46.

<sup>64</sup> Morton, « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », p. 100.

<sup>65</sup> Hayes, Geoffrey W. *Crerar's Lieutenants. Inventing the Canadian Junior Army Officer, 1939-45*. Vancouver, UBC Press, 2017, 312 p.; Macdonald, John A. « In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945 ». Mémoire de maîtrise, Kingston, Collège militaire royal du Canada, 1992.

1914 et 1945 ont été abordés par l'historien Yves Tremblay.<sup>66</sup> Il fait remarquer que les carences des militaires canadiens observées pendant les premières années de la Deuxième Guerre mondiale s'expliquent en partie par les maigres effectifs et le financement insuffisant des années 1930, mais aussi par le manque d'intérêt pour la formation militaire des officiers généraux du quartier général d'Ottawa (en premier lieu, le général A.G.L. McNaughton). Malheureusement, comme le souligne Tremblay, en 1939, les officiers canadiens ne sont pas prêts à commander de grandes formations militaires. Dans le cadre de notre étude, l'analyse de la structure de formation des officiers canadiens et de nouvelles méthodes d'instruction ont été reprises pour inclure la spécificité francophone. Dans cette structure de formation, de modèle britannique et unilingue anglaise, le collège d'état-major impérial ou *Staff College* occupe une place de choix. Le livre de Doug Delaney, *Corps Commanders*, est une étude de cas sur cinq commandants de Corps (comprenant deux divisions au plus) canadiens et britanniques de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>67</sup> Plus important pour notre étude, le livre démontre tout le bagage nécessaire (en particulier, la réussite de la formation dispensée par les Collèges d'état-major britannique) à un officier pour devenir un commandant de division pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'analyse de John A. English sur les défaillances du système de formation de l'armée canadienne est aussi pertinente pour les besoins de notre étude. Pour lui, la meilleure mesure des carences des officiers supérieurs canadiens est donnée par le lieutenant-général Bernard L. Montgomery. Lors de ses inspections des unités canadiennes menées dans le sud de la Grande-Bretagne en 1941-1942, Montgomery

---

<sup>66</sup>Tremblay, Yves. *Instruire une armée : Les officiers canadiens et la guerre moderne, 1919-1944*. Montréal, Athéna éditions, 2007, 380 p.

<sup>67</sup> Delaney, Douglas. *Corps Commanders: Five British and Canadian Generals at War, 1939-1945*. Vancouver, UBC Press, 2011. 387 p.

montre une piètre opinion des hauts gradés canadiens et de leurs compétences militaires, en particulier pour les généraux H.N. Ganong, A.E. Potts, et George Pearkes (récipiendaire de la Croix de Victoria).<sup>68</sup>

L'histoire officielle de l'Armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale *Six années de guerre* de C.P. Stacey fait le compte rendu des grands enjeux, des difficultés et des débats entourant la préparation et la conduite de la guerre.<sup>69</sup> On y trouve le récit des tensions relatives aux crises d'effectifs et aux problèmes de recrutement, ainsi qu'un excellent survol sur l'organisation militaire canadienne. Il souligne au passage le projet abandonné de brigade de langue française et les dispositions spéciales prises pour accroître le nombre d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne. Dans *Armes, hommes et gouvernements*, Stacey adopte sensiblement le même ton, tout en creusant davantage les questions soulevées dans *Six années de guerre*.<sup>70</sup> Il s'intéresse à la faible représentation canadienne-française dans la hiérarchie militaire et aux solutions adoptées par l'état-major pour y remédier. De fait, à la fin des hostilités en 1945, on commence à voir les premiers résultats des mesures prises dans les premières années de la guerre. Les biographies et mémoires des principaux chefs de l'armée canadienne, en particulier A.G.L. McNaughton, H.D.G. Crerar et Maurice Pope, démontrent une certaine sympathie pour les défis particuliers rencontrés par les officiers francophones et un désir de prendre des mesures pour régler la situation, mais pas à

---

<sup>68</sup> English, John A. *Failure in High command: the Canadian Army and the Normandy campaign*. Mechanicsburg, Stackpole Books, 2009 (1991). 342 p.

<sup>69</sup> Stacey, C.P. *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, vol. I. Six années de guerre : L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1957. 652 p.

<sup>70</sup> Stacey, C.P. *Armes, hommes et gouvernements : Les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1970. 747 p. Lire aussi du même auteur *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Volume III, La campagne de la victoire : Les opérations dans le nord-ouest de l'Europe, 1944-1945*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1960. 837 p.

n'importe quel prix, et certainement pas à celui de la réputation et la vie des militaires canadiens.<sup>71</sup>

Étant donné le lien étroit qui unit la sécurité canadienne et la politique de défense impériale, il est aussi important de mentionner les travaux de James Eayrs et Norman Hillmer.<sup>72</sup> Les deux études permettent de voir la portée du lien impérial (qui commence à se détériorer après la Première Guerre mondiale pour favoriser l'émergence d'un sentiment national distinct) sur la doctrine, l'organisation et la structure de formation de la milice, puis de l'armée canadienne pendant l'entre-deux-guerres et la Deuxième Guerre mondiale.

Les limites de l'historiographie militaire québécoise et canadienne sur la question de la participation militaire des Canadiens français nous renvoient directement vers l'histoire des idées, de la politique et des institutions. L'armée canadienne étant un reflet de la société canadienne, ce pan de l'historiographie permet d'aborder de biais la situation précaire de langue française dans les institutions et l'administration fédérale ou encore les tensions entre francophones et anglophones. Cette étude est un ajout à nos connaissances au sujet de la langue dans l'administration fédérale ainsi qu'aux relations linguistiques au Canada pour la période de la Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>71</sup> Rickard, John Nelson. *The Politics of Command: Lieutenant-General A.G.L. McNaughton and the Canadian Army, 1939-1943*. Toronto, University of Toronto Press, 2010. 366 p.; Paul Douglas Dickson. *A Thoroughly Canadian General: A Biography of General H.D.G. Crerar*. Toronto, University of Toronto Press, 2007. 571 p.; et, Maurice Arthur Pope. *Soldiers and Politicians: the Memoirs of Lt.-Gen. Maurice A. Pope. CB., MC*. Toronto, University of Toronto Press, 1962. 462 p. Notons que Maurice Arthur Pope, officier anglophone né au Québec, est un fervent nationaliste qui croit que les Canadiens doivent respecter les traditions des deux peuples fondateurs. Son fils, le lieutenant Harry Pope choisi de servir avec le Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22<sup>e</sup>R), un bataillon d'infanterie francophone, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

<sup>72</sup> Eayrs, James. *In Defence of Canada. From the Great War to the Great Depression. Vol. 1*. Toronto, University of Toronto Press, 1964. 382 p.; Eayrs, James. *In Defence of Canada. Appeasement and Rearmament. Vol. 2*. Toronto, University of Toronto Press, 1964. 412 p.; et, Hillmer, Norman. « Defence and Ideology: The Anglo-Canadian Military 'Alliance' in the 1930s. » *International Journal* 33 (Été 1978). p. 588-612.

La relation entre le nationalisme canadien et l'impérialisme britannique a été étudiée par de nombreux historiens, tels que Carl Berger, Joseph Levitt et Sylvie Lacombe. En 1969, l'historien Joseph Levitt offre une analyse de la pensée des nationalistes et de son chef de file, Henri Bourassa.<sup>73</sup> Il examine l'idéologie des nationalistes d'un Canada bilingue, biculturel, uni et affranchi de la Grande-Bretagne en porte-à-faux avec les positions des impérialistes britanniques. L'année suivante, l'historien Carl Berger apporte une nuance importante en affirmant que l'impérialisme est une forme de nationalisme canadien.<sup>74</sup> En effet, toujours selon Berger, les impérialistes entre 1867 et 1914 soutiennent l'Empire britannique, parce qu'ils pensent ainsi mieux servir les intérêts du Canada. Malgré une multitude d'études sur le nationalisme et l'impérialisme, la sociologue Sylvie Lacombe offre une première analyse comparative sur les deux idéologies.<sup>75</sup> Lacombe propose une thèse voulant qu'au-delà des oppositions idéologiques, « ce soient deux sociétés qui se font face, chacune tentant à sa manière de faire valoir son point de vue comme étant le meilleur pour tous »<sup>76</sup>. Elle démontre également que si l'impérialisme britannique est une forme de nationalisme canadien, le nationalisme prôné par Henri Bourassa est aussi une des formes du nationalisme canadien-français. La Première Guerre mondiale provoque une reconfiguration du nationalisme canadien et la naissance du nationalisme canadien-français.<sup>77</sup> Prôné par

---

<sup>73</sup> Levitt, Joseph. *Henri Bourassa and the Golden Calf-The Social Program of the Nationalists of Quebec, 1900-1914*. Cahiers d'histoire no 3. Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1969. 178 p. Voir également Joseph Levitt. *Henri Bourassa on Imperialism and Biculturalism: 1900-1918*. Toronto, Copp Clark, 1970. 183 p.

<sup>74</sup> Berger, Carl. *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914, 2e éd.*, Toronto, University of Toronto Press, [1970] 2013, 276 p.

<sup>75</sup> Lacombe, Sylvie. *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. 291 p.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>77</sup> Mann Trofimenkoff, Susan. *Lionel Groulx et L'Action française. Le nationalisme canadien-français dans les années 1920*. Montréal, VLB, 2005. p. 14. Voir aussi Michel Bock. *Quand la nation débordait les*

l'abbé Lionel Groulx et L'Action française, ce nationalisme est centré sur l'indépendance du Canada français et la création d'un « État français » en Amérique du Nord. L'historienne Susan Mann Trofimenkoff affirme pour sa part qu'avec Groulx s'amorce la défense d'une nation canadienne-française en repli sur le Québec, une tendance lourde que les crises entre la minorité francophone et majorité anglophone ont renforcée et que l'autonomie provinciale de Maurice Duplessis a érigée en système sous la bannière fleurdelisée.<sup>78</sup> Selon l'historien René Durocher, la défense de l'autonomie provinciale a été le thème principal de la carrière politique de Maurice Duplessis.<sup>79</sup> L'autonomie provinciale repose sur le postulat qu'en 1867 il y a eu un « pacte entre États souverains. Par conséquent, chaque gouvernement étant souverain dans la sphère de ses attributions »<sup>80</sup>. Dans ces circonstances, le militaire canadien-français est pris entre le marteau et l'enclume.

L'étude des relations entre les deux « peuples fondateurs » offre aussi une perspective séduisante pour expliquer la faible proportion francophone dans la milice, puis l'armée canadienne. L'historien Arthur Silver affirme que l'interprétation des Canadiens français envers la Confédération est passée d'une union entre provinces autonomes à un pacte entre deux peuples fondateurs.<sup>81</sup> Selon l'historien Ramsay Cook, « par le pacte ratifié en 1867, ces deux peuples étaient convenus que le Canada formerait

---

*frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx.* Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 452

<sup>78</sup> Mann Trofimenkoff, Susan. *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec (2e éd.)* Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002, 344 p.

<sup>79</sup> Durocher, René. « Maurice Duplessis et sa conception de l'autonomie provinciale au début de sa carrière politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Volume 23, numéro 1, juin 1969. p. 13-34.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>81</sup> Silver, Arthur Isaac. *The French-Canadian Idea of Confederation. 1864-1900.* Toronto, University of Toronto Press. 257 p. 13-34.

un pays binational et que le Nouvel État en reconnaîtrait le caractère biculturel »<sup>82</sup>. L'historien Michel Brunet développe pour sa part une nouvelle interprétation du pacte entre les deux peuples fondateurs.<sup>83</sup> Selon Brunet, il y a bien deux nations au Canada, mais l'État canadien n'est pas celui des Canadiens français, mais bien celui des Canadiens anglais. Il prétend aussi qu'Ottawa défend seulement les intérêts de la majorité anglo-saxonne et que les Canadiens français ne sont pas des partenaires égaux de la Confédération. Dans ces conditions, le bilinguisme et le biculturalisme sont inatteignables. Il propose donc que les Canadiens français se rabattent sur le Québec comme État-nation. La pendaison de Louis Riel, le refus de reconnaître le français dans les institutions et l'administration fédérale et les crises scolaires (au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario) ravivent les tensions entre les deux peuples fondateurs.<sup>84</sup> La découverte de l'existence de minorités francophones fait prendre conscience aux Québécois de l'importance de faire respecter leurs droits linguistiques. Dans une brochure de la Société historique du Canada, parue en 1998, Marcel Martel affirme que ces événements tragiques ont profondément marqué les relations entre les deux peuples fondateurs et ont révélé la précarité des droits linguistiques de la minorité francophone au Canada.<sup>85</sup> En 2010, Marcel Martel et Martin Pâquet offrent une synthèse des enjeux entre la langue et politique depuis la Nouvelle-France.<sup>86</sup> Selon les auteurs, entre 1927 et 1963, l'enjeu linguistique s'exprime principalement par les campagnes menées par les

---

<sup>82</sup> Cook, Ramsay. *L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte : 1867-1921*. Ottawa. Études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969. p. 51.

<sup>83</sup> Brunet, Michel. « *Canadiens et Canadiens* », *Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*. Montréal, Fides, 1955. 175 p.

<sup>84</sup> Voir, par exemple, Michel Bock et François Charbonneau (dir.). *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*. Sudbury, Prise de parole, 2015. 460 p.

<sup>85</sup> Martel, Marcel. *Le Canada français : Récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*. Ottawa. Société historique du Canada, 1998. 35 p.

<sup>86</sup> Martel, Marcel et Martin Pâquet. *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*. Montréal, Boréal. 2010. 272 p.

associations canadiennes-françaises (parmi ces associations, citons la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, le Comité permanent de la Survivance française en Amérique, le Conseil de la vie française en Amérique) pour franciser les institutions et l'administration fédérale et obtenir une reconnaissance de la dualité canadienne. Au niveau des symboles officiels du Canada, la Poste émet les premiers timbres-poste bilingues en 1927. Dix ans plus tard, c'est au tour de la Banque du Canada de l'imiter en mettant en circulation les premiers billets de banque bilingues. L'Ô Canada est devenu *de facto* hymne national en 1939, mais officiellement adopté par un acte du Parlement en 1980. L'Unifolié remplace l'*Union Jack* et le *Red Ensign* (plus précisément le *Canadian Red Ensign*, une version modifiée du pavillon de la marine marchande britannique) comme drapeau officiel du Canada en 1965. Selon l'historienne Caroline D'amours, les crises entre les deux peuples fondateurs et la précarité du français au Canada vinrent refroidir l'enthousiasme déjà faible des francophones pour l'enrôlement volontaire.<sup>87</sup>

Les crises de la conscription de 1917, qui ont été étudiées par de nombreux historiens, permettent de mieux comprendre le nombre faible de francophones dans la milice et l'armée canadienne entre les deux guerres mondiales. En 1937, l'historienne américaine Elizabeth Armstrong publie une première étude de la crise de la conscription de 1917. L'auteure analyse l'attitude des Canadiens français face à la question de leur participation militaire pendant la Première Guerre mondiale.<sup>88</sup> L'étude, qui s'appuie sur les comptes rendus de la presse et les débats aux Communes, fait reposer la crise sur des

---

<sup>87</sup> D'Amours, Caroline. La formation du 22<sup>e</sup> bataillon au cours de la Première Guerre mondiale : La fin de l'exception canadienne-française ? », dans *Le Québec dans la Grande Guerre. Engagement, refus, héritages* sous la direction de Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière. Sillery, Septentrion, 2015. p. 50

<sup>88</sup> Armstrong, Elizabeth H. *Le Québec et la crise de la conscription*. Montréal, VLB éditeur, 1998 (1937). 293 p.

facteurs d'ordre émotionnels. Par exemple, elle écrit en guise de conclusion « À la fin de la guerre, le problème de l'unité canadienne demeurait entier. Les crises qui avaient écarté entre 1914 et 1918 n'avaient servi qu'à accentuer la dévotion de la minorité canadienne-française envers sa foi, sa langue et ses institutions; en outre, comme à l'époque de Lord Durham, il y avait toujours « deux nations en guerre au sein du même État »<sup>89</sup>. Il faut attendre les années 1970 avant qu'un historien québécois se penche sur la question de la crise de la conscription. Malgré les années, la charge émotionnelle est encore bien présente dans l'étude de Jean Provencher, *Québec sous la Loi des mesures de guerre, 1918*, écrite dans la foulée de la crise d'octobre 1970.<sup>90</sup> L'auteur fait un récit fort détaillé et bien documenté des événements du printemps 1918 qui ont mené aux émeutes à Québec, mais qui n'apporte pas grand-chose à la question. Les conséquences de la crise de la conscription de 1917 sur les relations entre francophones et anglophones ont aussi retenu notre attention. En 2014, l'historien Robert Talbot s'intéresse au mouvement de la « bonne entente » lancé par un petit groupe d'anglophones ontarien, qui voulait favoriser le dialogue entre Canadiens français et Canadien anglais, par le rapprochement des élites des deux groupes linguistiques.<sup>91</sup> L'auteur affirme que la question de la « conscription n'était pas nécessairement la seule priorité, ni même la plus importante, dans l'esprit de nombreux membres anglophone. L'objectif de la Ligue de la Bonne Entente (1916) était plutôt de retrouver l'esprit d'unité et de ferveur patriotique qui avaient imprégné la société canadienne – française et anglaise – au moment du déclenchement des

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>90</sup> Provencher, Jean. *Québec sous la Loi des mesures de guerre, 1918*. Trois-Rivières, Boréal-Express, 1971, 147 p.

<sup>91</sup> Talbot, Robert, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, no 1 (automne 2007). pp. 67-125

hostilités »<sup>92</sup>. Il démontre que la Ligue de la Bonne Entente a poursuivi après 1918 en prêchant la modération et l'unité dans une société canadienne, encore divisée par la Première Guerre mondiale.

La crise de la conscription de 1917 a aussi profondément marqué la politique canadienne de l'entre-deux-guerres et de la Deuxième Guerre mondiale. En 1962, André Laurendeau publie un petit livre, qui s'apparente davantage à l'essai politique qu'à la recherche historique, sur la crise de la conscription de 1942.<sup>93</sup> L'auteur, qui a été un témoin direct de l'épisode de 1942, comme secrétaire de la *Ligue pour la défense du Canada* opposée à la conscription, raconte la série d'événements qui ont mené le pays à la crise. En 1973, J.L. Granatstein publie un article qui traite du plébiscite de 1942 sur la conscription.<sup>94</sup> Il décrit l'action du premier ministre William Lyon Mackenzie King pour sauvegarder l'unité nationale à ce moment-là. Selon lui, une des causes principales de l'échec de King à obtenir l'appui du Québec est la campagne populaire organisée par la Ligue pour la défense du Canada. En 1975, l'historien J.L. Granatstein publie une étude sur les principaux aspects de la politique fédérale de Mackenzie King.<sup>95</sup> Il affirme que grâce à son admirable sens politique et son expérience du pouvoir, King a dominé l'administration fédérale durant la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur démontre que le premier ministre est avant tout un partisan de l'unité nationale, ce qui explique son action politique et sa sympathie pour les Canadiens français. En 1977, J.L. Granatstein et J.M. Hitsman offrent une première étude critique de la conscription pendant les deux guerres

---

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>93</sup> Laurendeau, André. *La crise de la conscription 1942*. Les Éditions du Jour, Montréal, 1962. 158 p.

<sup>94</sup> Granatstein, J.L. « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, No 1, Juin 1973. pp. 43-62.

<sup>95</sup> Granatstein, J.L. *Canada's War: The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945*, Toronto, Oxford University Press, 1975, 436 p.

mondiales.<sup>96</sup> Les auteurs, qui expriment une réelle sympathie pour la cause des Canadiens français, jugent que la conscription a été parfaitement inutile sur le plan militaire pendant les deux guerres mondiales. Selon eux, la conscription de 1917 a eu de très graves répercussions politiques entre les deux guerres mondiales. En effet, au Québec, les pénibles souvenirs de la conscription de 1917 expliquent la faiblesse du parti conservateur avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale. Contrairement au premier ministre Robert Borden durant la Première Guerre mondiale, King comprend le Québec et compte sur la présence francophone (le ministre de la Justice Ernest Lapointe et son successeur Louis St-Laurent) de poids autour de lui. Il fait en sorte, comme le font remarquer Granatstein et Hitsman, de retarder l'application de la conscription, réclamée par les pro-conscriptionnistes anglophones, le plus longtemps possible. En 1982, Paul-André Comeau ouvre une nouvelle perspective en publiant une première étude du Bloc populaire canadien.<sup>97</sup> L'auteur traite de la fondation du Bloc, mais aussi de l'impact socio-économique et politique de la crise économique sur la société canadienne-française, la réaction des Canadiens à l'entrée du Canada en guerre et la crise de la conscription de 1942. Comeau affirme que l'attitude favorable de la grande majorité des Canadiens anglais pour un engagement militaire au côté de la Grande-Bretagne s'inspire encore de sentiment impérialiste envers la couronne britannique.<sup>98</sup> Les biographies et les mémoires des politiciens canadiens peuvent être utiles pour éclairer les différents aspects de la politique canadienne de la Deuxième Guerre mondiale, en particulier les biographies de

---

<sup>96</sup> Granatstein J.L et J.M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1985 (1977). 281 p.

<sup>97</sup> Comeau, Paul André. *Le bloc populaire : 1942-1948*. Montréal, Québec-Amérique, 1982. 478 p.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

Mackenzie King et d'Ernest Lapointe, son lieutenant politique au Québec.<sup>99</sup> La biographie de Maurice Duplessis de Conrad Black et d'Adélar Godbout de Jean-Guy Genest ainsi que les mémoires politiques de René Chaloult, membre du Bloc populaire canadien, permettent de mieux saisir le contexte historique et social dans lequel se déroulent les événements.<sup>100</sup>

L'histoire des institutions et de l'administration fédérale est importante pour mieux comprendre la situation du ministère de la Défense et de l'armée canadienne. Il parut donc nécessaire de s'interroger sur l'intégration des francophones et du français dans les différents ministères. L'essai politique « Pourquoi je suis séparatiste » de Marcel Chaput, paru en 1961, donne quelques pistes intéressantes sur le sort des francophones et du français dans les institutions et l'administration fédérale.<sup>101</sup> Lui-même fonctionnaire fédéral, Chaput écrit : « même dans les organismes gouvernementaux d'Ottawa, nos compatriotes sont d'une rareté significative. Sur 17 membres du bureau de direction de la Banque du Canada, un seul est Canadien français. Sur les 17 vice-présidents des Chemins de fer nationaux, pas un seul Canadien français [ce qui l'amène à conclure que] dans la fonction publique, plus vous regardez haut, moins il y a de Canadiens français »<sup>102</sup>. Chaput explique la faible proportion de fonctionnaires francophone à Ottawa par le fait que « les normes d'admission sont d'inspiration exclusivement anglaise et qu'il leur faut,

---

<sup>99</sup> Voir, par exemple, R. Dawson et H. B. Neatby. *William Lyon Mackenzie King: a Political Biography*. Toronto, University of Toronto Press, 1958–1976, 3 vols.; Lita-Rose. Betcherman. *Ernest Lapointe : Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*. Toronto, University of Toronto Press, 2002. 384 p. et John MacFarlane. *Ernest Lapointe and Quebec's influence on Canadian foreign policy*. Toronto, University of Toronto Press, 1999. 288 p.

<sup>100</sup> Voir, Conrad Black. *Duplessis. L'ascension*. Montréal, Les éditions de l'homme, 1977. 487 p.; Conrad Black. *Duplessis. Le pouvoir*. Montréal, Les éditions de l'homme, 1977. 623 p.; Jean-Guy Genest. *Godbout*. Sillery, Septentrion, 1996. 388 p.; et René Chaloult. *Mémoires politiques*. Montréal, Éditions du Jour, 1969. 295 p.

<sup>101</sup> Chaput, Marcel. *Pourquoi je suis séparatiste*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007 (1961), 263 p.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 44-45

dans l'exercice même de leurs fonctions, renoncer à leur langue maternelle »<sup>103</sup>. L'histoire officielle du ministère des Finances reste silencieuse sur l'intégration des fonctionnaires francophones, ce qui semble confirmer les propos de Chaput selon lesquels, les Canadiens français sont à peu près absents de toutes les commissions et départements d'ordre financier, industriel et commercial ».<sup>104</sup> L'étude du ministère du Commerce de Mary Hill pour la période 1892-1939 est un peu plus loquace sur la situation des francophones et du français.<sup>105</sup> Par exemple, pour l'année 1923, l'auteure note l'embauche d'un traducteur et de deux secrétaires francophones pour la correspondance et la publication de quelques rapports traduits en français. Selon les statistiques du ministère, en 1932, il n'y a que 5 Canadiens français parmi les 50 délégués commerciaux, ce qui équivaut à 10 % du nombre total.<sup>106</sup> L'historien John Hilliker, dans l'histoire officielle du ministère des Affaires extérieures, revient plusieurs fois sur la situation peu enviable réservée aux francophones du ministère.<sup>107</sup> L'auteur note que

la langue de travail à Ottawa constituait un obstacle pour les Canadiens français. Comme la vie à l'étranger, particulièrement en France, leur offrait davantage de chances de travailler dans leur propre langue, il était beaucoup plus attrayant pour eux de rester en poste que de retourner à Ottawa. Par contre, c'est à l'administration centrale qu'un jeune agent avait les meilleures chances de s'attirer l'attention favorable de ses supérieurs, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires et ministres; c'était également là que se présentaient les possibilités d'avancement les plus prometteuses.<sup>108</sup>

---

<sup>103</sup> Chaput, *op. cit.*, p. 59.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 60. Voir, pour une histoire officielle du ministère des Finances, le livre de Robert Bryce. *Maturing in Hard Times. Canada's Department of Finance through the Great Depression*. Toronto, McGill-Queen's University Press, 1986. 278. p.

<sup>105</sup> O. Hill, Mary. *Canada's Salesman to the World: The Department of Trade and Commerce, 1892-1939*. McGill-Queen's University Press, 1977, 631 p.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 512.

<sup>107</sup> Hilliker, John. *Le ministère des Affaires extérieures du Canada. Vol. 1: Les débuts, 1909-1946*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval. 1990. 278 p.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 137.

Plus loin, Hilliker conclut avec raison que « l'environnement de travail qui avait le plus d'attrait pour un francophone n'était pas nécessairement celui qui lui offrirait les meilleures possibilités d'avancement »<sup>109</sup>. En 1982, l'historien J.L. Granatstein publie une étude sur la haute administration publique canadienne couvrant la période des années 1930 et de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>110</sup> L'auteur affirme que la fonction publique canadienne, entre 1935 et 1957, a été dominée par un petit groupe d'hommes anglo-saxon de grande compétence et dotée de pouvoirs étendus. Il explique l'absence de hauts fonctionnaires francophones par les deux grandes raisons : primo, les hauts fonctionnaires anglophones et majoritairement protestants effectuaient leur sélection parmi leurs connaissances (tous ou presque étaient issus des collèges et universités canadiens-anglais ou britanniques); secundo, la haute fonction publique canadienne était encore exclusivement unilingue.<sup>111</sup> En 1986, Doug Owrans retrace la naissance d'une génération d'intellectuels canadiens-anglais qui ont pris la direction de la haute fonction publique canadienne entre 1900 et 1945.<sup>112</sup> L'auteur mentionne, mais n'analyse pas l'absence d'intellectuels francophones, ni les conséquences qui découlent de l'impossibilité de constituer une élite commune. Selon Owrans, l'intelligentsia francophone se trouve à Québec. La situation des francophones dans les institutions et l'administration fédérale ressemble à celle rencontrée au même moment par les militaires de langue française.

L'absence d'une étude spécifique sur les officiers francophones des grades supérieurs pendant la Deuxième Guerre mondiale constitue un véritable manque dans

---

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>110</sup> Granatstein J.L. *The Ottawa Man: The Civil Service Mandarins 1935-1957*. Toronto, Oxford University Press, 1982. 333 p.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

<sup>112</sup> Owrans Doug. *The Government Generation: Canadian Intellectuals and the State, 1900-1945*. Toronto, University of Toronto Press. 1986. 402 p.

l'historiographie québécoise/canadienne-française. L'objectif de cette thèse est donc de redresser ce déséquilibre.

## **Méthodologie**

Il importe d'abord de définir les notions de « Canadien français », de « francophone » ou « Canadien de langue française ». Dans le cadre de notre étude, ces notions désignent les « francophones d'origine canadienne-française ». Elles excluent les expatriés belges, suisses ou français qui se sont portés volontaires pour servir dans l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le bilinguisme n'est pas unique à l'armée canadienne. Par exemple, les soldats belges font leur service selon la langue du territoire (le français ou le néerlandais), à l'exception de la capitale, Bruxelles où l'on emploie les deux langues officielles. Les officiers doivent être bilingues pour connaître de l'avancement. En Suisse, l'armée fédérale applique aussi le principe de la territorialité qui ne semble pas créer de problème entre les communautés avant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>113</sup>

Attardons-nous un instant sur l'exemple belge. Lors de la création de l'état belge, en 1830, l'armée, majoritairement composée de Wallons (francophones), est une institution unilingue française.<sup>114</sup> La langue de commandement est le français. Les Wallons occupent la plupart des grades supérieurs de l'armée nationale. Par conséquent, les Belges d'origine flamande sont désavantagés dans la course à l'avancement, à moins

---

<sup>113</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.* p. 19.

<sup>114</sup> Wils, Lode. « L'emploi des langues en matières judiciaires et administratives dans le royaume de Belgique ». *Revue du Nord*, tome 73, n°289, Janvier-mars 1991. p. 63.

qu'ils aient une bonne maîtrise de la langue de Molière.<sup>115</sup> Dans les années 1870-1890, l'armée belge traduit ses règlements militaires et ses manuels d'exercice en néerlandais. Elle commence même à faire la promotion du bilinguisme, mais sans obliger les officiers wallons à apprendre la langue néerlandaise.<sup>116</sup> À l'aube de la Première Guerre mondiale, une nouvelle loi exige que tous les officiers belges possèdent une connaissance des deux langues, mais le français demeure la langue de commandement.<sup>117</sup> Entre les deux guerres mondiales, l'armée autorise la création d'unités militaires de langue néerlandaise et française (1928), abandonne le « principe de non-séparation » de l'École militaire pour améliorer la position du néerlandais dans la formation des officiers belges et instaure la proportionnalité pour rattraper le retard flamand (1938).<sup>118</sup> Le bilinguisme est renforcé, mais plusieurs mesures sont reportées en raison du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale en 1939.<sup>119</sup>

Contrairement à la ségrégation des soldats afro-américains dans l'armée américaine, tous les postes dans l'armée canadienne sont ouverts aux militaires canadiens-français, à condition d'être bilingues.<sup>120</sup> La présence des francophones n'est pas non plus limitée aux seules unités de langue française. En effet, par exemple, en 1942, les francophones forment 65 % de l'effectif du *Sherbrooke Fusiliers Regiment*, 20 % du *Royal Montreal Regiment* et des *Genadier Guards*, de Montréal; et en dehors de

---

<sup>115</sup> Witte, Els et Harry Van Velthoven. *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective historique*. Bruxelles. VUB University Press. 1999. p. 87.

<sup>116</sup> Wils, *op. cit.*, p. 63-64

<sup>117</sup> *Ibid.* p. 63.

<sup>118</sup> Witte et Van Velthoven, *op. cit.*, p. 131.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>120</sup> Voir les études de Gary A Donaldson, *The History of African-Americans in the Military*. [Washington, The Brookings Institution, 1982. 182 p.] et Gail Buckley et David Halberstam, *American Patriots: The Story of Blacks in the Military from the Revolution to Desert Storm*. [New York, Random House, 2002, 608 p.]

la province du Québec, forment 50 % des *Essex Scottish* de Windsor.<sup>121</sup> Les officiers francophones commandent (bien sûr, en anglais) des soldats anglophones. François-Louis Lessard a été promu brigadier-général en 1911 et major-général l'année suivante.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, l'armée régulière, composée de soldats professionnels, est appelée la Force permanente (ou Milice active permanente). La réserve, formée de soldats à temps partiel, est nommée la « milice » (ou Milice active non permanente). Pendant la guerre, l'armée active du Canada, composée de soldats volontaires (et à partir de janvier 1945 de 12 908 conscrits), est mobilisée pour aller combattre outre-mer.<sup>122</sup> Quant à l'armée de conscrits, formée de soldats mobilisés en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales (1940), elle est chargée de la défense du territoire canadien.<sup>123</sup> Il est aussi bien important de définir la hiérarchie des grades d'officiers de l'armée canadienne. Tout d'abord, il y a les officiers subalternes (sous-lieutenant, lieutenant), puis les officiers supérieurs (capitaine, major, lieutenant-colonel et colonel) et les officiers généraux (brigadier, major-général, lieutenant-général et général). Le commandement des grandes formations militaire (brigades, divisions et corps d'armée) relève des officiers généraux. Les bataillons (appelés souvent régiment) sont commandés par un officier du grade de lieutenant-colonel.<sup>124</sup> Entre 1939 et 1945, le Canada dispose outre-mer de cinq divisions (3 d'infanterie et 2 blindée) et deux brigades indépendantes.

Notre choix s'est porté tout naturellement sur les cinq major-général canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale. La raison est fort simple. Le grade de major-

---

<sup>121</sup> DHP. Dossier 112.3s2009 (D36) French Canadian Representation in the Army. *Strength Returns*, 1942.

<sup>122</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 42 et 186.

<sup>124</sup> Rawling Bill. *Dieppe 1942. La catastrophe*. Outremont, Athéna Édition, 2012. p. 7-9.

général est le plus haut niveau hiérarchique atteint par les militaires canadiens-français dans l'organisation militaire canadienne. Mais, un problème se pose. En 1944, après cinq ans de guerre, aucun major-général canadien-français n'a commandé une division sur les théâtres des opérations en Europe. On ne compte que des brigadiers.<sup>125</sup>

L'analyse s'est donc concentrée sur les officiers supérieurs francophones (colonel, lieutenant-colonel, major et capitaine). Qui a été promu? Quand et pourquoi? Plus spécifiquement, j'ai utilisé une approche biographique pour reconstituer le parcours professionnel des officiers généraux et supérieurs canadiens-français issus du corps des officiers de la force permanente (FP) et de la Milice active non permanente (MANP) avec comme objectif de faire ressortir les qualités et aptitudes jugées essentielles au commandement de grande unité militaire afin de trouver les raisons qui expliquent l'absence de commandant de division francophone dans l'armée d'active pendant la Deuxième Guerre mondiale. Comme cela, nous pouvons examiner en détail, 75 ans plus tard, les accusations de discrimination lancées de Lorenzo Paré.

Cette étude apportera une nouvelle perspective historiographique de la participation militaire canadienne-française pendant la Deuxième Guerre mondiale en améliorant nos connaissances actuelles sur les problèmes rencontrés par les officiers francophones entre 1939 et 1945. Elle permettra aussi de mieux comprendre le cheminement professionnel emprunté par les officiers canadiens-français – le même d'ailleurs que les anglophones — pour obtenir le commandement d'une brigade dans les dernières années de la guerre. Cette recherche contribuera ainsi à l'historiographie en offrant un cadre analytique original pour comprendre le rôle secondaire des officiers

---

<sup>125</sup> Le grade de brigadier-général devint simplement brigadier en 1920. Naturellement, les autorités au Canada suivirent l'exemple britannique. En 1967, avec l'unification des services, on retourna aux anciens titres.

francophones durant la Deuxième Guerre mondiale. L'administration militaire au Canada — mais pas toujours le pouvoir politique à Ottawa — considérait la politique de défense impériale comme fondement de la sécurité canadienne.<sup>126</sup> Avec cette notion en tête, cette thèse permettra d'expliquer les causes véritables qui nuisaient à la présence et à l'avancement des officiers francophones dans l'armée canadienne.

Cette thèse s'appuie sur une grande variété de sources. Elle fut entreprise par un repérage classique à partir des instruments de recherche et un dépouillement systématique des principaux documents du ministère de la Défense nationale et des archives personnelles des principaux acteurs (politiciens et militaires) en lien avec la direction de la guerre, conservé à la Bibliothèque et Archives Canada. Les documents du ministère de la Défense nationale furent examinés en profondeur. Les archives personnelles d'Ernest Lapointe, Henry Duncan Graham Crerar et Andrew George Latta McNaughton firent l'objet d'un examen soigneux. Divers fonds de moindre envergure furent également mis à contribution, en particulier ceux conservés à la Direction — Histoire et Patrimoine de la Défense nationale et au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Le repérage des officiers canadiens-français a été rendu possible par les Listes de la Milice et de la Défense. Les listes des officiers canadiens fournissent des détails comme le nom, le grade, l'unité, les dates et lieux de service, ainsi que les dates de promotion, de transfert et possiblement de retraite. Nous avons ensuite consulté les dossiers de service militaire des officiers canadiens-français qui ont occupé des postes clés dans l'armée d'outre-mer pendant la

---

<sup>126</sup> Par exemple, le premier ministre William Lyon Mackenzie King ne partage pas les visées impérialistes des chefs militaires canadiens. King considère que le Canada doit avoir le contrôle de ses propres affaires. Voir, H. Blair Neatby. *William Lyon Mackenzie King, Vol. 3 : The Prism of Unity, 1932-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1976, p. 294.

Deuxième Guerre mondiale.<sup>127</sup> Ces documents sont loin d'être complets. Cependant, ils contiennent une multitude d'informations essentielles à la reconstruction de leurs parcours individuels et à l'établissement du profil socioprofessionnel du groupe étudié. Ces dossiers permettent aussi de suivre le parcours des officiers francophones : ils nous renseignent sur les unités dans lesquels ils servent, sur les promotions ou mutations, sur les formations qu'ils suivent, sur leur expérience de travail, et sur les séquelles physiques et psychologiques qu'ils subissent. Nous avons consulté les papiers des Archives du R22<sup>e</sup>R à Québec et du Collège militaire royal du Canada (RMC) à Kingston et examiné les articles de journaux (*Le Devoir*, *Le Droit*, *La Presse*, *La Patrie*, *L'Action catholique*, *The Globe and Mail* et *The Ottawa Citizen*) conservés dans les boîtes d'archives du Fonds Brooke Claxton et Ernest Lapointe. Nous avons aussi dépouillé le journal *Le Devoir* pour la période de 1939 à 1945 dans le cadre du projet « Démocratie en guerre » du Musée canadien de la guerre. Enfin, nous avons utilisé l'outil de recherche en ligne par mot-clé de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour trouver des articles utiles et intéressants.

### **Organisation de la thèse**

Cette thèse montre que l'absence de commandant de division canadiens-français n'a pas été causée par une discrimination directe planifiée et fondée sur la langue ou les origines ethniques. Le faible nombre d'officiers canadiens-français dans les grades supérieurs de l'armée canadienne s'explique en grande partie par l'insensibilité d'un système militaire canadien à la spécificité francophone. Alors, il y avait de la

---

<sup>127</sup> En raison de restriction d'accès, les dossiers de service militaire après 1919 consultés sont ceux des officiers décédés depuis plus de 20 ans. Les dossiers du personnel de la Première Guerre mondiale sont libres d'accès.

discrimination, mais celle-ci était indirecte et non-planifiée d'avance. En fait, au début de la guerre, les officiers supérieurs canadiens, francophones ou anglophones, sont inefficaces et incompetents. Par exemple, en 1939 et 1942, tous les commandants de division canadiens (tous anglophones) et la plupart des commandants de brigade canadiens (majoritairement anglophones, mais comprenant aussi deux francophones) sont limogés.<sup>128</sup> Les futurs chefs militaires francophones, comme anglophones d'ailleurs, sont beaucoup trop jeunes pour occuper des postes clés dans l'armée active (par exemple, J.P.E Bernatchez qui devint un brillant commandant de brigade en 1944 n'était encore que capitaine en 1939). Il faut donc attendre le milieu de 1943 pour que ces jeunes officiers aient acquis la formation pour commander de grandes unités militaires.<sup>129</sup> Le cheminement de ces officiers est donc le même que l'on soit un officier francophone ou anglophone.

L'argumentaire de cette thèse s'appuie sur une approche à la fois thématique et chronologique. Le premier chapitre examine le cheminement professionnel type de l'officier canadien, avec un accent particulier mis sur les défis rencontrés par les officiers francophones entre les deux guerres mondiales. Le deuxième chapitre présente d'ailleurs les problèmes structurels inhérents de l'institution militaire canadienne qui ont limité la présence canadienne-française depuis la Confédération. Le caractère particulier de l'armée, dominée par les traditions britanniques et l'unilinguisme anglais, explique en grande partie la faible représentation francophone dans les rangs des officiers supérieurs. Cela dit, il faut reconnaître les répercussions d'autres facteurs d'ordre culturel et socio

---

<sup>128</sup> Granatstein, J.L. « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : Une agréable surprise » dans *La fonction de général et l'art de l'amirauté. Perspectives de leadership militaire canadien*, sous la dir. de Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Press, 2002. p. 77.

<sup>129</sup> *Ibid.*

démographique pour expliquer la rareté des officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne. Les quatre prochains chapitres examinent les carrières des officiers canadiens-français des grades supérieurs et généraux pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le troisième chapitre présente le parcours des officiers francophones supérieurs de la minuscule force permanente d'avant-guerre. Au début de la guerre et durant presque toute la guerre, les postes clés à Ottawa et outre-mer furent fort majoritairement occupés par des officiers professionnels d'origine canadienne-anglaise. La place des chefs militaires canadiens-français issus du corps des officiers de la force permanente de 1939 est bien mince, aussi bien à Londres qu'à Ottawa. Le quatrième chapitre examine quatre anciens combattants canadiens-français de 1914-1918 qui ont été nommés au grade de major-général. La plupart, comme pour leurs homologues anglophones, sont trop âgés pour prendre part aux opérations sur le terrain. Ils doivent plutôt se charger de la formation, de l'administration et des relations avec les politiciens à Ottawa ou dans les districts militaires (DM) de Montréal et de Québec. Le cinquième chapitre présente des études de cas d'officiers supérieurs canadiens-français de la milice d'avant-guerre. Ces derniers ont bénéficié de nouvelles mesures mises en place par les hauts gradés, poussés par le premier ministre William Lyon Mackenzie King ainsi que le ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston, pour augmenter la proportion canadienne-française dans les grades supérieurs de l'armée outre-mer. Le chapitre offre aussi une analyse des chefs de bataillon francophones de l'armée active de 1939 à 1942. Quant au chapitre six, l'examen des commandants de brigade canadiens-français démontre qu'ils ont suivi un cheminement similaire aux futurs chefs anglophones.

L'analyse met en lumière le programme d'instruction mise en place pour former des chefs de bataillon, puis commandant de brigade compétents, mais aussi les mesures adoptées à la suite de l'absence de francophones dans la hiérarchie militaire et aux commandes de brigade. Comme nous le verrons, les mesures pour accroître le nombre d'officiers francophones favoriseront l'émergence de chefs francophones parmi les mieux préparés pour commander de grandes formations militaires. Toutefois, ces mesures ne seront jamais prises au détriment de la bonne marche des opérations militaires. Il était hors de question d'accepter des officiers canadiens-français moins compétents ou moins instruits, car le risque à la vie et à la réputation militaire n'était pas acceptable.

L'examen de l'absence de généraux canadiens-français combattants pendant la Deuxième Guerre mondiale amène une nouvelle perspective historiographique. Les problèmes rencontrés par les officiers francophones dans l'armée canadienne n'ont pas été causés par une discrimination directe de hauts gradés anglophones, qui contrairement à l'idée populaire ne sont pas systématiquement antifrancophones. En effet, les généraux A.G.L. McNaughton et H.D.G. Crerar ont démontré une certaine sympathie à l'encontre des officiers francophones et ont pris des dispositions pour accroître leur représentation dans les grades supérieurs. Il est vrai que ces initiatives étaient fortement encouragées par le premier ministre (et certains membres de son cabinet) qui voulait à tout prix préserver l'unité nationale. Cette étude apporte une nouvelle perspective historiographique de la participation militaire canadienne-française pendant la Deuxième Guerre mondiale en améliorant nos connaissances actuelles sur les problèmes rencontrés par les officiers francophones de l'armée canadienne entre 1939 et 1945. Elle est une contribution à

l'histoire militaire, mais aussi au domaine de la recherche en histoire sociale, institutionnelle et linguistique au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale.

## CHAPITRE 1

### La profession d'officier au Canada

Sans chef, une armée n'est qu'une  
populace équipée d'armes.  
- Desmond Morton<sup>130</sup>

Avant d'entreprendre l'étude des officiers canadiens-français dans les grades supérieurs pendant la Deuxième Guerre mondiale, il est nécessaire d'étudier le processus par lequel on devient un officier au Canada. La sélection, la formation et l'entraînement des officiers canadiens ont une certaine influence, ou plutôt une influence certaine sur le nombre de militaires de langue française et leur position dans la hiérarchie militaire.

En Nouvelle-France, les soldats réguliers français et miliciens canadiens sont commandés par des officiers issus de la noblesse française et de la gentilhommerie canadienne.<sup>131</sup> Après la conquête du Canada en 1763, la défense est assurée par l'armée régulière britannique, secondée par les milices canadiennes, commandées les gentilshommes canadiens. L'efficacité n'est pas une priorité pour les officiers de milice, d'autant que c'est la position sociale, plus que les compétences, qui détermine leur place dans la hiérarchie militaire.<sup>132</sup>

Le retrait des régiments britanniques du Canada en 1871 remet en question les « vieilles » habitudes en matière de défense et de sécurité.<sup>133</sup> Le gouvernement canadien, placé devant ses responsabilités, crée une petite force permanente et un collège militaire.

<sup>130</sup> Morton, Desmond. *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*. Outremont, Athéna Éditions, 2005. p. 117.

<sup>131</sup> Legault, Roch. *Une élite en déroute. Les militaires canadiens après la Conquête*. Outremont, Éditions Athéna, 2002. p. 8.

<sup>132</sup> McAndrew, Bill. « Le métier d'officier canadien : vue d'ensemble » dans *La fonction de générale et l'art de l'amirauté* de Bernd Horn et Stephen Harris. Toronto, Dundurn Press, 2002. p. 41.

<sup>133</sup> Stanley, George. F.G. *Nos Soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1980. p. 325-326.

Cette mesure renforce le professionnalisme des officiers canadiens.<sup>134</sup> Il n'est pas encore question de se doter d'une armée professionnelle imposante. La population et les politiciens canadiens n'en voient pas l'intérêt.<sup>135</sup> Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il s'était développé un mythe selon lequel les soldats-citoyens volontaires de la milice canadienne sont parvenus, sans l'aide des soldats professionnels, à repousser l'invasion américaine de 1812, mater les rébellions métisses de 1869-1870 et 1885 et combattre au nom de la couronne britannique les fermiers boers en Afrique du Sud.<sup>136</sup> L'intérêt « réservé » de la population et des politiciens canadiens pour les affaires militaires explique aussi la priorité du nouveau collège militaire, qui ne fut pas de former des officiers militaires, mais bien des ingénieurs civils.<sup>137</sup> Avant la Première Guerre mondiale, les officiers de milice répondent encore aux critères traditionnels de classe sociale et d'éducation à l'exemple de l'*officier gentleman*.<sup>138</sup> Le régiment est une sorte de club social. Par exemple, chez les Voltigeurs de Québec, les officiers passent au vote pour choisir leurs futurs collègues.<sup>139</sup>

En 1914, les critères de sélection des premiers officiers qui se portent volontaires pour le Corps expéditionnaire canadien (CEC) sont encore assez peu élevés. Selon l'historien, A.F. Duguid, les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans, mesurer au moins cinq pieds et quatre pouces, et avoir un tour de poitrine de 33 pouces. Ceux qui

---

<sup>134</sup> Stephen Harris. J. *Canadian Brass. The making of a professional army, 1860-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1988. p. 15, 21 et 217.

<sup>135</sup> Morton, Desmond. *Ministers and Generals. Politics and the Canadian Militia 1868-1904*. Toronto, University of Toronto Press, 1970. XIV-257 p.

<sup>136</sup> McAndrew, *op. cit.*, p. 41. Voir également le livre de James Wood. *Militia Myths: Ideas of the Canadian Citizen Soldier, 1896-1921*. Vancouver, UBC Press, 2010. p. 19-23.

<sup>137</sup> Preston, Richard Arthur. *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*. Toronto, University of Toronto Press, 1969. p. 24.

<sup>138</sup> Morton, *Ministers and Generals...op. cit.*, p. 19.

<sup>139</sup> Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900) : Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. p. 54. Richard et Philippe Garon ont décrit un mécanisme de sélection semblable dans « Le 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne ». Voir, Garon, Richard et Philippe Garon. *Le 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne*. Lévis, le Régiment, 2002. p. 125, 128-129.

répondent à ces normes minimales doivent demander une commission de la milice et l'autorisation du colonel de leur unité de milice.<sup>140</sup> Le favoritisme et le patronage politique jouent encore un rôle important pour les nominations militaires, en particulier pour les grades supérieurs. Le ministre de la milice et de la Défense, sir Sam Hughes, exerce ainsi une grande influence dans la sélection des officiers supérieurs.<sup>141</sup> Selon l'historien Desmond Morton, on ne compte que neuf membres de la force permanente parmi les 44 officiers supérieurs des deux premiers contingents. Bien plus, au niveau des 1114 officiers combattants, 204 n'ont pas reçu de formation d'officier et 186 ne sont pas qualifiés pour leur grade, ce qui inclut 27 lieutenants-colonels!<sup>142</sup> La formation des officiers d'infanterie est aussi sommaire : un mois d'instruction militaire est nécessaire pour obtenir le grade de lieutenant, deux mois pour celui de capitaine, et trois pour celui de major.<sup>143</sup>

Entre 1914 et 1918, il existe une autre source en officiers subalternes : les soldats qui ont acquis de l'expérience en combattant dans les tranchées en France.<sup>144</sup> Au début, la sélection des officiers sortis du rang repose toujours sur les mêmes critères traditionnels (classe sociale, éducation et antécédents familiaux). Mais, petit à petit, la dure réalité de la guerre moderne (à savoir le nombre élevé de pertes militaires) impose des normes de sélection plus rigoureuses et sélectives.<sup>145</sup> Les soldats les plus expérimentés ont donc la chance d'accéder au grade d'officier. Après la Première Guerre mondiale, les critères sont renforcés. Les Canadiens, qui souhaitent obtenir une commission d'officier et être

---

<sup>140</sup> Duguid. A.F. *Official History of the Canadian Forces in the Great War, 1914-19. General Series. Vol. 1. Chronicle. August 1914-September, 1915.* Ottawa, Imprimeur du roi, 1938. App. 44. p. 37.

<sup>141</sup> Wood, *op. cit.*, p. 19-23.

<sup>142</sup> Morton, *Billet pour le front...*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>144</sup> Morton, *Billet pour le front...*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 121.

promus à un échelon supérieur, doivent maintenant passer par un programme de sélection, de formation et de qualification. On ne naît plus officier, on apprend à le devenir.<sup>146</sup>

Le présent chapitre examine le cheminement professionnel type de l'officier canadien (en particulier, canadien-français) entre les deux guerres mondiales. Il vise à expliquer et analyser le processus « obligatoire » par lequel on forme et instruit les futurs chefs militaires du Canada entre les deux guerres mondiales. En utilisant nombre d'exemples et statistiques, il tend à démontrer les défis particuliers (d'ordre culturel, linguistique et institutionnel) rencontrés par les officiers canadiens-français pendant leur formation et leur service militaire dans une armée de modèle britannique et de langue anglaise. Comme nous le verrons par la suite, ces défis expliquent en partie, mais pas complètement, le manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale.

### **La sélection**

En 1939, il existe deux façons bien distinctes pour un Canadien de servir sous les drapeaux : dans la Milice active permanente (plus communément appelé la force permanente (FP)), composée de 4 261 militaires professionnels, ou dans la Milice active non permanente (MANP), aussi appelée milice, formée de 51 418 « soldats-citoyens »

---

<sup>146</sup> L'expression est tirée de l'article de Danic Parenteau, « La culture générale comme école de commandement : quelle formation pour nos jeunes officiers? », *Revue militaire canadienne*. Vol. 15, N° 1, (hiver 2014). p. 59.

qui s'entraînent à temps partiel, c'est-à-dire au maximum un à deux soirs par semaine, et une quinzaine de jours pendant les camps d'été.<sup>147</sup>

Avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, les conditions pour recevoir une commission d'officier de la FP sont d'avoir 18 ans et au plus 25 ans, être sujet britannique<sup>148</sup>, célibataire et jugé apte au service militaire. Les candidats doivent aussi être diplômés du *Royal Military College of Canada* (RMC) de Kingston ou avoir terminé deux années d'études dans une université canadienne ou britannique.<sup>149</sup> Mentionnons que le diplôme obtenu par les cadets après quatre années d'études n'est pas reconnu comme un diplôme universitaire. L'Ontario accordera une charte universitaire au RMC seulement en 1959.<sup>150</sup> Il est également possible pour un sous-officier (au-dessus du rang de caporal) de la FC de devenir officier, mais il doit répondre aux conditions suivantes : être âgé de moins de 26 ans, célibataire et apte au service militaire, avoir au moins 2 ans de service et un dossier militaire irréprochable. En plus des critères de base, il doit avoir réussi l'examen pour le certificat spécial de l'armée.<sup>151</sup>

Il faut dire que le niveau de formation et les demandes militaires ne sont pas aussi élevés pour les miliciens que pour les soldats professionnels, ce qui permet de mieux comprendre l'incapacité de plusieurs officiers de milice qui ont le grade, mais non les compétences, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le candidat qui souhaite devenir

---

<sup>147</sup> Stacey, C.P. *Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume 1. Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966. p. 33.

<sup>148</sup> Avant l'adoption de la *Loi de la citoyenneté canadienne* le 1<sup>er</sup> janvier 1947, les personnes nées au Canada et les immigrants naturalisés sont des sujets britanniques. Voir, Knowles, Valerie. *Forging our Legacy: Canadian Citizenship and Immigration, 1900-1977 / Notre héritage en chantier : immigration et citoyenneté canadiennes, 1900-1977*. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux, 2000. p. 65.

<sup>149</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale (MDN), *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 127.

<sup>150</sup> Richard A. Preston. *Au service du Canada : histoire du Royal Military College depuis la Deuxième Guerre mondiale*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1992. p. 62.

<sup>151</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale (MDN), *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 137.

officier de milice doit être âgé de 18 ans, apte au service militaire et avoir obtenu un diplôme d'une université canadienne ou au moins un diplôme d'études secondaires. Il doit également résider dans la région de recrutement de l'unité militaire.<sup>152</sup> En pratique, ce n'est pas aussi simple. En plus de répondre aux critères mentionnés plus haut, le candidat doit être accepté, car l'admission au régiment est déterminée par le vote majoritaire des autres officiers.<sup>153</sup>

Selon les *Ordonnances et règlements royaux*, il est indispensable d'avoir au moins deux années d'université ou un diplôme du RMC pour obtenir une commission d'officier de la FP.<sup>154</sup> Dans les faits, un diplôme d'études secondaires est bien suffisant. En effet, un officier de milice, qui veut joindre la force permanente, peut obtenir un certificat d'équivalence. Pour ce faire, il doit réussir le cours prolongé (*Long Course*), une formation (pas trop populaire) de quatre à cinq mois donnée en anglais à Kingston.<sup>155</sup> Par exemple, en 1939, seulement six officiers (dont un francophone) ont emprunté cette voie pour devenir officier de la FP.<sup>156</sup>

Entre les deux guerres mondiales, les officiers sont principalement issus des classes moyennes ou supérieures.<sup>157</sup> Le fait que l'on exige à l'époque au moins un diplôme d'études secondaires pour obtenir une commission d'officier explique en partie cette situation.<sup>158</sup> Par exemple, en 1945, seulement 2 % des élèves des écoles catholiques (7 % des écoles protestantes) de la province du Québec ont atteint la 12<sup>e</sup> année, la

---

<sup>152</sup> *Ibid.*, art.145.

<sup>153</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale (MDN), *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 145.

<sup>154</sup> *Ibid.*, art. 127

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> *Id.*, *Report of the Department of National Defence, Canada, for the Year Ending March 31, 1939*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939 p. 47.

<sup>157</sup> Tremblay, Yves. *Volontaires. Des Québécois en guerre (1939-1945)*. Outremont. Athéna Éditions, 2006, p. 33

<sup>158</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 568.

dernière année du cours secondaire.<sup>159</sup> Par conséquent, la proportion de candidats francophone pour devenir officier est plutôt faible, car ils sont moins nombreux à décrocher un diplôme d'études secondaires.

De plus, la condition de l'*officier gentleman* demande une aisance financière, car ils ont l'obligation de se procurer, à leurs frais, certaines fournitures, comme des uniformes, une boussole, des jumelles, etc.<sup>160</sup> À cela s'ajoutent les frais de mess et de pension pour les officiers célibataires.<sup>161</sup> De plus, les officiers unilingues francophones qui souhaitent obtenir le manuel d'exercice (le *Field Exercise*) en français doivent s'acquitter des frais de traduction. La version originale anglaise est pour sa part offerte gratuitement à tous les officiers canadiens, anglophones comme francophones.<sup>162</sup>

Quant aux officiers de milice, ils forment avant tout une sorte de club social où les cérémonies et les parades ont parfois plus d'importance que l'entraînement et l'instruction militaire.<sup>163</sup> Comme l'explique bien le brigadier Dollard Ménard, « à l'époque [entre les deux guerres mondiales] tous les régiments [de la MANP] étaient des espèces de clubs sociaux pour gens riches comme les Grothé, les Forget, les Trudeau...

---

<sup>159</sup> Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain. Tome II. Le Québec depuis 1930. Nouvelle édition révisée*. Montréal, Boréal, 1989. p. 101.

<sup>160</sup> Bernier, Serge. *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, 1914-1999*. Montréal, Éditions Art Global, 1999. p. 94. Les exigences du *gentleman officer* crée des ennuis financiers au lieutenant Jacques Gouin pendant la guerre 1939-1945. Dans une lettre datée du 20 avril 1943, il demande à ses proches de lui procurer un uniforme de sortie et une tenue « tropicale », estimée à pas moins de 40\$. Voir, Gouin, Jacques. *Lettres de guerres d'un Québécois (1942-1945)*. Montréal, Éditions du Jour, 1975. p. 68-69. Quarante dollars, c'est le salaire hebdomadaire d'un ouvrier qualifié, comme un machiniste ou un typographe, ou trois semaines d'un journalier agricole. Voir, Canada, Statistique Canada, *Annuaire du Canada, 1943-1944*. Ottawa. Imprimeur du Roi. 1944.

<sup>161</sup> *Ibid.*, Voir également Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900) : Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. p. 66-67

<sup>162</sup> Bernier, Serge. *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000*. Montréal Art Global, 2000. p. 36.

<sup>163</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 46.

Ces messieurs portaient l'uniforme avec le mouchoir de soie au poignet »<sup>164</sup>. En plus du mess de son régiment, les officiers de milice doivent défrayer les coûts pour la revue annuelle, les bals et défilés, qui n'ont encore une fois pas grand-chose à voir avec le commandement et l'entraînement militaire.<sup>165</sup> Les responsabilités pécuniaires liées à l'image et au statut de l'*officier gentleman* privent donc la milice de bons candidats moins fortunés.<sup>166</sup>

### L'avancement

L'avancement en grade de la FP et dans la MANP se fait à l'ancienneté. En pratique, les choses ne sont pas aussi simples. L'officier doit recevoir une recommandation favorable de son supérieur.<sup>167</sup> Par la suite, la promotion dépend du nombre de postes disponibles au tableau des effectifs du régiment.<sup>168</sup> L'attente peut-être longue pour un militaire ambitieux, car les officiers restent généralement en poste jusqu'à l'âge de la retraite. Cette pratique a eu comme conséquence malheureuse de mettre un frein à la carrière des officiers plus jeunes, énergiques et capables.<sup>169</sup> Il faudra attendre la débâcle de 1940 pour que l'armée britannique, qui sert de modèle à l'armée canadienne, se rende à l'évidence que la guerre moderne exige des jeunes hommes et qu'elle décide d'abaisser la limite d'âge de la retraite des officiers supérieurs.<sup>170</sup> En 1941, l'armée

---

<sup>164</sup> Vennat, Pierre. *Général Dollard Ménard : de Dieppe au référendum*. Montréal, Art global, 2004. p. 84.

<sup>165</sup> Voir, par exemple, Gravel, « L'armée au Québec (1868-1900) », *op. cit.*, p. 56.

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>168</sup> Canada, MDN, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 173 et 183.

<sup>169</sup> Les veilles habitudes ont la vie dure. L'historien Jean-Yves Garvel constate la même problématique pour la période 1868-1900. Voir, Gravel, *L'armée au Québec (1868-1900)*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>170</sup> Stacey, C.P. *Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume 1. Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966. p. 435-436.

canadienne fixe l'âge de la retraite à 57 ans pour les majors-généraux, 54 pour les brigadiers et colonels et 51 pour les lieutenants-colonels.<sup>171</sup>

Avant la Deuxième Guerre mondiale, les promotions de lieutenant jusqu'au grade de major sont entre les mains du chef de bataillon.<sup>172</sup> Le système de promotion canadien est calqué sur l'exemple de l'armée britannique qui repose presque uniquement sur les affinités personnelles, académiques et régimentaires.<sup>173</sup> Dans la petite société militaire canadienne-française, les conséquences de la personnalisation sont bien visibles. Par exemple, le lieutenant-colonel Paul Brosseau, qui commande le 1<sup>er</sup> bataillon du régiment de Maisonneuve de 1940 à 1941, est le frère du lieutenant-colonel Charles-Auguste Brosseau, ancien commandant du Maisonneuve de 1930-1934. Tous deux sont les fils du tout premier commandant du Maisonneuve, le lieutenant-colonel Julien Brosseau.<sup>174</sup> Le régiment de Maisonneuve n'est pas le seul exemple. Selon l'histoire régimentaire du 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne, les effets de la personnalisation « n'est pas étrangère aux liens de parenté qui existent entre les membres de l'unité ».<sup>175</sup> À partir de lieutenant-colonel, l'avancement est régi par l'administration militaire et le ministre de la Défense nationale.<sup>176</sup>

Comme nous allons le voir, les grades supérieurs de la hiérarchie militaire canadienne n'échappent pas aux affinités personnelles, académiques et régimentaires. Dans ce contexte, la minorité canadienne-française et catholique réunie pour la plupart

---

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 39-40. Pour une analyse du phénomène de personnalisation du système de promotion de l'Armée britannique, voir Timothy Travers. *The Killing ground: The British Army, The western front and the emergence of modern warfare 1900-1918*. Londres, Allan & Unwin, 1987. 309 p.

<sup>174</sup> Gouin, Jacques *et al.* *Bon cœur et bon bras : histoire du régiment de Maisonneuve, 1880-1980*. Montréal, Cercle des officiers du régiment de Maisonneuve, 1980. p. 255, 264 et 266.

<sup>175</sup> Richard et Philippe Garon, *op. cit.*, p. 128.

<sup>176</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 39.

dans l'unique bataillon d'infanterie de la FP n'a pas l'occasion de nouer des relations personnelles ou même professionnelles avec la majorité anglophone et protestante de l'armée canadienne, en particulier ceux qui n'ont pas eu la chance de fréquenter le RMC. Étant donné que le faible pourcentage de francophones diplômés de Kingston (approximativement 6 % selon l'estimation de Jean Pariseau et Serge Bernier) entre les deux guerres, peu d'entre eux ont pu profiter de l'influence bienveillante du RMC Club (association des diplômés), une sorte de petite clique, aussi appelée « the RMC old boy network », sur leur carrière professionnelle.<sup>177</sup> Comme le fait remarquer l'historien J.L. Granatstein : « Although fewer than a third of the general officers of the Second World War were ex-cadet, those twenty-one held most of the key positions most of the time: all four wartime Chiefs of the General Staff, T.V. Anderson, H.D.G. Crerar, Kenneth Stuart, and J.C. Murchie; the army commander through the fighting in Northwest Europe, Harry Crerar; the Chief of Staff at Canadian Military Headquarters, Ken Stuart; corps commander Guy Simonds and E.L.M. Burns; and divisions commanders such as J.H. Roberts, Rod Keller, Chris Vokes, and Harry Foster »<sup>178</sup>.

## **L'instruction**

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la force permanente est composée de 4 261 militaires de tous grades, dont 455 officiers permanents.<sup>179</sup> Les budgets militaires réservés à la FP et la MANP ne sont pas encore très imposants. En 1934-1935, il est à 8,9

---

<sup>177</sup> Preston, Richard A. *Canada's RMC: a History of the Royal Military College*. Toronto, The University of Toronto Press, 1969. p. 314. L'évaluation du pourcentage de cadets francophones est tirée de Jean Pariseau et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, Vol. 1. 1763-1969: Le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 102.

<sup>178</sup> Granatstein. J.L. *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 9-10.

<sup>179</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 33-50.

millions, et passe à 16,7 millions en 1938-1939.<sup>180</sup> La dégradation de la situation européenne (remilitarisation de la Rhénanie, Anschluss, crise des Sudètes, conférence de Munich) explique l'augmentation des budgets militaires.

Dans les régiments de la FP, les cadres s'occupent de l'instruction et de l'entraînement des officiers.<sup>181</sup> Il existe une petite exception pour la dizaine de lieutenants, ex-cadets diplômés du RMC, formés chaque année, dont très peu de francophones.<sup>182</sup> Tout au long de leur carrière, les officiers sont appelés à suivre des cours de perfectionnement professionnel.<sup>183</sup> L'avancement en grade (pour capitaine et major) est sanctionné par des examens théoriques et pratiques. La première partie (qui, bien sûr, doit être rédigé en anglais) est corrigée par le *War Office* à Londres. La seconde partie est organisée et évaluée par le quartier général de la Défense nationale à Ottawa.<sup>184</sup> Entre les formations et les examens de promotions, les officiers sont encouragés à étudier, pendant leur loisir, divers sujets allant de la loi et l'histoire militaire à la tactique et la stratégie en passant par l'administration et la géographie de l'Empire (comme quoi la défense impériale comme politique de défense canadienne est encore bien présente entre les deux guerres mondiales).<sup>185</sup>

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>181</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 39. Les unités combattantes de la force permanente sont les suivantes : le *Royal Canadian Regiment* (RCR), le *Royal 22<sup>e</sup> Régiment* (R22eR), le *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* (PPCLI), le *Royal Canadian Dragoons* (RCD) et le *Lord Strathcona's Horse*.

<sup>182</sup> L'étude de l'appel des noms donne à croire qu'on comptait au plus 29 cadets diplômés du RMC de Kingston d'origine canadienne-française entre 1919 et 1939 : L.H.M. Panet, G de B. Talbot, R.T. Dumoulin, F.X. Chabelle, J.A.C.F.M. Gobeil, M.G. Archer, P.M. Blanchet, J.P.E. Bernatchez, J.F.D. Caron, M.A.T. Chase-Casgrain, H.C. Dubois, J.H.R. Gagnon, L.J. Lagimodière, J.H.H. Monette, L.J.R. Talbot, D. Ménard, J.R.E. Gohier, J.F.J. Morazain, G.J. Savard, W.A. Deroche, J.G.H.A. Lebeau-Jarry, J.A.J.D. Lantier, J.A.M. Roy, J.V.G.A. Bourdonnais, G.A.E. Couture, H.W. Gauthier, E.H.W. Lambert, J.J.W. Dussault et J.J.M. Viau. Canada, MDN, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 128. À la fin de leurs études, les diplômés du RMC de Kingston reçoivent le grade de lieutenant.

<sup>183</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>184</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment...*, *op. cit.*, p. 93.

<sup>185</sup> *Ibid.* Voir également, Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 41.

En plus de préparer des examens d'avancement, les officiers permanents doivent suivre des formations spécialisées.<sup>186</sup> Entre les deux guerres mondiales, l'armée canadienne offre à ces officiers des cours d'armes portatives (pistolet, fusil et mitrailleuse Lewis), de culture physique et des gaz de combat.<sup>187</sup> La grande majorité des officiers des armes combattantes suivent les cours données au polygone de tir de Connaught, à l'ouest de la ville d'Ottawa.<sup>188</sup> Les officiers des armes non combattantes (qui, rappelons-le, ne sont pas aptes pour commander des troupes au combat) sont invités à suivre des formations spécialisées, tels que l'*Ordnance Officer's Course* et l'*Ordnance Mechanical Engineers*. Par exemple, l'*Ordnance Officer's Course* a été complété par trois officiers canadiens-français (E.-J. Renaud, V.-A. Curmi et A. Thériault) en 1939.<sup>189</sup>

Si l'on revient aux officiers des armes combattantes, il existe bien d'autres cours de perfectionnement. Par exemple, à partir de 1936, la FP offre un premier cours de coopération avec l'Aviation royale du Canada (ARC) pour officiers permanent et de milice au camp Borden en Ontario.<sup>190</sup> Aux dires de l'historien Yves Tremblay, « le cours est peu populaire, bancal et mal adapté (la « coopération » entre l'armée et l'aviation est limitée, à cette époque, à la reconnaissance et au réglage de l'artillerie) ». <sup>191</sup> Le moins que l'on puisse dire c'est que l'armée canadienne est encore loin de maîtriser le concept

---

<sup>186</sup> Bibliothèque et Archive Canada (BAC). Fonds A.G.L. McNaughton, MG 30 E 133 Series II, Vol. 6. *Appointments, Promotions & Retirements. Generally vol. II. January 1934*, « Officers of the Militia and Air Services attending courses or on attachment or exchange in England », 1934.

<sup>187</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment...*, *op. cit.*, p. 93.

<sup>188</sup> Pariseau, Jean et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 103.

<sup>189</sup> A. Thériault a également réussi le cours avancé du *Military College of Science* en Angleterre en 1919. Il n'est donc plus très jeune quand la guerre éclate en 1939. MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 568.

<sup>190</sup> Canada, MDN, *Report of the Department of National Defence Canada for the Year Ending March 31, 1939*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1940. p. 31-32.

<sup>191</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 52- 53.

de *Blitzkrieg* mis en œuvre par l'armée allemande en Pologne en 1939.<sup>192</sup> Le lieutenant J.-P.-E. Bernatchez (plus tard, major-général) est l'un des rares officiers francophones – sinon le seul – à obtenir la qualification d'*Air-liaison Officer*.<sup>193</sup> La même année, la FP ouvre une école des blindés à London, en Ontario. Cette école offre un cours d'introduction à l'arme blindée et une formation sur l'utilisation tactique des chars.<sup>194</sup> Ces cours, données uniquement en anglais, sont peu populaires chez les officiers francophones. Le lieutenant (plus tard, lieutenant-colonel) J.-A.-G. Roberge, un officier d'infanterie du R22<sup>e</sup>R, est un des rares francophones à obtenir sa qualification d'instructeur de chenillettes.<sup>195</sup>

Il existe également des cours pour les officiers supérieurs, mais les militaires canadiens doivent s'expatrier en Grande-Bretagne. La minuscule FP n'a pas les infrastructures nécessaires pour offrir un enseignement militaire supérieur à ces officiers au Canada.<sup>196</sup> L'armée britannique, autrement plus grande que l'armée canadienne, a développé des écoles militaires pour former les officiers supérieurs. Dans l'intérêt de la défense impériale, les grandes écoles militaires britanniques accueillent des officiers canadiens et des autres dominions.<sup>197</sup> Nous reviendrons sur la politique de défense impériale dans le prochain chapitre.

Le cours d'état-major d'Artillerie de Woolwich est accessible aux lieutenants ou capitaines de l'Artillerie royale canadienne qui ont réussi un examen d'aptitude en

---

<sup>192</sup> Karl-Heinz Frieser. *Le mythe de la guerre-éclair : la campagne de l'Ouest de 1940*. Paris, Belin, coll. « Alpha », 2015 (1re éd. 2003), 775 p.

<sup>193</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 568.

<sup>194</sup> Tremblay, *op. cit.*, p. 51-52.

<sup>195</sup> Boissonnault, Charles-Marie. *Histoire du Royal 22e Régiment*. Québec, La Régie du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, 1964. p. 57-58

<sup>196</sup> Harris, *op. cit.*, p. 59.

<sup>197</sup> Preston, Richard A. *Canada and "Imperial Defense": A Study of the Origins of the British Commonwealth's Defense Organization, 1876-1919*. Caroline du Nord, Duke University, 1967. p. 373.

arithmétique, en algèbre, en trigonométrie plane et en calcul logarithmique. De plus, les candidats doivent posséder des rudiments d'optique, de chimie, de mécanique et d'électricité pour être admis.<sup>198</sup> En 1939, il n'y avait que 3 Canadiens français (A.-E. Routier, R. Girard et L.-H.-M. Panet) parmi les 32 officiers permanents qui ont réussi le cours d'état-major de l'Artillerie, ce qui équivaut à 9,4 %.<sup>199</sup> La présence relativement modeste des francophones s'explique en partie, comme le souligne le Rapport Bernatchez en 1951, par les faiblesses du cours classique offert dans les collèges du Québec au niveau de l'enseignement des sciences et des mathématiques.<sup>200</sup>

Avant de commander un bataillon, les officiers supérieurs sont envoyés à l'École d'officiers supérieurs de Sheerness en Angleterre. Le cours, d'une durée de trois mois, évalue leurs aptitudes et capacités pour commander un bataillon.<sup>201</sup> Les futurs chefs de bataillon étudient la topographie, l'administration et l'organisation militaire, l'équipement et l'usage de différentes armes. Ils font aussi des exercices tactiques sans troupes (*Tactical Exercises Without Troops*).<sup>202</sup> Entre les deux guerres mondiales, tous les chefs de bataillon de la FP, incluant les francophones, sont passés par Sheerness.<sup>203</sup>

D'autres officiers de la FP sont « détachés » dans le cadre du programme d'échanges temporaire auprès de régiments britanniques.<sup>204</sup> Le lieutenant (plus tard,

---

<sup>198</sup> Canada, MDN, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 718.

<sup>199</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale (MDN). *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 133 et 568.

<sup>200</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton. MG 32 B 5 vol. 94: B, « Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusion and Recommendation ». Voir aussi, Gravel, Jean-Yves. « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p.111-112.

<sup>201</sup> Canada, MDN, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 750

<sup>202</sup> *Ibid.*,

<sup>203</sup> BAC, RG 24. Vol. 190. Permanente Force. « Record of Officers' Services ».

<sup>204</sup> En plus de servir avec le *Royal Welch Fusiliers* (unité affiliée avec le R22<sup>e</sup>R depuis 1927) dans le cadre du programme d'échanges d'officiers, le lieutenant J.P.E. Bernatchez est attaché à l'armée française

brigadier) Dollard Ménard est rattaché à l'armée des Indes, et le lieutenant J.P.E. Bernatchez est « adopté » par le *Royal Welch Fusiliers*.<sup>205</sup> Les cours d'état-major impériaux sont réservés à l'« élite » des officiers supérieurs de la force permanente. Pour y être admis, les officiers canadiens doivent répondre aux conditions d'admission (avoir au minimum cinq années de service, détenir le grade de capitaine, et être âgé d'au moins 25 ans, mais pas plus de 33 ans) et réussir l'examen d'admission.<sup>206</sup> Dans les grands collèges de l'Empire, les officiers étudient le travail d'état-major et le commandement de grandes unités militaires.<sup>207</sup> Ils ont également l'occasion de nouer des relations professionnelles avec d'autres officiers.<sup>208</sup> Dans le contexte de la défense impériale, le développement d'une certaine collégialité entre officiers anglais et des autres Dominions est fortement encouragé pour favoriser une étroite collaboration (ou une intégration) entre les différentes armées en cas de guerre.<sup>209</sup>

Les cours d'états-majors impériaux sont offerts à Camberley en Angleterre, et à Quetta aux Indes (Pakistan actuel). En 1926, l'*Imperial Defence College* (IDC) ouvre ses portes et offre une formation stratégique. Six officiers canadiens par année sont sélectionnés pour suivre les cours : deux à Camberley, deux à Quetta et deux autres à l'IDC.<sup>210</sup>

---

d'abord avec le 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie, puis avec le 15<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs alpins. Voir, BAC, Dossier personnel, J.P.E. Bernatchez, C-200 326 482 Vol. 1, « Officer's Confidential Report, 30 sept. 1945 ». Cette situation est sans doute attribuable aux liens étroits qui unissent ce régiment à l'armée française et à ses dirigeants. Rappelons seulement, pour l'essentiel, que le premier colonel honoraire du R22<sup>e</sup>R est le maréchal Ferdinand Foch (1921-1929).

<sup>205</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment...*, *op. cit.*, p.87-88. Rappelons qu'à l'époque les Indes sont une colonie britannique.

<sup>206</sup> Canada, Défense nationale, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 691.

<sup>207</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>208</sup> *Ibid.*

<sup>209</sup> Preston, *Canada and "Imperial Defense"...*, *op. cit.*, p. 377

<sup>210</sup> Canada, Défense nationale, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1<sup>re</sup> éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 691.

La sélection des officiers canadiens pour les grands collèges de l'Empire relève également des officiers généraux de la milice. Le général A.G.L. McNaughton, chef d'état-major adjoint (1923-1926) et chef d'état-major général (1929-1935), favorise les officiers à l'esprit scientifique (comme lui-même) pour le *Staff College*.<sup>211</sup> Selon l'historien Stephen Harris, cette politique de sélection est une véritable catastrophe pour les officiers d'infanterie.<sup>212</sup> En effet, entre 1923 et 1935, période pendant laquelle McNaughton occupe de hautes fonctions à Ottawa, seulement 20 des 45 officiers canadiens (44 %) acceptés pour les cours d'état-major impériaux proviennent de l'infanterie. Quant à l'IDC, on compte un officier d'infanterie pour six officiers des armes savantes.<sup>213</sup> Les méthodes de sélection de McNaughton ont eu de graves conséquences sur la conduite des opérations militaires pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>214</sup> Selon Harris, elles expliquent les difficultés rencontrées par l'armée pour produire des bons généraux, peu importe leur langue.<sup>215</sup>

Les officiers francophones, majoritairement issus de l'infanterie (57 % en 1939), sont quasi absents des grands collèges militaires. La politique de sélection des officiers de McNaughton n'a certainement pas favorisé leur juste représentation dans les grands collèges de l'Empire. Elle explique en partie l'absence des commandants de division francophones pendant la Deuxième Guerre mondiale. En effet, en 1939, on ne compte

---

<sup>211</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>212</sup> Harris, *op. cit.*, p. 254. Le général A.G.L. McNaughton est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en génie de l'université McGill. Voir, John N. Rickard, « Une étude de cas sur le perfectionnement professionnel : la préparation de McNaughton à assumer le haut commandement au cours de la Deuxième Guerre mondiale », *Le Journal de l'Armée du Canada*, Vol. IX, No.3, Hiver 2007, p. 61.

<sup>213</sup> *Ibid.* Notons qu'un seul francophone, un officier de la marine, le capitaine (plus tard, contre-amiral) Victor-Gabriel Brodeur, a suivi le cours de stratégie de l'*Imperial Defence College* (IDC) entre les deux guerres. Voir la biographie de Bill Rawling. *Victor Brodeur : Officier de la marine canadienne (1909-1946)*. Outremont, Québec, Athéna, 2008. 268 p.

<sup>214</sup> Harris, *op. cit.*, p. 210-211 et 220.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 207-209.

que deux Canadiens français (le major G.-P. Vanier, de l'infanterie, et le capitaine R. Girard, de l'artillerie), parmi les 63 officiers canadiens qui ont réussi les cours d'état-major impériaux de 1919 à 1939, ce qui équivaut à 3,2 % du nombre total.<sup>216</sup>

Le problème pour les officiers francophones, c'est que ceux qui ont réussi les cours d'état-major impériaux sont favorisés au tableau d'avancement.<sup>217</sup> Les études d'état-major sont aussi importantes pour commander de grandes formations militaires. En effet, entre les deux guerres mondiales, 36 des 63 officiers canadiens, qui sont passés par les collèges impériaux, ont obtenu le grade de général durant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>218</sup> Au total, on compte 13 brigadiers, 15 majors-généraux, six lieutenants-généraux et deux généraux. Du nombre, il n'y a que 2 francophones : les majors-généraux G.-P. Vanier et E. de B. Panet.<sup>219</sup> Ce dernier est sorti du *Staff College* en 1913!

Bien plus, 11 des 24 commandants de divisions entre 1939 et 1945 sont diplômés des grands collèges de l'Empire, ce qui équivaut à 45,8 % du nombre total.<sup>220</sup> Si l'on exclut les divisions de l'armée de conscrits au Canada, le pourcentage des officiers qualifiés dans les écoles impériales augmente pour dépasser les 50 %.<sup>221</sup> Le passage dans les collèges impériaux est un facteur important, mais pas indispensable, pour commander

<sup>216</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 133 et 568.

<sup>217</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 36. L'évaluation dans les écoles impériales a la réputation moins sévère avec les officiers des Dominions. Ce laxisme s'explique en bonne partie par la volonté des autorités britanniques de maintenir des relations cordiales avec les anciennes colonies anglaises du Commonwealth. À ce sujet, voir Granatstein, *op. cit.*, p. 151 et Pope, Maurice Arthur. *Soldiers and Politicians: The Memoirs of Lt-Gen. Maurice A. Pope*. Toronto, University of Toronto Press, 1962, p. 54.

<sup>218</sup> Granatstein, *op. cit.*, p. 16-17; Macdonald, John A. « In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945 », thèse de maîtrise (histoire), Royal Military College, 1992. p. 271-272.

<sup>219</sup> Macdonald, *op. cit.*, p. 271-272.

<sup>220</sup> *Ibid.* La liste des titulaires des commandants des divisions canadiennes territoriales et outremer est tirée de l'appendice « F » de C.P. Stacey, *op.cit.*, p. 560-563.

<sup>221</sup> Il s'agit des majors-généraux E.L.M. Burns, H.D.G. Crerar, H. Foster, C. Foulkes, R.F.L. Keller, G. Pearkes, H.L.N. Salmon, E.W. Sansom, G.G. Simonds, C. Vokes et du lieutenant-général A.G.L. McNaughton. Il faut cependant noter que le major-général Salmon est mort dans un accident d'avion et que les majors-généraux Pearkes et Sansom (plus tard, lieutenant-général) sont limogés avant que les troupes canadiennes combattent à l'été 1943. En décembre 1943, le lieutenant-général McNaughton est relevé de ses fonctions de commandant de l'armée canadienne encore à l'entraînement en Angleterre.

une grande formation militaire qui, comme nous allons le voir, est un sérieux désavantage pour les officiers francophones permanents. Le faible pourcentage d'officiers francophones (3,2 %) explique en partie l'absence de commandant de division francophone et le nombre peu élevé de commandants de brigade de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La situation est encore pire dans la MANP. Pour les officiers, la formation militaire est très limitée.<sup>222</sup> Depuis la loi sur la milice de 1883, la responsabilité de l'instruction et de la formation des officiers de la MANP incombe à la FP.<sup>223</sup> En effet, les militaires professionnels s'occupent de donner aux officiers de la MANP les cours de perfectionnement, les examens de promotions et la formation pratique pendant les camps d'été.<sup>224</sup> Contrairement à leurs homologues de la FP, les officiers de la MANP ne sont pas admis dans les grandes écoles militaires en Angleterre. Ils peuvent parfaire leurs connaissances militaires en suivant les cours de perfectionnement professionnel offerts dans les écoles d'instructions royales au Canada.<sup>225</sup> Lors de leur instruction, les officiers de MANP sont rattachés temporairement à un régiment de la FP.<sup>226</sup> Il existe aussi des

---

<sup>222</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 41-44.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>224</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment...*, *op. cit.*, p. 93.

<sup>225</sup> En plus des écoles d'instruction royale de cavalerie (Toronto, Saint-Jean, Winnipeg et Calgary), d'artillerie (Kingston, Winnipeg, Halifax et Esquimalt) et d'infanterie et de mitrailleuses (Saint-Jean, London, Toronto, Québec, Halifax, Winnipeg et Esquimalt), il existe des écoles permanentes ou attachées à des camps : les écoles des blindés, mieux connus en anglais sous l'appellation « Canadian Armoured Fighting Vehicles School (CAFVS) », du Corps d'intendance au Camp Borden (Ontario), des Ingénieurs militaires à Halifax (Nouvelle-Écosse), des Signaleurs à Barriefield (Ontario), du Service de santé de l'armée royale canadienne et du *Corps dentaire royal canadien* (Ottawa, London, Toronto, Kingston, Saint-Jean, Québec, Winnipeg, Calgary et Esquimalt), du Corps des magasins militaires (Ottawa et Kingston), l'École du Service vétérinaire de l'armée canadienne (Toronto), du Service de la trésorerie de l'armée canadienne (Ottawa) et l'École canadienne d'armes portatives de Connaught (Ottawa). Voir, Canada, Défense nationale, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 691-701.

<sup>226</sup> *Ibid.* Par exemple, sélectionné pour suivre le cours pour officier subalterne à l'école d'instruction royale de Saint-Jean (Québec), le sous-lieutenant Jean V. Allard a été affecté à un détachement du *Royal Canadian Regiment*, puis au *Royal Canadian Dragoons*. Voir, Allard, Jean V. et Serge Bernier. *Mémoires du général Jean V. Allard*. Ottawa, Les Éditions de Mortagne, 1985. p. 40-41.

écoles provisoires installées dans les manèges militaires (quartier général des unités de milice) pour les officiers de MANP, qui n'ont pas l'opportunité de se déplacer pour suivre des cours de perfectionnement dans les écoles des régiments en raison de leurs obligations familiales ou professionnelles.<sup>227</sup> L'historien Yves Tremblay porte un regard critique sur la valeur des cours de qualification professionnelle pour les grades de capitaine et major de la MANP (certificats « A » et « B »).<sup>228</sup> Selon lui, « les contenus sont plutôt limités, car il s'agit avant tout d'informer les officiers de la milice des procédures administratives de l'armée »<sup>229</sup>. Le colonel Strome Galloway explique

When I joined the militia in 1932, training for war was not omitted. Neglected perhaps, but not entirely forgotten. It was, however, very basic. We fired our Lee-Enfield rifles and Lewis machine guns on several weekends each summer [...] Every autumn we had a battalion exercise. [...] In the winter, study periods included Military Law in which we read that every military "crime" was punishable by "death or ... lesser punishments," etc., etc. [...] Most of our training seemed to consist of sloping, ordering and presenting arms, footdrill and saluting.<sup>230</sup>

Les officiers supérieurs de la MANP (principalement, les capitaines et majors) sont encouragés à suivre le cours d'état-major de la milice (*Militia Staff Course*), qui est loin d'être aussi développé que celui offert pour les « meilleurs » officiers permanents dans les grands collèges de l'Empire.<sup>231</sup> Ce cours de qualification pour le travail d'état-major comprend deux étapes : une partie théorique, qui consiste en des cours magistraux sur la tactique, la topographie, l'organisation, l'administration et le droit militaire; et, une

---

<sup>227</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment...*, op. cit., p. 93.

<sup>228</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, op. cit., p. 42.

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> Galloway, Strome. « Between the wars with the Canadian Militia », *Esprit de Corps*, vol. 10, n° 5, mars 2003, p. 19-20; vol. 10, no 6, avril 2003, p. 19-20.

<sup>231</sup> Granatstein, J.L. *The Generals: The Canadian army's senior commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 24 et 25.

partie pratique, qui sert à valider les connaissances apprises et les appliquer pendant les manœuvres.<sup>232</sup>

À partir de 1935, la FP organise un cours avancé d'état-major de la milice (*Advanced Militia Staff Course*) pour les majors. Ce cours, d'une durée d'un mois, est offert au RMC. En théorie, il doit permettre aux officiers de MANP d'apprendre les notions administratives et tactiques nécessaires pour les fonctions de major de brigade (chef d'état-major de la brigade).<sup>233</sup> Le major Barry Watson, officier de milice en 1939, formule des critiques à l'égard du cours avancé d'état-major de la milice dans le *Canadian Defence Quarterly*. Selon lui, le cours ne remplit pas les objectifs qui lui ont été fixés et se limite souvent à informer les officiers de la MANP des procédures administratives de l'armée.<sup>234</sup>

Il existe aussi un examen pour la promotion au grade de colonel de milice.<sup>235</sup> L'examen pratique de deux jours, offerts (uniquement en anglais) à Port Hope (Ontario) et Calgary (Alberta), inclus des *Wargames* (batailles simulées en classe), des *Tactical Exercises without Troops* (emploi tactique sans troupes) ou des *Staff rides* (voyages d'état-major sur les champs de bataille historiques) donnés par des officiers permanents, qui sont passés par les grands collèges de l'Empire.<sup>236</sup>

Les officiers de la MANP ont aussi l'opportunité de développer leurs compétences et leurs talents dans les états-majors des brigades d'infanterie de réserve. En

---

<sup>232</sup> Canada, Défense nationale, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art. 710. Voir également Macdonald, *op. cit.*, p. 83.

<sup>233</sup> Granatstein, *op. cit.*, p. 25.

<sup>234</sup> Watson, Barry « The Advanced Militia Staff Course », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 16, n° 1, octobre 1939, p. 83-86. Cité dans Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>235</sup> Canada, Défense nationale, *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne*, 1939. [1re éd. française], Ottawa, Imprimeur du roi, 1942, art.762

<sup>236</sup> Granatstein, *op. cit.*, p. 25-26.

1939, par exemple, dans le district militaire (DM) de Montréal (n° 4) qui compte une brigade de cavalerie (anglophone) et trois brigades d'infanterie (une anglophone, une bilingue et une francophone), il n'y a que 5 officiers francophones parmi les 16 officiers d'état-major, dont le général commandant, le brigadier J.-P.-U. Archambault.<sup>237</sup> Pour le DM de Québec (n° 5), qui comprend deux brigades d'infanterie (une francophone et une bilingue), on comptait 8 officiers francophones parmi les 12 officiers d'état-major, dont le général commandant, le brigadier E.-J. Renaud, un officier d'une arme non combattante.<sup>238</sup> Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi le nombre d'officiers francophones formés pour le travail d'état-major ou le commandement de grandes unités militaires est faible.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, il n'y a tout simplement pas assez d'officiers canadiens-français qualifiés pour les fonctions de capitaine d'état-major et de major de brigade.<sup>239</sup> En 1939, on compte 65 francophones parmi les 400 officiers canadiens qui ont complété le cours d'état-major de la milice, ce qui équivaut à 16,3 % du nombre total (alors que les Canadiens français forment environ 28 % de la population canadienne).<sup>240</sup> Les choses sont pires quand l'on regarde la liste des 29 officiers

---

<sup>237</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 100. Voir aussi MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 30-32.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 101. Voir aussi MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 33-34.

<sup>239</sup> Voir, par exemple, le commentaire du lieutenant-général (plus tard, général) A.G.L. McNaughton sur le problème des officiers d'état-major et les moyens pris pour le résoudre dans *La Presse*, jeudi 27 novembre 1941. p. 1.

<sup>240</sup> Macdonald, *op. cit.*, p. 87. Il s'agit des F.A. Laudriau, A. de L. Panet, E.N. Raymond, G.A. Chabot, R. Larose, W.A. Croteau, M.C. Grison, L.J.P. Brunet, L.J. St-Laurent, J.H. Chaballe, M. Noël, L. Chevalier, P.E. Leclerc, E. Beaupré, P. Ranger, R. Bourassa, C. de la B. Mignault, H.L. Bisailon, C.L. Roche, J.R. Roche, J.L. Tellier, L.P.P. Payan, N.D. Saint-Pierre, J.A. Leclaire, J.A. Lefebvre, J.E.A. Lamoureux, S.M. Barbour, G. Trépanier, C.L. Laurin, P. Desautels, J.E.M. Archambault, M.R. Monette, F. L'Espérance, J.E. Chaput, R. Hamel, C.J. Laurin, A. Maranda, G.E. Marquis, J.C.J. Robitaille, J.H. Soucy, J.A. Audet, D. Gendron, J.P.A.R. Landry, J. Lavallé, J.E.W. Beaumont, W.A. Mackay, J.M. Garneau, R. Croteau, J.N.E. Grenier, L.P. LeBel, J.L. Mackay, J.E. Pinault, L.H.G. VanBorren, J.L.V.A. Paradis, J.G.R.J. Landry, J.E. Coude, L.G. Gauthier, R. Trudel, J.S. Matte, J.A.H. MacKay, J.E.P.H. L'Heureux, J.M.H. L'Heureux, C. Laflamme, M.M. Perrault et P.A. Cliche. Voir, Canada, DHP, 112.3S2009 (D37) French-Canadian Offrs

canadiens qualifiés du cours avancé d'état-major de la milice.<sup>241</sup> En effet, seul le capitaine J.-A. Leclaire des Fusiliers Mont-Royal (FMR) a complété la partie théorique du cours.<sup>242</sup> Le petit nombre d'officiers de milice francophones qualifiés pour l'état-major explique en partie le manque d'officiers dans les grades supérieurs de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>243</sup> C'est aussi ce qui empêche entre autres le brigadier P.E. Leclerc de former une brigade entièrement francophone en 1941.<sup>244</sup> Les désavantages linguistiques et le manque d'instruction expliquent donc le manque d'officiers canadiens-français dans la hiérarchie militaire entre 1939 et 1945. Nous y reviendrons.

Le Corps-école des officiers canadiens (CEOC), plus connu sous l'acronyme anglais de COTC, est une autre source d'officiers. Le CEOC se compose d'étudiants volontaires des collèges et des universités canadiennes qui reçoivent un entraînement militaire en échange d'un petit salaire pour les aider financer leurs études.<sup>245</sup> L'instruction des étudiants du CEOC se limite au drill militaire et à l'apprentissage des procédures administratives.<sup>246</sup> Ils s'entraînent seulement une soirée par semaine et un ou deux moins pendant les camps d'été.<sup>247</sup> Selon l'historien Desmond Morton, qui a étudié le COTC de l'université McGill, l'instruction militaire, comme dans la plupart des unités

---

Nov 41- May 42, *French Canadian Officers who Have Passed the Militia Staff Course Since the War*, p. 1-2.

<sup>241</sup> English, John A. *Failure in High command: the Canadian Army and the Normandy campaign*. Pennsylvanie, Stackpole Books, 2009 (1991). p. 98.

<sup>242</sup> BAC, Dossier personnel, Jean Alphonse Leclaire, « Record of Service », p.1.

<sup>243</sup> Morton, Desmond. « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3, N<sup>os</sup> 3-4. (Printemps/Été 2015). pp. 100-105. Mentionnons que l'armée active ou « armée active du Canada » est l'armée désignée par arrêté ministériel pour combattre pendant la Deuxième Guerre mondiale.

<sup>244</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 44.

<sup>245</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p.44

<sup>246</sup> *Ibid.*

<sup>247</sup> Morton, Desmond. « Le Contingent McGill du Corps-École d'Officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 ». *Revue militaire canadienne*. Vol. 10, N<sup>o</sup> 2, Été 2010, p. 43-45.

de la MANP, « était répétitive et ennuyante – et elle devait être bon marché ».<sup>248</sup> À la fin de leurs études, les étudiants du CEOC reçoivent le grade de sous-lieutenant ou de lieutenant de la MANP.<sup>249</sup> Par exemple, en mars 1939, quelques mois avant le déclenchement de la guerre quatre ex-étudiants du CEOC (M.E.P. Garneau, P.E. Amyot, J.L.G. Poulin et J.N. Labelle) ont rejoint comme lieutenant la force permanente.<sup>250</sup> En 1945, on compte parmi eux un lieutenant-colonel, deux majors et un capitaine.<sup>251</sup> Le CEOC n'est certainement pas la solution pour trouver des chefs de bataillon et des commandants de brigade ou de division francophones pendant la Deuxième Guerre mondiale.

### **L'entraînement**

L'entraînement entre 1919-1935 est marqué par une insuffisance de ressources financières et un manque chronique d'encadrement.<sup>252</sup> En 1918, l'armistice est signé au prix d'énormes sacrifices. La guerre a coûté la vie à 66 655 Canadiens et en a blessé 172 950 autres.<sup>253</sup> La population canadienne (à peine plus de 8 millions en 1918) retrouve la paix et se désintéresse rapidement de la « chose militaire ».<sup>254</sup> Entre 1921 et 1931, les dépenses militaires du Canada ne sont pas très imposantes, elles dépassent à peine les 11

---

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>249</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p.131-145.

<sup>250</sup> *Ibid.*

<sup>251</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton (MG 32 B5), vol. 94: B. *Bilingual Problems Book part 2*. « Nominal Roll of French-Canadian Officers on Strength the Permanente Active Militia in 1939 and their Status in October 1951. » p. 1 et 2.

<sup>252</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 44-54.

<sup>253</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 421.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 459.

millions de dollars par année.<sup>255</sup> En 1931, les dépenses fédérales atteignent 442 millions de dollars.<sup>256</sup>

Faute d'un budget adéquat, le matériel est désuet. L'entraînement militaire et la formation sont réalisés avec les restants d'équipement et d'armes de la guerre de 1914-1918.<sup>257</sup> Le mauvais état de l'équipement militaire rend presque impossible l'entraînement et décourage les officiers et les soldats.<sup>258</sup> L'absence de matériel moderne empêche les militaires de se former aux nouvelles techniques. Par exemple, en 1936, quatre unités de milice (Trois-Rivières, Windsor, Calgary et Oshawa) deviennent des « régiments blindés ». Cette réorganisation est plus symbolique qu'autre chose, car les maigres budgets militaires ne permettent pas d'équiper les « régiments blindés » de chars d'assaut.<sup>259</sup>

Les dépenses militaires ont aussi été victime de la crise économique de 1929. En effet, le budget de la milice passe de 11,1 millions de dollars en 1928-1929 à 8,7 millions de dollars en 1932-1933.<sup>260</sup> Les camps d'été n'échappent pas au couperet. Plus utile, mais aussi plus coûteux que les exercices et les cours magistraux organisés de soir dans les manèges militaires, l'instruction dans les camps est suspendue en 1931-1932.<sup>261</sup> L'année

---

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 459-460.

<sup>256</sup> Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain. Tome II. Le Québec depuis 1930. Nouvelle édition révisée*. Montréal, Boréal, 1989. p. 138.

<sup>257</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>258</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 460. Voir par exemple Allard, *op. cit.*, Chap. 1 et 2; Dumais, Lucien. *Un Canadien français à Dieppe*. Paris, Éditions France-Empire, 1968. p. 16-19.

<sup>259</sup> Martinson, John et Michael R. McNorgan. *Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*. Kitchener, The Royal Canadian Armoured Corps Association, 2001. p. 71. La réorganisation de 1936 a eu de graves conséquences pour le caractère francophone du régiment de Trois-Rivières obligé de recruter des officiers et sous-officiers anglophones qui ont des connaissances ou une formation en mécanique. Gravel, Jean-Yves. *Les Soldats-citoyens : histoire du Régiment de Trois-Rivières, 1871-1978*. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1981, p. 31-33.

<sup>260</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 461.

<sup>261</sup> *Ibid.*

suivante, elle reprend, mais avec un budget et des ressources limitées.<sup>262</sup> L'instruction dans les camps se résume souvent à l'entraînement au drill militaire, aux exercices de tir et aux manœuvres de base en raison des maigres ressources.<sup>263</sup> Dans les histoires régimentaires, l'accent est souvent mis sur les défilés et autres cérémonies, comme quoi l'idée du régiment-club sociale est encore bien présente entre les deux guerres mondiales.<sup>264</sup> Selon l'examen du tableau de l'entraînement des réserves, le pourcentage des miliciens entraînés en camp avant la réorganisation de 1936 ne dépasse pas les 30 %.<sup>265</sup>

Les premières grandes manœuvres ont lieu en 1938-1939.<sup>266</sup> Entre 1919 et 1937, la faiblesse des budgets ne permet pas l'organisation et la tenue de grandes manœuvres. Les officiers canadiens ne peuvent donc apprendre à diriger des bataillons ou des brigades sur le terrain entre les deux guerres mondiales.<sup>267</sup> Comme l'a bien noté l'historien Reginald Roy, la conséquence principale de l'absence de grandes manœuvres est que les généraux canadiens pendant la Deuxième Guerre mondiale « durent apprendre rapidement; leur tour venu, à mesure qu'ils montaient en grade, ils assumèrent le

---

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 461.

<sup>263</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>264</sup> Gravel, *L'armée au Québec...*, *op. cit.*, p. 66-67, 85-86, 94-95 et 100-106. Voir également les histoires régimentaires suivantes : Castonguay, Jacques et Armand Ross. *Le Régiment de la Chaudière*. Lévis, Le Régiment. 1983. Chap. 5 et 6; Castonguay Jacques. *Les Voltigeurs de Québec : premier régiment canadien-français*. Québec. Les Voltigeurs de Québec, 1987. Chap. 13; Gouin, Jacques *et al.* *Bon cœur et bon bras : Histoire du Régiment de Maisonneuve, 1880-1980*. Montréal, Cercle des officiers du Régiment de Maisonneuve, 1980. Chap. 3; Gauvreau, J. Guy *et al.* *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal, 1869-1969*. Montréal, Éditions du Jour, 1971. Chap. 6. Litalien, Michel. *Les Fusiliers de Sherbrooke, 1910-2010 : l'épopée d'une institution des Cantons-de-l'Est, 1910-2010*. Sherbrooke, Productions G.G.C. Itée, 2010. Chap. 5; Marquis, G.-E. *Le Régiment de Lévis. Historique et Album*. Lévis, Le Régiment de Lévis, 1952. p. 163-183. Duchesne, Laurier. *Le Régiment du Saguenay, 1900-2000*. Saguenay, Les Éditions Félix, 2000. p. 50-59.

<sup>265</sup> Voir les chiffres de Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

commandement des brigades et des divisions dont faisaient partie des centaines d'officiers qui possédaient encore moins d'expérience qu'eux-mêmes ».<sup>268</sup>

En 1939, les futurs chefs militaires francophones sont encore beaucoup trop jeunes pour occuper des postes clés. Par exemple, J.-P.-E. Bernatchez est lieutenant dans la FP et J.-V. Allard et J.-G. Gauvreau, respectivement capitaine et lieutenant de la MANP. L'inexpérience frappe également les officiers d'état-major.<sup>269</sup> Dans ces circonstances, le niveau de préparation des officiers canadien est très faible au début de la guerre, en septembre 1939.<sup>270</sup> Comme le fait remarquer avec justesse l'historien J.L. Granatstein, « la plupart des pays occidentaux étaient dans la même situation et l'armée britannique, qui servait de modèle à l'armée canadienne, est, elle aussi, en retard d'une guerre »<sup>271</sup>.

Le processus de sélection, de formation et de qualification des officiers (commun à tous les officiers canadiens) présente des défis particuliers pour les francophones. Contrairement à leurs homologues anglophones, la connaissance approfondie d'une langue seconde est un prérequis pour les officiers canadiens-français, qui désirent connaître un cheminement professionnel normal. En effet, l'anglais est la langue des examens de qualification et cours professionnels. En plus de répondre aux exigences communes, s'ajoute pour les francophones l'obligation d'acquérir rapidement de solides connaissances en anglais pour obtenir de l'avancement. Les Canadiens français qui

---

<sup>268</sup> Roy, Reginald H. *Débarquement et offensive des Canadiens en Normandie*. Montréal, Trécaré, 1986. p. 429-430.

<sup>269</sup> Tremblay, *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>270</sup> Cette carence est d'autant plus tragique que l'armée allemande organise de grandes manœuvres annuelles de 1919 à 1939. Voir, Citino, Robert M. *The Path to Blitzkrieg: Doctrine and Training in the German Army : 1920-1939*. Mechanicsburg, Stackpole Books, 2008 (1999). 320 p.

<sup>271</sup> Granatstein, J.L. « Nos Généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise » dans *La fonction de générale et l'art de l'amirauté* de Bernd Horn et Stephen Harris. Toronto, Dundurn Press, 2002. p. 76.

réussissent le mieux sont souvent ceux qui ont eu la chance d'apprendre l'anglais à la maison ou à l'école, dès leur plus jeune âge. Par exemple, le général J.-V. Allard a perfectionné son anglais à Kitchener pendant sa jeunesse.<sup>272</sup> Le major-général G.-P. Vanier a grandi dans une famille irlandaise-canadienne et a reçu une éducation anglaise au collège Loyola de Montréal.<sup>273</sup>

Les défis particuliers que doivent relever les officiers francophones dans la FP n'est pas si différents que ceux rencontrés par les fonctionnaires fédéraux d'origine canadienne-française. Comme eux, les fonctionnaires francophones doivent s'adapter rapidement à un environnement de travail exclusivement anglophone.<sup>274</sup> Les hauts fonctionnaires, majoritairement anglophones, recrutent parmi le bassin de leurs connaissances. La grande majorité des hauts fonctionnaires sont issus des collèges et universités canadiennes-anglaises et anglaises.<sup>275</sup> La représentation francophone dans les paliers supérieurs de la fonction publique est donc aussi faible que celle des officiers canadiens-français dans la hiérarchie militaire. Enfin, comme leurs homologues de l'armée, les fonctionnaires francophones doivent s'angliciser ou bien accepter une carrière sans avancement. Selon Marcel Cadieux, qui a mené une longue et brillante carrière au ministère des Affaires extérieures du Canada, « pour être acceptable, le Canadien français devait sortir d'Oxford, parler anglais avec un accent et passer son samedi après-midi à regarder des matchs de baseball ».<sup>276</sup>

---

<sup>272</sup> Allard, *op.cit.*, p. 32-36

<sup>273</sup> Speaight, Robert. *Georges P. Vanier : Soldat, diplomate, Gouverneur général*. Montréal, Éditions Fides, 1972. p. 15.

<sup>274</sup> Granatstein, J. L. *The Ottawa Men: The Civil Service Mandarins, 1935-1957*. Toronto, Oxford University Press, 1982, p. 5-6.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>276</sup> Hilliker, John. *Le ministère des affaires extérieures du Canada. Volume 1. Les années de formation, 1909-1946*. Québec, Les Presses de l'Université Laval. 1990. p. 301.

L'entraînement et l'instruction qui s'effectuent, dans la plupart des cas, à l'extérieur du Québec, sinon en Grande-Bretagne, représentent aussi un défi important pour les officiers canadiens-français. En plus d'apprendre une nouvelle langue, ils doivent souvent s'expatrier dans des régions anglophones et protestantes ou encore à l'étranger pour suivre des cours nécessaires pour connaître de l'avancement professionnel.<sup>277</sup> Il faut attendre l'acceptation du bilinguisme institutionnel en 1969 pour voir des mesures concrètes pour transformer l'armée canadienne en une institution bilingue.<sup>278</sup>

Les officiers canadiens-français des années 1920 et 1930 sont, dans l'ensemble, moins qualifiés que leurs homologues anglophones. La faible présence francophone dans les grandes écoles militaires britanniques explique que la majorité des postes importants échappe aux officiers canadiens-français pendant une partie de la Deuxième Guerre mondiale.

Le processus de la sélection, l'instruction et l'entraînement démontrent bien les difficultés rencontrées par les officiers francophones dans une armée presque « plus britannique que celle de la Grande-Bretagne ».<sup>279</sup> Il existe donc une discrimination structurelle ou institutionnelle. Dans le prochain chapitre, nous allons voir que les militaires canadiens-français ont été confrontés aux désavantages institutionnels d'une institution anglophone et britannique depuis sa création en 1868, mais également à

---

<sup>277</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton. MG 32 B 5 vol. 94 : B, « Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusion and Recommendation ». Voir aussi, Gravel, Jean-Yves. « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » *Le Québec et la Guerre 1867-1960, ... op. cit.*, p. 111-112.

<sup>278</sup> Pariseau, Jean et Serge Bernier. *op. cit.*, p. 4 et 5.

<sup>279</sup> La formule est de l'historien Desmond Morton, « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne » ..., *op. cit.*, p. 100.

l'antimilitarisme, ou du moins, au manque d'intérêt des élites canadiennes-françaises et religieuses pour la « chose militaire ».

## CHAPITRE 2

### L'armée nationale : 1867-1939

Je vois la Milice comme une institution nationale, comme la promotion de ce qui est la meilleure façon de créer parmi la population un sentiment national, un sentiment réellement canadien

- Lieutenant-colonel Joseph-Aldéric Ouimet,  
1883<sup>280</sup>

Dans le téléroman québécois, *Le Parc des Braves*, diffusé par Radio-Canada de 1984 à 1988, dont l'histoire se déroule pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'un des personnages principaux, le colonel Tancrède Rousseau, parle avec un léger accent anglais, acquis pendant son long séjour dans l'armée canadienne.<sup>281</sup> Le téléroman reprend l'idée populaire et tenace voulant que tout francophone qui s'enrôle dans l'armée canadienne s'acculture, oubliant par la même occasion ses racines et sa propre culture.<sup>282</sup>

Le présent chapitre s'intéresse aux problèmes structurels historiques de la milice canadienne, mais aussi aux raisons culturelles et sociales, qui ont une incidence certaine sur le nombre de francophones dans les grades supérieurs de l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Pour comprendre la faiblesse de la représentation francophone dans les postes militaires importants entre 1939 et 1945, il est nécessaire d'examiner le caractère particulier de la milice canadienne depuis la Confédération,

<sup>280</sup> Chambre des Communes, *Débats*, 19 avril 1883, p. 725.

<sup>281</sup> L'anecdote du téléroman *Le Parc des Braves* est tirée du livre de Graham Fraser. *Sorry I don't speak French. Ou pourquoi quarante ans de politiques linguistiques au Canada n'ont rien réglé... ou presque*. Montréal, Boréal, 2006. p. 264

<sup>282</sup> Voir les conclusions du Rapport Bernatchez dans BAC, MG 32 B5 vol. 94 B, Claxton Papers, *Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendations*. 12 p. Les grandes lignes du Rapport sont résumées dans Jean-Yves Gravel, « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean », *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p. 111-112.

notamment en regard des obstacles structurels et institutionnels qui ont miné la participation militaire des Canadiens français. En plus des traditions britanniques et l'unilinguisme anglophone, les questions d'ordre culturel et socio-démographiques propres aux Canadiens français tendent également à expliquer l'absence d'officiers généraux combattants (ce qui signifie, pour l'époque, à partir des majors-généraux) dans l'armée active entre 1939 et 1945.

### **Une milice canadienne britannique et unilingue anglaise**

Au lendemain de la Confédération, la Loi de la Milice de 1868 crée une organisation militaire canadienne en tous points britannique. Les militaires canadiens portent la tunique rouge et suivent les règlements, les coutumes et les traditions de l'armée britannique.<sup>283</sup> La situation n'est pas exceptionnelle. En effet, en 1867, par exemple, le nouveau Dominion adopte naturellement les institutions parlementaires britanniques.<sup>284</sup> Le « problème » n'est d'ailleurs pas tant l'adoption des coutumes de l'armée britannique que le rejet des traditions françaises par l'institution militaire canadienne.<sup>285</sup> Il n'y a d'ailleurs pas que les traditions françaises qui passent dans le tordeur, la langue française aussi. L'emploi du français est restreint à l'instruction et aux

---

<sup>283</sup> Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900): Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. p. 23.

<sup>284</sup> Lamonde, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. Vol. 1. 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000. p. 461 et 486.

<sup>285</sup> Par exemple, en 1879, Louis François Rodrigue Masson, ministre de la Milice et de la Défense, demande la permission de reconstituer le régiment des « Chasseurs canadiens » et de leur faire porter la tenue distinctive des Zouaves pontificaux pour rappeler la participation des volontaires canadiens-français à la défense du pape en 1869-1870. Malgré ses efforts, la proposition est rejetée. À ce sujet, voir. Morton, Desmond. « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 », *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p. 30-32.

activités sociales.<sup>286</sup> Les officiers supérieurs de la milice ne font rien pour adapter l'organisation militaire aux besoins des Canadiens français par crainte de voir se former une armée bicéphale.<sup>287</sup> Ils jugent bien difficile, voire impossible, de défendre efficacement le territoire canadien ou de se porter à la défense de l'Empire dans les deux langues officielles. C'est pourquoi ils imposent l'anglais comme unique langue de commandement.<sup>288</sup> Bien que la participation canadienne-française est souhaitable et nécessaire pour bâtir une institution véritablement nationale, les exigences militaires l'emportent. En 1867, la guerre avec les États-Unis est encore possible. En cas d'invasion américaine, la milice canadienne doit agir en liaison et en coordination avec les régiments britanniques.<sup>289</sup> Elle adopte donc le modèle britannique et la langue anglaise par souci d'efficacité opérationnelle.

En 1867, il existe quatre petites unités de la milice canadienne-française : la batterie d'artillerie de campagne de Québec, le 4<sup>e</sup> bataillon des Chasseurs canadiens de Montréal, le 9<sup>e</sup> bataillon des Voltigeurs de Québec et le 17<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Lévis.<sup>290</sup> Entre 1867 et 1899, 15 nouvelles unités composées majoritairement de francophones sont formées : 14 bataillons d'infanterie (ou de carabiniers) et un régiment d'artillerie.<sup>291</sup>

---

<sup>286</sup> Pariseau, Jean et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 101.

<sup>287</sup> Nous reprenons ici le sous-titre « le spectre d'une armée bicéphale » de l'étude Jean Pariseau et Serge Bernier. *op. cit.*, p. 252.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

<sup>289</sup> Bernier, Serge. *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000*. Montréal Art Global, 2000. p.14-15

<sup>290</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 56.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 57. Le régiment d'artillerie de garnison de Québec et Lévis (1899), le 18<sup>e</sup> bataillon d'infanterie du Saguenay (1890), le 61<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Montmagny et L'Islet (1869), le 64<sup>e</sup> bataillon de carabiniers Voltigeurs de Beauharnois (1869), le 65<sup>e</sup> bataillon de carabiniers Mont-Royal (1869), le 76<sup>e</sup> bataillon de carabiniers Voltigeurs de Châteauguay (1872), le 80<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Nicolet (1875), le 81<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Portneuf (1869), le 83<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Saint-Hyacinthe (1871), le

Mentionnons que les miliciens francophones ne servent pas tous ensemble dans les unités de langue française au Québec. Il y en a dans les unités anglophones du Québec, mais aussi de l'Ontario, du Manitoba (de l'Alberta et de la Saskatchewan, à partir de 1905) et des Maritimes. Tout comme dans les unités anglophones, les ordres et les commandements dans les unités francophones sont donnés en anglais. L'administration et la correspondance externe sont faites dans la langue de Shakespeare.<sup>292</sup>

### **La force permanente : Le professionnalisme**

En 1870, malgré les protestations canadiennes en raison de la menace immédiate des fenians<sup>293</sup> en provenance des États-Unis, le premier ministre britannique, William Ewart Gladstone, réduit drastiquement les dépenses militaires pour la défense impériale.<sup>294</sup> Le secrétaire d'État à la Guerre, sir Edward Cardwell, pour se conformer aux politiques fiscales de son gouvernement, retire la presque totalité des troupes britanniques du Canada, à l'exception des petites garnisons impériales à Halifax et Esquimalt.<sup>295</sup> Ottawa organise alors une petite force permanente (FP) autour de la batterie A (Kingston) et B (Québec), composée de retraités de l'armée britannique

---

85<sup>e</sup> bataillon d'infanterie (Montréal), le 86<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Trois-Rivières (1871), le 87<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Québec (1869), le 88<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Kamouraska et Charlevoix (1882), le 89<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Témiscouata et Rimouski (1883) et le 92<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Dorchester (1869).

<sup>292</sup> Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 54.

<sup>293</sup> Entre 1866 et 1871, la confrérie des Fenians, composée d'Irlandais catholiques établis aux États-Unis, lance des raids armés contre le territoire canadien pour forcer la Grande-Bretagne à négocier l'indépendance de l'Irlande. Malgré de nombreux raids, les Fenians ne réussirent pas à faire flancher Londres. À ce sujet, voir le livre de Hereward Senior. *The Last Invasion of Canada: The Fenian Raids*. Toronto, Dundurn Press, 1991. 226 p.

<sup>294</sup> Stanley, George F.G. *Nos Soldats. L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*. Traduction et adaptation sous la direction de Serge Bernier. Montréal, Éditions de l'Homme, 1980. p. 325-326.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 405-406. Notons que les dernières troupes de garnisons britanniques quittent Halifax et Esquimalt en 1906.

et de volontaires de la milice canadienne. Les deux batteries d'artillerie sont chargées de défendre les fortifications et offrir l'instruction à la Milice active non permanente (MANP).<sup>296</sup>

Selon Desmond Morton, le départ des troupes britanniques est une occasion ratée de rendre l'organisation plus attirante pour les Canadiens français.<sup>297</sup> La batterie « B », installée dans les fortifications de Québec, Lévis, l'île Sainte-Hélène et Grosse-Isle en 1874, est formée d'un grand nombre d'artilleurs francophones de Québec. Pourtant, elle est commandée uniquement en anglais. Certes, la chose est malheureuse, mais a-t-on vraiment le choix? Le commandant et les instructeurs sont britanniques.<sup>298</sup> De plus, les manuels d'instruction sont seulement disponibles en anglais.<sup>299</sup> En 1880, Ottawa prend la malencontreuse décision de permuter la batterie « A » et « B ». Après le déménagement de la batterie « B » à Kingston, la plupart des artilleurs francophones du Québec font l'impossible pour retourner chez eux.<sup>300</sup> La situation est catastrophique pour la participation francophone. En plus de faire une mauvaise image de la FP, elle donne des munitions à ceux qui prétendent qu'il est impossible de revêtir l'uniforme sans rompre les liens familiaux et sociaux.

Parallèlement, les réformes Cardwell des années 1870 qui font en sorte de moderniser l'armée britannique sont reprises par l'organisation militaire canadienne.<sup>301</sup>

---

<sup>296</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 327. En 1883, une troisième batterie d'artillerie voit le jour à Esquimalt à l'extrémité sud de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique.

<sup>297</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 26.

<sup>298</sup> Le commandant de la batterie « B » est le lieutenant-colonel (plus tard, major-général) Thomas Bland Strange, un officier britannique bilingue. Dans ses mémoires, il ne se gêne pas pour vanter les mérites des artilleurs canadiens-français, voir T.B. Strange, *Gunner Jingo's Jubilee*. Londres, John MacQueen, 1896. p. 352-358.

<sup>299</sup> Bernier, *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III...*, *op. cit.*, p. 35-38.

<sup>300</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 34.

<sup>301</sup> Pour une description plus complète des réformes, voir Stephen J. Harris. *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1988. 271 p.

Le développement d'un professionnalisme des officiers canadiens a aussi eu un impact négatif sur la représentation canadienne-française dans la hiérarchie militaire. La première mesure prise pour moderniser l'institution militaire canadienne en est un bon exemple. En 1876, le *Royal Military College of Canada* (RMC) est ouvert pour former les futurs cadres de la force permanente, de la milice non permanente et de la Police à cheval du Nord-Ouest.<sup>302</sup> Les cadets francophones y sont acceptés, mais la langue d'usage est l'anglais.<sup>303</sup> C'est aussi celle des manuels de classe, des cours magistraux, des examens et des travaux.<sup>304</sup> Une solide connaissance de l'anglais est donc nécessaire pour mener ces études à bien. Le premier cadet francophone en est le meilleur exemple : Arthur Émile Doucet, qui a fait toute sa scolarité primaire et secondaire en anglais, est parfaitement bilingue au moment d'entreprendre sa première année d'études à Kingston.<sup>305</sup>

Or, tous n'ont pas cette chance. C'est ce qui explique le faible taux de diplomation chez les francophones. Entre 1876 et 1898, seulement 11 des 255 premiers cadets diplômés sont d'origine canadienne-française, ce qui équivaut à 4.3 % du nombre total.<sup>306</sup> L'historien Desmond Morton fait aussi remarquer que les premiers cadets francophones sont majoritairement des descendants de l'élite militaire de la Nouvelle-

---

<sup>302</sup> À partir de 1880, les cadets diplômés ont la chance d'obtenir un poste d'officier dans l'armée britannique. En 1891, 70 des 175 cadets diplômés servent dans l'armée britannique. Du nombre, il y a trois officiers canadiens-français : Édouard Percy Cranwell Girouard, Alphonse Eugène Panet et Henri Gustave Joly de Lotbinière. Voir, Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Archives du ministère de la Défense nationale (RG24), vol. 227, *Cadets Admitted to RMC, Royal Roads. 1870-1950*.

<sup>303</sup> Mentionnons que l'on ne compte aucun francophone parmi les dix-huit diplômés de la première promotion. Voir, Canada, Ministère de la Défense (MDN), *The Militia list*. Ottawa. Imprimeur du roi, 1900. p. 11-16.

<sup>304</sup> Morton, Desmond. « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3, N<sup>os</sup> 3-4. (Printemps/Été 2015) p. 101.

<sup>305</sup> Preston, Richard Arthur. *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*. Toronto, University of Toronto Press, 1969. p. 59

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 59 et 70.

France, tels que les Joly de Lotbinière, Panet, Gaudet, du Plessis et Boucher de Boucherville.<sup>307</sup>

Il n'y a pas que le RMC où tout fonctionne en anglais. En 1883, la création d'écoles permanentes pour instruire les soldats professionnels et les miliciens aux métiers des armes ne laisse guère plus de place au français.<sup>308</sup> L'entraînement et les cours (donnés en anglais par des instructeurs anglophones) ont raison des miliciens francophones unilingues. Même à l'école d'infanterie de Saint-Jean (Québec), commandée par le lieutenant-colonel Gustave d'Odet d'Orsonnens, descendant d'une famille suisse francophone, les choses se déroulent presque exclusivement en anglais.<sup>309</sup> C'est pourquoi le constat est assez simple pour les francophones unilingues intéressés par le métier des armes : apprendre l'anglais ou accepter une carrière sans avancement. En 1888, par exemple, comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous, seulement 14,8 % de tous les officiers de la force permanente sont des Canadiens français.

---

<sup>307</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 29. Voir, Legault, Roch. *Une élite en déroute. Les militaires canadiens après la Conquête*. Outremont, Éditions Athéna, 2002. p. 190-192.

<sup>308</sup> Il s'agit du Corps d'école de cavalerie de Québec et des écoles d'infanterie de Fredericton, Saint-Jean et Toronto. En 1885, une quatrième école d'infanterie ouvre ses portes à London, et une école d'infanterie montée à Winnipeg. Voir, Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 51-52.

<sup>309</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 34.

**Tableau 2.1. Officiers de la force permanente en 1888**

Unités	Nombre d'officiers permanents	
	Anglophones	Francophones
Écoles d'infanterie	17	4
Infanterie à cheval	4	1
Batteries de place	22	2
Écoles de cavalerie	2	1
Royal Military College	16	1
Total	61	9

Source : Bernier, Serge. *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000. Montréal Art Global, 2000. p. 35.*

### **L'administration de la milice canadienne**

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le portefeuille de la Milice et de la Défense (rebaptisé ministère de la Défense nationale en 1922) est tenu par seulement quatre francophones : George-Étienne Cartier (1867-1873), Louis-François-Rodrigue Masson (1878-1880), Adolphe Caron (1880-1892) et Alphonse Desjardins (1896).<sup>310</sup> Les ministres de la Milice et de la Défense, qu'ils soient francophones ou anglophones, libéraux ou conservateurs, ont tous ou presque exercé une forme de favoritisme (ou comme on dit à l'époque « patronage ») pour nommer un « ami » politique à un poste important. La chose est courante au XIX<sup>e</sup> siècle. Quand il est question de patronage politique, la compétence, l'expérience et même l'origine ethnique ont beaucoup moins d'importance que l'allégeance au parti au pouvoir.<sup>311</sup> Si la proportion des francophones titulaires du ministère de la Milice et de la Défense est faible (15 %), c'est tout le

<sup>310</sup> Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 269-270.

<sup>311</sup> Pour une analyse du phénomène de patronage gouvernemental dans la milice canadienne, voir le livre de Desmond Morton. *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia, 1868-1904*. Toronto, University of Toronto Press, 1970. 257 p.

contraire pour le poste de sous-ministre. À l'exception du premier sous-ministre, les autres sont tous des Canadiens français : Charles-Eugène Panet (1875-1898), Louis-Félix Pinault (1898-1906), Eugène Fiset (1906-1922), George-J. Desbarats (1922-1932) et Léo Richer LaFlèche (1932-1940).<sup>312</sup> L'écrasante proportion de francophones qui ont occupé la chaise de sous-ministre n'a pourtant pas permis de faire avancer la cause des Canadiens français et de leur langue.<sup>313</sup> Comme pour les ministres, ils n'ont guère fait plus que de donner un coup de pouce à un compatriote pour une nomination (civile) ou encore par l'octroi d'un contrat de défense.

Entre 1867 et 1904, la milice canadienne est commandée par des officiers supérieurs britanniques.<sup>314</sup> Au premier coup d'œil, il ne fallait pas s'attendre à grand-chose de la part des officiers britanniques pour rendre plus accueillante l'organisation militaire aux Canadiens français. Et pourtant, ils ont reçu un coup de pouce inattendu d'au moins deux généraux commandants de la milice, les majors-général Ivor Caradoc Herbert (1890-1895) et Edward Thomas Henry Hutton (1898-1900).<sup>315</sup> Le premier, le major-général Herbert, catholique et bilingue, prend l'initiative de commander les miliciens en français pendant les camps d'été.<sup>316</sup> C'est une chose qui semble alors

---

<sup>312</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 24-25

<sup>313</sup> Pariseau, et Bernier, *op. cit.*, p. 61 et 96. Cette remarque se fonde également sur l'ensemble des dossiers que nous avons pu consultés durant nos recherches à la Bibliothèque et Archives Canada et à la Direction Histoire et patrimoine (DHP).

<sup>314</sup> Le commandant de la milice canadienne porte le nom d'adjudant-général adjoint. Il est occupé par un officier supérieur britannique. En 1875, le poste d'officier général commandant est créé et rempli par un colonel de l'armée britannique, à qui l'on donne le grade de major-général de la milice canadienne. Quant au poste d'adjudant général, il tombe aux mains d'un officier canadien. Voir, Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 62.

<sup>315</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 38-41.

<sup>316</sup> La religion catholique occupe une grande place dans la société canadienne-française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'appartenance religieuse du major-général Herbert est donc d'une grande importance dans ses rapports avec la population francophone, peut-être même plus que sa connaissance du français. Pour une histoire de l'Église catholique au Canada français, voir Nive Voisine. *Histoire de l'Église catholique au Québec 1608-1970*. Montréal, Fides, 1971, 112 p; Nicole Gagnon et Jean Hamelin. *Histoire du catholicisme québécois : le XX<sup>e</sup> siècle, tome 1, 1898-1940*. Montréal, Boréal Express, 1984. 508 p.

impensable pour bien des officiers canadiens-anglais, incapables de s'exprimer dans l'autre langue officielle du Canada. Quant au second, qui est aussi bilingue, il va encore plus loin pour favoriser la langue de Molière. En février 1899, le major-général Hutton publie une directive selon laquelle le français est une condition préalable pour tous les officiers anglophones de la force permanente qui souhaitent obtenir une promotion à l'état-major.<sup>317</sup> Plus tard, Hutton détermine, à l'aide de deux nouvelles directives, le cadre général des examens de français.<sup>318</sup> Comme l'on pouvait s'y attendre, l'accueil anglophone est plutôt glacial.<sup>319</sup> Sur un ton moqueur et ironique, un chroniqueur canadien-anglais a écrit :

Dans tout régiment, les escouades feront la manœuvre en anglais ou en français, selon la langue des soldats. Les recrues qui ne parlent pas ni français ni anglais seront versées dans la musique, où les officiers les engageront fréquemment à exprimer leurs sentiments au moyen du trombone...<sup>320</sup>

L'opposition anglophone fait en sorte que l'on abandonne les nouvelles directives après le départ de Hutton pour l'Afrique du Sud en 1900.

Ajoutons que l'attitude plutôt bienveillante du major-général Hutton à l'endroit des francophones pendant son séjour au Canada n'est pas un sentiment désintéressé. Comme le souligne Desmond Morton, « le souci de bilinguisme de Hutton n'était pas seulement une question de justice abstraite; il était aussi persuadé que le Québec ne se joindrait à la croisade militaire [en Afrique du Sud] que si les officiers anglophones les plus énergiques et les mieux éduqués sur le plan professionnel allaient au-devant des

---

<sup>317</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 », *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>318</sup> Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 66.

<sup>319</sup> Morton, « Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914 »..., *op. cit.*, p. 41-42.

<sup>320</sup> Traduit et cité par George Nestler Tricoche. *Les milices françaises et anglaises au Canada, 1627-1900*. Paris. H. Charles-Lavauzelle, 1902 p. 298.

Canadiens français »<sup>321</sup>. L'un des officiers francophones le plus hauts en grade à l'époque, le major (plus tard colonel) Oscar Pelletier, a quand même conservé un « sentiment de vif attachement, d'admiration ou de gratitude » pour le major-général Hutton.<sup>322</sup>

Entre 1870 et 1910, on note selon les chiffres amassés par Jean Pariseau et Serge Bernier, qui apparaissent dans le tableau ci-dessous, que le pourcentage d'officiers francophones dans la FP ne dépasse pas les 14,2 %.

**Tableau 2.2. La représentation des officiers francophones permanents par année**

Pourcentage d'officiers canadiens-français par année	
Année	Pourcentage
1870	10,0 %
1875	10,7 %
1880	8,0 %
1885	13,6 %
1890	12,9 %
1895	14,2 %
1900	11,6 %
1905	10,0 %
1910	8,4 %

*Sources : Jean Pariseau et Serge Bernier. Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 53.*

<sup>321</sup> Morton, Le Canada français et la milice canadienne. 1868-1914..., *op. cit.*, p. 40.

<sup>322</sup> Pelletier, Oscar. *Mémoires, souvenirs de famille et récits*, Québec, imprimé privé, 1940. p. 307.

## Le lien impérial

Lors de la guerre d'Afrique du Sud (1899-1902), la population canadienne est divisée sur l'aide à apporter à l'armée britannique contre les fermiers boers (colons d'origine néerlandaise). Henri Bourassa, député de la circonscription de Labelle, dénonce les visées de l'impérialisme britannique et la guerre en Afrique du Sud.<sup>323</sup> Tout comme Bourassa, la majorité de la population canadienne-française semble s'opposer à la participation militaire du Canada. Cette réticence est motivée par la crainte que l'envoi de troupes en Afrique du Sud ouvre la voie à un dangereux précédent entraînant le Canada à prendre les armes à nouveau pour soutenir les guerres de l'Angleterre.<sup>324</sup>

À l'opposé, une grande majorité de Canadiens anglais (incluant beaucoup d'immigrants en provenance des îles britanniques) réclame l'envoi de volontaires canadiens en Afrique du Sud pour soutenir la mère patrie.<sup>325</sup> Le premier ministre sir Wilfrid Laurier adopte un compromis : Ottawa accepte de recruter, d'équiper et de transporter 1000 volontaires, mais la solde et les autres frais seront pris en charge par Londres.<sup>326</sup> L'effort de guerre ne s'arrête pas là. Au total, 7368 volontaires canadiens combattent les Boers en Afrique du Sud.<sup>327</sup>

L'expédition militaire en Afrique du Sud (et dans une plus grande mesure, l'impérialisme britannique) reste impopulaire dans la population francophone.<sup>328</sup> Ottawa

---

<sup>323</sup> MacFarlane, John. « La longue marche de l'Afrique du Sud : en mémoire des Canadiens français qui ont participé à la première intervention militaire du Canada au XX<sup>e</sup> siècle. » *Mens*, Volume 7, no 2, printemps 2007. p. 206-207.

<sup>324</sup> Levitt, Joseph. « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n<sup>o</sup> 4, 1969, p. 575-576.

<sup>325</sup> MacFarlane, *op. cit.*, p. 200-202.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 202.

<sup>327</sup> Miller, Carman. *Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899-1902*. Montréal et Kingston, Canadian War Museum and McGill-Queen's University Press, 1993. p. 26-30.

<sup>328</sup> Page, Robert. *La guerre des Boers et l'impérialisme canadien*. Ottawa, Société historique du Canada, 1987, p. 25.

tente de remédier à la situation en adoptant des mesures pour augmenter le volontariat canadien-français : la mise sur pied d'une compagnie francophone ou la nomination d'officiers de langue française.<sup>329</sup> Malgré tout, la représentation canadienne-française reste faible. En effet, les volontaires francophones comptent pour moins de 4 % des contingents canadiens.<sup>330</sup> La proportion passe à 6,5 % pour les officiers de langue française, mais elle reste encore bien en dessous du poids démographique (30,5 % en 1901<sup>331</sup>) de la population francophone du Canada.<sup>332</sup>

En dépit de la faible représentation canadienne-française, des officiers francophones ont occupé des postes clés dans les contingents canadiens en Afrique du Sud, tels le lieutenant-colonel François-Louis Lessard, le major Oscar Pelletier et le chirurgien-major Eugène Fiset.<sup>333</sup> Mentionnons aussi que le capitaine Philippe-Henri Duperron-Casgrain, le major Henri-Gustave Joly de Lotbinière et le lieutenant-colonel

<sup>329</sup> MacFarlane, *op. cit.*, p. 214-220.

<sup>330</sup> Miller, « A Preliminary Analysis of the Socio-Economic Composition of Canada's South African War Contingents », *Histoire Sociale-Social History VIII*, No 16 (novembre/November 1975) p. 221

<sup>331</sup> BAC. Fonds de Statistique Canada (RG31-C-1). Recensement du Canada, 1901. Série T-6428 à T-6556.

<sup>332</sup> L'étude de l'appel des noms donne à croire qu'il n'y a que dix officiers francophones dans les rangs des trois premiers contingents. Il s'agit du lieutenant-colonel F.-L. Lessard, du chirurgien-major E. Fiset, des majors O.C.C. Pelletier et T.L. Boulanger, des capitaines J.E. Peltier et J.A.G. Hudon, et des lieutenants H.A. Panet, L. Leduc, E.A. Pelletier et J.V. Bégin. Parmi eux, on compte six officiers de la force permanente : Lessard, Pelletier, Boulanger, Hudon, Panet et Leduc. Le major Fiset et le capitaine Peltier sont issus de la milice non permanente; le premier comme chirurgien-major dans le 89<sup>e</sup> bataillon (Temiscouata and Rimouski), et le second comme major dans le 65<sup>e</sup> bataillon, Carabiniers Mont-Royal. Le dernier (Bégin) est inspecteur de la Police à cheval du Nord-Ouest. Voir, Gaston, Labat. *Le livre d'or/The Golden book of the Canadian Contingents in South Africa: with an appendix on Canadian loyalty: Containing Letters, Documents, Photographs, Portraits of Queen Victoria, King Edward VII; and the Queen of England*. Montréal, S.n., 1901. p. 155-200.

<sup>333</sup> À son retour au pays, Lessard tient un rôle important, comme adjudant-général par exemple, au sein de l'état-major de la Milice et s'élève au rang de major-général en 1912. Pelletier commande le district militaire (DM) de Québec et termine sa carrière militaire en 1912 avec le grade de colonel. Quant à Fiset, il poursuit sa carrière militaire dans le Corps de santé de l'armée canadienne, puis on le nomme sous-ministre de la Milice et de la Défense en 1906. Au début de la Première Guerre mondiale, il est promu major-général dans la milice.

Édouard Percy Cranwill Girouard participent, comme officier de l'armée britannique, à la guerre en Afrique du Sud.<sup>334</sup>

Après la guerre, le Canada s'engage plus à fond dans la politique de défense impériale, tout en préservant son autonomie sur les affaires militaires.<sup>335</sup> Aussi, aux conférences impériales sur la défense de 1907 et 1909, le premier ministre Laurier accepte de modeler la doctrine, l'organisation, la structure de formation du système militaire canadien sur l'exemple de l'armée britannique.<sup>336</sup> La centralisation impériale prévoit aussi une intégration rapide de troupes canadiennes et britanniques en cas de guerre.<sup>337</sup> Comme l'écrit George F.G. Stanley : « Le milicien canadien doit devenir identique au soldat anglais en ce qui a trait aux armes, à l'instruction, à l'équipement et à la façon de penser. »<sup>338</sup> La standardisation militaire avec l'armée britannique a aussi pour effet de nourrir les réticences des Canadiens français à rejoindre une institution dans laquelle ils ont beaucoup de mal à se reconnaître.

La milice canadienne entre dans une période d'expansion et de modernisation : les premières formations divisionnaires (1903) et le Conseil de la Milice (1904) sont créés. Les services sont incorporés pour suivre la modernisation de l'armée britannique : le Service de l'intendance et le Corps du génie royal canadien, le Corps des magasins

---

<sup>334</sup> Les trois officiers sont d'anciens diplômés du RMC. À la fin de leur étude, ils ont reçu un brevet d'officier de l'armée britannique H.-G. Joly de Lotbinière a servi dans le Génie royal. P.H. Duperron Casgrain a occupé le poste d'adjudant général adjoint au quartier général de l'armée britannique en Afrique du Sud. Quant à Percy Girouard, il a été nommé directeur des chemins de fer au Soudan et en Afrique du Sud. Voir, MacFarlane, *op. cit.*, p. 218-219.

<sup>335</sup> Preston, Richard A. *La politique canadienne de défense et le développement de la nation canadienne, 1867-1917*. Ottawa, Société historique du Canada, 1970. p. 19-21. Pour une analyse de la perspective canadienne de la défense impériale, voir Richard A. Preston. *Canada and Imperial Defense: A Study in the Origins of the British Commonwealth's Defense Organisation, 1867-1919*. Durham, Duke University Press, 1967. 556 p.

<sup>336</sup> Morton, Desmond. *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*. Outremont, Athéna éditions, 2005. p. 22.

<sup>337</sup> Preston, *La politique canadienne de défense et le développement de la nation canadienne...*, *op. cit.*, p. 20-21.

<sup>338</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 409.

militaires, le Corps des guides et le Corps des transmissions (1903), le Corps de santé de l'armée canadienne (1904), le Corps de commis militaires d'état-major (1905), et le Service de la trésorerie (1906).<sup>339</sup> La section canadienne de l'état-major général prépare des plans de mobilisation pour défendre le Canada contre une invasion des États-Unis (peu probable, mais toujours possible), mais aussi pour soutenir le déploiement de troupes canadiennes outre-mer (plus probable).<sup>340</sup> En plus des officiers britanniques qui viennent au Canada pour devenir instructeurs ou servir à l'état-major, des militaires canadiens partent apprendre les « méthodes anglaises » dans les grandes écoles militaires britanniques.<sup>341</sup> Seulement, le système de formation modelé sur celui de l'armée britannique et l'unilinguisme anglais n'offre pas un environnement très favorable à la présence canadienne-française.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la petite force permanente est forte de moins de 3110 officiers et soldats professionnels et d'une milice de 55 000 hommes.<sup>342</sup> En 1913, comme on peut le voir sur le tableau qui accompagne le texte, seulement 10,2 % de tous les officiers de la FP sont francophones, alors que ces derniers comptent pour 27,7 % de la population totale du pays.<sup>343</sup> Ce qui frappe aussi en consultant le tableau ci-dessous, c'est que l'on compte moins d'officiers francophones dans la FP (canadienne) que de Britanniques!

---

<sup>339</sup> Pariseau et Bernier. *op. cit.*, p. 68

<sup>340</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 409.

<sup>341</sup> Bernier, *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000*. Montréal Art Global, 2000. p. 81

<sup>342</sup> Nicholson, G.W.L. *Le Corps expéditionnaire canadien : 1914-1919*. Ottawa. Imprimeur de la Reine, 1963. p.7.

<sup>343</sup> BAC. Fonds de Statistique Canada (RG31-C-1). Recensement du Canada, 1911. Série T-20326 à T-20460.

**Tableau 2.3. Les officiers de la force permanente en 1913**

Les officiers de la force permanente en 1913					
		Canadiens			
Grades	Britanniques	Anglophones	Francophones	%	Total
Major-général	-	1	1	50	2
Colonel	2	18	2	9,1	22
Lieutenant-colonel	5	21	2	7,1	28
Major	17	48	12	15,6	77
Capitaine	14	68	8	8,8	90
Lieutenant	9	55	4	5,9	68
Sous-lieutenant	12	24	1	2,7	37
Total	59	235	30		287
Pourcentage	89,8 %		10,2 %		

*Source : Sources : Jean Pariseau et Serge Bernier. Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 70.*

Bien plus, seulement trois officiers ont atteint le grade de colonel ou de major-général.<sup>344</sup> Plus révélatrice encore, peut-être, que ces données sur les officiers francophones, sont celles sur leur présence dans les cours de formation britanniques et canadiennes. Entre 1900 et 1914, seulement 19 Canadien français sont sortis diplômés du RMC de Kingston.<sup>345</sup> Les officiers francophones sont aussi presque absents des grandes

<sup>344</sup> Il s'agit du major-général François-Louis Lessard et des colonels Alexandre Roy et Joseph Landry. Nous avons exclu du nombre le nom du colonel Eugène Fiset, sous-ministre de la Milice et de la Défense. Voir, Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914. p. 53-60

<sup>345</sup> Édouard de Bellefeuille Panet, Alexander Pierrepont Deroche, Paul Soumande Benoit, Ernest Chanteloup Girouard, Alphonse Arthur Paré, Thomas Lewis Tremblay, Jean Alexis Lucien Dansereau, Joseph Arthur Aurèle Côté, Henri Alain Joly de Lotbinière, Joseph Adolphe Dansereau, Ernest James Renaud, Henri Étienne Joseph Vautelet, Jean Narcisse Cantin, Joseph Ferdinand Édouard Gendron, Marie Joseph Rodolph Pierre Beaudry LeBlanc, Joseph Octave Jean-Baptiste St Laurent, Stanislas Alfred Joseph

écoles militaires de l'Empire. En 1914, le major E. Bellefeuille Panet est le seul francophone qui a réussi le cours d'état-major offert en Angleterre pour la période de 1900 à 1914.<sup>346</sup> Du côté de la MANP, il n'y a que neuf francophones parmi les 125 diplômés du cours d'état-major de la milice.<sup>347</sup> On compte seulement quatre militaires canadiens-français sur 21 officiers canadiens qui ont réussi le Cours prolongé.<sup>348</sup> La faible représentation francophone dans les cours professionnels n'est pas étonnante. En effet, les cours sont offerts uniquement en anglais et souvent donnés à l'extérieur du Québec. L'unilinguisme anglophone et l'uniformisation ont peut-être rendu l'officier canadien plus « britannique », voire même plus efficace, mais il lui a aussi fait perdre son « caractère distinctif ».<sup>349</sup> Mais a-t-on le choix? En 1914, le Canada est encore une colonie britannique.

Dans les circonstances, il est bien évident que le système militaire canadien calqué sur celui de l'armée britannique a grandement limité la présence canadienne-française que cela ait été voulu ou non. Il s'agit, au sens propre, d'une forme de discrimination institutionnelle ou systémique à l'encontre des officiers canadiens-français.

---

Therien, Henri de Lotbinière Panet et Charles Adolphe Pelletier. Voir, Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914. p. 361-365.

<sup>346</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914. p. 42 et 44.

<sup>347</sup> À noter que les neuf francophones qui ont réussi le cours d'état-major de la milice sont les lieutenants-colonels J.N. Roy et J.N.R. Guay, les majors Y. Montreuil, J.P.G. Ouellet, J.F.T. Rinfret, E.T. Paquet et T.A. Viens, le capitaine J.L.D. Gingras, et le lieutenant J.E. Legaré. Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914. p. 45-46.

<sup>348</sup> À ce sujet, voir chapitre 1. À noter que les quatre officiers canadiens-français qui ont complété le cours prolongé sont le lieutenant-colonel J.E.P. Bergeron, les majors A.X.R.O. D'Orsonnens, J.P.G. Ouellet et le capitaine L.H. Archambeault. *Ibid.*, p. 47.

<sup>349</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 409.

## Le Canada en guerre : le volontariat francophone

Le 4 août 1914, en raison de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et par son statut de colonie britannique, le Canada entre en guerre contre l'Allemagne.<sup>350</sup> Comme l'a déclaré sir Wilfrid Laurier à la Chambre des communes en 1910 : « Lorsque la Grande-Bretagne est en état de guerre, le Canada l'est également; il n'y a pas de distinction »<sup>351</sup>. Si le Canada est « automatiquement » en guerre, il lui reste encore à décider de l'importance de sa contribution. Le premier ministre Robert Borden prend rapidement la décision de recourir à l'enrôlement pour le service outre-mer sur une base volontaire.<sup>352</sup>

Le ministre de la Milice et de la Défense, sir Sam Hughes, jette à la corbeille les plans de mobilisation et décide de prendre en personne la direction de la mobilisation.<sup>353</sup> Hughes, qui ne fait pas un secret de ses opinions anti-canadiennes-françaises et anticatholiques, refuse de tenir compte de la spécificité francophone dans ses plans de mobilisation. Il décline le projet de former un bataillon canadien-français pour le premier contingent.<sup>354</sup> Les 1250 volontaires francophones sont donc disséminés parmi les unités anglophones, notamment dans les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> bataillons d'infanterie canadienne.<sup>355</sup> La plus grande concentration de volontaires canadiens-français se situe dans les deux compagnies du 14<sup>e</sup> bataillon avec les 398 volontaires du 65<sup>e</sup> Carabiniers Mont-Royal, commandées

---

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 418.

<sup>351</sup> Compte rendu officiel des Débats de la Chambre des communes, Deuxième session – Onzième Parlement, Ottawa, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1909-1910, 12 janvier 1910. p. 1832.

<sup>352</sup> Nicholson, G.W.L. *Le Corps expéditionnaire canadien : 1914-1919. Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Première Guerre mondiale*. Ottawa. Imprimeur de la Reine, 1963 p. 20.

<sup>353</sup> Morton, *Billet pour le front...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>354</sup> Haycock, R.G. *Sam Hughes: The Public Career of a Controversial Canadian 1885-1916*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1987. p. 26 et 213.

<sup>355</sup> Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude sociomilitaire*. Canada, Ministère de la Défense nationale, 1986. p. 27 et 28.

par les capitaines H. Barré et E. Ranger et des lieutenants H. Desrosiers, R. Roy, H. Quintal, M. Dubrule, E. Leprohon et J.-A. Waters.<sup>356</sup> En 1918, après quatre années de guerre, seuls J.-A. Dansereau, R. de Salaberry, H. Desrosiers et E. Leprohon ont atteint le grade de lieutenant-colonel du Corps expéditionnaire canadien (CEC). Bien pire, seulement le lieutenant-colonel Desrosiers a l'opportunité de commander un bataillon (le 22<sup>e</sup> bataillon) au front. Tous les autres prennent la tête d'une unité de recrutement, ce qui a fait dire à l'historien Jean-Pierre Gagnon, « ce n'est pas à la guerre qu'un officier francophone avait le plus de chance d'être promu. C'est plutôt en acceptant de venir faire du recrutement au Canada »<sup>357</sup>. Si cette affirmation est vraie pour les officiers francophones, elle s'applique également aux officiers anglophones.

En 1914, il y a pourtant des officiers francophones dans la FP, mais Hughes, un milicien et un grand adversaire des soldats professionnels, les écarte, comme les anglophones d'ailleurs, du CEC.<sup>358</sup> Selon le premier historien officiel du CEC, le colonel A.F. Duguid, le major-général François-Louis Lessard, « [was] held by many to be the most accomplished officer in the Canadian Forces ».<sup>359</sup> Il n'est pas le seul à vanter les mérites du major-général Lessard. Au milieu des années 1920, J.F. Cummins écrit :

There are many who hold the opinion that General Lessard was the outstanding man in Canada, qualified by age, rank, experience and efficiency, for the command of the First Contingent and of the 1<sup>st</sup> Canadian Division that was formed out of it, possessing the confidence of all ranks of the Militia and by reason of his French ancestry certain of

---

<sup>356</sup> Gagnon, « Les soldats francophones du premier contingent expéditionnaire du Canada en Europe », *Guerres mondiales et conflits contemporains*. n° 157, Le Canada et les Guerres au XX<sup>e</sup> siècle. Janvier 1990. p. 95.

<sup>357</sup> Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) ...*, op. cit., p. 383.

<sup>358</sup> Par exemple, seulement 9 parmi les 44 postes supérieurs du premier contingent canadien sont comblés par des officiers de la force permanente, ce qui équivaut à 20,5 % du nombre total des officiers. À ce sujet, voir Harris, op. cit., p. 99-100.

<sup>359</sup> Duguid, A.F. *Official History of the Canadian Forces in the Great War, 1914-1918. Tome 2. Chronology, Appendices and Maps*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1938. p. 173.

being especially acceptable to Quebec. For reasons which imply no reflection upon the General, the Minister thought otherwise.<sup>360</sup>

Mais, pour Hughes, un orangiste et protestant, c'est une tout autre histoire! Le major-général Lessard présente le double handicap d'être un officier de métier et un catholique francophone, qui, pour ajouter à « l'injure », a développé d'excellentes relations avec les hauts gradés britanniques avec qui le ministre ne s'entend pas du tout.<sup>361</sup> Lessard n'est pas le premier, ni le dernier à faire les frais de la façon dont Hughes traite les officiers permanents.<sup>362</sup> Mais, il en est peut-être le meilleur exemple. Il est dommage que le major-général Lessard n'ait pas obtenu un poste important outre-mer, car sa nomination aurait peut-être donné un coup de pouce à l'enrôlement des volontaires francophones.

Le 7 octobre 1914, le ministre Hughes accepte finalement de lever un bataillon francophone pour le deuxième contingent, le *22nd Infantry Battalion (French Canadian)*.<sup>363</sup> La pression des politiciens, des membres du clergé catholique, des journaux francophones et d'hommes d'affaires canadiens-français est rendue trop forte pour dire non.<sup>364</sup> Le bataillon annoncé, il faut trouver un officier francophone pour le commander. La recherche ne fut pas une tâche facile. Selon l'historien Jean-Pierre Gagnon, qui a dressé une courte liste des candidats potentiels dans son étude sociomilitaire du 22<sup>e</sup> bataillon, la raison du manque de candidats valables est fort simple : la plupart des militaires canadiens-français n'ont pas les qualifications nécessaires pour occuper un tel poste et les autres qui ont les compétences sont trop vieux, malades ou

---

<sup>360</sup> Cummins, J.F., « A distinguished Canadian cavalry officer: Major-General F. L. Lessard, C.B. », *Canadian Defence Quarterly*, (Ottawa), 3 (1925–26) p. 129.

<sup>361</sup> McFarlane, « La force permanente du major-général F.-L. Lessard », dans *Le Leadership militaire canadien-français : continuité, efficacité et loyauté*, sous la direction de Roch Legault, Bernd Horn, J.H.P.M. Caron. Toronto, Dundurn Press, 2007. p. 220.

<sup>362</sup> Morton, *Billet pour le front...*, *op. cit.*, p. 17-19.

<sup>363</sup> Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) ...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 27-32.

indisponibles.<sup>365</sup> Par exemple, le colonel Alexandre Roy (55 ans), le colonel Alfred Labelle (48 ans) et lieutenant-colonel Jacques-Alfred Morin (54 ans) sont trop âgé pour prendre le commandement d'un bataillon sur le terrain.<sup>366</sup> Le lieutenant-colonel Henri Alexandre Panet n'est pas disponible, car il sert comme officier d'artillerie dans le premier contingent en France.<sup>367</sup> Quant au colonel Joseph-Philippe Landry, il commande le district militaire (DM) n° 5 à Québec jusqu'en 1915.<sup>368</sup> Au final, il ne reste plus que de deux candidats possibles, le major Édouard de Bellefeuille Panet, fils du colonel C.E. Panet, ancien sous-ministre de la Défense et de la Milice, et le colonel Frédéric-Mondelet Gaudet.

Le choix se porte sur le colonel Gaudet. Il est disponible et intéressé par le poste. Mais, chose plus importante, il semble avoir toutes les compétences nécessaires pour commander un bataillon.<sup>369</sup> En effet, diplômé du RMC, il a le grade de lieutenant-colonel dans la FP. Il a été promu colonel de milice en 1912.<sup>370</sup> Il y a seulement un petit problème. Selon les règlements d'admission pour le CEC, il est trop vieux (47 ans) pour occuper le poste de chef de bataillon. La chose est rapidement réglée. Comme pour bien

---

<sup>365</sup> *Ibid.*, p. 34-35.

<sup>366</sup> La compétence des autres commandants de bataillon de milice est loin d'être assurée. À ce sujet voir, Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec. (1868-1900) : Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. p. 60-62.

<sup>367</sup> Gouin, Jacques et Lucien Brault. *Les Panet de Québec. Histoire d'une lignée militaire*. Montréal, Éditions Bergeron, 1984. p. 126-127.

<sup>368</sup> Malgré sa volonté de servir outre-mer, le colonel Landry reste à Québec pour la première année de la guerre. Il semble que sa connaissance de la société canadienne-française et son expérience de la chose militaire sont jugées indispensables à l'effort de guerre. Voir, s.n. « Major-General Joseph Philippe Landry (1870-1926) », *Canadian Defence Quarterly*. (Ottawa), octobre 1926, p. 59.

<sup>369</sup> Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) ...*, *op. cit.*, p 35.

<sup>370</sup> Le colonel Gaudet a fait carrière dans l'Artillerie royale canadienne. Le fait d'être un officier d'artillerie n'est pas un obstacle, du moins à cette époque, pour commander un bataillon d'infanterie. Ajoutons que son successeur aux commandes du bataillon, le lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay est également un officier d'artillerie.

d'autres officiers, on décide de faire une exception au règlement pour accommoder le colonel Gaudet.<sup>371</sup>

Lors de la Première Guerre mondiale, le Canada a levé quinze bataillons d'infanterie francophones pour le service outre-mer.<sup>372</sup> Du nombre, il n'y a que le 22<sup>e</sup> bataillon qui combat en France et en Belgique. Les autres bataillons ont servi d'unité de renforcements pour le 22<sup>e</sup> ou pour les autres bataillons anglophones du CEC.<sup>373</sup> La chose n'est pas propre aux bataillons francophones, plusieurs unités anglophones ont connu le même sort.<sup>374</sup> Sur les 16 chefs de bataillon francophones, trois (Thomas-Louis Tremblay, Arthur-Édouard Dubuc et Henri Desrosiers) ont commandé le 22<sup>e</sup> au front.<sup>375</sup> Le lieutenant-colonel T.-L. Tremblay a commandé le 22<sup>e</sup> de 1915 à 1918 avant d'être nommé commandant de brigade à la toute fin de la guerre, ce qui a eu comme conséquence malheureuse de « bloquer » la progression des officiers de son bataillon.<sup>376</sup>

Au niveau des généraux, il n'y a que sept Canadiens français parmi les 126 officiers à détenir le grade de brigadier-général ou plus élevés, ce qui représente 6 % du nombre total. Du nombre, seuls Henri Alexandre Panet et Thomas-Louis Tremblay ont

---

<sup>371</sup> Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) ...*, op. cit., p. 35. Il n'est pas le seul officier à bénéficier de la souplesse de la hiérarchie militaire dans l'application et l'exécution du règlement. Par exemple, 3 des 12 commandants de bataillon d'infanterie de la 1<sup>re</sup> Division canadienne ont dépassé l'âge limite à l'admission (45 ans) au moment de leur engagement. Il s'agit des lieutenants-colonels F.W. Hill (48 ans), R. Rennie (52 ans) et J.A. Currie (52 ans). Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914.

<sup>372</sup> Pariseau et Bernier. op. cit., p. 83.

<sup>373</sup> Notons qu'il s'agit des 22<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 57<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup>, 132<sup>e</sup>, 150<sup>e</sup>, 163<sup>e</sup>, 165<sup>e</sup>, 167<sup>e</sup>, 178<sup>e</sup>, 189<sup>e</sup>, 206<sup>e</sup>, 230<sup>e</sup>, 233<sup>e</sup> et 258<sup>e</sup> bataillons d'infanterie du CEC.

<sup>374</sup> Morton, *Billet pour le front...*, op. cit., p. 52.

<sup>375</sup> Les autres lieutenants-colonels francophones du CEC sont L.-H. Archambault, E.-T. Paquet, J.-A. Dansereau, G.-W. Mersereau, H. Barré, L.-C. D'Aigle, O. Readman, L. de la B. Girouard, P.-A. Piuze, T. Pagnuelo, R. De Salaberry, E. Leprohon, P.-E. Blondin.

<sup>376</sup> Le lieutenant-colonel Tremblay semble pleinement conscient que sa situation a des répercussions négatives sur la promotion des officiers du 22<sup>e</sup>. Peu de temps avant d'être nommé à la tête d'une brigade et au grade de brigadier-général en 1918, il raconte, dans son journal de guerre, avoir songé à demander à être relevé de son commandant pour ne plus ralentir leur progression. À ce sujet, voir Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)*. Texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars. Outremont, Athéna Éditions, 2006. p. 226.

atteint le grade de brigadier-général sur le théâtre des opérations.<sup>377</sup> Les cinq autres généraux francophones se sont occupés de la formation et de l'administration militaire.<sup>378</sup> Le brigadier-général Joseph Philippe Landry semble être celui qui est passé le plus près de commander une grande formation militaire au combat. Il occupe des postes clés en Angleterre comme commandant des 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Brigades d'infanterie et de cinq camps d'entraînement (Crowborough, Seaford, Brighton, Shoreham-by-Sea et East Sandling).<sup>379</sup> Il n'a cependant pas la chance d'obtenir un commandement au front, officiellement à cause de son inexpérience du combat.<sup>380</sup> L'historien québécois nationaliste d'origine française Robert Rumilly y vit là un exemple de discrimination direct contre un Canadien français. Selon lui, la carrière de Landry a été freinée dans son élan par Hughes, qui a voulu ainsi punir le fils pour l'attitude du père, Philippe Landry, sénateur conservateur et président de la Chambre haute fédérale de 1911 à 1916, dans le débat sur le droit à l'enseignement en français en Ontario.<sup>381</sup> Il est difficile, voire impossible, de trouver des preuves. Quant au major-général François-Louis Lessard, Hughes refuse de lui confier un poste important outre-mer pour des raisons que nous avons évoquées plus haut, et le nomme inspecteur général des troupes de l'Est du Canada à Halifax.<sup>382</sup> Le brigadier-général Alfred-Octave Fages commande la DM de Québec et le colonel Alfred E.D.

---

<sup>377</sup> Hyatt, A. M. J. « Canadian Generals of the First World War and the Popular View of Military Leadership », *Histoire sociale/Social History*, Novembre 1979, p. 418-430. Notons que l'auteur parle de 8 généraux canadiens-français (et non 7). La différence entre les deux chiffres vient du fait que Hyatt compte le brigadier-général Raymond Brutinel, d'origine française, parmi les généraux canadiens-français.

<sup>378</sup> *Ibid.*

<sup>379</sup> s.n. « Major-General Joseph Philippe Landry (1870-1926) », *Canadian Defence Quarterly*. (Ottawa), octobre 1926, p. 56-61.

<sup>380</sup> *Ibid.*

<sup>381</sup> Rumilly, Robert. *Histoire de la Province de Québec. Volume XX. Philippe Landry*. Montréal. Montréal-Éditions. 1946. p. 100. Gérard Filteau dans son livre « Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918 » arrive à la même conclusion que son prédécesseur en ce qui concerne le brigadier-général Landry. À ce sujet, voir Filteau, Gérard. *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*. Montréal. Éditions de l'Aurore, 1977. p. 31.

<sup>382</sup> McFarlane, *La force permanente du major-général F.-L. Lessard...*, *op. cit.*, p. 225-226.

Labelle, la 12<sup>e</sup> brigade d'infanterie au Canada.<sup>383</sup> Le dernier de la liste, mais non le moindre, est le sous-ministre de la Milice et de la Défense nationale de 1906 à 1922, le major-général sir Eugène Fiset. Les historiens Jean Pariseau et Serge Bernier, qui se sont beaucoup intéressés sur la place occupée par le Canada français dans l'histoire militaire canadienne, ont affirmé que le sous-ministre n'a pas profité de son poste pour rendre l'institution militaire plus représentative des deux nations canadiennes.<sup>384</sup> Il faut cependant apporter une nuance importante à cette affirmation. Si, effectivement, Fiset n'a rien fait pour rendre plus accueillantes la milice et l'armée canadienne pour les francophones, c'est en partie parce que ses fonctions ne lui permettent pas de le faire. Rappelons que le sous-ministre de la défense est responsable de l'aspect civil du ministère et non pas des affaires militaires. Il faut aussi rappeler que son « patron », du moins entre 1911 et 1916, n'est pas exactement reconnu pour tenir compte de l'opinion de ses subordonnées, ni pour son empathie pour les francophones et les catholiques.<sup>385</sup> À cette liste, il faut ajouter les noms du major-général Alain Chartier Joly de Lotbinière et du brigadier-général Alphonse-Eugène Panet du Génie royal britannique, qui servent dans l'armée britannique.

En tout et partout, 619 636 Canadiens se sont enrôlés dans le CEC, dont 424 589 outre-mer.<sup>386</sup> La présence francophone a longtemps été estimée à plus ou moins 35 000.<sup>387</sup> Plus récemment, l'historien Jean Martin a proposé une nouvelle estimation

---

<sup>383</sup> Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) ...*, *op. cit.*, p.34.

<sup>384</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 96.

<sup>385</sup> Haycock, *op. cit.*, p. 26.

<sup>386</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 421.

<sup>387</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 93.

beaucoup plus généreuse. Il avance que 74 795 Canadiens français ont fait partie du CEC.<sup>388</sup>

Après l'armistice du 11 novembre 1918, Ottawa démobilise peu à peu les unités du CEC, y compris le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), puis reconstitue une petite force permanente de 5 000 hommes.<sup>389</sup> Du côté des cadres francophones, c'est l'hécatombe. Le major-général François-Louis Lessard prend sa retraite en 1919. Seuls les brigadiers-généraux Henri Alexandre Panet et Joseph-Philippe Landry, comme commandant de DM, sont restés dans la nouvelle organisation. Promu au grade de major-général en 1921, Panet est nommé à Ottawa comme adjudant-général en 1923. Les brigadiers-généraux Thomas Louis-Tremblay et Édouard de Bellefeuille Panet – deux des plus brillants officiers francophones — quittent les rangs de l'armée. Leur départ laisse un grand vide dans les rangs des officiers généraux francophones. En 1935, on ne compte plus aucun officier canadien-français au grade de major-général. Bien plus, il n'y a que 7 francophones parmi les 62 lieutenants-colonels de la force permanente, ce qui équivaut à 11,3 % du nombre total d'officiers de la force permanente à détenir le grade de lieutenant-colonel, ce qui a créé un manque flagrant d'officiers canadiens-français au début de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>390</sup>

---

<sup>388</sup> Martin, Jean « Contrairement à ce que l'on a trop longtemps soutenu, les Canadiens français ont bel et bien fait leur juste part pendant la Première Guerre mondiale », *Revue militaire canadienne*, Vol. 17, No 4, automne 2017. p. 47.

<sup>389</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 457.

<sup>390</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1935, p. 41-49. Il s'agit des lieutenants-colonels Ernest James Renaud, Joseph René Duhault, Georges Philius Vanier, Marie Martin Lefrancois Garon, Joseph Pierre Urgèle Archambault, George Elzéar Alexandre Dupuis et Guay Bouthillier. Vanier, Garon, Archambault, Dupuis proviennent de l'infanterie (R22<sup>e</sup>R). Renaud sert dans le corps des magasins militaire, Duhault est vétérinaire et Bouthillier, médecin militaire.

La période d'après-guerre est marquée par la réorganisation de la milice.<sup>391</sup> Le comité de réorganisation, présidé par le major-général sir William D. Otter, ancien chef de l'état-major général (1908-1910), dépose ses recommandations à l'été 1920.<sup>392</sup> L'une des recommandations, qui propose de créer une unité canadienne-française dans la force permanente, est rejetée par Ottawa, qui ne veut pas augmenter les dépenses militaires.<sup>393</sup> Le comité revient avec une nouvelle proposition : celle de prélever une compagnie (80 à 200 hommes) à chacun des deux régiments d'infanterie permanents existants (le *Royal Canadian Regiment* et le *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*) pour éviter d'augmenter les budgets militaires. Cette proposition est acceptée.<sup>394</sup> En avril 1920, le *22<sup>nd</sup> Regiment* (le nom perpétue la tradition du 22<sup>e</sup> bataillon de 1914-1918) intègre la force permanente. L'année suivante, le *22nd Regiment* reçoit le titre « Royal » par le roi George V pour ses exploits pendant la guerre de 1914-1918. En 1928, le *Royal 22<sup>nd</sup> Regiment* devient le Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22<sup>e</sup>R).<sup>395</sup> L'existence d'un régiment canadien-français permet aux officiers francophones professionnels de pouvoir mener une carrière dans leur langue (jusqu'à un certain point) et parmi leurs compatriotes.

La nouvelle unité d'infanterie s'installe à la Citadelle de Québec, occupée par la batterie « B » de l'Artillerie royale canadienne. En 1922, la batterie est déménagée et le régiment devient maître des lieux.<sup>396</sup> En 1920-1921, l'unité canadienne-française est composée de 12 officiers et de 198 sous-officiers et hommes du rang (5,1 % des effectifs

---

<sup>391</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 457.

<sup>392</sup> Reid, R.S. « The Otter Committee: The Reorganization of the Canadian Militia 1919-1930 », Thèse de maîtrise en études de guerre, RMC, Kingston, 1970. p. 60-61. Le Conseil de la Milice, présidé par le ministre de la Milice et de la Défense, est composé du sous-ministre, du comptable du ministère, du chef de l'état-major général, de l'adjutant général, du quartier-maître général et du maître général de l'artillerie.

<sup>393</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 99

<sup>394</sup> *Ibid.*

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>396</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. 1914-1918...*, *op. cit.*, p. 82-83.

de la FP).<sup>397</sup> En consultant la liste des 12 premiers officiers du régiment, on constate qu'ils sont pour la plupart des anciens combattants de 1914-1918. Par exemple, Georges-Philias Vanier, Joseph-Pierre-Urgel Archambault, Georges-Elzéar-Alexandre Dupuis, Alphonse-Gustave Routier et Percy Flynn (un irlandais-québécois).<sup>398</sup> Le commandant du régiment, lieutenant-colonel Henri Chassé, est lui-même un membre de la première heure du 22<sup>e</sup> bataillon.

À l'intérieur de l'unité francophone, la langue d'usage est le français. Par contre, l'absence de traduction française oblige les officiers et sous-officiers du 22<sup>e</sup> à donner les ordres et les commandements en anglais pendant l'exercice.<sup>399</sup> Notons que les commandements au R22<sup>e</sup>R seront donnés en anglais jusqu'en 1961.<sup>400</sup> La chose tient peut-être plus de la tradition que du problème de traduction. Dès 1929, le major Ernest Légaré note les problèmes de la langue française dans l'administration militaire : anglicismes, calques de l'anglais et traduction littérale de l'anglais en français.<sup>401</sup>

Entre les deux guerres mondiales, l'existence du R22<sup>e</sup>R offre une nouvelle opportunité aux militaires canadiens-français de faire leur métier dans un milieu francophone, du moins en partie. La maîtrise de l'anglais demeure essentielle pour tous ceux qui souhaitent avoir de l'avancement dans la FP, en particulier pour les officiers des grades supérieurs (majors, lieutenant-colonel et colonel). En effet, l'anglais reste la

---

<sup>397</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 301. Annexe M : Tableau 1. Comparaison du nombre de francophones et anglophones de la Force permanente de la milice active : 1920-1939.

<sup>398</sup> La liste des premiers officiers est tirée de Charles-Marie Boissonnault. *Histoire du Royal 22e Régiment*. Québec, Éditions du Pélican, 1964. p. 40.

<sup>399</sup> Pariseau, et Bernier, *op. cit.*, p. 101 et 102.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>401</sup> Légaré, Ernest. « Le français dans l'Armée canadienne », *Canadian Defence Quarterly*, Volume VII, octobre 1929 à juillet 1930. p. 228-234.

langue des épreuves de qualifications, des manuels d'entraînements, des formations et des cours professionnels.<sup>402</sup>

La Milice active non permanente (MANP) compte 14 unités francophones (des régiments d'infanterie et de mitrailleuses) en 1939.<sup>403</sup> Au Québec, il existe deux « sortes » de brigade de la milice. Les brigades dites « bilingues » (la 10<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup>), composées de bataillons francophones et anglophones, sont commandées presque exclusivement en anglais.<sup>404</sup> Les autres unités canadiennes-françaises sont regroupées dans les brigades dites « francophones » (la 11<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup>) de la milice, commandée majoritairement en anglais. La langue française sert uniquement à l'instruction et aux activités sociales.<sup>405</sup>

Il ne faut pas oublier que des officiers francophones ont aussi joint les rangs des unités anglophones du Québec (de Montréal, de Québec et des Cantons de l'Est) et au Canada (les Acadiens, et les Canadiens français de l'Ontario et de l'Ouest, par exemple). En dehors des unités d'infanterie et de mitrailleuses, il y a aussi des officiers francophones. Dans la région de Québec, par exemple, la *6th Medium Brigade*, accueille un nombre important d'artilleurs canadiens-français, mais tous doivent servir en anglais, la langue de l'artillerie.<sup>406</sup>

Entre 1920 et 1939, la formation des officiers est encore offerte uniquement (ou presque) en anglais. La FP continue d'envoyer ses meilleurs éléments se former en

---

<sup>402</sup> Morton, « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne »..., *op. cit.*, p. 100.

<sup>403</sup> Le Régiment de Saint-Hyacinthe, les Fusiliers de Sherbrooke, le Régiment de Châteauguay (Mitrailleuses), le Régiment de Maisonneuve, les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de Joliette, le Régiment de la Chaudière (Mitrailleuses), le Régiment de Montmagny, le Régiment du Saguenay, les Fusiliers du Saint-Laurent, le Régiment de Québec (Mitrailleuses), le Régiment de Lévis, les Voltigeurs de Québec et le Régiment de Hull. Voir, Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 100-101.

<sup>404</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 101

<sup>405</sup> *Ibid.*

<sup>406</sup> Garon, Richard et Philippe Garon. *Le 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne*. Lévis, 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne du Canada, 2002. 470 p.

Angleterre ou faire un stage dans les régiments britanniques, ce qui constitue un handicap sérieux pour les francophones qui maîtrisent encore mal, ou pas assez, l'anglais.<sup>407</sup> Par exemple : en décembre 1934, le capitaine Pierre Joseph Louis Mignault du R22<sup>e</sup>R demande au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon du *Royal Welch Fusiliers* (affilié avec le R22<sup>e</sup>R) la permission de rentrer au Canada en raison de sa connaissance limitée de l'anglais, qui rend son travail impossible. La permission est accordée. Le chef de l'état-major général, le général A.G.L. McNaughton, recommande que le prochain stagiaire soit parfaitement bilingue.<sup>408</sup> Encore une fois, c'est les politiques d'intégration qui prévaut afin de faciliter la collaboration entre les troupes canadiennes et britanniques en cas de guerre.

Du côté des unités francophones de la MANP, le français est la langue commune. Au-delà, rien ne change. Les ordres, les commandements, la correspondance et l'administration militaire sont encore effectués presque uniquement en anglais.<sup>409</sup> Excepté pour l'École royale d'infanterie et de mitrailleuses de Québec et des écoles provisoires du R22<sup>e</sup>R, les cours professionnels sont donnés par des instructeurs anglophones et en utilisant des manuels rédigés en anglais.<sup>410</sup> Parfois, les officiers francophones peuvent compter sur l'aide d'un militaire bilingue pour bien comprendre la théorie. Comme le fait remarquer le général Jean-Victor Allard, qui est officier subalterne au régiment de Trois-Rivières au début des années 1930 : « On donnait les cours en

---

<sup>407</sup> Stanley, *op. cit.*, p. 460.

<sup>408</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E133) vol. 6, Appointments, promotions & Retirements : Generally, January 1934, vol. 2, « Lettre du 3 décembre 1934 »; *Id.* « Télégramme n° GS 500 », 4 janvier 1935; *Id.*, « Lettre du 6 février 1935 ».

<sup>409</sup> Pariseau, et Bernier, *op. cit.*, p. 102.

<sup>410</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. 1914-1918...*, *op. cit.*, p. 92-93.

anglais, avec une traduction fournie par le sergent-major Claeys, d'origine belge, qui était un fantassin du *Royal Canadian Regiment* ». <sup>411</sup>

Il est donc difficile pour un officier francophone unilingue d'avoir de l'avancement dans la MANP. Les officiers de langue française, qui souhaitent se qualifier pour l'état-major, doivent le faire en anglais. Le cours d'état-major de la milice est donné uniquement en anglais et la portion pratique du cours est donnée à Port Hope, une petite ville anglophone et protestante dans le sud de l'Ontario. Cette situation sert de repoussoir pour les francophones unilingues et catholiques. En effet, seulement 23 officiers de langue française ont réussi le cours d'état-major de la milice en 1939. <sup>412</sup> Bien pire, aucun Canadien français parmi les 29 officiers de MANP n'a terminé le cours avancé introduit en 1935.

La situation du français au RMC ne s'est pas améliorée pendant l'entre-deux-guerres. De 1919 à 1939, à peine 28 cadets d'origine canadienne-française ont obtenu leur diplôme. <sup>413</sup> Il est évident que l'unilinguisme anglophone du RMC représente toujours un défi pour les cadets canadiens-français des années 1920 et 1930, qui maîtrisent mal ou pas encore totalement l'anglais. En plus de l'apprentissage d'une

---

<sup>411</sup> Allard, *op.cit.*, p. 40.

<sup>412</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 364, 365-370, 396, 398, 413, 428-430 et 454.

<sup>413</sup> Il s'agit des cadets francophones L.-H.-M. Panet, G.-B. Talbot, R.-T. Dumoulin, F.-X. Chabelle, P.-M. Blanchet, J.-H. Larocque, J.P.E. Bernatchez, J.-F.-D. Caron, M.-A.-T. Chase-Casgrain, H.-C. Dubois, J.-H.-R. Gagnon, L.-J. Lagimodière, J.-H.-H. Monette, L.-J.-R. Talbot, D. Ménard, J.-R.-E. Gohier, J.-F.-J. Morazain, G.-J. Savard, W.-A. Deroche, J.-G.-H.-A. Lebeau-Jarry, J.-A.-J.-D. Lantier, J.-A.-M. Roy, J.-V.-G.-A. Bourdonnais, G.-A.-E. Couture, H.-W. Gauthier, E.-H.-W. Lambert, J.-J.-W. Dussault et J.-J.-M. Viau. Notons que les cadets Bernatchez, Ménard et Gagnon vont se distinguer au combat à la tête de leurs hommes durant la Deuxième Guerre mondiale.

nouvelle langue, les cadets francophones doivent également se familiariser avec les rites et coutumes britanniques.<sup>414</sup>

En 1939, à la veille d'une nouvelle guerre mondiale, l'armée « nationale » est une institution encore unilingue anglophone et de tradition britannique. Malgré l'existence du R22<sup>e</sup>R, elle est encore peu accueillante pour les francophones. En effet, les Canadiens français (quoique peu nombreux), qui ont opté pour faire une carrière militaire doivent encore faire face au même vieux dilemme : apprendre l'anglais ou ne pas connaître d'avancement. Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous, seulement 11,4 % de tous les officiers de la force permanente de 1939 sont des Canadiens français.

**Tableau 2.4. Les officiers francophones de la force permanente en 1939**

Proportion d'officiers francophones de la force permanente (mars 1939)				
Grades	Anglophone	Francophone	Total	%
Major-général	7	0	7	0
Colonel	19	2	21	10,5
Lieutenant-colonel	54	4	58	7,4
Major	83	10	93	12,0
Capitaine	68	11	79	16,2
Lieutenant	130	16*	146	12,3
Sous-lieutenant	14	5	19	35,7
Total	375	48	423	11,4

*Sources : Jean Pariseau et Serge Bernier. Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 106.*

\*Les auteurs incluent le lieutenant J.A. Bélanger, directeur de musique du R22<sup>e</sup>R.

<sup>414</sup> Morton, « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales »..., *op. cit.*, p. 100.

Malgré ces obstacles, quelques officiers canadiens-français ont bien réussi dans la force permanente, mais au prix de sacrifices et d'efforts. Il est d'ailleurs symbolique que le soldat canadien-français le plus illustre de son époque, le major-général Lessard aient choisi de passer les dernières années de sa vie sur une ferme près de Toronto.<sup>415</sup>

### **La société canadienne-française**

Le modèle britannique et l'unilinguisme anglais de l'organisation militaire canadienne n'expliquent pas totalement le manque de francophones dans les grades supérieurs de l'armée active en 1939. L'intérêt de population canadienne-française pour les affaires militaires n'est pas très élevé.<sup>416</sup> En fait, elle ne connaît pas grand-chose de la société militaire, à moins d'avoir dans sa famille une tradition militaire.<sup>417</sup> « N'importe qui peut être général », déclare Omer Côté, un échevin de la ville de Montréal, en 1937.<sup>418</sup> L'image de l'organisation militaire canadienne est celle d'une institution britannique, anglophone et protestante.<sup>419</sup> En général, la société canadienne-française croit que le métier des armes est la chasse gardée des anglophones.<sup>420</sup> Elle a aussi la mauvaise impression qu'il règne dans la milice canadienne une discrimination directe contre les francophones. Les élites et le clergé catholique voient dans la vie militaire un

---

<sup>415</sup> Cummins, *op. cit.*, p. 131.

<sup>416</sup> Gravel, « Le Québec militaire, 1939-1945 » ..., *op. cit.*, p. 78-79.

<sup>417</sup> Tremblay, Yves. *Volontaires : des Québécois en guerre, 1939-1945*. Outremont, Athéna, 2006, p. 21-23.

<sup>418</sup> *L'illustration nouvelle*, 22 juillet 1937. p. 3.

<sup>419</sup> BAC, MG 32 B5 vol. 94 B, Claxton Papers, *Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendations*. p. 11-12

<sup>420</sup> Castonguay, Jacques. *Le collège militaire royal de Saint-Jean. Une université à caractère différent*. Sillery, Septentrion, 1992. p. 17.

danger pour la langue, la foi et la morale de leur concitoyen.<sup>421</sup> Par exemple, le 16 mai 1941, le *Devoir* publie un communiqué sous la signature de Roméo Viau, *Jac*, l'organe de la *Jeunesse agricole catholique* qui met le public en garde contre les dangers d'ordre moral des camps militaires :

Sait-on, dit-il que, dans un camp, des officiers ont distribué des cartes franchement immorales, par exemple, l'odyssée d'une fille de vie? Sait-on que, dans un autre camp, les dirigeants de ce camp ont ouvert dans la ville deux maisons louches et invitent les recrues à les visiter? Ça, ça va former des défenseurs, hein? Sait-on que, dans un camp, on n'a pas voulu afficher des affiches contre le blasphème?<sup>422</sup>

Pour eux, la milice canadienne représente un lieu qui n'est pas bien respectable pour les jeunes francophones catholiques.<sup>423</sup> D'autres parents, comme l'écrit l'historien Jean-Yves Gravel, « considèrent [l'armée] comme un endroit de réforme pour leur fils récalcitrant, au lieu d'y voir une véritable carrière militaire ».<sup>424</sup>

L'éducation est un autre problème. Il existe une bonne différence entre le cours classique du Canada français et le cours dit « anglais ».<sup>425</sup> Le cours classique néglige l'enseignement des mathématiques et des sciences au profit des langues anciennes (latin et grec), la philosophie et la religion.<sup>426</sup> Louis-Philippe Audet, auteur de l'histoire de l'enseignement au Québec, reconnaît la faiblesse du cours classique. Selon Audet, le programme du cours classique orienté vers les humanités « était souvent encombré de

---

<sup>421</sup> Tremblay, *Volontaires : des Québécois en guerre...*, *op. cit.*, p. 21-23.

<sup>422</sup> *Le Devoir*, 16 mai 1941, p.1.

<sup>423</sup> BAC, MG 32 B5 vol. 94 B, Claxton Papers, *Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendations*. p.8-9.

<sup>424</sup> Gravel, « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » ..., *op. cit.*, p. 111.

<sup>425</sup> Castonguay, *op. cit.*, p. 18

<sup>426</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 146.

matières qui auraient dû être vues et maîtrisées au primaire »<sup>427</sup>. Étant donné la faiblesse des cours, les étudiants francophones n'ont pas les compétences nécessaires en mathématiques et en sciences pour devenir un officier dans l'artillerie, le génie et, plus tard, les blindés.<sup>428</sup>

Les collèges classiques n'ont pas développé une riche tradition sportive.<sup>429</sup> Par contre, la formation donnée par le clergé catholique, car elle inculque la notion du respect de l'autorité.<sup>430</sup> Les collèges classiques accueillent de « bons » corps de cadets (au Collège du Mont Saint-Louis, par exemple) où les cadets apprennent la discipline, le sens des responsabilités et le leadership.<sup>431</sup> C'est d'ailleurs ce que confirme un membre du corps des cadets, officier au régiment de Maisonneuve pendant la Deuxième Guerre mondiale :

J'ai commencé à deux ans à jouer avec des soldats en papier mâché. À quatre ans j'étais garde d'honneur à l'Immaculée Conception, je portais l'uniforme à quatre ans en 1913 ou 1914. [...] En 1926, j'étais commandant des cadets de l'école O'Neill. J'avais 950 cadets. J'avais le grade de colonel, deux médailles.<sup>432</sup>

<sup>427</sup> Audet, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec, tome 2 : 1870-1971*. Montréal et Toronto, Holt Rinehart et Wilson, 1971. p. 291.

<sup>428</sup> Gravel, Jean-Yves. « Le Québec militaire, 1939-1945 », *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p. 90. Par exemple, le commandant du RMC note que les cadets francophones ont beaucoup de difficultés en mathématiques et en sciences. Voir, Archives Royal Military College of Canada (RMC), Kingston, *Rapport annuel du commandant du RMC de Kingston*, avril 1933. En décembre 1932, le cadet Dollard Ménard est noté : « Overall performance considered sufficient, but weak in mathematics. Will have to work hard on this subject ». Voir, Archives Royal Military College of Canada (RMC), Kingston, Dossier de l'élève officier Dollard Ménard, décembre 1932.

<sup>429</sup> Gravel, « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » ..., *op. cit.*, p. 115.

<sup>430</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 146-147.

<sup>431</sup> Joubert, Marie-Claude. *Par dévouement : le cadre des instructeurs de cadets*. Sainte-Blandine, les Éditions Neigette, 1994. 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>432</sup> MDN, DHP, Fond Patrick Capolupo (96/23). Interview citée dans Tremblay, Yves. *Volontaires. Des Québécois en guerre. (1939-1945)*. Montréal, Athéna éditions, 2006. p. 24.

En plus des questions d'ordre culturel, il existe aussi des facteurs sociaux et démographiques qui tendent à expliquer la faiblesse de la participation militaire francophone entre les deux guerres. Malgré la forte croissance de l'urbanisation au Québec, il y a encore 27 % des Québécois qui vivent sur une ferme en 1931.<sup>433</sup> La population francophone du Québec se marie généralement plus tôt et a des familles plus nombreuses. Le taux de natalité (le nombre de naissances par 1000 habitants) est d'ailleurs de 29,7 au Québec, alors qu'il est de 23,2 pour le Canada.<sup>434</sup> Le recrutement des jeunes hommes mariés est difficile, voire impossible. Le Québec a aussi le taux de fréquentation scolaire le plus bas du Canada. En 1931, il est de 67,7 % pour le Québec pour les jeunes âgés de quatorze ans.<sup>435</sup> En 1939, 52 % des Québécois francophones ne termine pas le cours primaire.<sup>436</sup> Étant donné que l'on demande un diplôme d'études secondaire pour devenir officier, le bassin de Québécois francophones qui peuvent obtenir une commission d'officier est plus faible.

La tradition anti-impérialiste et antimilitariste des Canadiens français a aussi des répercussions sur la participation francophone dans la milice, puis l'armée canadienne.<sup>437</sup> À partir de la guerre en Afrique du Sud, Henri Bourassa développe un nationalisme pan canadien qui défend l'idée d'un Canada bilingue et indépendant et refuse toute participation aux guerres impériales.<sup>438</sup> Contrairement aux anglophones qui sont

---

<sup>433</sup> Linteau, Durocher, Robert et Ricard. *op. cit.*, p. 33.

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>435</sup> Hamel, Thérèse. « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Volume 38, numéro 1, été 1984. p. 47-48.

<sup>436</sup> Linteau, Durocher, Robert et Ricard. *op. cit.*, p. 101.

<sup>437</sup> Morton, « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales » ..., *op. cit.*, p. 102.

<sup>438</sup> Lacombe, Sylvie. *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériales du Canada entre 1886 et 1920*. Québec, Presse de l'Université Laval. 2002. p. 38.

fortement attachés à la Grande-Bretagne, les francophones, enracinées sur le territoire nord-américain, se considèrent d'abord et avant tout comme Canadien.<sup>439</sup>

Par contre, le nationalisme pan canadien n'est pas du pacifisme, ni de l'antimilitarisme. Henri Bourassa s'oppose à « la participation active des colonies aux guerres de l'Angleterre », mais il ne remet pas en question la défense du territoire nationale.<sup>440</sup> L'antimilitarisme relève peut-être en partie de l'anti-impérialisme.<sup>441</sup> La participation de la jeunesse francophone au corps de cadets des écoles et des collèges ou encore l'expédition militaire des zouaves pontificaux (1868-1870) tend à démontrer que la société canadienne-française n'est pas aussi opposée à l'esprit « militarisme » qu'on n'aurait pu le croire.<sup>442</sup>

La guerre en Afrique du Sud exacerbe les antagonismes entre la majorité anglophone et la minorité francophone en raison de la nature du conflit (impériale).<sup>443</sup> La Loi navale de 1910 fait renaître les profondes divisions entre impérialistes et anti-impérialistes canadiens-français menés par Henri Bourassa.<sup>444</sup> Dans un article du *Devoir*, Henri Bourassa résume bien la pensée des anti-impérialismes :

[...] nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada, aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la mère patrie, et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relèvent l'armée et la flotte impériales, les traités de paix et d'alliance, les relations étrangères,

---

<sup>439</sup> Comeau, Robert. « L'opposition à la conscription au Québec », dans *La Première Guerre mondiale et le Canada* sous la dir. de Roch Legault et Jean Lamarre. Montréal. Édition du Méridien. 1999. p. 103-104.

<sup>440</sup> Bourassa, Henri. *Que devons-nous à l'Angleterre?* Montréal, s.é. 1915, p. v-vi.

<sup>441</sup> Comeau, « L'opposition à la conscription au Québec » ..., *op. cit.*, p. 104.

<sup>442</sup> Hardy, René et Lodolini, Elio. *Les zouaves pontificaux canadiens*. Ottawa, National Museum of Man, 1976. 161 p.; Joubert, Marie-Claude. *Par dévouement. Le cadre des instructeurs de Cadets*. Sainte-Blandine, Les Éditions Neigette, 1994. 246 p.

<sup>443</sup> Yves, Tremblay « Les interventions à l'étranger et la difficulté d'envisager la guerre au Québec », Texte présenté lors du colloque La société québécoise face aux enjeux de défense du Canada, Montréal, 5-6 octobre 2007.

<sup>444</sup> Sarty, Roger, « Canadian Maritime Defence 1892–1914 », *Canadian Historical Review*, vol. 71, n°4, 1990. p. 462-495.

le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne. ...] Nous blâmons le ministère fédéral et la majorité parlementaire qui ont imposé au Canada cette nouvelle loi navale, lancé le pays dans le gouffre du militarisme...<sup>445</sup>

Au début de la Première Guerre mondiale, la tradition anti-impérialiste des Canadiens français fait place au patriotisme.<sup>446</sup> La bonne entente ne dure pas. En 1914, la plus grande menace pour la langue et la culture des Canadiens français ne semble pas venir de l'Allemagne, mais des « Prussiens de l'Ontario »<sup>447</sup>. La question des écoles du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, l'adoption du règlement 17 (abrogé en 1944) par l'Ontario pour limiter l'enseignement du français jettent de l'huile sur le feu des relations entre la minorité francophone et la majorité anglophone du pays.<sup>448</sup> La crise des écoles francophones de l'Ontario refroidit encore davantage l'enthousiasme de la population canadienne-française pour la guerre.<sup>449</sup> C'est ce qui explique qu'à l'appel du Canada anglais pour l'enrôlement volontaire, le nationaliste Armand Lavergne réplique : « *Rendez-nous nos écoles d'abord!* »<sup>450</sup>. La conscription de 1917 (pour le service outre-mer) ne fait que renforcer la méfiance entre les deux peuples fondateurs.<sup>451</sup> La population québécoise francophone en a d'ailleurs gardé un bien mauvais souvenir, celui des soldats

---

<sup>445</sup> Richard, Béatrice. « Henri Bourassa et la conscription : Traître ou Sauveur », *Revue d'histoire militaire*. Hiver 2006-2007, p. 76.

<sup>446</sup> Filteau, Gérard, *Le Québec, le Canada et la Guerre 1914-1918*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977. p. 21-26.

<sup>447</sup> *Le Devoir*, 21 décembre 1914, p. 1.

<sup>448</sup> Bock, Michel et François Charbonneau. *Le siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*. Sudbury, Prise de parole, 2015, p. 18.

<sup>449</sup> Veyssière, Laurent et Charles-Philippe Courtois, « L'engrenage de la guerre et la situation du Québec à l'été 1914 » dans Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière (dir.), *Le Québec dans la Grande Guerre : engagements, refus, héritages, Québec*, Les éditions du Septentrion, 2015, p.

<sup>450</sup> Rumilly, *Histoire de la Province de Québec. Volume XIX : 1914*. Montréal. Montréal-Éditions. 1946. p. 85.

<sup>451</sup> Richard, Béatrice, « Le Québec face à la conscription (1917-1918) : essai d'analyse sociale d'un refus », dans Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière (dir.), *Le Québec dans la Grande Guerre : engagements, refus, héritages, Québec*, Les éditions du Septentrion, 2015, p. 118-130.

« anglais » tirant sur la foule dans les rues de Québec et des quatre morts d'avril 1918.<sup>452</sup>

Les « émeutes de la conscription ont été une manifestation de l'antimilitarisme des Canadiens français », écrit Jean Pariseau.<sup>453</sup> En 1939, il reste donc une certaine rancœur contre « l'armée... de l'autre ».

Bref, les questions d'ordre culturel et sociodémographique, la tradition anti-impérialiste et l'antimilitariste, les douloureux souvenirs de la conscription de 1917, le caractère britannique et unilingue anglais de la milice nous aident à expliquer le manque d'officiers supérieurs francophones en 1939. Il existe bien une forme de discrimination institutionnelle à l'encontre des officiers canadiens-français. L'étude de la période 1867-1939 a aussi donné un exemple d'une discrimination direct contre un officier francophone. En effet, le comportement de Sam Hughes à l'encontre du major-général Lessard entre 1914 et 1916 est une solide preuve. Par contre, il a été impossible de trouver d'autres témoignages aussi solides, ce qui ne veut pas dire que d'autres cas de discrimination direct ou indirect n'ont pas existé.

Malgré les obstacles, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, quelques officiers francophones ont réussi à faire leur place dans une organisation de style britannique et de langue anglaise pendant la Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>452</sup> Provencher, Jean. *Le Québec sous la loi des mesures de guerre 1918* (nouv. éd.) Montréal, Lux Éditeur, 2014, 163 p. Preuve de l'importance des manifestations d'avril 1918, un regroupement a érigé une sculpture commémorative en mémoire des 4 morts en septembre 1998. Voir, Robert Comeau, *L'opposition à la conscription au Québec...*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>453</sup> Pariseau, Jean. « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867-1967 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol 37, no 1, juin 1983, p. 71.

## CHAPITRE 3

### La force permanente francophone : « une armée dans l'armée »

The French speaking regiments and French speaking personnel were being treated in exactly the same way as English speaking personnel, that it would not be in the interests of the army generally, or of French speaking Canada, to give promotion to French speaking personnel who had not the necessary qualifications and experience, because any unfortunate results which might follow would not redound to the credit of French speaking Canada.<sup>454</sup>

- Général A.G.L. McNaughton, 1942

En 1939, le Canada dispose d'une force permanente de 455 officiers et 3 813 sous-officiers et soldats. Il est bien évident pour n'importe quel observateur objectif que cette minuscule force permanente n'est pas en mesure de livrer combat contre un adversaire bien préparé, mieux équipé et supérieur en nombre.<sup>455</sup> La FP n'a presque aucun équipement moderne, manque d'entraînement et de pratique. De plus, elle est dirigée par des chefs militaires dépassés, voire incompetents.<sup>456</sup>

En adoptant une approche biographique, nous allons étudier les colonels, lieutenants-colonels et majors canadiens-français issus du corps des officiers de la force permanente afin de reconstituer les enjeux et défis rencontrés par les militaires

---

<sup>454</sup> Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds Georges-P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 13, Dossier 47, *Precis of the meeting between His Éminence Cardinal Villeneuve and General A.G.L. McNaughton*, CB., CMG., DSO., 19<sup>th</sup> March 1942.

<sup>455</sup> *Report of the Department of National Defense Canada for fiscal year ending March 31, 1940*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1940, p. 48-49.

<sup>456</sup> Granatstein, J.L. « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : Une agréable surprise » dans *La fonction de général et l'art de l'amirauté. Perspectives de leadership militaire canadien*, sous la dir. de Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Press, 2002. p. 75.

francophones dans l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. En outre, il s'agit de comprendre pourquoi ces officiers de métiers, qui devaient être en principe la crème des soldats canadiens, n'ont pas commandé de division pendant la guerre. Au début des hostilités, ils font partie du petit nombre de chefs capables (en théorie et selon les standards de 1939) de prendre le commandement de brigades, divisions et corps d'armée.<sup>457</sup> Mais, en pratique, c'est une tout autre histoire. La grande majorité d'entre eux n'ont pas les compétences nécessaires pour le commandement de grandes formations militaires.

En ce sens, ils ne sont pas si différents de la majorité des officiers permanents anglophones jugés inaptes pour un commandement important en raison de leur âge avancé et de leur piètre condition physique.<sup>458</sup> La seule différence est le nombre. En 1939, il n'y a pas assez d'officiers supérieurs francophones pour former une masse critique. Il faudra attendre le milieu de la guerre pour que les meilleurs officiers subalternes de la FP d'avant-guerre soient prêts à prendre le commandement d'un nombre limité de bataillon, de brigade de l'armée canadienne. L'autre question abordée est bien sûr celle de la discrimination institutionnelle ou structurelle. Il semble évident que les problèmes structurels de l'organisation militaire canadienne modelée sur l'exemple de l'armée britannique et l'unilinguisme anglais ont influé sur le nombre d'officiers permanents dans les grades supérieurs de la hiérarchie militaire de l'entre-deux-guerres.

---

<sup>457</sup> *Ibid.*

<sup>458</sup> Granatstein, J.L. « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : Une agréable surprise »..., *op. cit.*, p. 75.

### **La situation des officiers permanents francophones en 1939**

Selon les chiffres de l'historien J.L. Granatstein, une fois la guerre déclarée, en septembre 1939, à peine plus de 250 des 455 officiers permanents sont jugés aptes à servir dans l'armée active du Canada, armée désignée par un arrêté ministériel, en septembre 1939, pour combattre outre-mer.<sup>459</sup>

Du côté francophone, il n'y a que 47 officiers permanents en 1939 (10 %).<sup>460</sup> Leur représentation est aussi faible qu'en 1914.<sup>461</sup> Que pouvons-nous dire d'eux? Au niveau de la hiérarchie des grades, la « force francophone » ne compte aucun général, seulement 2 colonels, 4 lieutenants-colonels, 10 majors, 10 capitaines, 16 lieutenants et 5 sous-lieutenants.<sup>462</sup> Plus de la moitié d'entre eux (57 %) sont des officiers d'infanterie, ce qui s'explique par le fait que c'est dans cette arme que l'on retrouve la seule unité de langue française de la FP, le Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22<sup>e</sup>R). En consultant la liste de la Milice pour 1939, on note les chiffres qui apparaissent dans le tableau ci-dessous, pour les 27 officiers d'infanterie de la force permanente.

---

<sup>459</sup> *Ibid.*

<sup>460</sup> Voir à l'Annexe « A » pour une liste des 47 officiers canadiens-français de la force permanente en 1939. La liste est tirée de Jean Pariseau et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 319.

<sup>461</sup> Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 100.

<sup>462</sup> *Ibid.*

**Tableau 3.1. Répartition des officiers d'infanterie francophones de la force permanente**

Répartition des officiers d'infanterie francophones de la force permanente	
Régiments	Nombre d'officiers francophones
Royal 22 <sup>e</sup> Régiment	22
Royal Canadian Regiment	3
Princess Patricia's Canadian Light Infantry	2
Total	27

Sources : MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 138-140.

La forte proportion d'officiers francophones dans le 22<sup>e</sup> a un effet négatif sur la course aux promotions. Si tous les postes supérieurs du régiment sont comblés, l'avancement est impossible. Et, il y a peu de chance pour un officier francophone, qui n'est pas bilingue, d'être affecté ailleurs.

Selon les mêmes statistiques, les officiers francophones qui servent dans les armes savantes sont peu nombreux : cinq dans l'artillerie et aucun dans le génie militaire. Tous les autres proviennent des unités de soutien ou d'appui de la FP : quatre dans la Trésorerie militaire, trois dans le Corps des magasins militaires, trois dans le Corps de santé royal canadien, deux dans le Corps royal canadien des transmissions, deux autres dans le Corps canadien de l'intendance et un dans le Corps vétérinaire royal canadien, démantelé en 1940<sup>463</sup>.

Parmi ces officiers, seulement quatre sont diplômés du *Royal Military College of Canada* (RMC) de Kingston, ce qui est faible quand l'on sait que les anciens cadets du

<sup>463</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 138-140

RMC dominant les grades supérieurs de la FP.<sup>464</sup> On compte également 10 anciens étudiants universitaires membres du Corps-école des officiers canadiens (CEOC). Les autres sont issus de la MANP ou des rangs de la FP, rappelons qu'un diplôme d'études secondaires suffit pour obtenir une commission d'officier. La plupart ont suivi une formation classique donnée dans les écoles catholiques canadiennes-françaises qui malgré certaines critiques justifiées n'est pas absolument non pertinente au développement de bons officiers.

De plus, on compte seulement deux francophones sur 63 officiers permanents qui ont réussi le cours d'état-major dans les grands collèges de l'Empire entre 1919 et 1939, ce qui est encore très faible étant donné que cette formation est une condition préalable pour commander une grande unité militaire en temps de guerre.<sup>465</sup> Deux autres officiers se sont qualifiés pour des formations à l'École des officiers supérieurs de Sheerness, et deux artilleurs, pour l'École de l'artillerie royale britannique de Woolwich.<sup>466</sup> Au niveau des armes de soutien et d'appui, disons simplement que trois officiers canadiens-français ont réussi l'*Ordnance Officer's Course*.<sup>467</sup> Enfin, pour compléter le tableau, deux officiers francophones d'infanterie ont suivi un cours de mécaniques à Kingston et un autre, le cours de coopération avec l'aviation à Trenton, en Ontario.<sup>468</sup> Comme pour leurs homologues anglophones, la grande majorité a suivi le cours d'armes portatives et de cultures physiques. Ce qui est plus spécifique, peut-être, est le nombre d'officiers canadiens-français (29) qui ont reçu la qualification d'interprète (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> classe) en

---

<sup>464</sup> Le *Royal Military College of Canada Club* forme une sorte de « petite clique » dans la force permanente qui veille sur les intérêts et la carrière des anciens cadets. Voir Preston, Richard Arthur. *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*. Toronto. University of Toronto Press, 1969. p. 305-331.

<sup>465</sup> Canada. MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 133 et 568.

<sup>466</sup> *Ibid.*, p. 133 et 568.

<sup>467</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 568.

<sup>468</sup> *Ibid.*

français.<sup>469</sup> Il faut dire que la langue de la minorité francophone du Canada (qui, rappelons-le, est l'une des deux langues officielles du Dominion) est inscrite comme langue étrangère dans les rapports annuels de la Milice jusqu'en 1936 !<sup>470</sup>

Sur les 47 officiers francophones de la FP, on compte également 15 anciens combattants de 1914-1918; des chiffres, toute proportion gardée, similaires à ceux des anglophones. La plupart des anciens combattants canadiens-français, comme canadiens-anglais, sont les officiers permanents les plus élevés en grade. La chose est tout à fait normale. Rappelons-nous que les promotions sont données à l'ancienneté en temps de paix. L'âge moyen des officiers permanents francophones, comme on peut le voir sur le tableau qui accompagne le texte, est d'ailleurs légèrement supérieur à celui observé pour l'ensemble des officiers de la FP.

**Tableau 3.2. Âge moyen des officiers de la force permanente par grade**

Âge moyen des officiers permanents			
Grade	Officiers francophones	Officiers permanents	Différence
Lieutenant-colonel	52,2	49,2	3
Major	47,4	44,4	3
Capitaine	35,9	34,5	1,4
Lieutenant	27,7	25	2,7

Sources : Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 50-97.

L'âge moyen des officiers francophones plus élevés explique en partie pourquoi, au début des hostilités, beaucoup d'entre eux sont déjà trop âgés pour prendre part aux opérations militaires.<sup>471</sup>

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 569-571.

<sup>470</sup> Pariseau, et Bernier, *op. cit.*, p. 103.

<sup>471</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 50-97.

Au début de la guerre, l'armée active fait d'abord appel aux officiers de la FP pour prendre le commandement des grandes unités. Quelle place réserve-t-on aux officiers de langue française de la FP dans l'administration et l'organisation de l'armée active pour la période de 1939-1942? Sans grande surprise, on ne compte aucun militaire canadien-français sur la liste des 19 officiers susceptibles de commander de grandes unités militaires dressée par le quartier général de l'Armée canadienne au début de la guerre.<sup>472</sup>

En 1939, les autorités militaires proposent tout de même de créer une brigade d'infanterie francophone.<sup>473</sup> Malheureusement, le projet n'aboutit pas. Les quatre bataillons d'infanterie francophones sont répartis dans les différentes brigades canadiennes. Selon l'histoire officielle de l'Armée canadienne, « en retirant le Royal 22e [Régiment] de la 1<sup>re</sup> Division on aurait non seulement condamné à l'inaction des troupes permanentes, mais aussi privé le Canada français de toute troupe d'infanteries au sein de la division qui devait être la première à aller au combat »<sup>474</sup>. Après le départ du 22e, la 5e Brigade d'infanterie perd les Fusiliers Mont-Royal (FMR) réaffectés à la 6e Brigade d'infanterie de la 2<sup>e</sup> Division. En 1940, il ne reste plus que le régiment de Maisonneuve. Le régiment de la Chaudière est affecté à la 8<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de la 3<sup>e</sup> Division canadienne. Le manque d'officiers francophones qualifiés pour l'état-major sonne le glas du projet de brigade francophone.<sup>475</sup>

Il y a peut-être une autre raison pour laquelle le projet de brigade francophone ne voit pas le jour pendant la Deuxième Guerre mondiale : de nombreux officiers supérieurs

---

<sup>472</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 50-51 et 432-433.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>474</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 44

<sup>475</sup> *Ibid.*

canadiens-français (dont le brigadier E. de Bellefeuille Panet) y sont vivement opposés. En effet, pour ces derniers, les risques que l'on fait courir à l'unité nationale si jamais la brigade francophone subit des pertes supérieures à celles des unités anglophones sont trop grands.<sup>476</sup> Le 20 janvier 1941, Pierre Dupuy, un diplomate canadien, écrit au colonel G.-P Vanier pour lui donner des explications sur l'abandon du projet de brigade francophone :

J'ai demandé au Colonel Ralston pourquoi [...] Il m'a dit que l'on avait envisagé la question, mais qu'on avait craint que le Gouvernement soit blâmé au cas où cette brigade subirait des pertes supérieures à celles des unités anglaises. On pourrait prétendre alors que les nôtres ont été exposés à dessin.<sup>477</sup>

Pour ces raisons, on disperse les bataillons francophones dans les brigades d'infanterie canadiennes au lieu de les réunir en une seule.<sup>478</sup> Pour les hauts gradés anglophones, le fait que les régiments francophones côtoient des unités anglophones est un avantage pour l'unité pan canadienne. C'est d'ailleurs ce qu'explique le lieutenant-général (plus tard, général) A.G.L. McNaughton quand il écrit : « Men from the prairies would be working daily with French-speaking Canadians from Quebec. The result would be a contribution of great national value to the future life of the Dominion »<sup>479</sup>. Il s'agit d'une image déformée et totalement idéalisée de la réalité canadienne. McNaughton oublie

---

<sup>476</sup> BAC, RG24 vol. 5812, H.Q.S. 8841 vol. 1, *French Canadian Representation in Cdn. Army*, « D.S.D. French-Canadian Representation in the Army », 2 septembre 1941.

<sup>477</sup> BAC, Fonds Georges-P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 13, Dossier 27, *P. Dupuy, correspondance, 1941*, « Lettre de Pierre Dupuy », 20 janvier 1941, p. 5.

<sup>478</sup> BAC, Fonds Ernest Lapointe (MG 27 III B 10) Vol. 48, Dossier 20, *Conscription, problème de recrutement dans le district no 4 (Montréal) et no 5 (Québec)*, « Mémoire », 26 juillet 1940. p. 2; p. 1; et, BAC, Fonds Georges-P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 13, Dossier 27, *P. Dupuy, correspondance, 1941*, « Lettre de Pierre Dupuy », 20 janvier 1941, p. 5.

(délibérément ou non) la barrière linguistique, qui existe encore entre francophones et anglophones.

L'abandon du projet de brigade francophone s'explique également par le nombre de militaires francophones dans les services auxiliaires de l'armée canadienne pour répondre au besoin d'une brigade d'infanterie de langue française. Plus important encore, en réunissant tous les officiers francophones au sein d'une seule et même brigade, la progression peut être ralentie, car les postes sont limités.

### **La situation du Royal 22<sup>e</sup> Régiment au début de la guerre.**

Lorsque la guerre est déclarée, en septembre 1939, aucun des régiments d'infanterie et de blindé n'est en mesure de livrer bataille.<sup>480</sup> L'unique régiment de langue française de la FP – le R22<sup>e</sup>R - ne compte que 184 hommes sur les 773 autorisés au tableau d'effectifs de l'unité d'infanterie.<sup>481</sup> Dans les premiers mois de la guerre, le colonel (plus tard, lieutenant-général) Ernest William Sansom, un officier de l'entourage de McNaughton, fait l'évaluation des chefs de bataillons des trois régiments d'infanterie permanents.<sup>482</sup> Le rapport est cinglant pour les cadres du R22<sup>e</sup>R. Il juge d'abord le lieutenant-colonel Percy Flynn comme « to be unsuitable for command in the field ». Les autres officiers du régiment n'échappent pas au jugement sévère de Samson, qui les

---

<sup>479</sup> BAC, RG 24, vol. 1. dossier 1/161 (G) du 1<sup>er</sup> Corps d'armée canadien, H.Q.C. 1453-21-5, « Victor W. Odlum à McNaughton », 25 octobre 1940.

<sup>480</sup> Par exemple, voir pour les deux autres régiments d'infanterie de la force permanente : Bernd Horn. *Establishing a Legacy: The History of the Royal Canadian Regiment 1883–1953*. Toronto, Dundurn Press, 2008, 408 p. et David J. Bercuson. *The Patricias: A Century of Service*. Fredericton, Goose Lane Editions and Princess Patricia's Canadian Light Infantry. 2013. 144 p.

<sup>481</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 33.

<sup>482</sup> Tremblay, *op. cit.* p. 97-99.

considèrent, dans l'ensemble, comme « very weak »<sup>483</sup>. Le colonel Samson se montre également dur avec les chefs de bataillon des deux autres régiments d'infanterie permanents.<sup>484</sup> D'après Samson, ces deux hommes sont aussi inaptes pour commander un bataillon.<sup>485</sup> Malgré un ton sévère, le jugement de Samson est bon. Lorsque la 1<sup>re</sup> Division canadienne est engagée en Sicile, en juillet 1943, aucun des trois chefs de bataillon n'est encore en poste, remplacé par de jeunes officiers dynamiques et compétents. Nous reviendrons dans le chapitre 5 sur les premiers commandants du R22eR.

Entre 1939 et 1943, les chefs militaires francophones sont peu nombreux à occuper des postes clés dans les quartiers généraux d'Ottawa et de Londres (quartier général de l'armée canadienne en Angleterre). La plupart occupent des postes dans les districts militaires (DM) de Montréal et Québec.<sup>486</sup> Du côté anglophone, c'est tout le contraire ! La plupart des postes clés sont entre les mains des officiers du corps de la FP.<sup>487</sup> La représentation canadienne-française est presque nulle.<sup>488</sup> Par exemple, au début de la guerre, on compte seulement un commandant de brigade francophone issu du corps des officiers de la FP, le brigadier J.P.U. Archambault.

Grâce à la méthode biographique, cette étude entend revoir en profondeur chacun des officiers supérieurs (colonel, lieutenant-colonel et major) de langue française de la

---

<sup>483</sup> BAC, RG24 C17, vol. 13 721, T-1872, JG, *1<sup>re</sup> Division période d'octobre à décembre 1939*. « Appendix 4. Report On inspection of Quebec and Maritime.Province Units – 25 -28 oct. 1939 ».

<sup>484</sup> *Ibid.*

<sup>485</sup> Notons que le colonel E.W. Sansom est lui-même rapatrié au Canada en 1944, jugé inapte pour le service actif. Voir, Granatstein, J.L. *The Generals: The Canadian army's senior commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 50-52.

<sup>486</sup> Direction Histoire et patrimoine (DHP), 112. 3S2.009 (D36), « Proportion of French Speaking Personnel in Canadian Active Army Overseas as of Approximately 1 Oct. 41 », 1<sup>er</sup> octobre 1941. Voir les deux tableaux reproduits en annexe A et B.

<sup>487</sup> Granatstein, *Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale...*, *op. cit.*, p. 75.

<sup>488</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 157), vol.19, 958C.009 (D338), Personal Correspondence. July 1940 – June 1941 « List of Officer Employed at N.D.H.Q. Ottawa », 29 novembre 1940;

force permanente afin d'identifier les problèmes structurels, qui tendent à expliquer l'absence de commandant de division francophone entre 1939 et 1945.

### **Le major-général Ernest James Renaud : L'administrateur**

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, le colonel (plus tard, major-général) Ernest James Renaud est l'officier canadien-français le plus haut en grade. Ainsi, dès le début et durant presque toute la guerre, Renaud occupe un poste clé dans l'organisation et l'administration militaire canadienne. Diplômé du RMC, il mène une brillante carrière dans le Corps royal des magasins militaires. Ce choix de carrière le disqualifie d'emblée pour le commandement d'une grande unité militaire – domaine réservé aux officiers des armes combattantes et savantes. L'étude de la carrière de Renaud est utile, car elle démontre, d'une part, que le manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs est bien réel, et d'autre part, que contrairement à ce que l'on aurait peut-être pensé, il est impossible de nommer n'importe quel militaire aux commandes de grandes formations militaires.

Né dans une famille aisée à Ottawa en 1890, Renaud fait ses études en anglais au Collège Ashbury, puis au RMC de Kingston.<sup>489</sup> Diplômé en 1912, il joint les rangs du Corps royal des magasins militaires (CRCMM), chargé de l'approvisionnement et de la distribution du matériel militaire. Lors de son évaluation pour l'année 1912-1913, son rendement est qualifié « d'excellent ».<sup>490</sup> Grâce aux qualités qu'il manifeste dans

---

<sup>489</sup> *Le Devoir*, 23 juillet 1941, p. 6.

<sup>490</sup> BAC, Dossier personnel, Renaud, Ernest James. « Annual Confidential Report », décembre 1912.

l'exécution de son travail, il est choisi pour suivre l'*Ordnance Officer's Course* à l'Académie royale militaire de Woolwich en Angleterre.<sup>491</sup>

Lorsque la guerre éclate, en août 1914, Renaud rejoint le Corps expéditionnaire canadien (CEC).<sup>492</sup> Promu capitaine, il passe outre-mer en 1915. Il devient *Assistant Chief Ordnance Officer*, au grade de major intérimaire, au camp d'Ashford en Angleterre.<sup>493</sup> En 1916-1917, il sert en France et en Angleterre dans un poste d'officier supérieur au quartier général du Corps des magasins militaires canadiens. À l'automne 1918, Renaud est rapatrié au Canada où il doit se joindre au Corps expéditionnaire sibérien.<sup>494</sup> Le jour de l'Armistice, il s'embarque pour la Russie avec le grade de lieutenant-colonel. Il est alors âgé de 28 ans. En Russie, il sert au quartier général à Vladivostok comme Directeur adjoint du corps des Magasins militaires (ADOS).<sup>495</sup> Le 5 juin 1919, il quitte la Russie avec les dernières troupes canadiennes. Pendant la guerre, il a démontré une grande compétence pour soutenir et approvisionner les unités combattantes. Cité à l'ordre du jour au cours de la Première Guerre mondiale, il est fait officier de l'Ordre de l'Empire britannique (OBE) en 1918.<sup>496</sup>

À son retour au pays, il fait le choix de rester au grade de major dans la petite force permanente d'après-guerre.<sup>497</sup> Il sert comme inspecteur des magasins militaires du

---

<sup>491</sup> *Id.*, « Record of Service ». p. 1.

<sup>492</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Ernest James Renaud, (RG 150, 1992-93/166, boîte 8190 – 68), « Attestation Paper, Canadian Over-Seas Expeditionary Force ».

<sup>493</sup> *Id.*, « Record of Service – Canadian Expeditionary Force », p. 1.

<sup>494</sup> *Id.*, « CEF (Siberia) Record Sheet », p. 1.

<sup>495</sup> *Ibid.*

<sup>496</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Ernest James Renaud (RG 150, 1992-93/166, boîte 8190 – 68), « Record of Service. Canadian Expeditionary Force ».

<sup>497</sup> En effet, plusieurs officiers ont accepté une diminution en grade pour continuer à servir dans la force permanente d'après-guerre.

DM n° 11 en Colombie-Britannique.<sup>498</sup> En 1920, le major P.E. Prideaux décrit son subordonné comme « an exceedingly active and hardworking officer. With good initiative and knowledge of ordnance duties »<sup>499</sup>. Grâce à sa grande compétence de technicien et d'administrateur, il est promu lieutenant-colonel en 1930.<sup>500</sup> Dans son rapport annuel de 1933-1934, le major Renaud est jugé « well qualified to be an ordnance officer ». L'évaluateur note que « He [Renaud] is possessed of sound judgment and common sense well above the average of his rank »<sup>501</sup>. En 1936, il est promu colonel et devient directeur du Service du Génie et des Magasins Militaires au quartier général d'Ottawa. Lors du rapport pour l'année 1935-1936, le rendement de Renaud est considéré comme « très satisfaisant », ce qui lui vaut le commentaire suivant : « He has much common sense, good judgment and is a very capable officer »<sup>502</sup>.

Au printemps 1938, il se voit confier le commandement du DM n° 5 de Québec avec le grade de brigadier intérimaire.<sup>503</sup> Cette importante nomination est vivement débattue à Ottawa. Selon le Quartier-maître général (QMG), le poste doit obligatoirement revenir à un officier francophone d'une arme combattante, mais le major-général W.H.P. Elkins, Maître général de l'Artillerie (MGO), n'est pas d'accord.<sup>504</sup> À ses yeux, la candidature du colonel Renaud ne doit pas être écartée pour les raisons suivantes : « He is a graduate of the Royal Military College, and I have had opportunity during the past two years to observe his administrative ability, tact, and sound judgement in his appointment

<sup>498</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Ernest James Renaud (RG 150, 1992-93/166, boîte 8190 – 68), « Record of Service – Canadian Expeditionary Force », p. 2.

<sup>499</sup> BAC, Dossier personnel, Renaud, Ernest James. « Annual Confidential Report », décembre 1920.

<sup>500</sup> BAC, RG 24, vol 194, Permanent Force. « Record of Officers Service, Ernest James Renaud ». p.1.

<sup>501</sup> *Id.*, « Annual Confidential Report », novembre 1934.

<sup>502</sup> *Id.*, « Annual Confidential Report », mai 1936

<sup>503</sup> BAC, RG 24, vol 194, Permanent Force. « Record of Officers Service, Ernest James Renaud ». p.1.

<sup>504</sup> *Id.*, Mf C-8336, H.Q.S. 7434-2. « Recommendation for Commands, Staffs, Policy and General. Correspondence, Memorandum – Quartermaster-General », 18 mars 1938.

here »<sup>505</sup>. On peut voir l'influence du RMC Club — rappelons que le major-général Elkins est lui-même diplômé (1905) et ancien commandant (1930-1935) du RMC. Le Maître général de l'Artillerie (MGO) a aussi des raisons plus « valables » de recommander Renaud :

While the Superintendent of the Dominion Arsenal and the operation of the Arsenal is directly under the Master-General of the Ordnance, there are questions which affect both District and Arsenal equally. Québec is our largest ammunition producing point. The construction of buildings at Valcartier and other questions about which the Arsenal Staff and the Headquarters Staff must co-operate would be helped by the appointment of Colonel Renaud. It would be a further advantage in this important question to have an Ordnance officer as District Officer Commanding who possesses the knowledge of Ordnance matters that Colonel Renaud does.<sup>506</sup>

Les arguments du major-général Elkins ont peut-être eu raison des réticences du Quartier-maître général (QMG). Quoi qu'il en soit, c'est le colonel Renaud qui est nommé le 21 avril 1938 commandant du DM no 5.<sup>507</sup>

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, le brigadier Renaud exerce toujours son commandement militaire dans la vieille capitale. En 1940, il est nommé quartier-maître général adjoint de l'Armée canadienne (ADQMG) au quartier général d'Ottawa.<sup>508</sup> En pleine mobilisation, il veille à l'administration et l'organisation de la logistique. Trois ans plus tard, il est promu au grade de major-général et nommé commandant du DM no 4 de Montréal.<sup>509</sup> Après la guerre, il occupe le poste nouvellement créé de commandant de

---

<sup>505</sup> *Id.*, « Memorandum – Master General of the Ordnance », 19 mars 1938.

<sup>506</sup> *Ibid.*

<sup>507</sup> BAC, RG 24, vol 194, Permanent Force. « Record of Officers Service, Ernest James Renaud ». p.1.

<sup>508</sup> BAC, Dossier personnel, Renaud, Ernest James. « Record of Service », p. 1.

<sup>509</sup> *Id.*, « Record of Service », p. 2.

la région militaire de la province de Québec.<sup>510</sup> Il prend sa retraite de l'armée régulière en 1948.

L'historien J.L. Granatstein a sans doute raison de dire que James Ernest Renaud est le major-général canadien-français le plus compétent de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>511</sup> En effet, il ne fait aucun doute que Renaud est un militaire instruit, fort compétent et motivé. Cela dit, comme officier des magasins militaires (une arme non combattante), il n'a pas les qualifications nécessaires et obligatoires pour commander de grandes formations militaires. Le major-général Renaud mène plutôt sa guerre loin du front dans les quartiers généraux de Montréal, Québec et Ottawa.

Comme on le voit, l'absence du major-général Renaud parmi les généraux canadiens combattants n'a rien à voir avec une quelconque discrimination, mais bien parce qu'il n'est pas qualifié, comme officier des magasins militaires, pour commander un bataillon, une brigade ou une division d'infanterie.

### **Le major-général Georges-Philias Vanier : Le soldat diplomate**

Contrairement à Renaud, le lieutenant-colonel (plus tard major-général) Georges-Philias Vanier est issu de l'infanterie, une arme combattante. Il est donc en théorie « éligible » pour prendre le commandement d'une grande formation militaire, d'autant qu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, il est peut-être le chef militaire canadien-français le mieux préparé (en termes d'expérience et de formation) pour commander une brigade d'infanterie. Il a combattu, suivi le cours d'état-major impérial et commandé un

---

<sup>510</sup> *Le Devoir*, 26 février 1946, p. 7.

<sup>511</sup> Granatstein, J.L. *The Generals...*, *op. cit.*, p. 251.

bataillon d'infanterie. Il est aussi très respecté au sein de l'armée et du gouvernement fédéral.

Né le 23 avril 1888 à Montréal, Vanier grandit dans une famille pieuse de la classe moyenne.<sup>512</sup> À la maison, la famille parle en anglais, à cause des origines irlandaises de sa mère, un atout important pour sa future carrière. Il étudie au *Loyola High School* (un collège catholique anglophone) avant de s'inscrire en droit à l'Université Laval à Montréal (aujourd'hui, l'Université de Montréal). Il est admis au Barreau du Québec en 1911.<sup>513</sup> Lorsque la guerre éclate, en août 1914, Vanier rejoint, comme lieutenant, une petite unité de milice canadienne-française, le *80th Nicolet Regiment*.<sup>514</sup> En octobre, il participe à la fondation du 22e bataillon canadien-français avec lequel il se porte finalement volontaire à l'âge de 26 ans pour servir outre-mer.<sup>515</sup>

Le 20 mai 1915, le lieutenant Vanier embarque pour les îles britanniques. Le 13 septembre, il fait partie des premiers éléments du bataillon qui traverse en France.<sup>516</sup> À l'hiver 1916, il obtient la Croix militaire (M.C.) pour la destruction d'un poste ennemie.<sup>517</sup> Il est ensuite promu capitaine et commandant de la compagnie « A », avant d'être blessé le 9 juin 1916 par un obus à Zillebeke en Belgique.<sup>518</sup> Dans son journal de guerre, le lieutenant-colonel T.-L. Tremblay, commandant du 22e bataillon, qui apprend

---

<sup>512</sup> Speaight, Robert. *Georges. P. Vanier : Soldat, diplomate, Gouverneur général*. Montréal, Éditions Fides, 1972. p. 13-14.

<sup>513</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. FPA – 46 Général Vanier, « Biographie de Son Excellence le Général Georges-P. Vanier », n.d.

<sup>514</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de Georges P. Vanier (RG 150 9905 -46). « Documents d'attestation », p. 1.

<sup>515</sup> Speaight, *op. cit.*, p. 32.

<sup>516</sup> Bernier, Serge. *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. 1914-1918*. Montréal, Art Global, 1999. p.31.

<sup>517</sup> L'action est décrite en détails par Jean-Pierre Gagnon dans *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude sociomilitaire*. Ottawa et Québec, Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1987. p. 95-96.

<sup>518</sup> Speaight, *op. cit.*, p. 57.

la nouvelle de sa blessure, écrit de Vanier : « brave officier, intelligent, dévoué au ba[tallion] »<sup>519</sup>.

Le 9 octobre 1916, Vanier est promu major (à titre temporaire) et occupe les fonctions de commandant de compagnie, puis celles d'adjudant.<sup>520</sup> Il participe aux batailles de Vimy, de la côte 70, de Passchendaele, d'Amiens et de Chérisy. Les exploits de Vanier lui valent plusieurs décorations : il est fait chevalier de la Légion d'honneur et il reçoit l'Ordre du service distingué (DSO) ainsi qu'une agrafe à la Croix militaire (MC) pour sa conduite au cours des attaques d'Amiens et de Chérisy.<sup>521</sup> Selon les termes de la citation qui accompagnent sa DSO, « [...] this officer took charge of the battalion and led it with great skill to the attack and capture of a large village. His courage, example and will to conquer imbued all under him with the finest fighting spirit ». <sup>522</sup> C'est aussi à Chérisy que le major Vanier, qui commande temporairement le bataillon, perd sa jambe droite amputée.

La guerre est finie pour lui. Le 19 juillet 1919, il s'embarque pour le Canada, puis le 24 septembre, une commission médicale le déclare « Unfit for Service. Category B »; son nom est placé sur la liste générale des officiers de réserve.<sup>523</sup> Que faire? Vanier a pris le goût de la vie militaire, mais il ne semble pas y avoir de place pour un officier qui a perdu une jambe. Malgré cela, il est un des rares francophones intéressés par la carrière militaire. En 1919, il rencontre donc sir Arthur Currie, inspecteur général de la Milice,

---

<sup>519</sup> Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)*. Texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars. Outremont, Athéna Éditions, 2006. p. 124.

<sup>520</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46). « Record of Service », p. 1

<sup>521</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA 46 – Général Vanier, « États de Service, Armée du Canada », TC-41757.

<sup>522</sup> *Id.*, « Deed of Action, D.S.O ».

<sup>523</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46). « Medical History of an Invalid », 22 septembre 1919. p. 4.

pour sonder le terrain. Selon ses souvenirs de Vanier, « He [Currie] laughed – nicely – but he laughed. He said, 'You have lost a leg.' I said, 'I know that, but don't you want a few officers with brains as well as legs?' What he really liked, I think, was my modesty »<sup>524</sup>. En fait, l'anecdote relatée par Vanier est peut-être un peu exagérée, car, à la fin du mois de septembre 1919, il reçoit une lettre de Currie, dans laquelle il lui écrit : « I appreciate fully your qualifications as an officer, and I give you this assurance that if the 22nd Battalion is constituted as a permanent regiment that you will not be overlooked. In fact there may be some other place in the militia organization of Canada where your great services can be recognized and your ability made use of ».<sup>525</sup> Malgré l'amputation de sa jambe droite, Vanier est quand même assez mobile grâce à sa jambe artificielle. L'organisation militaire canadienne ne semble pas pouvoir se priver d'un officier francophone doté d'un leadership naturel et qui a démontré une grande compétence au combat.

Le 1<sup>er</sup> avril 1920, le major Vanier reprend du service comme commandant en second du R22<sup>e</sup>R, nouvelle unité d'infanterie francophone de la FP, descendante directe du 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) de 1914-1918.<sup>526</sup> Le boulot ne manque pas pour le commandant en second dans les premiers mois d'existence du régiment.<sup>527</sup> Vanier se consacre corps et âme à la tâche, montrant beaucoup de leadership. La chose est remarquée par son chef, le lieutenant-colonel H. Chassé, qui écrit dans l'évaluation de

---

<sup>524</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2). Vol. 35, dossier 4, *Dr Wilder Penfield, 1963-1967*, « Lettre du 26 novembre 1965 ». Cité dans Speaight, *op. cit.*, p. 89.

<sup>525</sup> *Id.*, Vol. 4, dossier 17. *Army. Events – Événements militaires, 1919*. « Lettre de sir Arthur Curry, 23 septembre 1919.

<sup>526</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. 1914-1918...*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>527</sup> *Ibid.*, p. 82-85.

Vanier : « a remarkable Officer, very intelligent and reliable. His military knowledge far above the average. A good leader and a good soldier »<sup>528</sup>.

En septembre 1921, le major Vanier devient aide de camp du gouverneur général, sir Julian Hedworth George Byng, vicomte de Vimy, ancien commandant du Corps d'armée canadien, puis de la 3<sup>e</sup> Armée britannique pendant la Première Guerre mondiale.<sup>529</sup> À Ottawa, Vanier développe une relation personnelle forte avec Lord Byng. Cette relation tiendra d'ailleurs un rôle important dans le développement de sa carrière militaire.<sup>530</sup> C'est Byng qui le recommande de passer l'examen d'admission pour les grands collèges de l'Empire.<sup>531</sup> En juin 1922, Vanier réussit l'examen avec de bonnes notes, mais aucune mention exceptionnel.<sup>532</sup> Il quitte le Canada pour le *Staff College* à Camberley, une étape importante pour commander de grandes formations militaires.<sup>533</sup> Vanier est seulement le deuxième officier canadien-français admis pour les cours d'état-major impériaux, le premier étant le major-général Édouard de Bellefeuille Panet en 1912.

À Camberley, il étudie la politique de défense impériale, l'organisation et l'administration militaire, le travail d'état-major et le commandement de grandes unités.<sup>534</sup> Le major-général sir Edmund « Tiny » Ironside (plus tard, feld-maréchal), commandant du Collège d'état-major de Camberley, se montre enchanté de Vanier : « A

---

<sup>528</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de Georges P. Vanier (RG 150 9905-46), « Annual Confidential Report for 1920 », décembre 1920. p. 1.

<sup>529</sup> Williams, Jeffery. *Byng of Vimy: General and Governor General*. Toronto, University of Toronto Press, 1992. p.

<sup>530</sup> Speaight, *op. cit.*, p.133.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>532</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 4, Dossier 28. *Army – Armée, 1922*. « Examination – Staff Colleges at Camberley », 20 juin 1922.

<sup>533</sup> Tremblay, *op. cit.* p. 36.

<sup>534</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier. (MG 32 A 2), Vol. 5, dossier 2, *Staff College Note – Notes du Collège d'État-major*. « *Canadian Defence Quarterly* », 3 juillet 1926.

very hard working officer of high mettle and courage. Possesses an attractive personality and a deep sense of loyalty and good comradeship. His knowledge of subjects other than military is wide and his interests in things general and especially in Imperial questions most marked. He possesses marked grit and determination. Suited for command or staff »<sup>535</sup>. Le cours d'état-major en poche, le major Vanier s'attend à prendre le commandement de son ancien régiment, mais il est plutôt envoyé à l'École des officiers supérieurs de Sheerness. Cette nomination ne l'enchanté pas du tout.<sup>536</sup> Le 16 octobre 1924, Vanier demande une dispense au sous-chef de l'état-major général (DCGS), le colonel A.G.L. McNaughton. Il écrit : « after two years study at the staff college, I am beginning to feel a bit stale and I realize that, if I go to the SOS [Senior Officers Course] it will be difficult to give the best of myself and also difficult to derive the fullest value from the course »<sup>537</sup>. Plus loin, il fait aussi remarquer que « the work at the SOS [...] is very much like that at the Staff College, only less intensive »<sup>538</sup>. Le 27 octobre, Vanier est rappelé à l'ordre et McNaughton l'informe que le cours est une obligation pour les futurs chefs de bataillon.<sup>539</sup> Vanier commence la formation, mais tombe malade et, avec l'accord de ses supérieurs, rentre au Canada, sans avoir complété le cours pour officiers supérieurs.<sup>540</sup> Au mois de juin 1925, le chef de l'état-major général, le major-général J. H. MacBrien, en raison de son rendement « très satisfaisant » à Camberley et de ses états

---

<sup>535</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46), « Confidential Report – Staff College », 10 novembre 1924.

<sup>536</sup> Speaight, *op. cit.*, p.115.

<sup>537</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46), « Lettre de Vanier à McNaughton », 16 octobre 1924.

<sup>538</sup> *Ibid.*

<sup>539</sup> *Id.*, « Réponse de McNaughton à Vanier », 27 octobre 1924.

<sup>540</sup> Speaight, *op. cit.*, p.115.

de services, confirme son grade de lieutenant-colonel et sa nomination comme chef de bataillon, et le dispense du cours.<sup>541</sup>

Jugé rétabli, le major Vanier est nommé aide de camp honoraire du Gouverneur général du Canada, Lord Byng.<sup>542</sup> Le 27 avril 1925, il devient commandant du R22<sup>e</sup>R au grade de lieutenant-colonel.<sup>543</sup> Il occupe le poste pendant une période assez difficile en raison des restrictions financières, ce qui l'oblige à faire preuve de débrouillardise.<sup>544</sup> Lors de son évaluation annuelle, Vanier, qui est considéré comme « un excellent officier », est ainsi noté : « good capacity for command, power of imparting knowledge. Has fair judgment. Excellent habits of life and influence with the officers. Possesses remarkable bilingual knowledge »<sup>545</sup>. L'année suivante, il continue d'afficher un leadership naturel et une grande compétence, ce qui lui vaut la remarque « très satisfaisant » sur son rapport d'évaluation.<sup>546</sup> En 1927, le colonel P.S. Benoit, officier commandant le DM de Québec, qui juge le rendement de Vanier, encore une fois, de « très satisfaisant », le décrit ainsi : « Has character and personality. An excellent type of officer »<sup>547</sup>.

En février 1928, sa période de service régimentaire terminée, il est nommé officier d'état-major (1<sup>re</sup> classe) au bureau de l'état-major général, puis attaché militaire du Canada auprès de la Société des Nations.<sup>548</sup> En 1931, il devient secrétaire au bureau

---

<sup>541</sup> *Id.*, « Memorandum – H.Q.C. 3428 », 10 juin 1925.

<sup>542</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. FPA – 46 Général Vanier, « Biographie de Son Excellence le Général Georges-P. Vanier », n.d.

<sup>543</sup> *Id.*, « Statement of Service and Qualifications », p. 1.

<sup>544</sup> Boissonnault, Charles-Marie. *Histoire du Royal 22<sup>e</sup> Régiment*. Québec, La Régie du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, 1964. p. 48-53.

<sup>545</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905 -46), « Annual Confidential Report », 23 décembre 1925.

<sup>546</sup> *Id.*, « Annual Confidential Report », 29 décembre 1926.

<sup>547</sup> *Id.*, 15 décembre 1927.

<sup>548</sup> Speaight, *op. cit.*, p. 133.

du Haut-Commissaire du Canada à Londres.<sup>549</sup> La carrière de Vanier prend une nouvelle direction : le soldat devient diplomate. Malgré que son nom ne soit pas rayé de la liste des officiers, une notice indique qu'il est détaché auprès du ministère des Affaires extérieures.<sup>550</sup> En 1938, il a la chance de revenir dans l'armée. En effet, son nom circule dans les cercles militaires canadiens pour devenir officier commandant le DM n° 5, mais il préfère rester au ministère des Affaires extérieures.<sup>551</sup> La même année, il est nommé au poste de ministre plénipotentiaire du Canada à Paris. Le premier ministre William Lyon Mackenzie King, qui le rencontre note, dans son journal personnel, que le diplomate a « an exceptionally fine character » et qu'il a bon espoir de lui donner « a chance to recognize his services in appointments soon to be made »<sup>552</sup>. Vanier entame un nouveau volet de sa carrière de diplomate, mais le déclenchement de la guerre, puis l'effondrement de la France en juin 1940 l'oblige bientôt à revêtir de nouveau son uniforme.

Après l'armistice entre la France et l'Allemagne signé le 22 juin 1940, Vanier gagne l'Angleterre.<sup>553</sup> Vanier écrit alors au colonel J. Layton Ralston, ministre de la Défense nationale, pour lui offrir ses services : « I am one of the fortunate ones who went through the Staff College at Camberley. There might be some army appointment for which you might consider me fitted » et ajoute « I would not like an office appointment

---

<sup>549</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>550</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. FPA – 46 Général Vanier, « Statement of Service and Qualifications », p. 1.

<sup>551</sup> BAC, RG24, Mf C-8336, H.Q.S. 7434-2. *Recommendation for Commands, Staffs, Policy and General Correspondance*, « Memorandum », 27 avril 1938. Voir également, *Id.*, « Memorandum – Deputy Minister », 4 mai 1938.

<sup>552</sup> BAC, *Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King* (MG26-J13), 23 novembre 1938. p. 915. Cité par J.L. Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Toronto, Stoddart, 1993. p. 253.

<sup>553</sup> Speaight, *op. cit.*, p. 223.

because a bit of movement and outdoor work would be good for me just now ». <sup>554</sup> Malgré la réussite du *Staff College*, il fait, à 52 ans, un bien vieux lieutenant-colonel et chef de bataillon.

En attendant une réponse du ministre Ralston, Vanier occupe la présidence conjointe du comité pour le recrutement civil à Montréal et un siège à la Commission permanente mixte de défense (CPMD) entre le Canada et les États-Unis. <sup>555</sup> Le 2 juillet 1941, le major-général H.D.G. Crerar, chef d'état-major général, propose son nom comme représentant de l'armée à la mission de l'état-major interarmées à Washington avec le grade temporaire de brigadier. <sup>556</sup> Le départ du brigadier Hercules Lefebvre – nous en reparlerons dans le prochain chapitre — pour l'Angleterre vient mêler les cartes. Le poste d'officier commandant du DM n° 5 se libère et Vanier semble être le candidat tout désigné pour accomplir cette tâche exigeante. Il est francophone et, peut-être plus important encore, un catholique pratiquant. <sup>557</sup> Dans un rapport confidentiel rédigé en août 1941, le major-général Crerar note d'ailleurs que : « There is no doubt in my mind that Lieut.-Col. Vanier would make a most acceptable District Officer Commanding in Quebec » <sup>558</sup>.

Au mois de septembre 1941, Vanier est promu brigadier et nommé commandant du DM n° 5. <sup>559</sup> À Québec, il s'efforce d'accroître le nombre de volontaires

---

<sup>554</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2). Vol. 13, Dossier 11, *Armée – Army*, « Lettre de Vanier à Ralston », 23 juillet 1940. p. 1 et 2.

<sup>555</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. FPA – 46 Général Vanier, « Biographie de Son Excellence le Général Georges-P. Vanier », n.d.

<sup>556</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46), « Crerar au ministre de la Défense nationale, HQS 8790 », 2 juillet 1941.

<sup>557</sup> Voir, par exemple, Speaight, *op. cit.*, p. 247.

<sup>558</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Georges P. Vanier (RG 150 9905-46), « Memorandum, H.Q.C. 3428 », 11 août 1941.

<sup>559</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. FPA – 46 Général Vanier, « Statement of Service and Qualifications », p. 1.

francophones.<sup>560</sup> Il fait des propositions (création de nouvelles unités de langue française, traduction des manuels d'entraînement, nomination d'officiers compétents dans les quartiers généraux, etc.) à l'état-major de l'armée pour rendre l'organisation plus accueillante pour les Canadiens français.<sup>561</sup> La « croisade nationale » de Vanier pour accroître le nombre de volontaires francophones n'a pas donné les résultats escomptés.<sup>562</sup> La position affirmative qu'il défend pendant le plébiscite de 1942 (pour relever le gouvernement libéral de sa promesse de ne pas imposer la conscription pour le service outre-mer) ne l'a pas rendu bien populaire.<sup>563</sup> Après mûre réflexion, Vanier est relevé de ses fonctions et nommé au grade de major-général et ministre du Canada à Londres auprès des gouvernements alliés en exil.<sup>564</sup>

Il est envoyé en 1944 comme ministre du Canada auprès de la France libre à Alger.<sup>565</sup> À la libération de la France, Vanier assure les fonctions d'Ambassadeur du Canada à Paris<sup>566</sup>. Après la guerre, il est nommé commandeur de la « Legion of Merit » par le gouvernement américain en reconnaissance de son intérêt et de son aide à la cause alliée. En 1948, il prend sa retraite de l'armée.

---

<sup>560</sup> La « Rééducation du peuple au sujet du recrutement » est le premier point sur la liste des « remèdes ». À ce sujet, voir BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 13, Dossier 25, *Défense nationale – National Defence, 1941*, « Notes for Diary », 1941.

<sup>561</sup> Speaight, *op. cit.*, p. 245.

<sup>562</sup> *Ibid.*, p. 247-248.

<sup>563</sup> Selon Vanier, une réponse affirmative au plébiscite de 1942 est essentielle « pour le bon renom national – et international – de la Province ». Voir, BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 14, Dossier 4, *Problems in Quebec – 1942*. « La situation à Québec – Commentaires généraux sur le Plébiscite », 28 mai 1942. Cité dans Speaight, *op. cit.*, p. 249.

<sup>564</sup> BAC, MG26-J13, Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King, 12 octobre 1942, p. 860-861. Voir également RG24 vol. 13274, War diary, Deputy Adjutant General (O), Appendix 1, Kennedy à Adjutant-Général, 7 décembre 1942.

<sup>565</sup> Le major-général H.F.G. Letson, adjudant général de l'armée, recommande que « in view of importance of the diplomatic post to which Brigadier Vanier is being assigned, namely, Canadian Minister to the Allied Governments in U.K., it is considered appropriate that he should be given the rank of Major-General ». Voir, BAC, RG 150 9905 -46. « Memorandum to the Minister », 28 décembre 1942.

<sup>566</sup> À l'automne 1944, la légation canadienne est officiellement élevée au rang d'ambassade.

En 1952, il est nommé colonel honoraire du R22<sup>e</sup>R avec lequel il a toujours conservé des liens étroits : « It and my family fill the larger part of my heart »<sup>567</sup>. L'année suivante, il quitte son poste d'Ambassadeur en France. En 1959, il devient, à 71 ans, le premier Canadien français nommé gouverneur général du Canada, poste qu'il occupe jusqu'à son décès le 5 mars 1967.

En septembre 1939, Vanier fait partie des 63 officiers canadiens (et de deux francophones) diplômés du cours d'état-major impérial. Il est le seul officier francophone sorti du Collège d'état-major de Camberley qui a commandé un bataillon d'infanterie entre les deux guerres mondiales. Malgré cela, il n'est pas considéré pour occuper un poste militaire important outre-mer. Pourquoi? Est-ce l'âge qui le rend inadmissible? En 1939, il est âgé de 51 ans, le même âge que le général H.D.G. Crerar, qui commande la Première armée canadienne pendant la campagne du Nord-Ouest de l'Europe en 1944-1945. L'âge est donc un facteur important, mais pas décisionnel. Est-ce que l'amputation de sa jambe droite le rend inapte? Il y a quelques rares exemples d'officiers, qui ont combattu malgré un handicap.<sup>568</sup> En fait, c'est peut-être sa reconversion professionnelle qui le prive d'un commandement opérationnel.<sup>569</sup>

---

<sup>567</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton (MG 32 B5), vol. 87, *Vanier, Gen. G.P.*, « Vanier à Claxton », 10 juillet 1959. Voir également, BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133), Boite 6, dossier 19, *Appointments Promotion & Retirements Generally Vol. II*, January 1934. « Vanier à McNaughton », 21 janvier 1935. Vanier y écrit : « I know that you take an interest in the welfare, even personal, of your officers, and you realise that my only motive in writing to you is because everything which affects the 22<sup>e</sup> and its officers is very near my heart ».

<sup>568</sup> Par exemple, Douglas Bader, un talentueux pilote de la Royal Air Force, amputé des jambes au niveau des genoux, qui a remporté 22 victoires confirmées pendant la Deuxième Guerre mondiale. À ce sujet, voir Brickhill. Paul. *Reach for the Sky. The Story of Douglas Bader, Legless Ace of the Battle of Britain*. Londres, Naval Institute Press, 1954. 384 p.

<sup>569</sup> En 1938, Vanier a eu l'opportunité de revenir dans la force permanente, mais il en décide autrement pour des motifs personnels et financiers. En 1941, Vanier mentionne au ministre de la Défense nationale que sa nomination comme commandant d'un DM lui impose une réduction de salaire importante. Il demande donc à Ralston d'intervenir en sa faveur pour combler la différence entre le salaire offert par le ministère de la Défense nationale et les Affaires extérieures. BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2),

Malgré son départ pour les Affaires extérieures, Vanier conserve des liens avec la FP. Il continue à entretenir une correspondance avec de nombreux officiers supérieurs. On le consulte pour connaître son opinion sur les officiers permanents francophones ou d'autres questions, ce qui démontre bien le manque de militaires canadiens-français dans les grades supérieurs entre les deux guerres mondiales.<sup>570</sup> En 1939, Vanier n'est plus un officier combattant, mais bien un diplomate. Il y a bien longtemps que la tactique et de la stratégie militaire ont laissé place à l'étude des relations internationales et de la diplomatie. Malgré cela, plusieurs officiers généraux anglophones, qui ne sont plus dans la force permanente dans les années 1930 (comme les majors-généraux Basil Price, George R. Pearkes, etc.), ont commandé de grandes formations militaires en 1939-1941. La différence? Les officiers généraux anglophones sont disponibles en 1939, alors que l'armée canadienne cherche désespérément des commandants de brigade, de division... En 1939, Vanier est encore ministre plénipotentiaire du Canada en France, poste qu'il occupe jusqu'à l'armistice de juin 1940. Il a raté sa chance.

### **Le brigadier J.-P.-U. Archambault : Le général sorti du rang**

Pour des raisons politiques et non militaires, il est souhaitable, mais pas obligatoire qu'une brigade d'infanterie revienne à un brigadier francophone. Il semble que ce type de nomination soit inévitable. D'autant que le premier ministre William Lyon Mackenzie King s'efforce d'éviter une crise politique intérieure semblable à la crise de la conscription de 1917. Le 7 février 1941, il écrit dans son journal :

---

Vol. 13, dossier 52, *divers – Miscellaneous 1942*, « Comparative Statement – Salary and allowances. Dep't of External Affairs and Dep't of National Defence », 4 août 1942.

<sup>570</sup> Voir par exemple, BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133), Boite 6, dossiers 19, *Appointments Promotion & Retirements Generally Vol. II*, January 1934, « McNaughton à Vanier », 6 février 1935.

I could not help thinking how strange it was that Sir Wilfrid [Laurier] has worked so hard for reciprocity and has been defeated in his efforts, and that 25 years later I had helped to bring his policies in that particular into their own. After all his efforts to maintain national unity, his life of work in that particular seemed destroyed by the divisions which arose in the war and out of national government, and the steps taken then. It looks to me as of now it was going to be given to me to bring Laurier's policies in the matter of national unity into their own and that at a time of war, by forestalling in advance those steps which had led to the division and cleavage under Borden and his way of dealing with national affairs.<sup>571</sup>

La tâche de dénicher de bon commandant de brigade n'est pas facile. Les officiers supérieurs francophones qui ont les compétences et l'expérience sont une denrée rare pendant la première année de guerre. Selon les normes de 1939-1940, le colonel Joseph-Pierre-Urgel Archambault est un bon candidat : officier supérieur d'infanterie francophone, il a un bon dossier militaire et une bonne expérience régimentaire et de l'état-major. Il lui manque pourtant une chose importante : la réussite du cours d'état-major impérial.

Né le 20 décembre 1890 à l'Assomption (Québec), Archambault fait des études au Collège l'Assomption et au Collège Mont Saint-Louis à Montréal. Il sert dans les rangs du corps de cadets des deux institutions d'enseignement. Après ses études, il trouve un emploi comme commis voyageur.<sup>572</sup> En 1904, il s'enrôle comme simple soldat dans le 83<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Joliette, unité de la MANP. Il manifeste assez de zèle pour passer, deux ans plus tard, sergent. En 1910, il reçoit une commission d'officier de

---

<sup>571</sup> BAC, MG26-J13, *Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King*, 7 février 1940 p. 5.

<sup>572</sup> Le Collège du Mont-Saint-Louis dirigé par les Frères des écoles chrétiennes est réputé pour l'excellence de son corps de cadet, obligatoire pour tous les étudiants. Archambault y a peut-être trouvé sa vocation ? Pour une histoire des corps de cadet, voir Joubert, Marie-Claude. *Par dévouement. Le cadre des instructeurs de Cadets*. Sainte-Blandine, Les Éditions Neigette, 1994. 246 p.

milice. L'année suivante, il est muté comme lieutenant au 85<sup>e</sup> bataillon d'infanterie, une unité francophone de la milice montréalaise.<sup>573</sup>

À l'automne 1914, Archambault est l'un des premiers officiers à s'enrôler dans le 22<sup>e</sup> bataillon.<sup>574</sup> En France, le lieutenant Archambault commande un peloton de la compagnie « B » où il affiche son leadership.<sup>575</sup> Entre l'automne 1915 et l'été 1916, Archambault est promu à deux reprises, d'abord capitaine, il passe major intérimaire et occupe le poste de commandant de la compagnie « D ». Il participe à presque toutes les opérations majeures du 22<sup>e</sup>. Il est blessé par balle le premier jour de la bataille de Vimy, le 9 avril 1917.<sup>576</sup> Sa conduite héroïque et son sang-froid lui valent l'Ordre du Service distingué (DSO). Selon la citation qui accompagne cette décoration : « He showed great ability in organising his company for the attack. During the advance he led his company with great courage and initiative until wounded. His personal courage was a splendid example to his men »<sup>577</sup>. Le 14 août, il prend le commandement du 2<sup>e</sup> Dépôt régimentaire du Québec au camp de Shoreham en Angleterre.

Le 20 avril 1918, le major Archambault reprend sa place au 22<sup>e</sup>. Il est blessé par balle à la bataille de Chérisy où il mérite la Croix militaire (MC) pour son courage et son leadership.<sup>578</sup> Selon la citation : « He was in command of a first-wave company, which he led with the greatest courage and determination through heavy artillery and machine-gun fire. When his company was held up he made a reconnaissance under heavy machine-gun

---

<sup>573</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique Bgen J.P.U. Archambault, « Particulars of Service ».

<sup>574</sup> *Id.*, « Biographie officielle du Bgen J.P.U. Archambault ».

<sup>575</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique, Bgen J.P.U. Archambault, « documents biographiques ».

<sup>576</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Joseph Pierre Urgel Archambault (RG 150 1992-93 166 207), « Casualty Form – Active Service ».

<sup>577</sup> *Id.*, « Deed of Action, Distinguished Service Order ».

<sup>578</sup> Charles-Marie Boissonnault. *Histoire du Royal 22e Régiment*. Québec, Éditions du Pélican, 1964, p. 53.

fire and took necessary steps to clear up the situation. His leadership inspired his men with the greatest confidence »<sup>579</sup>. Au lendemain de la bataille de Chérisy, il est évacué en Angleterre pour subir une opération au bras gauche.<sup>580</sup> Le 16 novembre, il est fait chevalier de la Légion d'honneur, puis, le 18 décembre, versé dans le 10<sup>e</sup> bataillon de réserve (Québec). Le 19 mai 1919, il est démobilisé à Montréal.

L'histoire officielle du bataillon écrite par le colonel Joseph Chaballe offre un aperçu des qualités de leadership et la grande compétence du major Archambault : « Toujours calme, faisant son devoir, tout son devoir. Archambault était l'un des officiers les plus aimés du 22<sup>e</sup>, tant de ses hommes et de ses frères d'armes que de ses chefs qui savaient que l'on pouvait compter sur lui en toutes occasions »<sup>581</sup>. Selon le tableau d'honneur du 22<sup>e</sup> : « Le major Archambault a servi pendant 19 mois en France comme commandant de compagnie et sa conduite a toujours été une source d'inspiration pour ses hommes. Il a toujours réussi à faire régner dans sa compagnie un magnifique esprit de discipline et d'organisation »<sup>582</sup>.

La guerre terminée, il reste dans l'armée comme commandant de compagnie du R22<sup>e</sup>R.<sup>583</sup> Il commence une longue période pendant laquelle il apprend son métier de soldat en temps de paix : il sert d'abord au dépôt de recrutement du DM n<sup>o</sup> 4 de Montréal en 1920, puis commande l'École provisoire de Chicoutimi et de Berthier à l'hiver et au

---

<sup>579</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique – Régie du R22<sup>e</sup>R, Bgen J.P.U. Archambault, « Deed of Action, Military Cross. Captain (A/Major) Joseph Pierre Urgel Archambault ».

<sup>580</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de Joseph Pierre Urgel Archambault (RG 150 1992-93 166 207), « Casualty Form – Active Service ».

<sup>581</sup> Chaballe, *op. cit.*, p. 373-374.

<sup>582</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 4, dossier 10, *Royal 22nd Regiment. Roll of Honour – Tableau d'honneur du Royal 22<sup>e</sup> Régiment (1 of 2), 1914-1918*. « Capitaine (major suppléant) Joseph-Pierre-Urgel Archambault, M.C. »

<sup>583</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique Bgen J.P.U. Archambault, « Particulars of Service ».

printemps 1922.<sup>584</sup> La même année, il est nommé aide de camp du gouverneur général, lord Byng de Vimy, à Ottawa, où il remplace Vanier. En 1924, il revient à des fonctions régimentaires. Deux ans plus tard, le 2 septembre 1926, il est envoyé à l'École des officiers supérieurs de Sheerness (Angleterre), qualification indispensable pour commander un bataillon d'infanterie.

Le 25 février 1928, il devient lieutenant-colonel et officiellement commandant du R22<sup>e</sup>R. Il commande l'unité pendant les premières années de la crise économique. Il est également appelé à prendre la direction du camp de chômeurs de la Citadelle de Québec.<sup>585</sup> Il n'a donc pas beaucoup de temps, comme les autres commandants de bataillon (anglophones) de la FP, pour s'intéresser aux stratégies et tactiques militaires.

Le 30 novembre 1932, il est nommé assistant au capitaine-adjutant et quartier maître général (AA&QMG) du DM n<sup>o</sup> 6 à Halifax. Trois ans plus tard, le 1<sup>er</sup> février 1935, il occupe le poste de directeur du personnel et de l'organisation au quartier général de la Défense nationale à Ottawa au grade temporaire de colonel. Au printemps 1938, Archambault fait partie de la courte liste des candidats potentiels pour prendre la succession du brigadier J.M. Prower, officier commandant du DM n<sup>o</sup> 5. Dans un rapport rédigé en mars 1938, l'adjutant général de l'Armée, le major-général C.F. Constantine, note que « He has satisfactorily performed the duties of Assistant Adjutant and Quarter-Master-General of a District and also held the appointment of Director of Organization and Personnel Services, all of which should give him the necessary qualifications and

---

<sup>584</sup> Dans les écoles provisoires, les militaires permanents offrent des cours professionnels aux officiers et sous-officiers non permanents. Voir, Serge Bernier. *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment : 1914-1919*. Montréal, Art Global. 1999. p. 92-93

<sup>585</sup> Boissonnault, *op. cit.*, p. 58.

training to successfully carry out the duties of a District Officer Commanding »<sup>586</sup>. Le 27 avril, le chef d'état-major général, le major-général E.C. Ashton, ajoute que le « Colonel Archambault has overseas service in the field, and had commanded a Regiment. He has also had some years of staff training at National Defence Headquarters »<sup>587</sup>. Malgré l'appui de ses supérieurs, le poste lui échappe. Comme nous l'avons vu, c'est plutôt le colonel Renaud — l'officier permanent francophone le plus ancien en grade — qui l'obtient, et ce, même s'il ne provient pas d'une arme combattante. Renaud a peut-être bénéficié d'un coup de main du RMC Club.

Après l'entrée en guerre du Canada, le colonel Archambault, âgé de 48 ans, rejoint l'armée active.<sup>588</sup> Le 16 octobre 1939, il est promu brigadier (à titre intérimaire) et nommé commandant du DM n° 4 avec la responsabilité de la mobilisation pour toute la région métropolitaine de Montréal.<sup>589</sup> Le 23 août 1940, le major-général H.D.G. Crerar, chef d'état-major général, qui recommande la nomination d'un commandant de brigade francophone pour la 3<sup>e</sup> Division canadienne, propose son nom au ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston : « His confidential reports, on the whole, are good. He has had long experience but at the age of 50 is not too old. Providing he is furnished with a good Brigade Staff. I believe that he would prove a satisfactory Brigade Commander. I therefore recommend Brigadier Archambault for your approval as an Infantry Brigade Commander, 3rd Canadian Division »<sup>590</sup>. Le 14 septembre, la chose est entendue. Il est nommé commandant de la 8<sup>e</sup> Brigade, à l'entraînement à Sussex, au Nouveau-

---

<sup>586</sup> BAC, RG24, Mf C-8336, H.Q.S. 7434-2. *Recommendation for Commands, Staffs, Policy and General Correspondance*, « Mémorandum de l'Adjudant général de l'Armée », 31 mars 1938.

<sup>587</sup> *Id.*, « Mémorandum du chef de l'état-major général », 27 avril 1938.

<sup>588</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique Bgen J.P.U. Archambault, « Particulars of Service ».

<sup>589</sup> *Id.*, « Biographies canadiennes-français (1940) », p. 66.

<sup>590</sup> BAC, RG 24, Mf. C—5252. « Lettre du chef de l'état-major général au ministre de la Défense nationale », 23 août 1940.

Brunswick. Lorsque la 3<sup>e</sup> Division arrive en Angleterre à l'été 1943, la brigade commandée par Archambault est affectée à la surveillance des côtes du Sussex.<sup>591</sup> Les troupes canadiennes sont placées sous le commandement du lieutenant-général B.L. Montgomery, un chef au caractère peu commode et doué d'une forte personnalité, mais aussi un excellent juge des capacités militaires et de meneur d'hommes des officiers placés sous ses ordres.<sup>592</sup>

À l'automne 1941, l'entraînement sous la supervision de Montgomery prend une nouvelle importance.<sup>593</sup> Le major-général Crerar, avant de prendre le commandement du 1<sup>er</sup> Corps d'armée canadien, demande à Montgomery « to visit each of the Canadian formations and give [...] his personal views on their officers, and that of their units and commanders as such might assist me in my own conclusions »<sup>594</sup>. Le 12 décembre 1941, Montgomery remet à Crerar les premiers résultats des inspections qu'il a menées dans les différentes unités canadiennes en garnison dans le sud de l'Angleterre.<sup>595</sup> Sur un total de six commandants de brigade évalués (un francophone et cinq anglophones), il en qualifie deux de « bon » et quatre de « mauvais ». Archambault fait partie des « mauvais » officiers.<sup>596</sup> Dans un autre rapport d'évaluation, Montgomery se montre encore plus explicite et tire la conclusion suivante : « Archambault not only did no good; he did a

---

<sup>591</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 309-311.

<sup>592</sup> English, John A. *Failure in High command: the Canadian Army and the Normandy campaign*. Pennsylvanie, Stackpole Books, 2009 (1991), p. 84-96

<sup>593</sup> Voir, Tremblay, *op.cit.*, p. 198-203.

<sup>594</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 157), vol. 2, 958C.009 (D182) GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43 – Crerar Paper., « Notes re Enclosed Correspondence with C in C South-Eastern Command ». p. 6.

<sup>595</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG 30 E 133), Vol. 193, Dossier PA. 6-1-7. *Canadian Military Headquarters (Canadian Army Overseas, Personnel Officers Age Limits*, « Lettre du lieutenant-général A.G.L. McNaughton au major-général G.R. Pearkes », 12 décembre 1941.

<sup>596</sup> *Id.*, « Note manuscrite », 12 décembre 1941, p. 1.

very great deal of harm »<sup>597</sup>. Le major-général G.R. Pearkes, qui commande la 1<sup>re</sup> Division canadienne, confirme les dires de Montgomery :

This officer [Archambault] has excellent character and administrative ability. He lacks, and is incapable of learning, tactical knowledge which would equip him to train and fight his Brigade. He should be relieved of command of 8 Cdn Inf Bde without delay.<sup>598</sup>

Le 3 janvier 1942, Archambault est relevé de son commandement « by reason of deficiency in tactical experience and knowledge to train his brigade and lead it in operations ».<sup>599</sup> Il est difficile sans cours d'état-major d'obtenir du succès comme commandant de brigade. Le major-général P.J. Montague, directeur des opérations militaires au quartier général de l'armée canadienne à Londres (CMHQ), propose son nom pour le commandement du groupe « F » de renforts.<sup>600</sup> Si l'on en croit un télégramme confidentiel, il y a une autre raison, qui pousse le haut commandement canadien à lui offrir ce poste : le manque de francophones dans les grades supérieurs de l'armée active :

[...] from French Canadian aspect considered desirable he [brigadier Archambault] should remain in UK so as maintain number Senior French-Canadian Officers Overseas. His appointment command F Group in present rank and grading therefore approved.<sup>601</sup>

Le 18 janvier 1942, Archambault, après un court entretien avec le lieutenant-général McNaughton, accepte le commandement du groupe « F » de renforts. Si le brigadier Archambault a été nommé commandant de brigade pour des raisons linguistiques, il

---

<sup>597</sup> BAC, H.D.G. Crerar Fonds (MG 30 E 157), vol. 2, 958C.009 (D182) GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43 – Crerar Paper., « Confidential – Notes of Inf. Bdes of Canadian Corps », 28 janvier 1942, p. 2.

<sup>598</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG 30 E 133), Vol. 193, Dossier PA. 6-1-8. Recommended Lists – Senior Appointments Cdn Reinforcement Groups and Units, « Confidential Report », 10 décembre 1941.

<sup>599</sup> *Id.*, « Telegram to defensor », 3 janvier 1942.

<sup>600</sup> *Ibid.*

<sup>601</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG 30 E 133), Vol. 193, Dossier PA. 6-1-8. Recommended Lists – Senior Appointments Cdn Reinforcement Groups and Units, « Telegram – Camilitary to Defensor », janvier 1942.

occupe le commandement du groupe de renforts pour les mêmes raisons. C'est une nouvelle preuve de la faiblesse (quantitative et qualitative) des officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active et des mesures prises (inefficaces) pour résoudre le problème.

Au mois de février 1943, le brigadier Archambault n'a pas démontré des compétences particulières comme commandant d'un groupe de renforts. Malgré que le problème des officiers supérieurs francophones persiste dans l'armée active, il est rapatrié au Canada pour occuper un poste d'état-major au quartier général de la Défense nationale (NDHQ) à Ottawa : d'abord Directeur associé, puis Directeur du comité de sélection des officiers, poste qu'il occupe jusqu'en septembre 1945. Il prend sa retraite de l'armée en mai 1946.<sup>602</sup>

Le brigadier Archambault n'est ni le premier, ni le dernier, brigadier relevé de son commandement entre 1939 et 1945. D'autres commandants de brigade anglophones - H.N. Ganong, C.B. Topp, J.P. Mackenzie, par exemple - ont été remplacés en raison de leur âge ou de leur incompétence.<sup>603</sup> Les capacités militaires limitées du brigadier Archambault sont particulièrement évidentes aux yeux du lieutenant-général Montgomery. La raison de son renvoi est donc militaire, il n'y a pas lieu d'y voir autre chose.

Contrairement aux autres brigadiers rapatriés au Canada, Archambault n'a pas la chance de commander une formation de la défense territoriale, ce qui en dit peut-être plus long sur ses carences en la matière. Il a plafonné au niveau du bataillon. Il est plutôt affecté à un travail administratif où il semble plus en mesure d'exercer ses talents et de

---

<sup>602</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Dossier biographique, Bgen J.P.U. Archambault, « Particulars of Service ».

<sup>603</sup> English, *op. cit.*, p. 94.

mettre à profit ses compétences. Il demeure tout de même un rare exemple d'officiers canadien-français, qui a accédé à un poste supérieur dans l'armée active dans les trois premières années de guerre.

Entre 1939 et 1942, aucun officier francophone ne répond aux critères pour prendre le commandement d'une brigade. L'étude de la carrière des officiers supérieurs francophones issus de la FP de 1939 pourrait-elle nous en apprendre plus sur les circonstances et expliquer les raisons de leur absence?

### **Les lieutenants-colonels francophones**

Les autres lieutenants-colonels francophones issus du corps des officiers permanents sont trop âgés ou inaptes au commandement d'unité militaire sur le terrain. Le lieutenant-colonel Joseph René Duhault est d'ailleurs médecin vétérinaire dans le Corps vétérinaire royal canadien. Il est donc inéligible pour commander une unité d'infanterie. Il prend d'ailleurs sa retraite en 1942.<sup>604</sup> Quant à Marie Martin Lefrançois Garon, il est trop âgé à 55 ans pour commander des troupes au combat.<sup>605</sup> Il ne reste plus que George Elzear Alexandre Dupuis. Au premier coup d'œil, il semble être un bon candidat pour occuper un poste de commandant de brigade, à cause de son expérience de chef de bataillon et du travail d'état-major. Mais il lui manque, comme son prédécesseur, un élément important, la réussite du cours d'état-major impérial.

---

<sup>604</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 50-97.

<sup>605</sup> *Ibid.*

## **Le colonel George Elzear Alexandre Dupuis**

Né à Québec le 31 octobre 1889, Dupuis fait des études au collège de Sainte-Marie (Beauce).<sup>606</sup> Diplôme en poche, il travaille comme commis de bureau pour un syndic de faillite et de banque. Le 4 mai 1915, il s'inscrit, comme lieutenant, dans le 9<sup>e</sup> bataillon « Voltigeurs de Québec » de la MANP. Le 18 août, il rejoint le 41<sup>e</sup> bataillon (canadien-français). En Angleterre, il suit une série de cours (formation d'instructeur de mitrailleuse Lewis, d'éducation physique avancé et sur les gaz de combat) avant de rejoindre le 22<sup>e</sup> bataillon en France.<sup>607</sup> Le 15 septembre 1916, il participe comme lieutenant de la compagnie « B » à l'assaut sur Courcelette. Il reçoit la Croix militaire pour bravoure. Selon la citation de la décoration :

He led his men in the attack with great courage and determination. Later, he assumed command of his company, organized the defence and repulsed numerous counter-attacks. Although wounded, he remained in action.<sup>608</sup>

La bravoure est essentielle, mais elle ne suffit pas pour être un bon commandant. Le lieutenant Dupuis est envoyé suivre un cours pour les officiers à la « First Army School of Instruction ». <sup>609</sup> Le 26 mai 1917, il est nommé au grade de capitaine intérimaire, puis, deux semaines plus tard, major (temporaire).<sup>610</sup> Le major Dupuis ajoute une agrafe à sa Croix militaire pendant la bataille d'Amiens, en août 1918. Selon la citation :

He commanded a company with great determination and personal courage. Shortly after the attack started a thick fog came on: in spite of this he led his company straight to the objective. On more than one occasion he took means by

<sup>606</sup> Le collège de Sainte-Marie est un pensionnat dirigé par les Frères des écoles chrétiennes. Il y a de forte chance que l'établissement ait eu un corps de cadet.

<sup>607</sup> Archives du Royal 22e Régiment, Dossier biographique Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Statement of Service and Qualifications ».

<sup>608</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA 22 - Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Deed of Action. Bar to Military Cross ».

<sup>609</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de George Elzear Alexandre Dupuis (RG 150 1992-93 166 2767), « Record of Service »

<sup>610</sup> *Id.*, « Record of Service ».

personal direction and great daring to rid his flanks of enemy machine guns and snipers. During two days' fighting he gave an example of danger. With ability and determination he consolidated a line.<sup>611</sup>

Après la bataille de Chérisy, le major Dupuis prend le commandement temporaire du bataillon décimé par les combats.<sup>612</sup> À l'arrivée du nouveau commandant, il retourne commander l'une des compagnies du bataillon. Le sergent-major Claudius Corneloup l'a décrit comme « brave et encore tout jeune officier [...] adoré de ses hommes et très remarqué dans les hautes sphères militaires »<sup>613</sup>. Pour le colonel Chaballe, « c'était un bon camarade, toujours gai, au caractère franc; officier plein d'allant, aimé et respecté de ses hommes dont il obtenait tout ce qu'il voulait »<sup>614</sup>. En 1919, il décide de faire une carrière militaire et rejoint la FP comme capitaine-adjutant. Il sert d'abord avec le 5<sup>th</sup> *Canadian Machine Gun Corps Brigade*, pour ensuite, en avril 1920, être transféré au R22<sup>e</sup>R.<sup>615</sup> Huit ans plus tard, il termine sa période de service régimentaire. Promu major, il est affecté à des fonctions administratives (directeur des opérations militaires et du service des renseignements) au DM n° 5 de Québec.<sup>616</sup> En décembre 1932, il est promu au grade de lieutenant-colonel et commandant du R22<sup>e</sup>R. Le lieutenant-colonel Dupuis, comme tous les autres chefs de bataillon, est envoyé suivre une formation à l'École d'officier supérieur de Sheerness en Angleterre. À son retour, il prend le commandement

---

<sup>611</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA 22 - Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Deed of Action. Bar to Military Cross ».

<sup>612</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, George Elzear Alexandre Dupuis (RG 150 1992-93 166 2767), « Record of Service »

<sup>613</sup> Corneloup, Claudius. *L'épopée du vingt-deuxième*. Montréal, La Presse : Librairie Beauchemin limitée, 1919. p. 140.

<sup>614</sup> Chaballe, *op. cit.*, p. 117.

<sup>615</sup> Archives du Royal 22e Régiment, Dossier biographique Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Statement of Service and Qualifications ».

<sup>616</sup> *Ibid.*

de son bataillon pendant une période économique difficile.<sup>617</sup> Malgré des restrictions budgétaires, le lieutenant-colonel Dupuis fait de son mieux pour accomplir son travail.<sup>618</sup> En 1938, il est nommé adjoint au capitaine-adjutant et quartier-maître général (AA&QMG) du DM n° 7 à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, poste administratif qu'il occupe jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale.

Le 13 janvier 1940, le lieutenant-colonel Dupuis, un officier d'infanterie de 51 ans, est nommé commandant d'un régiment de blindées, le *Three Rivers Regiment (Tank)*.<sup>619</sup> Cette nomination est un rappel douloureux du manque d'officiers supérieurs canadiens-français qui ont acquis une expérience du commandement et du travail d'état-major. Quoi qu'il en soit, l'expérience se solde rapidement par un échec. La guerre mécanisée demande des connaissances et un bagage technique qu'un officier d'infanterie ne peut acquérir sur le terrain.<sup>620</sup> Le 17 avril, le lieutenant-colonel Dupuis devient commandant de la 2<sup>e</sup> unité de dépôt d'infanterie à Québec. Encore une fois, il n'y reste pas longtemps. Le 25 mai 1940, il accepte le commandant du Groupe « B » d'unités de renfort installées au camp Bordon dans l'East Hampshire, au sud-est de l'Angleterre. L'expérience est encore un échec.

Cette nomination présente l'avantage de renforcer la représentation canadienne-française dans l'armée active, car, après le brigadier (plus tard major-général) P.E. Leclerc, le lieutenant-colonel Dupuis devient le second officier canadien-français le plus élevé en grade en Angleterre. Nous reparlerons de Leclerc dans le chapitre 4. Le 12 juin, le major-général H.D.G. Crerar visite le Groupe « B » et remarque que les soldats ne

---

<sup>617</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 9.

<sup>618</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 102.

<sup>619</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Dossier biographique, Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Statement of Service and Qualifications ».

<sup>620</sup> Tremblay, *op. cit.*, p

semblent pas être bien encadrés.<sup>621</sup> Étant donné que le lieutenant-colonel Dupuis occupe le poste depuis seulement deux semaines, il s'en tire avec bénéfice du doute.<sup>622</sup> Le 10 février 1941, le brigadier L.F. Page, commandant du quartier général des unités de la base canadienne (CBU), écrit un rapport confidentiel défavorable au sujet de Dupuis :

There is no fault to find with this officer's moral character and he is hard working. He, however, seems entirely lacking in initiative and drive. His office acts solely as a Post Office with the result that much work that should be done by him is passed to this H.Q. I consider this officer is out of his depth in his present command and is not capable of commanding a Group, and it is not considered advisable for him to command a Holding Unit even if he so desired.<sup>623</sup>

Le 16 février, plus aucun doute possible ne persiste, il est relevé de son commandement.<sup>624</sup> Le 11 mars, le major-général J.P. Montague, directeur des opérations militaires au quartier général de l'armée canadienne (CMHQ), explique que « no other employment for [Dupuis] in his present rank is available in the United Kingdom, and I consider that his age would preclude him being employed in a lower rank even if he were prepared to accept such », avant d'ajouter « [Dupuis] had I understand an excellent record in his Battalion during the last war. He has been in the permanent force of Canada ever since. He is bilingual and I recommend that he be given suitable employment in Canada »<sup>625</sup>. Le séjour en Angleterre de Dupuis prend fin sur cette note décevante.

---

<sup>621</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 157), vol. 15, 958C.009 (D270) War Diary of Major-général H.D.G. Crerar, Senior Officer, Canadian Military Headquarters, London, England. Period 1 Jun to 9 Jul 1940. Crerar Papers. 12 juin 1940.

<sup>622</sup> *Ibid.*,

<sup>623</sup> BAC, Dossier personnel, Dupuis, George Elzear Alexandre, « C.A.S.F. Overseas. Officers Adverse Confidential Report », 10 février 1941.

<sup>624</sup> Archives du Royal 22e Régiment, Dossier biographique, Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Statement of Service and Qualifications ».

<sup>625</sup> BAC, Dossier personnel, Dupuis, George Elzear Alexandre., « Telegram. From Cannilitary to Defensor », 11 mars 1941, p.1.

Le remplacement du lieutenant-colonel Dupuis par un officier anglophone soulève la délicate question du manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active.<sup>626</sup> Loin de vouloir « éliminer » la présence francophone, il semble que l'on cherche plutôt à trouver des officiers canadiens-français pour les postes disponibles. Le 15 mars 1941, le colonel J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, attire l'attention du quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) des « complaints that French Canadian officers are not given fair representation on staffs which complaints are difficult to refute on basis of proportion and which makes it most necessary that irrefutable grounds should obtain before dispensing with [...] command or on staff of a French Canadian officer and also that every possible effort should be made to appoint another French Canadian when a vacancy is so created »<sup>627</sup>. Le major-général Montague fait remarquer que « irrefutable grounds existed for removing Dupuis from command of « B » Group Holding Units [...] It is fraught with many serious problems » pour ajouter que « the officer selected to replace Dupuis has exceptional qualifications and is undoubtedly the best officer serving in the U.K. for the post »<sup>628</sup>.

Le départ du lieutenant-colonel Dupuis relance également le débat plus large du manque d'officiers francophones qualifiés dans l'armée active. En effet, Montague, pour justifier le remplacement de Dupuis par un officier anglophone, affirme qu'aucun officier canadien-français n'est disponible ou qualifié pour prendre le commandement d'un groupe de renfort. La plus haute autorité militaire canadienne à Londres, le lieutenant-général McNaughton, précise que :

---

<sup>626</sup> *Id.*, 17 mars 1941, p.2.

<sup>627</sup> *Id.*, « Telegram. From Defensor Ottawa to Canmilitary London », 14 et 15 mars 1941, p.1.

<sup>628</sup> *Id.*, « Telegram. From Canmilitary to Defensor », 17 mars 1941, p.1.

The policy which both he [Montague] and I have been endeavouring to follow in respect to our French-Canadian citizens in the Canadian army is to develop every promising officer for advancement to the end that French speaking Canada may assume the fullest possible proportion of administrative and command responsibility. In view of conditions which go back many generations a long view is necessary and we must be careful not to ask officers to assume responsibilities until they have been adequately trained and given proper background experience.<sup>629</sup>

Le 14 avril 1941, le major-général Crerar, chef d'état-major général, au nom du ministre de la Défense nationale, présente une nouvelle mesure pour accroître le nombre d'officiers francophones compétents et instruits dans l'armée active. En effet, il propose de sélectionner des officiers canadiens-français prometteurs « and give perhaps extra attention to them in the way of courses and training generally and in employing them in positions where they would get experience which would be useful in fitting them for eventual appointment to senior posts when vacancies occur which on the ground of fair representation would properly be filled by suitably qualified French Canadians »<sup>630</sup>. La réponse semble positive : « McNaughton wishes you informed that he is entirely in sympathy with the need of taking very special action in these circumstances and that he will continue to select promising French speaking officers for special appointments and training wherever this may be possible in the public interest ».<sup>631</sup> Il faut noter l'utilisation du terme « intérêt public » et non « obligation militaire », ce qui, en plus d'être exact, démontre que le manque d'officiers francophone est un problème d'ordre politique. Il montre aussi de la volonté et de la compréhension des hauts gradés anglophones, comme

---

<sup>629</sup> *Id.*, « Telegram. From Canmilitary to Defensor », 18 mars 1941.

<sup>630</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Telegram From Defensor to Canmilitary. No G.S. 96 », 14 avril 1941.

<sup>631</sup> *Id.*, « Telegram From Canmilitary to Defensor. N° G.S. 663 », 19 avril 1941.

McNaughton et Crerar, de « faire quelque chose » pour résoudre le problème des officiers canadiens-français dans les grades supérieurs de l'armée active.

Les résultats ne sont pas immédiats. Les effets positifs de cette mesure ne se feront sentir qu'au milieu de 1943. En effet, entre l'été de 1943 et l'été 1944, les commandants de brigades d'infanterie francophones dans l'armée active passent de zéro à trois. Mais pour l'instant, il semble bien qu'aucun officier francophone n'a suffisamment de compétence et d'expérience pour occuper un tel poste.

En août 1941, le lieutenant-colonel Dupuis est nommé officier d'état-major (1<sup>re</sup> classe) pour le DM n° 5 de Québec. L'année suivante, en avril 1942, il est promu colonel et nommé commandant du 35<sup>e</sup> Groupe-Brigade de la réserve, poste qu'il occupe jusqu'à la fin de la guerre. En 1945, le colonel Dupuis est fait officier de l'Ordre de l'Empire britannique (OBE). Il prend sa retraite en mai 1946.<sup>632</sup>

Malgré son expérience comme chef de bataillon et dans le service d'état-major acquis entre les deux guerres, le colonel Dupuis n'est pas capable de commander un bataillon de chars à l'entraînement et une unité de renfort en Angleterre. Comme l'écrit l'historien Yves Tremblay, la guerre moderne « revêt un haut degré de complexité organisationnelle et technique ».<sup>633</sup> Malheureusement, Dupuis n'a pas été en mesure d'acquérir le savoir technique et les connaissances organisationnelles pendant l'entre-deux-guerres pour réussir comme chef de bataillon ou commandant d'unité de renforts en temps de guerre. Il n'est pas question de discrimination linguistique. L'âge a peut-être aussi eu un rôle à jouer dans cet échec. La charge de travail est peut-être trop lourde pour un officier de 52 ans. Le bassin de colonels et de lieutenants-colonels francophones

---

<sup>632</sup> Archives du Royal 22e Régiment, Dossier biographique, Col. George Elzear Alexandre Dupuis, « Statement of Service and Qualifications ».

<sup>633</sup> Tremblay, *op. cit.*, p. 16.

rapidement épuisé, les autorités militaires font appel aux majors de la FP de 1939. D'autant plus qu'en coulisse de fortes pressions s'exercent pour réclamer une plus grande représentation canadienne-française dans l'armée active. Par exemple, le 3 juillet 1941, Ernest Lapointe, ministre de la Justice, écrit à son collègue de la Défense, James L. Ralston : « I noted that one of the main obstacles is the lack of a sufficient number of French Canadian Officers [...] Our English-speaking friends have no idea of the difficult situation young French Canadian find themselves in when they are not very proficient in English ». <sup>634</sup>

### **Les majors permanents francophones**

Du côté des majors francophones, les choses ne sont pas meilleures. Le major (colonel temporaire) Antonin Thériault est âgé de 52 ans. Cet ancien combattant, diplômé du Collège des Sciences de Woolwich (Angleterre), est affecté, comme surintendant, à l'Arsenal fédéral de Québec. <sup>635</sup> Le major Lucien Lacroix est officier-payeur du DM n° 4 de Montréal. Alfred Vincent Curmi sert dans le Corps des magasins militaires, et Joseph Edmond Adolphe Tessier est médecin militaire. <sup>636</sup> Tous les autres majors francophones du corps des officiers permanents sont issus des armes combattantes. Les majors Georges Guimond (54 ans), Alfred Émile Routier (49 ans) et Alphonse Gustave Routier (48 ans) sont trop vieux. <sup>637</sup> Le major (plus tard, lieutenant-colonel) Alphonse Gustave Routier sert au quartier général de la Défense nationale à Ottawa. Son frère aîné le major (plus tard,

---

<sup>634</sup> Par exemple, voir la lettre du ministre de la Justice, Ernest Lapointe, au ministre de la Défense nationale, James L. Ralston. DHP, 112.3S2009 (D36). *French-Canadian Representation in Cdn Army*, « Lettre de Lapointe à Ralston », 3 juillet 1941.

<sup>635</sup> BAC, RG24 vol. 190. Permanent Force, Record of Officers services, Antonin Theriault. RCOC.

<sup>636</sup> Canada, MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 50-97.

<sup>637</sup> *Ibid.*,

colonel) Alfred Émile Routier occupe un poste important dans l'artillerie côtière de Victoria-Esquamalt, en Colombie-Britannique.<sup>638</sup> Quant au major Guimond, il sert dans l'administration du RMC de Kingston. Enfin, il reste le major George Alexander Henri Trudeau. C'est le seul des majors permanents francophones de 1939 à être promu au grade de brigadier pendant la Deuxième Guerre mondiale, preuve supplémentaire de la faible qualité des officiers de langue française dans les grades supérieurs entre les deux guerres mondiales.

### **Le brigadier George Alexander Henri Trudeau**

Né à Longueuil (Québec) en 1891, George Alexander Henri Trudeau fait des études à la « succursale » de l'Université Laval à Montréal. En 1906, il se joint, comme simple soldat, au 85<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la MANP. L'année suivante, il est promu officier au grade de lieutenant. Lorsque la guerre éclate, en août 1914, Trudeau rejoint le *Royal Canadian Regiment* (RCR).<sup>639</sup> Il y sert comme lieutenant et officier de cantonnement à Halifax et aux Bermudes, puis sur les champs de bataille en France et en Belgique. En 1916, le lieutenant Trudeau demande et obtient son transfert dans le *Royal Flying Corps* (RFC), ancêtre de la *Royal Air Force* (RAF). Il est nommé lieutenant d'aviation et affecté, comme observateur, dans une escadrille du RFC.<sup>640</sup>

En 1920, il rejoint, comme d'autres officiers francophones, au R22<sup>e</sup>R.<sup>641</sup> En 1924, il est promu au grade de capitaine. Il commence ensuite une longue période pendant

---

<sup>638</sup> *Ibid.*

<sup>639</sup> BAC, RG24, Vol. 190 – Cdn offrs/pt.2./French-Canadian Officers. « George Alexander Henri Trudeau », p. 1.

<sup>640</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, George Alexander Henri Trudeau. (RG 150, 1992-93/166, Boîte 9798 – 7) « Attestation paper – Canadian Over-Seas Expeditionary Force ». p.1.

<sup>641</sup> *Id.*, « Record of Service ». p. 1.

laquelle il ne reçoit aucun commandement : officier en instruction sur le maniement des armes pour le DM n° 3 (Kingston) en 1925; sous-adjutant adjoint et quartier-maitre général (DAA&QMG) du DM n° 4 (Montréal) en 1928; et, officier des renseignements militaires pour le DM no 4 (Montréal) en 1929.<sup>642</sup> En 1935, il est promu major (temporaire) et nommé adjoint au capitaine-adjutant et quartier-maitre général (AA&QMG) dans le DM n° 5. Il devient lieutenant-colonel (temporaire) en 1937.<sup>643</sup>

Lorsque la guerre éclate, en 1939, Trudeau est toujours lieutenant-colonel à titre temporaire. Il est beaucoup trop vieux (49 ans) pour prendre part aux opérations militaires. Il occupe le poste d'adjoint au capitaine-adjutant et quartier-maitre général (AA&QMG) à Québec, avant d'être muté dans les mêmes fonctions au quartier général du DM n° 12 à Régina, en Saskatchewan. En 1942, il est promu brigadier et nommé commandant du DM n° 12, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1946.<sup>644</sup> Le nombre des commandants de DM canadiens-français passe de 2 à 3 (3 sur 13 DM (23 %) le pourcentage de la population canadienne-française est de 28,5 %). Malgré la nomination commandant de DM francophone, l'anglais reste la seule langue de travail dans le quartier général de Régina.

Les origines canadiennes-françaises et l'expérience du travail d'état-major du brigadier Trudeau expliquent sa nomination comme commandant de DM.<sup>645</sup> Dans un rapport confidentiel, rédigé en février 1942, le major-général H.F.G. Letson, adjudant-général, se fait l'écho d'un rapport du brigadier W.W. Foster selon lequel :

---

<sup>642</sup>BAC, RG24, Vol. 190 – Cdn offr/pt.2./French-Canadian Officers. « George Alexander Henri Trudeau ». p. 1.

<sup>643</sup> *Ibid.*

<sup>644</sup> *Ibid.*

<sup>645</sup> BAC, RG24, Mf C-8336, « Memorandum to Adjutant-General from Chief of the General Staff », 13 février 1942.

Trudeau was a very useful staff officer and carried out instructions well. [Foster] felt that he had an inclination for staff employment, possibly overseas. He did feel that he might not quite possess the balance required of a D.O.C. in times of stress. However, he did not wish anything he might say to affect in any way Trudeau's chances for promotion. [...] he considered Trudeau to be an excellent staff officer but not eminently fitted for command.<sup>646</sup>

Foster a raison. Trudeau a très peu d'expérience régimentaire pour un officier d'infanterie. De plus, à 49 ans (en 1939), il est trop vieux pour servir outre-mer comme chef de bataillon ou commandant d'unité de renfort. En 1947, le brigadier Trudeau prend sa retraite de l'armée et ajoute son nom à la réserve des officiers. L'année suivante, il est nommé commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE).

### **Le capitaine Réginald Girard**

Le cas du colonel Réginald Girard mérite que l'on s'y attarde, car il connaît une carrière intéressante dans la petite force permanente entre les deux guerres mondiales. Il est l'un des deux seuls francophones (Georges Vanier en 1924) à être passé par le Collège d'état-major à Camberley ou à Quetta (aux Indes) entre les deux guerres mondiales. Rappelons que la réussite du cours est une étape presque essentielle pour tous ceux qui désirent commander une grande unité militaire sur un théâtre d'opérations. En effet, 36 des 63 officiers canadiens (57 %) ont atteint un grade de brigadier ou supérieur pendant la Deuxième Guerre mondiale, incluant les noms de E.L.M. Burns (1928), Harry Crerar (1924), Harry Foster (1939), Charles Foulkes (1938), Rob Keller (1936), A.G.L. McNaughton (1921) et Guy Simonds (1938).<sup>647</sup> Et pourtant, la carrière militaire de Girard

<sup>646</sup> *Id.*, « Memorandum to Adjutant-General from Chief of the General Staff », 24 février 1942.

<sup>647</sup> Macdonald, John A. « In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945 », thèse de maîtrise (histoire), Royal Military College, 1992. p. 271-272.

n'a pas semblé profiter outre mesure de son passage à Camberley. Il n'est pas le seul. Bien d'autres officiers canadiens-anglais passés par les collèges d'état-major impériaux n'ont pas eu l'opportunité de commander une brigade, une division ou un Corps d'armée entre 1939 et 1945. En raison du manque d'officiers canadiens-français qualifiés pendant la Deuxième Guerre mondiale, il est quand même étrange que le deuxième francophone diplômé du cours d'état-major de Camberley entre les deux guerres mondiales n'a pas joué un rôle plus important dans l'armée active. Pourquoi?

Né le 18 novembre 1901, Réginald est le fils de l'écrivain Rodolphe Girard, auteur du célèbre roman « Marie Calumet »<sup>648</sup>. Sur le plan des études, il fréquente l'université d'Ottawa où il obtient un certificat intermédiaire en arts et en sciences. Il entreprend des études en philosophie, mais ils les abandonnent au bout d'un an, pour aller travailler comme arpenteur dans le nord du Québec.<sup>649</sup> En 1921, il s'enrôle, comme lieutenant (à titre provisoire) dans le régiment de Hull, une unité de la MANP de la région de l'Outaouais.<sup>650</sup> La chose militaire n'est pas totalement une inconnue pour le lieutenant Girard : son père est un ancien combattant de la Première Guerre mondiale et un officier de milice avec le régiment de Hull : major en 1921, lieutenant-colonel et chef de bataillon en 1923.<sup>651</sup> La même année, il est promu au grade permanent de lieutenant. En 1925, il termine le Cours prolongé (*Long Course*), ce qui lui permet d'obtenir son transfert dans la FP.<sup>652</sup> Il passe alors de l'infanterie à l'artillerie.<sup>653</sup> En 1925, le lieutenant Girard sert dans la batterie d'artillerie « C » du *Royal Canadian Horse Artillery*

<sup>648</sup> Girard, Rodolphe. *Marie Calumet*, Montréal, s.e, 1904. 396 p. Le roman est dédié « À mon fils, Réginald ».

<sup>649</sup> BAC, Dossier personnel, Réginald Girard, « Department of Veterans Affairs – W.D. 12 », p. 1.

<sup>650</sup> *Id.*, « Statement of Service », p. 1.

<sup>651</sup> Charlebois-Dirschauer, Madeleine. *Rodolphe Girard, 1879-1956: sa vie, son œuvre*. Montréal, Fides, 1986. p. 45-48.

<sup>652</sup> *La Presse*, 9 octobre 1935, p. 4.

<sup>653</sup> BAC, RG24, vol. 190 pt 1. « Permanent Force – Record of Officers' Service, Reginald Girard ».

stationnée à Winnipeg. Il est choisi pour suivre le cours d'état-major de l'Artillerie en Angleterre. Le lieutenant Girard se consacre corps et âme à ses études, obtenant à la fin du cours la mention « très bien »<sup>654</sup>. En 1930, il est affecté comme instructeur à la 2<sup>e</sup> batterie lourde d'artillerie à Halifax. Il est éventuellement promu capitaine, puis nommé aux fonctions de capitaine-adjutant.

En 1935, le capitaine Girard réussit son examen d'entrée pour les grands collèges militaires de l'Empire. Il est donc envoyé au Collège d'état-major de Camberley pour y perfectionner le travail d'état-major et étudier le commandement des grandes unités militaires. En 1938, Girard se situe dans la « moyenne » au sortir de Camberley<sup>655</sup>, ce qui n'est pas tellement impressionnant d'autant que l'on sait que les collèges d'état-major britanniques ont la réputation d'être laxistes avec les étudiants des Dominions.<sup>656</sup> Il ne se distingue donc pas de la masse. L'année suivante, il est promu temporairement au grade de major et nommé officier d'état-major (2<sup>e</sup> classe) au DM n°5. Il démontre un grand dévouement à cette tâche; son rendement est qualifié de « très satisfaisant » par le commandant du DM.<sup>657</sup>

Au début de la guerre, le major Girard rejoint la force active.<sup>658</sup> Il continue de servir dans les mêmes fonctions à Québec, avant d'être nommé officier d'état-major (1<sup>re</sup> classe) au DM n°4 en 1941.<sup>659</sup> Dans le rapport d'évaluation de Girard pour 1940-1941, le brigadier E.J. Renaud, le juge : « Mentally alert — strong physically — Good decision

---

<sup>654</sup> *Ibid.*

<sup>655</sup> BAC, RG24. Mf. C-5437, *Dossier HQ 20-5-2-2 Appointments Generally – 7<sup>th</sup> Division*, « Brigade Majors ». p. 3.

<sup>656</sup> Pope, Maurice Arthur. *Soldiers and Politicians: the Memoirs of Lt.-Gen. Maurice A. Pope*. Toronto, University of Toronto Press, 1962. p. 54.

<sup>657</sup> BAC, RG24. Mf. C-5437, *Dossier HQ 20-5-2-2 Appointments Generally – 7<sup>th</sup> Division*, « Brigade Majors ». p. 3.

<sup>658</sup> BAC, Dossier personnel, Réginald Girard, « Statement of Service », p. 1.

<sup>659</sup> *La Presse*, 10 juillet 1941, p. 3.

and command — Good knowledge of training — Judgment and foresight — Sound temperament — Good worker — Good appearance — Very suitable »<sup>660</sup>. Malgré un profil et des compétences recherchés, la carrière de Girard est au ralenti dans les trois premières années de guerre.<sup>661</sup> Il n'obtient ni promotion, ni nomination intéressante, ce qui s'explique difficilement, d'autant que la carrière militaire de plusieurs autres officiers moins qualifiés et expérimentés connaît une plus grande progression entre 1939-1942 et que l'état-major recherche désespérément des chefs militaires francophones pour l'armée active.

Au début de 1943, il est enfin promu au grade de lieutenant-colonel et obtient un premier commandement en dirigeant le *22nd Field Regiment, RCA*, à l'entraînement à Terrace, en Colombie-Britannique.<sup>662</sup> L'expérience n'est pas concluante. En décembre 1943, il est nommé chef instructeur (de langue française) au centre d'instruction A-1 de l'artillerie canadienne au camp de Petawawa, en Ontario.<sup>663</sup> C'est étrange pour un diplômé du collège d'état-major de Camberley.

À l'automne 1944, l'armée veut, dans la mesure du possible, que tous les officiers de la FP de 1939 puissent obtenir l'occasion de servir outre-mer.<sup>664</sup> Dans ce contexte, le nom du lieutenant-colonel Girard est proposé pour un poste d'officier d'état-major (1<sup>re</sup> classe) au quartier général de l'armée à Londres, mais aucune place n'est disponible. Pour compliquer encore les choses, le lieutenant-colonel Girard, peut-être en raison de sa piètre performance en 1943, est jugé inapte pour commander une unité d'artillerie sur le

---

<sup>660</sup> *Id.*, « Nomination for appointment of GSO (I), 7th Div ». 14 mai 1942. p. 1.

<sup>661</sup> Le nom du major Girard figure sur la liste des officiers canadiens-français prometteurs. Voir, MDN, DHP, 112.3S2009 (D37), *French-Canadian Officers. Nov 41 – May 42*, « List of Promising French-Canadian Officers, Lieutenant-colonel and Major », s.d.

<sup>662</sup> BAC, Dossier personnel, Réginald Girard, « Record of Service ». p. 2.

<sup>663</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>664</sup> *Id.*, « 10/Girard R./1 (MS) Lt. Col. R. Girard, R.C.A. », 7 septembre 1944.

terrain. Le lieutenant-colonel F.J. Fleury, adjudant général adjoint (AAG) au quartier général de l'armée canadienne à Londres, propose de lui offrir un poste d'officier de liaison en Angleterre.<sup>665</sup> Cette proposition est rapidement acceptée. Il ne restera cependant pas longtemps, car, en mars 1945, il est de retour au Canada où il reprend son poste de chef instructeur centre d'instruction A-1.<sup>666</sup> En décembre, il accepte un poste administratif dans la *Veterans Guard of Canada*, avant de prendre sa retraite de l'armée canadienne.

L'étude des états de service du colonel Girard montre que même la réussite du cours d'état-major impériale n'est pas suffisante pour obtenir le commandement d'une grande unité militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale. Malgré le manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs et le désir de régler, mais pas à n'importe quel prix, la situation à Londres et à Ottawa, il semble toujours manquer un petit quelque chose à Girard. Il n'a peut-être pas l'étoffe d'un chef militaire. Il faut avoir une bonne dose de chance et un bon « curriculum vitae » : un mélange d'expérience sur le terrain (service régimentaire) et de connaissances administratives et organisationnelles.

Le petit nombre d'officiers francophones qualifiés pour l'état-major empêche peut-être Girard d'obtenir un poste de commande en 1939-1940. En effet, il occupe un poste important dans l'état-major d'un DM à Montréal entre 1939-1942. Il n'y a peut-être pas d'autres officiers, francophones de surcroît, disponibles et qualifiés pour le remplacer advenant son départ? Difficile à dire. On ne peut que faire des hypothèses.

En 1939-1940, l'armée n'a aucun chef francophone, comme anglophone d'ailleurs, réellement capable de commander une division ou une brigade dans la guerre

---

<sup>665</sup> *Ibid.*

<sup>666</sup> BAC, Dossier personnel, Réginald Girard, « Record of Service ». p.3.

moderne.<sup>667</sup> Les futurs chefs issus de la force permanente de 1939 comme J.-P.-E. Bernatchez et D. Ménard (les deux sont capitaines en 1939) sont encore trop jeunes pour occuper des postes clés.<sup>668</sup> Mais, dans l'intervalle, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le Canada n'a pas le choix et doit faire appel aux anciens combattants de 1914-1918 pour remédier à l'absence de francophone dans la hiérarchie militaire. C'est la dure réalité!

Il est vrai que la force permanente (sa doctrine, son organisation et ses structures de formations) n'a pas été favorable (en dehors du R22<sup>e</sup>R) à la présence des officiers francophones en son sein. Si l'on peut conclure en l'existence d'une forme de discrimination institutionnelle ou systémique contre les officiers canadiens-français, il n'y a aucune preuve d'une discrimination (linguistique) directe de la part de hauts gradés anglophones. En fait, c'est plutôt le contraire. Le ministre de la Défense nationale et de hauts gradés anglophones, en raison de fortes pressions, ont cherché à promouvoir les carrières de certains officiers francophones pour augmenter graduellement la représentation canadienne-française dans les grades supérieurs de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>667</sup> Granatstein, J.L. « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : Une agréable surprise »... *op. cit.*, p. 76.

<sup>668</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p. 138.

## CHAPITRE 4

### Les vieux soldats : 1939-1942

Ils arboraient une paire de bacantes, portaient une badine, affichaient un air collet monté, mâchaient leurs mots en parlant, abhorraient un œuf colonial (bedaine proéminente) et s'en remettaient à la bonne fortune britannique.<sup>669</sup>

- J.L. Granatstein

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, les futurs chefs canadiens-français sont encore trop jeunes pour occuper des postes clés. En 1918, après quatre années de guerre, l'armée canadienne comptait de brillants officiers francophones, comme les brigadiers T.-L. Tremblay et E. de Bellefeuille Panet. En 1939, l'armée canadienne est encore de modèle britannique et de langue, anglaise. Lorsque la guerre éclate, aucun chef militaire francophone issu du corps des officiers de la force permanente (FP) n'est en mesure de commander une grande unité militaire. Le manque d'entraînement et les coupures draconiennes dans les dépenses militaires ont été catastrophiques pour la formation des officiers des armes combattantes.<sup>670</sup> La chose est aussi vraie pour les anglophones, mais, étant plus nombreux, il a été possible de dénicher quelques « bons » officiers. De plus, ces officiers ont plus largement bénéficié des cours de perfectionnement professionnels et des grandes écoles militaires britanniques que leurs homologues francophones, ce qui constitue une forme de discrimination institutionnelle. En 1939-1940, l'armée active a

---

<sup>669</sup> Granatstein, J.L., « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise », *La fonction de Général et l'art de l'amirauté. Perspective du leadership militaire canadien*, sous la direction du Lieutenant-colonel Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Group, 2002. p.76.

<sup>670</sup> Pour les conséquences matérielles des limitations budgétaires, voir également C.P. Stacey. *Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957. p. 5-26.

bien du mal à dénicher un seul commandant de brigade francophone parmi les officiers de la force permanente. Et quand elle y arrive, les résultats sont décevants. En effet, le brigadier J.P.U Archambault est rapidement relevé de ses fonctions et rapatrié, à cause de son incompetence. Bien pire, l'armée active a été bien incapable de trouver un successeur francophone pour le remplacer, car aucun n'a démontré les compétences nécessaires pour occuper un tel poste. Le nombre d'officiers francophones qualifiés est tout simplement encore trop faible. À titre d'exemple, il y a seulement 10 francophones parmi les 300 officiers canadiens (3,3 %) qui occupent un poste militaire à Ottawa en 1941.<sup>671</sup> Même pour le major-général P.E. Leclerc, il est inconcevable que l'on nomme pour de simples raisons politiques des officiers canadiens-français non qualifiés (ou pas suffisamment formés) à des postes importants dans l'armée active, car « le risque à la vie et à la réputation militaire des soldats francophones est trop grand ». <sup>672</sup> L'inexpérience n'est pas propre aux officiers francophones. En effet, si l'on fait exception des généraux H.D.G. Crerar et E.L.M. Burns, qui ont tous deux combattu pendant la Première Guerre mondiale, les futurs chefs de l'armée canadienne comme Guy Simonds, Harry Foster, Daniel Spry, Bert Hoffmeister et Bruce Matthews n'ont pas encore assez d'expérience pour occuper des postes militaires clés en 1939-1940.<sup>673</sup>

L'armée active fait donc appel aux anciens combattants de 1914-1918. Le major-général Victor Odlum est nommé commandement de la 2<sup>e</sup> Division à un âge très avancé (60 ans). Selon l'historien J.L. Granatstein, cette nomination est le résultat des relations politiques entre Odlum et les libéraux du premier ministre William Lyon Mackenzie

---

<sup>671</sup> Bibliothèque et Archives Canada (BAC), RG24, C-8336, *Special Staff Appointment*, « Memorandum – Adjutant-General », 28 juin 1941.

<sup>672</sup> Cité dans Desmond Morton « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, N<sup>os</sup> 3/4, p. 102.

<sup>673</sup> Granatstein, « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale »..., *op. cit.*, p. 77.

King.<sup>674</sup> La nomination du major-général Basil Price (un Québécois anglophone) comme commandant de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie canadienne répond aussi aux mêmes enjeux politiques. Pour des raisons politiques, toujours selon Granatstein, le corps des officiers de la milice « devait avoir sa part du gâteau »<sup>675</sup>.

En tout et partout, on compte 68 officiers généraux (à partir du grade de major-général) canadiens pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>676</sup> Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, les officiers canadiens les plus élevés en grade sont des anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Contrairement aux jeunes officiers encore inexpérimentés, ils ont une large expérience du commandement et une certaine expertise militaire.<sup>677</sup> Malheureusement, leurs conceptions militaires acquises pendant et après la guerre sont souvent dépassées par le développement de la guerre moderne.<sup>678</sup> De plus, la plupart d'entre eux sont trop âgés pour participer au combat de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>679</sup> Les choses ne sont pas différentes pour les officiers francophones les plus hauts en grade. Lorsque l'on étudie les noms des généraux canadiens de la Deuxième Guerre mondiale, on découvre six major-général canadiens-français, ce qui représente 11 % du nombre total. Il y a deux officiers francophones issus de la FP de l'entre-deux-guerres (les majors-général E.-J. Renaud et G.-P. Vanier) et quatre de la réserve des

---

<sup>674</sup> Granatstein, J. L. *The Generals. The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005, p. 35.

<sup>675</sup> Granatstein, « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale »..., *op. cit.*, p. 76.

<sup>676</sup> L'historien J.L. Granatstein a compilé les noms des 68 officiers généraux canadiens de la Deuxième Guerre mondiale dans *The Generals...*, *op. cit.*, p. 269-271.

<sup>677</sup> *Ibid.*

<sup>678</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>679</sup> *Ibid.* p. 52.

officiers (les majors-généraux L.-R. LaFèche, E. de Bellefeuille Panet, T.-L. Tremblay et P.-E Leclerc).<sup>680</sup>

Dans ce chapitre, nous allons étudier les quatre majors-généraux canadiens-français de la réserve des officiers (officiers retraités ou sans affectation de la force permanente ou de la milice). Grâce à une approche biographique, nous pouvons faire un portrait de ces anciens combattants de 1914-1918 qui répondent à l'appel du devoir en 1939, pour identifier les raisons pour lesquelles ils n'ont pas commandé une division dans l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale.

### **Les majors-généraux francophones de 1939**

Du côté de la réserve des officiers généraux, on fait vite le tour des majors-généraux francophones. En 1939, le major-général Henri Alexandre Panet est bien trop vieux à 70 ans pour occuper un poste militaire quelconque.<sup>681</sup> Quant à Eugène Fiset, il occupe la fonction de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Il reste donc Léo Richer LaFlèche, âgé de 51 ans, mais son grade de major-général est honorifique.<sup>682</sup> Et, pourtant, malgré que son grade ne lui permette pas de commander une grande unité militaire, il occupe un poste de premier plan à Ottawa où il exerce une influence considérable avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>683</sup> Il est peut-être même la personnalité canadienne-française qui se rapproche le plus du chef militaire au début et durant presque toute la guerre. L'importance de LaFlèche sur les

---

<sup>680</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton (MG 32 B5), vol. 94: B. *Bilingual Problems Book part 2*. « Nominal Roll of French Canadian Officers on Strength the Permanente Active Militia in 1939 and their Status in October 1951. » p. 1 et 2.

<sup>681</sup> Gouin, Jacques et Lucien Brault. *Les Panet de Québec. Histoire d'une lignée militaire*. Montréal, Éditions Bergeron, 1984, 238 p.

<sup>682</sup> *Le Devoir*, 11 août 1938, p. 1.

<sup>683</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 243.

questions d'ordre militaire est aussi un rappel du manque cruel de chefs militaires francophones, en particulier dans les trois premières années de la guerre, et mérite que l'on s'y intéresse.

### **Léo Richer LaFlèche : Le général-ministre**

Léo Richer LaFlèche est né le 16 avril 1888 à Concordia, au Kansas (États-Unis). La même année, la famille revient au Canada et s'installe à Sorel, au Québec. Diplômé du collège du Mont-Saint-Bernard de Sorel, il entre à l'emploi de la Banque Molson.<sup>684</sup> Lorsque la guerre éclate, en 1914, il joint les rangs du 65<sup>e</sup> régiment (Carabiniers Mont-Royal), aujourd'hui Fusiliers Mont-Royal, de la Milice active non permanente (MANP). Promu lieutenant, il est nommé responsable du recrutement pour la région de Montréal pour le 41<sup>e</sup> bataillon (canadien-français).<sup>685</sup> Le 1<sup>er</sup> avril 1915, il se porte volontaire pour servir dans le Corps expéditionnaire canadien (CEC). Grâce à des qualités de leadership qu'il manifeste à l'entraînement, il est promu capitaine le 9 avril, puis major le 18 octobre, avant de s'embarquer pour les îles britanniques.<sup>686</sup> Arrivé en Angleterre avec le 2<sup>e</sup> groupe de renfort, il rejoint le 41<sup>e</sup> bataillon, une unité d'infanterie affectée par de graves accusations, tant au niveau du leadership, de la discipline et de l'entraînement.<sup>687</sup> La situation dégénère au point où les autorités militaires décident après enquête de dissoudre le bataillon. Les officiers incompetents ou inaptes au service militaire sont

---

<sup>684</sup> BAC, Historical Personnel Files Collection (RG32-C-2), vol. 328, *Personal History Form*, 30 octobre 1948. p. 1.

<sup>685</sup> *La Presse*, 3 mars 1915, p. 3.

<sup>686</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de L.R. LaFlèche (RG 150 1992-93/166, boîte 5299-16), *Record of Military Service*.

<sup>687</sup> Pour une analyse de l'histoire malheureuse du 41<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), voir Desmond Morton, « The Short Unhappy Life of the 41st Battalion, CEF », *Queen's Quarterly*, vol. 81, n°1 (printemps 1974), p. 70-80.

rapatriés au Canada. Les autres, comme le major LaFlèche, sont versés dans les autres bataillons d'infanterie.<sup>688</sup> Le 23 avril 1916, il se joint le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français).

Le 7 juin, le 22<sup>e</sup> « monte » au front à Zillebeke, près du mont Sorrel.<sup>689</sup> Le 17 juin, au petit matin, l'artillerie allemande bombarde massivement les positions tenues par la compagnie commandée par le major LaFlèche. Malgré les tirs violents, il assume son leadership quand il est fauché par un éclat d'obus.<sup>690</sup> LaFlèche est véritablement déchiqueté par l'explosion de l'obus allemand; il a de sérieuses blessures au visage (il perd un œil et quelques dents), aux bras et aux jambes, ainsi qu'une fracture du crâne.<sup>691</sup> Cité à l'ordre de l'armée le 1<sup>er</sup> juin 1917, il est aussi décoré de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre du Service distingué (DSO), une importante décoration militaire, accordée pour bravoure et dévouement remarquables.<sup>692</sup> La citation qui accompagne cette décoration est éloquente.

Bien que n'ayant que deux officiers à sa disposition, il organisa la défense de son secteur avec une habileté remarquable sous des circonstances très difficiles et fit preuve d'une abnégation totale. Il assura le confort des blessés et par son sang-froid, son activité et son adresse, contribua à maintenir le moral de ses hommes jusqu'à ce qu'il fut lui-même gravement blessé par un des derniers obus.<sup>693</sup>

---

<sup>688</sup> Notons que le nom de Léo Richer LaFlèche n'apparaît nulle part dans le rapport d'enquête. Voir, BAC, First Series of CEF Personnel files from the Overseas Military Forces of Canada Headquarters (RG 9 III-A-1), vol. 46, dossier 8-5-17, *Report on 41<sup>st</sup> Battalion by General Officer Commanding the Canadian Division*, Bramshott, 8 mars 1916.

<sup>689</sup> Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude socio-militaire*. Canada, Ministère de la Défense nationale, 1986. p. 98.

<sup>690</sup> Chaballe, Joseph. *Histoire du 22<sup>e</sup> bataillon canadien-français. Tome I. 1914-1919*. Montréal, Les éditions Chantecler Ltée, 1952. p. 112.

<sup>691</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de L.R. LaFlèche (RG 150 1992-93/166, boîte 5299-16),

<sup>692</sup> *Ibid.*, *Record of Military Service*.

<sup>693</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2), Vol. 4, Dossier 11, *Royal 22nd Regiment, Roll of Honour— Tableau d'honneur du Royal 22ième Régiment (2 of 2), 1914-1918*, « Léo Richer LaFlèche, DSO ».

Le 16 avril 1918, sa longue convalescence est terminée. Une commission médicale le juge inapte pour le service actif.<sup>694</sup> Véritable gueule cassée, il est rapatrié. Promu lieutenant-colonel, il est nommé commandant du dépôt du DM n°4 de Montréal.<sup>695</sup>

Après sa démobilisation, il accepte des postes dans l'administration publique. Il travaille à la section montréalaise du Fonds Patriotique canadien (FPC) jusqu'à sa dissolution en avril 1923.<sup>696</sup> Touché par la réinsertion difficile des anciens combattants, LaFlèche occupe successivement des postes importants (trésorier, vice-président et président national) dans la Légion canadienne de la ligue de service de l'Empire britannique (BESL), aujourd'hui, la Légion royale canadienne.<sup>697</sup> En 1930, il est nommé à la Commission d'appel des pensions par le gouvernement fédéral. L'année suivante, il démissionne pour accepter la fonction de sous-ministre de la Défense nationale. Il n'est pas un haut fonctionnaire comme les autres.<sup>698</sup> En effet, au lieu de simplement gérer le personnel civil du ministère, il ne tarde pas à s'immiscer dans les affaires militaires, et ce, au grand dam des hauts gradés du quartier général d'Ottawa.<sup>699</sup> Le ministère semble être désorganisé et démoralisé, du moins selon les témoignages des militaires en poste.<sup>700</sup> Du

---

<sup>694</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de L.R. LaFlèche (RG 150 1992-93/166, boîte 5299-16), *Casualty Form-Active Service*.

<sup>695</sup> *Id.*, *Record of Military Service*.

<sup>696</sup> Pour une analyse en profondeur de la section montréalaise du Fonds Patriotique canadien, voir Desmond Morton, « Entente cordiale? La section montréalaise du Fonds Patriotique canadien, 1914-1923. Le bénévolat de Guerre à Montréal ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 2, 1999. p. 207-246.

<sup>697</sup> Hale, James. *Branching Out. The Story of the Royal Canadian Legion*. Ottawa, The Royal Canadian Legion, 1995. p. 26-27.

<sup>698</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 243-244.

<sup>699</sup> Par exemple, le nouveau sous-ministre entre rapidement en conflit avec le major-général A.G.L. McNaughton, chef d'état-major général. Voir, BAC, Fonds Arthur William Currie (MG30-E100) vol. 11, *Correspondance Générale 1933*, « McNaughton à Currie », 4 octobre 1932.

<sup>700</sup> Voir, par exemple, Musée canadien de la guerre (MCG), Maurice Arthur Pope Collection, Dossier 32, « Lettre à madame Pope ». 8 avril 1937; DHP, Dossier 77/490, « Interview avec le brigadier-général [R.J] Orde », 24 juillet 1973. Contrairement à Pope, le major-général George R. Pearkes, n'a rien à lui reprocher. Voir, Roy, Reginald. *For Most Conspicuous Bravery: A Biography of Major-General George R. Pearkes V.C., Through Two World Wars*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1977. p. 117.

point de vue du gouvernement libéral, la perception est bien différente. Le travail accompli par LaFlèche semble donner satisfaction, assez pour que l'on le nomme major-général dans la réserve des officiers, un grade honorifique.<sup>701</sup> Il fait ensuite remplacer le chef de l'état-major général (avec lequel il ne s'entend pas) par le major-général Ernest Charles Ashton, une personnalité plus docile.<sup>702</sup> Il est ensuite nommé président du Comité de coordination de la Défense. C'est loin de la description tâche « normal » du sous-ministre. Le comité est responsable de la réalisation du *Livre de Guerre*, qui doit définir les principales fonctions des ministères en cas de guerre mondiale.<sup>703</sup> En 1938, la situation tourne au vinaigre. Le ministre de la Défense, Ian Mackenzie, décide d'y mettre un peu d'ordre.<sup>704</sup> LaFlèche reprend un rôle plus traditionnel, mais une autre tuile lui tombe sur la tête.<sup>705</sup> Il est accusé de patronage et de corruption dans l'octroi d'un contrat de fabrication pour le fusil Bren. C'en est trop. Le premier ministre William Lyon Mackenzie King le rend personnellement responsable du scandale : il le place en congé de maladie (officiellement) pour une période indéterminée.<sup>706</sup>

Au début 1940, le premier ministre lui donne une nouvelle chance de revenir aux « affaires » en le nommant au poste d'attaché militaire auprès de la Légation canadienne

---

<sup>701</sup> *Le Devoir*, 11 août 1938, p. 1. L'article du journaliste Léopold Richer précise que la nomination de LaFlèche au grade de major-général est purement honorifique. Ce nouveau « titre », toujours selon notre journaliste, est une preuve de la bonne réputation de militaire et d'administrateur du sous-ministre de la Défense auprès du gouvernement libéral.

<sup>702</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 244.

<sup>703</sup> BAC, Fonds Ian Mackenzie (MG27-III-B5) vol. 30, Dossier X-40, « LaFlèche à Mackenzie », 6 juillet 1938. p. 1. Selon l'historien C.P. Stacey, le Livre se révèle un outil précieux au début de la guerre, en 1939. Voir, C.P. Stacey. *Armes, Hommes et Gouvernements. Les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1970. p. 78.

<sup>704</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>705</sup> BAC, Fonds Ian Mackenzie (MG24-III-B5), vol. 32, dossier X-52, « Defence Council Minutes », 12 septembre 1938.

<sup>706</sup> *Report of the Royal Commission on the Bren Machine Gun Contract*. Ottawa, Printer to the King's Most Excellent Majesty, 1939, p. 51. Voir David Mackenzie. « The Bren Gun Scandal and the Maclean Publishing Company's Investigation of Canadian Defence Contracts, 1938-1940 », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*. Vol. 26, n° 3 (automne 1991), p. 146.

à Paris.<sup>707</sup> Si sa réputation professionnelle a été affectée par le scandale du fusil Bren, elle est restée intacte du point de vue militaire.<sup>708</sup> En France, le major-général LaFlèche a pour mandat d'assurer la liaison entre les autorités militaires françaises et canadiennes, de renseigner le ministre de la Défense nationale sur les progrès de l'art militaire, de l'équipement, de l'organisation militaire, et des autres aspects de l'effort de guerre.<sup>709</sup> Le rôle confié au major-général LaFlèche se rapproche d'ailleurs plus du rôle de militaire que d'administrateur civil.

La défaite française de juin 1940 met fin à sa mission. Le major-général H.D.G. Crerar, chef de l'état-major général, ne veut pas le voir revenir au ministère de la Défense nationale, car il lui reproche encore sa gestion « chaotique ».<sup>710</sup> Le premier ministre s'empresse alors de l'éloigner du ministère, mais les circonstances font en sorte que son gouvernement ne peut se priver des services de celui que la presse canadienne-française présente comme un spécialiste de la chose militaire.<sup>711</sup> Le manque d'officier francophone dans les grades supérieurs de l'armée active a sans aucun doute contribué à faire du major-général LaFlèche un acteur important pour Ottawa, en particulier dans les premières années de la guerre.<sup>712</sup> Mackenzie King, qui s'efforce de préserver l'unité nationale à besoin d'alliés canadien-français, comme le major-général LaFlèche, dans son

---

<sup>707</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 246.

<sup>708</sup> Le poste d'attaché militaire est généralement occupé par un officier supérieur de la force permanente.

<sup>709</sup> *Queen's University Archives (QUA), Fonds Norman Rogers, Boîte 3, Dossier 1-A 1940*, « Vanier à Rogers », 11 mai 1940.

<sup>710</sup> BAC, Fonds W. Arthur Irwin (MG31-E97), vol. 2, « LaFlèche, L.R. Comments by H.D.G. Crerar », 27 août 1941, p.1.

<sup>711</sup> Le journaliste Pierre Vennat décrit la campagne de presse du major-général LaFlèche dans *Les Héros oubliés. L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale. Tome 1. De la mobilisation au raid de Dieppe*. Montréal, Éditions du Méridien, 1997. p. 37-45.

<sup>712</sup> BAC, Comité de guerre du Cabinet (RG2-A-5-B), vol.5670, C-11789, « 89<sup>e</sup> réunion du comité de guerre du Cabinet », 30 mai 1941. Lapointe ajoute sur du papier à en-tête du ministère de la Justice, la note manuscrite suivante : « faire de LaFlèche un chef connu ». Voir, BAC, Fonds Ernest Lapointe (MG27-III-B 10), Vol. 48, Dossier 20, *Conscription, problème de recrutement dans le DM n°4 (Montréal) et n°5 (Québec)*, « Département of Justice, Memorandum », n.d. p. 1.

entourage.<sup>713</sup> Louis St-Laurent, qui a remplacé Lapointe au ministère de la Justice, et « Chubby » Power croit que LaFlèche peut être

very helpful in having the clergy assist in overcoming the antagonism to any phase of the war effort and that if conscription became necessary would be helpful in having it successfully met. His presence in the government, they felt, would be guarantee that conscription would not be resorted to unless it were necessary though it is know that LaFlèche himself is favourable to conscription.<sup>714</sup>

Il est nommé sous-ministre associé, puis, à partir du 6 octobre 1942, ministre des Services nationaux de guerre. Ce nouveau ministère chapeaute entre autres l'enrôlement pour la défense du territoire canadien et de l'administration et de l'organisation des centres d'entraînement pour les recrues.<sup>715</sup>

En septembre 1939, la participation canadienne à la guerre repose sur le volontariat.<sup>716</sup> Après la défaite de la France, en juin 1940, le gouvernement canadien adopte le service militaire limité pour la défense du territoire canadien en vertu de « Loi sur la mobilisation des ressources nationales » (LMRN).<sup>717</sup> Après l'entrée en guerre du Japon, en décembre 1941, King subit de fortes pressions pour imposer la conscription pour le service outre-mer. Lors du plébiscite de 1942, le « oui » l'emporte à 63,7 % (le Québec vote « non » à 71,2 %). Le premier ministre est libéré de sa promesse de ne pas rendre obligatoire le service militaire pour outre-mer.<sup>718</sup> Le gouvernement adopte une

---

<sup>713</sup> Voir, John MacFarlane. *Ernest Lapointe and Quebec's influence on Canadian foreign policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 123-197.

<sup>714</sup> BAC, *Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King* (MG26-J13), 1<sup>er</sup> octobre 1942. p. 3.

<sup>715</sup> King, William Lyon Mackenzie. *Le Canada et la guerre : ressources humaines et effort de guerre total : service sélectif national*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1942. 13 p.

<sup>716</sup> Gravel, Jean-Yves. « Le Québec militaire, 1939-1945 », *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p. 84.

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>718</sup> Granatstein, J.L. « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la circonscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.27, no.1, juin 1973, p. 43-62.

position de compromis : « la conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription »<sup>719</sup>.

À l'automne 1944, en raison des pertes élevées au front, le ministre Défense nationale, J.L. Ralston, exige l'adoption de la conscription pour le service outre-mer. Mackenzie King le remplace par le général A.G.L McNaughton, qui se montre encore favorable au recrutement volontaire.<sup>720</sup> C'est dans ces circonstances difficiles que le major-général LaFlèche offre ses services pour recruter des volontaires francophones pour l'armée active. McNaughton lui confie alors la tâche de lever des renforts pour les quatre bataillons d'infanterie francophones outre-mer.<sup>721</sup> Il lance un appel aux soldats canadiens-français mobilisés pour le service national (conscrits pour la défense du Canada), à qui il demande de se porter volontaire pour servir outre-mer avant d'y être forcé. L'appel du major-général LaFlèche est un échec.<sup>722</sup> Le 22 novembre 1944, le premier ministre cède aux pressions des partisans de la conscription et annonce l'envoi de 16 000 conscrits outre-mer.<sup>723</sup> En mai 1945, à la fin des combats en Europe, plus de 13 000 conscrits canadiens ont été envoyés outre-mer : du nombre, 2436 ont combattu au front et seulement 69 ont perdu la vie sur le champ de bataille.<sup>724</sup>

En 1945, le premier ministre Mackenzie King lui offre le poste d'ambassadeur canadien en Grèce (1945-1949). Par la suite, il mène une carrière diplomatique

---

<sup>719</sup> Horton, Donald James. *André Laurendeau: la vie d'un nationaliste, 1912-1968*. Saint-Laurent, Bellarmin, 1995. p. 167

<sup>720</sup> Gravel, « Le Québec Militaire »..., *op. cit.*, p. 100-108.

<sup>721</sup> Granatstein, J. L. et J. Mackay Hitsman. *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1985. p. 236-237.

<sup>722</sup> *La Presse* du 22 et 25 novembre 1944, p. 1. Par exemple, sur les quelque 2000 soldats mobilisés pour le service territorial du camp de Petawawa, seulement 250 se portent finalement volontaires pour servir outre-mer.

<sup>723</sup> Gravel, « Le Québec Militaire »..., *op. cit.*, p. 107.

<sup>724</sup> Les chiffres sont tirés de Desmond Morton. *Histoire militaire du Canada. Nouvelle édition, revue et augmentée*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 240.

intéressante comme Haut-commissaire du Canada en Australie (1949-1951), puis comme ambassadeur canadien en Argentine et responsable des relations diplomatiques avec l'Uruguay (1952-1955). Le 7 mars 1956, il succombe à une maladie du cœur.

Lorsque la guerre éclate, le major-général LaFlèche ne fait pas partie des officiers généraux considérés pour commander une grande unité militaire. Mais, il n'y a pas lieu d'y voir une quelconque forme de discrimination. Le major-général LaFlèche n'est pas un « vrai » général au sens propre du terme. Il a obtenu son titre de major-général en dehors du système de promotion de l'armée. En effet, il s'agit d'un grade honorifique qui ne lui permet pas d'occuper un quelconque poste opérationnel. Cela dit, en raison du manque d'officiers canadiens-français dans les grades supérieurs, il a été appelé à remplir un rôle militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale, en particulier dans le recrutement de volontaires francophones pour l'armée active. Il est indéniable que pour la population canadienne-française, il a été un chef militaire et un homme politique.<sup>725</sup>

### **Les « véritables » majors-généraux francophones**

En 1939, il existe aussi un petit nombre d'officiers supérieurs canadiens-français issus de la réserve des officiers qui ont des connaissances propres au travail d'état-major et de l'expérience du combat pendant la Première Guerre mondiale. Malheureusement, la solution est un peu bancal, mais a-t-on le choix? Les anciens combattants, souvent âgés ou malades, sont disponibles en attendant qu'une nouvelle génération d'officiers puisse prendre la relève.<sup>726</sup>

---

<sup>725</sup> Voir, par exemple, *La Patrie*, 3 août 1940, p. 21 et 29; *Le soldat canadien*, « Un vrai Chef », vol. 1, N<sup>o</sup>.5, Montréal, avril 1941; et *Le Bien Public*, « Croquis de chefs : Le major-général L.-R. LaFlèche » 3 avril 1941, p. 14.

<sup>726</sup> Granatstein, « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale » ..., *op. cit.*, p. 76-77

### **Le major-général Édouard de Bellefeuille Panet : le vieux soldat**

L'un des anciens combattants de la Première Guerre mondiale le plus élevés en grade en 1939 est le brigadier Édouard de Bellefeuille Panet, fils du colonel Charles-Eugène Panet, sous-ministre de la milice et de la défense (1875-1898) et ancien sénateur libéral (1874-1875).<sup>727</sup> Né à Ottawa, le 24 août 1881, Panet fait des études au Collège Ashbury, une institution privée anglophone, puis à l'université d'Ottawa.<sup>728</sup> En 1898, il entre parfaitement bilingue au RMC de Kingston. Diplômé de cet établissement en 1902, il reçoit une commission d'officier et le grade de lieutenant dans l'Artillerie royale canadienne. Affecté à Kingston, il est promu capitaine en 1904, puis sélectionné pour le cours d'état-major de l'Artillerie à Woolwich et Shoeburyness en Angleterre.<sup>729</sup>

De retour au Canada, il poursuit le cheminement normal d'un officier d'artillerie. Diplômé du cours d'état-major de l'Artillerie, le capitaine Panet est affecté comme instructeur auprès de la *Royal Canadian Horse Artillery* (RCHA) à Kingston. En 1911, il est promu au grade de major. Sa carrière militaire prit une dimension nouvelle quand il est choisi pour suivre le cours d'état-major de 1912-1913 à Camberley en Angleterre; les officiers qui ont réussi le cours ont un avantage supplémentaire dans la course à l'avancement.<sup>730</sup> À sa sortie de Camberley, il est nommé officier d'état-major (3<sup>e</sup> classe)

---

<sup>727</sup> Édouard de Bellefeuille Panet descend d'une famille de militaires remarquables qui remonte à 1759 et s'étend sur sept générations. À ce sujet, voir Gouin, Jacques et Lucien Brault. *Les Panet de Québec. Histoire d'une lignée militaire*. Montréal, Éditions Bergeron, 1984, 238 p.

<sup>728</sup> *Ibid.*, p. 131

<sup>729</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Édouard de Bellefeuille Panet (RG 150,1992-93/166, boîte 7555 - 54), *Record of Military Service*. p.1.

<sup>730</sup> *Id.*, *Admission to Staff College. Major E. de B. Panet. RCA*. 26 octobre 1911. Sur l'importance du passage au *Staff College*, voir le livre d'Yves Tremblay. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 36.

du DM n° 5 de Québec, ce qui doit lui permettre d'acquérir de l'expérience dans le travail d'état-major et de maîtriser et de perfectionner les techniques apprises en Angleterre.<sup>731</sup>

Lors du déclenchement de la guerre, le major Panet se voit confier un poste administratif, celui de sous adjudant général adjoint (AAG) de la 1<sup>re</sup> Division canadienne en Angleterre.<sup>732</sup> Lors de la formation du 22<sup>e</sup> bataillon d'infanterie canadien-français, il est question de le nommer commandant.<sup>733</sup> Il semble avoir toutes les qualités requises pour remplir de telles fonctions : officier de métier francophone issu du RMC et de Camberley et une expérience récente comme instructeur et à l'état-major. Mais le poste lui échappe. Le choix se porte plutôt sur le colonel Frédéric Mondelet Gaudet, un homme de 47 ans, peut-être moins qualifié, mais connu des cercles militaires canadiens-français.<sup>734</sup> Sa candidature est ensuite considérée comme commandant en second du régiment, mais pour des raisons obscures, le poste échoue entre les mains du major Louis-Henri Archambault.<sup>735</sup> Les origines franco-ontariennes de Panet ont peut-être joué en sa défaveur. On lui préfère par deux fois un officier francophone originaire de la province du Québec.

Le 13 septembre 1915, il occupe une nouvelle fois des fonctions administratives comme aide-adjudant adjoint et quartier-maître général (DAA&QMG) de la 1<sup>re</sup> Division

---

<sup>731</sup> *Id.*, *Appointment of G.S.O. 5<sup>th</sup> Division, Quebec, P.Q.* 2 avril 1914.

<sup>732</sup> *Id.*, *Record of Military Service*. p.1.

<sup>733</sup> Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude socio-militaire*. Canada, Ministère de la Défense nationale, 1986. p. 33.

<sup>734</sup> En octobre 1914, le colonel Gaudet a été choisi par le sous-ministre de la Défense, le colonel Eugène Fiset, le chef de l'état-major général Willoughby G. Gwatkin, les capitaines Arthur Mignault, Adolphe-V. Roy et Guy Boyer. À ce sujet, voir BAC, Fonds Robert Borden (MG26-H), vol. 46, C-4235, p. 21280-21281.

<sup>735</sup> Un télégramme daté du 9 décembre 1914 et adressé au ministre de la Milice et de la Défense, Sir Sam Hughes, peut peut-être nous éclairer sur cette question. Le colonel (plus tard major-général) J.W.Carson, son « représentant spécial » à Londres, y mentionne que deux officiers anglophones de la ville de Québec (R.E.W. Turner et David Watson), considèrent le major Panet « unsuitable for this command » et recommande le major T.L. Tremblay. Malheureusement, le télégramme reste muet sur les raisons. Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA 42 – T.L. Tremblay, « Cablegram », 9 décembre 1914.

en France.<sup>736</sup> Le 11 janvier 1916, Panet est promu au grade de lieutenant-colonel (à titre temporaire) et nommé quartier-maître général adjoint (AQM) au quartier général du Corps canadien en France. Le 14 mai, il devient adjoint au capitaine adjudant et quartier-maître général (AA&QM), puis à partir du 7 janvier 1917, officier d'état-major (1<sup>re</sup> classe) de la 4<sup>e</sup> Division canadienne.<sup>737</sup> Dans les derniers mois de guerre, il prend le commandement de la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie (à titre temporaire) au repos à Diéval, dans le Pas-de-Calais.<sup>738</sup> Il s'agit d'un premier commandement sur le terrain pour cet officier d'artillerie, qui a fait la guerre dans les états-majors divisionnaires. Après l'armistice de novembre 1918, il est fait brigadier général (à titre temporaire) et occupe le poste de sous-adjudant et quartier-maître général (DA&QM) au quartier général du Corps d'armée canadien.<sup>739</sup> Sa conduite pendant la guerre lui vaut l'Ordre du service distingué (DSO), puis le titre de Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges et de Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français.<sup>740</sup>

De retour au Canada, il démissionne de l'armée pour rejoindre une entreprise de courtage. La raison de son départ de l'armée reste nébuleuse. Selon les biographes de la famille Panet, il a claqué la porte de l'armée après s'être vu refuser un poste militaire important en raison de son âge (37 ans) et d'un manque de service régimentaire pendant la guerre.<sup>741</sup> Il est tout de même dommage qu'un officier de son grade, avec des diplômes du RMC et du *Staff College*, n'a pas réussi à faire sa place dans la petite force

---

<sup>736</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Édouard de Bellefeuille Panet (RG 150,1992-93/166, boîte 7555 - 54), *Record of Military Service*. p. 1

<sup>737</sup> *Ibid.*

<sup>738</sup> BAC, War diaries - 11th Canadian Infantry Brigade (R611-371-2-E), Volume 4894, Dossier 282-283, avril à juillet 1918.

<sup>739</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Édouard de Bellefeuille Panet (RG 150,1992-93/166, boîte 7555 - 54), *Record of Military Service*. p. 1

<sup>740</sup> *Ibid.* p. 2.

<sup>741</sup> Gouin, Jacques et Lucien Brault, *op. cit.*, p. 131.

permanente d'après-guerre. Les jeunes officiers de langue française auraient certes bénéficié de la présence et de la protection d'un haut gradé francophone. L'absence de commandement opérationnel est un sérieux handicap pour un officier des armes combattantes qui souhaite obtenir un poste important dans l'armée d'après-guerre. En 1921, Panet est nommé contrôleur de la Commission des Liqueurs (aujourd'hui, la Société des Alcools du Québec). En 1935, il devient directeur des enquêtes pour le compte de la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP).<sup>742</sup>

Entre les deux guerres mondiales, Panet conserve des liens avec l'armée et la milice canadienne. En 1921, il est nommé colonel honoraire du régiment de Québec. Quatre ans plus tard, en 1925, il occupe la présidence du *RMC Club*, la puissante association regroupant les anciens étudiants de son *alma mater*.<sup>743</sup> L'année suivante, il quitte cette fonction pour accepter la charge non moins prestigieuse d'aide de camp honoraire du Gouverneur général, qu'il occupe jusqu'en 1934.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, le brigadier Panet, âgé de 58 ans, est nommé directeur des opérations d'internement.<sup>744</sup> À ce titre, il est responsable de l'organisation et l'administration d'une série de camps pour accueillir les prisonniers de guerre allemands transférés au Canada. Il a aussi la responsabilité des camps d'internements établis pour les civils allemands et italiens en territoire canadien.<sup>745</sup> Le 20 octobre 1940, il est nommé commandant du DM n° 4 de Montréal.<sup>746</sup> Il joue un rôle important dans l'organisation de la métropole en guerre : campagnes de recrutements,

---

<sup>742</sup> *Ibid.*, p. 131-132.

<sup>743</sup> Preston, Richard Arthur. *Canada's RMC : A History of the Royal Military College*. Toronto. University of Toronto Press, 1969. p. 305-331.

<sup>744</sup> BAC, Dossier personnel, Édouard de Bellefeuille Panet, *Record of Military Service*. p. 1.

<sup>745</sup> Bernard, Yves et Caroline Bergeron. *Trop loin de Berlin. Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)*. Sillery, Septentrion. 1995. p. 30-34.

<sup>746</sup> BAC, Dossier du personnel, Édouard de Bellefeuille Panet, *Record of Military Service*. p. 1.

établissements militaires, coordination des services de défense nationale, etc.<sup>747</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1943, il prend sa retraite avec le grade de major-général.

Malgré son expérience dans le travail d'état-major acquise pendant la Première Guerre mondiale, Panet n'obtient pas – même si les officiers avec des compétences administratives et organisationnelles se font rares dans les trois premières années de guerre — de commandement opérationnel. Pourquoi? L'explication est fort simple. Lorsqu'on lui propose de prendre le commandement de la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie en 1940, Panet exprime de fortes réserves. En effet, le 19 mai, le chef de l'état-major, le major-général T.V. Anderson, rapporte au ministre de la Défense nationale, Norman McLeod Rogers, que « [Panet] would accept the appointment as a matter of duty, but that he would prefer not being asked to accept it »<sup>748</sup>. Plus loin, Anderson ajoute que malgré que Panet descend d'une famille militaire renommée et prestigieuse, « he is out of date as regard to modern warfare, he has never been an infantry man [and] he is getting on in years »<sup>749</sup>. Il n'a pas totalement tort. La plupart des anciens combattants, à quelques rares exceptions près, ont des conceptions militaires rétrogrades. Lorsque le brigadier Panet est approché par Anderson en mai 1940, il avait quitté l'armée depuis plus de 20 ans! Il n'est pas en mesure de commander une brigade. L'absence de commandants de brigade francophones qualifiés oblige les hauts gradés à offrir le poste à un brigadier de langue française dont la dernière expérience du commandement d'une brigade d'infanterie (en repos, loin du front) remonte à l'été 1918. Il n'est donc pas question de discrimination fondée sur la langue française ou les origines canadiennes-françaises, mais bien de compétence. Comme bien d'autres anciens combattants de la Première Guerre mondiale,

---

<sup>747</sup> *La Presse*, 8 juillet 1941, p. 9.

<sup>748</sup> BAC, RG24, C-5437, Dossier HQ 20-5-2 -2, *Mémoire*, 19 mai 1940.

<sup>749</sup> *Ibid.*

anglophones comme francophones, il est trop âgé et a des conceptions militaires dépassées.

### **Le major-général Thomas-Louis Tremblay : Père du 22<sup>e</sup> bataillon<sup>750</sup>**

Lorsqu'éclate la guerre en 1939, Thomas-Louis Tremblay est le plus renommé et expérimenté des militaires canadiens. Il a commandé un bataillon d'infanterie dans les tranchées de 1916 à 1918. Il est aussi le seul officier canadien-français à avoir commandé une brigade d'infanterie au combat en 1918. En 1939, l'armée active est incapable de trouver un officier supérieur francophone capable de commander une grande unité militaire. Les officiers subalternes canadiens-français sont encore trop inexpérimentés pour prendre la relève. Dans ce contexte, il semble être le candidat idéal pour occuper un tel poste.

Thomas-Louis Tremblay est né le 16 mai 1886 à Chicoutimi (aujourd'hui ville de Saguenay). Il fréquente l'école des Frères des Écoles Chrétiennes de Saint-Roch à Québec. En 1901, il s'engage comme canonier dans la 6<sup>e</sup> brigade d'artillerie (milice) de Lévis.<sup>751</sup> Cette première expérience semble confirmer son goût pour la vie militaire. En 1904, Tremblay décide d'aller étudier au RMC de Kingston. Trois ans plus tard, il en sort avec un diplôme d'ingénieur civil en main et le titre de « Best man at all arms ».<sup>752</sup> Les études terminées, il travaille d'abord pour le chemin de fer Transcontinental, puis, en 1911, il fonde son bureau d'ingénieur, avant d'être embauché comme arpenteur-géomètre

---

<sup>750</sup> Le titre est tiré de l'article de Charles Lévesque. « Le Général Thomas L.S. Tremblay. Le père du 22<sup>e</sup> », *La Citadelle*. Vol. 23, n°1 (février 1987).

<sup>751</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA – 42, Thomas Louis Tremblay, *Particulars of Service. Canadian Army. Major-General Thomas Louis Tremblay*.

<sup>752</sup> Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)*. Texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars. Outremont, Athéna Éditions, 2006. p. 9.

pour la province de Québec en 1913.<sup>753</sup> Rappelons que les cadets n'ont pas l'obligation de servir à la fin de leurs études.<sup>754</sup> En plus de sa carrière professionnelle, Tremblay s'engage dans la milice. En 1907, il est nommé lieutenant et adjudant, puis capitaine de la compagnie « A », du 18<sup>e</sup> Régiment d'infanterie (Francs-Tireurs du Saguenay). En 1910, il est promu au grade de major.<sup>755</sup> Deux ans plus tard, dans l'impossibilité de prendre le commandement du régiment, le major Tremblay est versé dans le corps de réserve.<sup>756</sup> Il ne reste pas inactif très longtemps. En 1913, il rejoint au grade de major la 1<sup>re</sup> Batterie d'artillerie de Québec.<sup>757</sup>

Au déclenchement de la guerre, en 1914, il se porte immédiatement volontaire pour le service outre-mer. Il sert d'abord comme adjudant de la 1<sup>re</sup> Colonne de munitions divisionnaire, unité chargée d'acheminer les munitions.<sup>758</sup> Le 11 mars 1915, il est nommé commandant en second du 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français).<sup>759</sup> L'entraînement débuté au Canada s'intensifie en Angleterre sous la conduite du major Tremblay, comme l'écrit Joseph Chaballe, dans son *Histoire du 22<sup>e</sup> bataillon* : « Du 30 mai au 14 septembre [1915], on travailla nuit et jour suivant un programme bien établi. On ne chôma pas sous la direction éclairée du major Tremblay responsable de la mise au point : chacun y apportait toute son énergie, toute sa bonne volonté, sachant que la prochaine épreuve

---

<sup>753</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA – 42, Thomas Louis Tremblay, *Corporation des Arpenteurs-géomètres de la province de Québec. Notes Biographiques des Arpenteurs-Géomètres*. p. 2.

<sup>754</sup> Preston, *Canada's RMC...*, *op. cit.*, p. 189.

<sup>755</sup> *Id.*, *Particulars of Service. Canadian Army. Major-General Thomas Louis Tremblay*.

<sup>756</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 77.

<sup>757</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA – 42, Thomas Louis Tremblay, *Particulars of Service. Canadian Army. Major-General Thomas Louis Tremblay*.

<sup>758</sup> Cinq-Mars, Marcelle. « L'exercice du leadership au sein du 22<sup>e</sup> bataillon du Corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre mondiale » dans le *Leadership militaire canadien français : Continuité, Efficacité et Loyauté* sous la direction de Roch Legault et Bernd Horn. Kingston, Dundurn Press, 2007. p. 241 et 253.

<sup>759</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA – 42, Thomas Louis Tremblay, *Particulars of Service. Canadian Army. Major-General Thomas Louis Tremblay*.

serait face à l'ennemi »<sup>760</sup>. Le 15 septembre, le 22<sup>e</sup> bataillon débarque en France et prend aussitôt la direction des champs de bataille des Flandres en Belgique.<sup>761</sup>

Le 24 janvier 1916, le colonel Gaudet est muté au ministère des Munitions en Angleterre. Tremblay assume le commandement par intérim jusqu'au 26 février, date à laquelle il est confirmé à son poste et au grade de lieutenant-colonel.<sup>762</sup> Les hommes accueillent favorablement cette nomination, comme le relate Joseph Chaballe : « Il est peut-être le plus jeune chef de bataillon au front. Mais il a les qualités de courage, de dynamisme et de jugement requises pour commander. C'est un vrai chef qui sait imposer son autorité et inspirer confiance aux hommes »<sup>763</sup>. Le 15 septembre 1916, le 22<sup>e</sup> bataillon participe à sa première grande offensive, la bataille de Courcelette. L'assaut et les combats qui s'ensuivent déciment les rangs du bataillon qui perd 207 hommes pour la prise de Courcelette.<sup>764</sup> Le 22, le lieutenant-colonel Tremblay, qui a commandé de main de maître son bataillon, est évacué pour de subir des traitements médicaux. Le major Arthur-Édouard Dubuc, commandant en second, prend la relève.<sup>765</sup>

Pendant son absence, le bataillon est miné par de graves problèmes d'indiscipline.<sup>766</sup> Le 15 février 1917, Tremblay reprend les rênes et impose une discipline de fer avant d'entreprendre quelques-unes des batailles les plus importantes de la guerre, Vimy, de la Côté 70 et Passchendaele. Au cours de l'offensive contre Amiens,

---

<sup>760</sup> Chaballe, Joseph. *Histoire du 22e Bataillon canadien-français*. Montréal, Chanteclerc, 1952, p. 42.

<sup>761</sup> Bernier, Serge. *Le Royal 22e Régiment. 1914-1999*. Montréal. Éditions Art Global, 1999. p. 39.

<sup>762</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 95-96.

<sup>763</sup> Chaballe, *op.cit.*, p. 80.

<sup>764</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 103.

<sup>765</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 52.

<sup>766</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 293-311.

il quitte son bataillon pour prendre le commandement de la 5<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, dont le commandant vient d'être blessé par un obus.<sup>767</sup>

Le 10 août 1918, il est promu brigadier-général (à titre temporaire) et commandant de la 5<sup>e</sup> Brigade d'infanterie. Il devient ainsi, à 32 ans, le plus jeune de tous les brigadiers-généraux de l'Empire britannique.<sup>768</sup> Après quatre années de guerre, il est le premier commandant de brigade francophone en France. Le poste lui a échappé une première fois en juillet 1917 pour tomber entre les mains d'un officier anglophone. Irrité par cette « injustice », Tremblay exige des explications, car il est le commandant de bataillon le plus senior de la division.<sup>769</sup> Dans son journal de guerre, le lieutenant-colonel Tremblay raconte :

J'ai été reçu par le Général Burstall, à qui je me suis plains amèrement sans recevoir de sa part d'explication satisfaisante. Je lui ai alors demandé de m'obtenir une entrevue avec le commandant du corps, le Général Currie. Le Général Burstall m'assure qu'il a pleine confiance en moi, qu'il ne trouve rien à me reprocher; mais que cette nomination de Ross [le brigadier-général John Munro Ross] à laquelle est faite dans le meilleur intérêt du service. Je crois que la raison pour laquelle Ross me passe par-dessus est qu'il y a trois bataillons anglais dans la brigade contre un seul bataillon de Canadien français. La Franc-maçonnerie a aussi dû jouer une grande influence.<sup>770</sup>

Le surlendemain, Tremblay ajoute :

J'ai fait au Général Currie la même plainte que j'avais faite au Général Burstall il y a une coupe de jours au sujet de l'appointment [nomination] du Col. Ross au commandement de notre Brigade. Le résumé de cette longue conversation est que cette nomination est faite dans l'intérêt du service; c'est une question d'opinion et le choix est fait. (Ross appartient à la clique et la clique a décidé qu'il serait promu.) J'ai voulu savoir ce qui empêchait ma promotion, sans succès; on est très satisfait de mon travail au bataillon, et on ne trouve rien à me reprocher.<sup>771</sup>

---

<sup>767</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 123.

<sup>768</sup> *Le Devoir*, 16 juin 1941. p. 7.

<sup>769</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 305.

<sup>770</sup> Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)...*, *op. cit.*, p. 225.

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 225-226.

Les craintes de Tremblay sont-elles justifiées? C'est difficile à dire. La grande majorité des officiers d'état-major et régimentaires sont anglophones. La chose est également vraie pour le Corps d'armée canadien, voire pour tout le CEC. Le 22<sup>e</sup> bataillon constitue donc un petit noyau francophone dans le vaste système militaire canadien et même britannique.<sup>772</sup> Dans les circonstances, des liens d'amitiés et de fraternités ont peut-être joué contre Tremblay, un francophone catholique. Selon l'historien Jean-Pierre Gagnon, il est aussi possible que sa nomination a été bloquée par la crainte des hauts gradés anglophones de « voir Dubuc succéder à Tremblay, à cause des difficultés que le bataillon avait connues quelques mois plus tôt, lors de son passage de quatre mois à la tête du bataillon ».<sup>773</sup>

Le 27 août 1918, Tremblay reçoit l'ordre d'attaquer la ligne Hindenburg. Le 2 septembre, il lance sa brigade à l'assaut de la Ligne Drocourt-Quéant, ce qui oblige l'armée allemande à se replier derrière le canal du Nord. Le 9 octobre, il entre dans la ville de Cambrai.<sup>774</sup> Le 21 octobre, le brigadier-général Tremblay quitte sa brigade pour suivre un cours pour officier supérieur à l'École des mitrailleuses de Grantham en Angleterre.<sup>775</sup> À son retour, quelques jours avant l'armistice du 11 novembre 1918, il participe à l'avance vers la ville de Mons, en Belgique. Cité dans les dépêches de l'armée à quatre occasions différentes pendant la Première Guerre mondiale, Tremblay est

---

<sup>772</sup> Au cours de la Première Guerre mondiale, le Corps expéditionnaire canadien (CEC) est intégré à l'armée britannique; jusqu'en 1917, il est même dirigé par des généraux britanniques. Voir, Nicholson, G.W.L. *Le Corps expéditionnaire canadien, 1914-1919 : Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Première Guerre mondiale*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1963. 671 p.

<sup>773</sup> Gagnon, *op. cit.*, p. 306.

<sup>774</sup> Cinq-Mars, Marcelle. « L'exercice du leadership au sein du 22<sup>e</sup> bataillon du Corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre mondiale »..., *op. cit.*, p 250. .

<sup>775</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Thomas Louis Tremblay (RG 150 1992-93/166, boîte 9776 – 66), *Record of Military Service*. p. 2.

également nommé Compagnon de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de l'ordre du Service distingué (DSO) et officier de la Légion d'honneur française.<sup>776</sup>

Après sa démobilisation, Tremblay reprend sa profession d'ingénieur civil. Entre les deux guerres, il occupe le poste d'ingénieur en chef et de gérant général de la Commission du Havre de Québec.<sup>777</sup> En 1938, il est aussi nommé membre de la commission chargée d'évaluer la construction de la route de l'Alaska.<sup>778</sup> Tremblay est toujours aussi intéressé par le monde militaire. En 1920, il est nommé colonel honoraire des Voltigeurs de Québec. En 1931, il occupe les mêmes fonctions avec le R22<sup>e</sup>R.<sup>779</sup> La même année, il devient aide de camp (ADC) honoraire du quatorzième gouverneur général du Canada, le comte de Bessborough, et occupe un siège au conseil consultatif du RMC.

À la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale, Tremblay, âgé de 53 ans, reprend du service. Il est nommé inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada.<sup>780</sup> Le 10 juillet 1940, il est promu au grade de major-général. Le 1<sup>er</sup> octobre 1942, il est détaché auprès du ministère du travail comme directeur associé de la section militaire du

---

<sup>776</sup> Selon les termes mêmes de la citation qui accompagne sa DSO : « Pour héroïsme vraiment remarquable du 15 au 18 septembre 1916. Le lieut.-col. Tremblay a dirigé son bataillon avec beaucoup d'héroïsme et un mépris complet du danger lors de la capture de Courcelette. Il s'est toujours placé aux endroits où le combat était le plus acharné et par son exemple personnel il n'a cessé de communiquer à ses hommes une nouvelle énergie pour renverser les obstacles et poursuivre l'attaque avec encore plus de vigueur. Il est responsable de son bataillon depuis le 24 janvier 1916 et par son exemple entraînant il a su communiquer à ses hommes un bel esprit d'énergie, de courage et de discipline. Il a dirigé personnellement son bataillon au cours de l'avance de 3000 verges effectuée en terrain découvert sous un barrage d'artillerie violent et continu lors de la prise de Courcelette ». Voir, BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2). Vol. 4, dossier 11, *Royal 22nd Regiment. Roll of Honour – Tableau d'honneur du Royal 22<sup>e</sup> Régiment (2 of 2), 1914-1918*. « Lieut.-col. Thomas-Louis Tremblay. DSO ».

<sup>777</sup> Cinq-Mars, Marcelle. « L'exercice du leadership au sein du 22<sup>e</sup> bataillon du Corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre mondiale »..., *op. cit.*, p. 251.

<sup>778</sup> *Le Soleil*, 24 avril 1939. p. 1.

<sup>779</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA – 42, Thomas Louis Tremblay, *Statement of Service and Qualifications*.

<sup>780</sup> BAC, Dossier du personnel. Thomas Louis Tremblay, *Record of Military Service*. p. 1.

Service sélectif national.<sup>781</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 1944, il est nommé Compagnon de l'ordre de Bath en reconnaissance de ses services rendus. La guerre terminée, Tremblay retourne à la vie civile comme consultant en ingénierie civile pour la Commission des havres nationaux.

En 1939-1940, les officiers généraux, de surcroit francophones, qui ont de l'expérience de commandement de grande unité militaire sur le terrain sont une denrée rare. Il est donc curieux que l'armée active ne fasse pas appel aux services du brigadier Tremblay pour commander une brigade, voire une division. D'autant que des officiers généraux plus âgés et moins qualifiés comme les major-généraux Victor W. Odlum (âgé de 60 ans) et Charles Basil Price (qui s'est retiré de la milice au grade de lieutenant-colonel en 1929) ont pris le commandement de division de l'armée active entre 1939 et 1942.<sup>782</sup>

En réalité, Tremblay a lui-même refusé l'offre de prendre le commandement d'une brigade d'infanterie. Le chef d'état-major général, le major-général T.V. Anderson, écrit au ministre de la Défense nationale, Norman McLeod Rogers : « In accordance with your instructions of yesterday I telephoned Brig. Generals Tremblay and E. de B. Panet to ascertain if they would care to be considered for command of the 5th Inf. Bde, 2nd Cdn. Div. Brigadier General Tremblay stated definitely that he did not want to be considered »<sup>783</sup>. Pourquoi refuse-t-il le poste? Dans son livre *The Generals*, l'historien J.L. Granatstein affirme que contrairement aux généraux anglophones, qui ont été démis de leurs fonctions dans les premières années de la guerre, le major-général Tremblay a eu

---

<sup>781</sup> *Ibid.*

<sup>782</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 30-31 et 34-39.

<sup>783</sup> BAC, RG24, C-5437, Dossier HQ 20-5-2-2, *Memorandum*, 19 mai 1940.

le bon sens de refuser une charge aussi prestigieuse.<sup>784</sup> Cette affirmation mérite d'être plus nuancée. Il a une raison, peut-être moins honorable, de décliner le commandement d'une brigade d'infanterie. Il est possible que la déception de ne pas avoir obtenu un commandement plus important (selon les rumeurs, celui une division) l'amène à décliner l'offre de commander une brigade.<sup>785</sup> Il faut toutefois s'interroger sur les raisons qui ont poussé les autorités militaires à mettre à l'écart de l'organisation de l'armée active en 1939 le seul officier francophone avec de l'expérience comme commandant de brigade pendant la guerre.

Il est évident que Tremblay, comme il l'écrit lui-même a un « rôle dans cette guerre [qui] à moins d'éclat », mais c'est en partie en raison de son départ de l'armée après la guerre.<sup>786</sup> En 1939, il n'est plus le jeune brigadier de 1918. Il a bien longtemps qu'il n'est plus à jour au niveau des connaissances tactiques et organisationnelles. La guerre a évolué. Il ne s'agit plus d'une guerre de tranchées, mais d'une guerre de mouvement. Ayant quitté l'armée en 1919, il n'a aucune expérience récente du commandement. Il n'a pas eu la chance d'affiner ses connaissances et de suivre le cours d'état-major impérial entre les deux guerres, une étape importante pour les futurs commandants de division.<sup>787</sup>

En 1918, après quatre années de guerre, Tremblay est le seul commandant de brigade francophone du CEC. Entre 1939 et 1945, il veille à ce que le scénario ne se reproduise pas. Tremblay garde un œil sur les unités de langue française, en particulier le

---

<sup>784</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 249.

<sup>785</sup> En juillet 1940, le major-général Victor Odlum a vent d'une rumeur selon laquelle le brigadier Tremblay prendrait le commandement de la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie canadienne. Voir, BAC, Fonds Victor Odlum (MG30 E300). Vol. 26, « Correspondance – Janvier à mai 1940, Peck à Odlum, 13 février 1940.

<sup>786</sup> BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2). Vol. 15, Dossier 42. *Général Tremblay – 1944*, « Tremblay à Vanier », 21 novembre 1944.

<sup>787</sup> Voir, le livre de Yves Tremblay. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 36.

R22<sup>e</sup>R. Il prodigue des conseils et des encouragements aux jeunes officiers francophones, comme J.-P.-E. Bernatchez, D. Ménard et J.-V. Allard.<sup>788</sup> Il est aussi fréquemment consulté par les hauts gradés anglophones (par exemple, le général Crerar) sur les questions qui se rapportent principalement aux officiers canadiens-français.<sup>789</sup> Par exemple, il écrit à Ménard : « Il y a quelque temps, sur l'invitation du ministre [de la Défense nationale], j'ai fait un rapport confidentiel à votre sujet qui n'était pas de nature à vous nuire »<sup>790</sup>. Il n'est donc pas seulement le père spirituel du 22<sup>e</sup>, mais aussi celui des jeunes officiers canadiens-français de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale.

On passe maintenant à un officier supérieur francophone qui est beaucoup moins connu que les autres profils étudiés jusqu'à maintenant dans ce chapitre. Et pourtant, il est peut-être l'officier supérieur francophone qui réussit le mieux dans l'armée active outre-mer dans les premières années de la guerre.

### **Le major-général Pierre Édouard Leclerc**

Pierre Édouard Leclerc est un officier de la MANP méconnue du grand public. Il est pourtant le « meilleur » commandant de brigade francophone des premières années de la Deuxième Guerre mondiale. Il est aussi le seul major-général canadien-français à commander une division (territoriale) pendant la guerre. Ce qui est étonnant, c'est qu'à la différence des Panet et Tremblay, Leclerc n'a pas fait de grandes écoles militaires. Il

---

<sup>788</sup> La correspondance entre Tremblay et le major-général G.-P. Vanier révèle les liens étroits qui unissent les officiers francophones et l'ancien commandant du 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français). *Id.*, « Tremblay à Vanier », 23 octobre et 21 novembre 1944; *Id.*, « Vanier à Tremblay », 4 novembre 1944.

<sup>789</sup> Voir, par exemple, BAC, RG 24, C-8336, Dossier HQS 7434, *Changes in Senior Staff Appoint. NDHQ and District Commands*, « Crerar à Tremblay », 4 juillet 1941; *Id.*, « Tremblay à Crerar », 7 juillet 1941; *Id.* « Crerar à Rogers », 8 juillet 1941.

<sup>790</sup> Citée dans Vennat, Pierre. *Général Dollard Ménard. De Dieppe au référendum*. Montréal, Art Global, 2004. p. 83.

commence sa carrière militaire comme simple soldat, au bas de la hiérarchie militaire. Nommé officier sur le champ de bataille de la Première Guerre mondiale, il mène une brillante carrière dans la milice : réussite du cours d'état-major de la milice, commandant de bataillon, puis de brigade. Il est donc rapidement nommé, au début de la guerre, aux commandes d'une brigade d'infanterie en Angleterre où il s'en tire pas si mal, mieux d'ailleurs que d'autres supposément plus « qualifié ».

Né à Montréal, le 20 janvier 1893, Pierre Édouard Leclerc étudie au Collège du Mont Saint-Louis et à la *Westmount Academy* de Montréal. Il rejoint le corps de cadet des deux institutions d'enseignement.<sup>791</sup> Diplôme commercial en main et bilingue, il s'inscrit en cartographie et arpentage à l'école technique de Montréal (ETM) et entre à l'emploi d'une firme d'ingénierie civile de la métropole.<sup>792</sup> Le 15 janvier 1915, quelques mois après le début de la guerre, il quitte son emploi civil et se porte volontaire pour le service outre-mer. Contrairement à la plupart des volontaires francophones, il s'inscrit comme sapeur dans la 5<sup>e</sup> Compagnie de campagne du Corps du Génie royal canadien du CEC.<sup>793</sup> Il est rapidement promu caporal, puis occupe un poste d'instructeur en Angleterre. Il combat ensuite dans les Flandres où il se distingue et passe sergent.<sup>794</sup> Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1916, le sergent Leclerc démontre son courage en accompagnant une patrouille du 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) dans le *no man's land*, pour faire exploser un poste avancé allemand.<sup>795</sup> La mission est accomplie et il reçoit la Médaille militaire.<sup>796</sup>

---

<sup>791</sup> Archives du Royal 22e Régiment, FPA –31 Pierre Édouard Leclerc, Dossier 14- Debert, *Torch. The Magazine of Ex-Service Men and Women, Personality Portrait*, octobre 1956. p. 6.

<sup>792</sup> BAC, Dossier du personnel, Pierre Édouard Leclerc. *Department of Pensions and National Health. Service Interview Summary*. p. 1.

<sup>793</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Pierre Édouard Leclerc (RG 150, 1992-93/166, boîte 5512 – 81), *Attestation paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force*.

<sup>794</sup> *Id, Record of Military Service*. p.1.

<sup>795</sup> Les journaux personnels de Thomas-Louis Tremblay et de George P. Vanier racontent le raid chacun à leur manière. Voir, Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918) ... op. cit.*, p. 91-92; et,

Le 18 mars 1916, il est attaché au 14<sup>e</sup> bataillon du CEC en Angleterre pour suivre une formation sur la guerre de tranchées et de *Drill* militaire.<sup>797</sup> Grâce aux qualités de leadership, il passe officier. Il est rapatrié au Canada pour obtenir un poste d'officier dans les bataillons en cours de formation.<sup>798</sup> De retour en Angleterre en mars 1917, il suit une formation de commandant de compagnie, avant de rejoindre le 22<sup>e</sup> bataillon en France.<sup>799</sup> Le 15 août, il participe à la bataille de la côte 70 où il commande le peloton n<sup>o</sup> 3 de la compagnie « A ». Blessé par un obus, il est évacué du front.<sup>800</sup> En Angleterre, il suit une formation pour officiers subalternes à l'école d'instruction canadienne de Bexhill-on-Sea.<sup>801</sup> Le 15 avril 1918, il est rapatrié et promu capitaine. Le 29, il commande l'école d'instruction du camp de Valcartier.<sup>802</sup>

À l'été 1919, le lieutenant-colonel Victor Émile Rioux, commandant des Carabiniers de Sherbrooke, recherche un officier pour le poste d'adjudant. Au DM n<sup>o</sup> 4, on lui recommande le capitaine Leclerc, qui est « absolument fiable, sobre et minutieux, en plus d'être un excellent instructeur et un bon administrateur »<sup>803</sup>. Pendant son séjour à Sherbrooke, son rendement est qualifié de « très bien ».<sup>804</sup> Après sa démobilisation, il

---

BAC, Fonds Georges P. Vanier (MG 32 A 2). Vol. 93, dossier 4, Personal Diary – Journal personnel, 2 vols. 1916.

<sup>796</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Pierre Édouard Leclerc (RG 150, 1992-93/166, boîte 5512 – 81), *Record of Military Service*. p. 2.

<sup>797</sup> *Id.*, *Record of Military Service*. p.1.

<sup>798</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>799</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>800</sup> Chaballe, *op. cit.*, p. 300.

<sup>801</sup> BAC, Dossier du personnel, Pierre Édouard Leclerc. *Statement of Service*. p. 1-2.

<sup>802</sup> *Ibid.*

<sup>803</sup> BAC, RG 24-C-8. Vol. 4461, Dossier 6-5-1 (vol. 2) : *Organization, 54<sup>th</sup> Regiment, Les Carabiniers de Sherbrooke, 1908-1931*, « Lettre du lieutenant-colonel E. Rioux à l'officier d'état-major général, DM n<sup>o</sup>4 », 21 mai 1919; *Id.*, « Lettre de l'Officier d'état-major général, DM4, au commandant du 54<sup>e</sup> Régiment », 14 juillet 1919. Voir également le livre de Michel Litalien, *Les Fusiliers de Sherbrooke, 1910-2010. L'épopée d'une institution des Cantons-de-l'Est*. Sherbrooke. Éditions GGC, 2010. p. 161,

<sup>804</sup> BAC, Dossier du personnel, Pierre Édouard Leclerc, *Annual Confidential Report for 1919*, 22 novembre 1919.

devient vendeur à la minoterie *St Lawrence Flour Mills* de Montréal.<sup>805</sup> Il occupe également des fonctions importantes dans la branche montréalaise de l'association canadienne d'infanterie (1937-1938) et la *Montreal United Service Institute* (1938-1939).<sup>806</sup>

Parallèlement à ses activités professionnelles, Leclerc mène une seconde carrière dans la MANP. Le 2 avril 1925, il rejoint comme capitaine-adjutant le Régiment de Joliette.<sup>807</sup> Le lieutenant-colonel Eugène E. MacKay-Papineau, commandant de l'unité d'infanterie de milice, fait l'éloge de son subordonné :

Th[is] officer is very well qualified, has acquired a lot of experience during his war service and has a very good record. [...] He possesses a greater knowledge of the English language than my adjutant, also than the only other officer qualified in musketry. He travels extensively in the recruiting district of this unit, especially around Shawinigan Falls, which is a good recruiting center, and where he is very popular. I consider him an asset to the unit under my command and hope those reasons will receive kind consideration.<sup>808</sup>

Le 6 juillet 1926, il est promu au grade de major et, le 25 mai 1927, passe au 2<sup>e</sup> bataillon de réserve du régiment. Il commence alors une période de trois ans pendant laquelle il affute ses connaissances. En 1930, il passe le cours d'état-major de la milice.<sup>809</sup> Le 12 janvier 1930, il quitte le 2<sup>e</sup> bataillon de réserve du régiment pour accepter le poste de commandant en second du régiment de Joliette. Dans le rapport d'inspection annuel de 1931-1932, le brigadier W.W.P. Gibsone, commandant du DM n<sup>o</sup> 4, écrit que le major Leclerc « has charge of training and has done excellent work ». Il suggère également que

---

<sup>805</sup> *Id.*, *Department of Pensions and National Health. Service Interview Summary*. p. 1.

<sup>806</sup> *Id.*, *Major-General P.E. Leclerc. Statement of Service*. p.1.

<sup>807</sup> *Ibid.*

<sup>808</sup> *Id.*, « Lettre du lieutenant-colonel E.E. MacKay-Papineau à l'Adjoint au capitaine adjutant et quartier-maître général, DM 4 », 9 mai 1925.

<sup>809</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc. *Record of Military Service*. p. 1.

« he [Leclerc] will be a good successor to the command »<sup>810</sup>. Lors de l'inspection estivale de 1932, Gibsons note l'excellence du travail et ajoute : « particularly good on the instructional side »<sup>811</sup>. Le rendement de Leclerc est jugé suffisamment bon pour être promu au grade de lieutenant-colonel et occuper le poste de commandant du régiment de Joliette en février 1933.<sup>812</sup> Les choses ne sont pas faciles pour le nouveau commandant. Il commande sa petite unité de milice durant une période relativement difficile marquée par le manque d'entraînement et l'insuffisance de fonds. Il réussit tout de même à tirer son épingle du jeu. Lors des rapports d'inspection annuels de 1933 à 1935, Leclerc est jugé comme un « excellent officier commandant »<sup>813</sup>. Le 15 août 1935, il quitte le commandement du régiment de Joliette et son nom est inscrit sur la liste générale des officiers de réserve.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1936, il reprend du service à titre de commandant de la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie (réserve) et au grade de colonel (temporaire).<sup>814</sup> Leclerc démontre encore une fois sa grande efficacité et son ardeur au travail. Lors de l'inspection annuelle pour 1936, le colonel Leclerc est qualifié d'ailleurs de « very loyal hardworking and good officer [and] a very good Brigade commander »<sup>815</sup>. Le 8 décembre 1938, le brigadier R.O. Alexander, qui termine son mandat comme officier commandant du DM n° 4, remercie le colonel Leclerc pour son travail :

---

<sup>810</sup> BAC, RG 24-C-1-A, Vol. 6409. HQ. 124. *Annual Inspection Reports on Le Regiment de Joliette (Vol. 1)*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1931-1932, H.Q. and A. B. And C. Companies of the Le Regiment de Joliette ». p. 5.

<sup>811</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1932-1933 of the Regiment de Joliette ». p. 5.

<sup>812</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc, *Statement of Service and Qualification*. p.1.

<sup>813</sup> BAC, RG 24-C-1-A, Vol. 6409. HQ. 124. *Annual Inspection Reports on Le Regiment de Joliette (Vol. 2)*.

<sup>814</sup> Seule brigade d'infanterie francophone du DM n°4 de Montréal, elle est composée du Régiment de Châteauguay (mitrailleuse), du Régiment de Maisonneuve, des Fusiliers Mont-Royal et du Régiment de Joliette.

<sup>815</sup> RG24, C-5137, « Mémoire du Directeur de l'instruction militaire et des travaux d'état-major au Chef de l'état-major général », 21 mai 1940. p. 2.

I cannot leave this District without writing to you and telling you how grateful I am for all the help, advice, and co-operation which you have given me since you I have been associated together with the Militia of this District. You have been an absolute standby on which I could always fall back for help and assistance in problems which appeared difficult.<sup>816</sup>

Le 31 juillet 1939, le nouveau commandant du DM, le brigadier F. Logie Armstrong, prolonge de six mois le mandat de Leclerc, qui devait prendre fin normalement en septembre. En effet, moins de deux mois avant l'entrée en guerre du Canada, Armstrong semble bien incapable de trouver un officier de milice francophone avec les qualifications nécessaires pour remplacer le colonel Leclerc.<sup>817</sup> Cette situation ne présage rien de bon pour le futur.

Lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate, en septembre 1939, le colonel Leclerc, âgé de 46 ans, commande la 11<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de réserve.<sup>818</sup> En janvier 1940, il rejoint enfin la force active pour commander le centre d'instruction de l'infanterie canadienne de Québec au grade de lieutenant-colonel.<sup>819</sup> Le mois suivant, le ministre de la Défense nationale demande au brigadier J.P.U. Archambault, officier commandant le DM n<sup>o</sup> 4, de lui soumettre une liste d'officiers francophones, qui ont réussi le cours d'état-major de la milice. Le nom de Leclerc figure en bonne place. Sa capacité militaire est jugée « excellente ». Il est d'ailleurs noté : « An excellent officer. Both languages, Loyal, intelligent and energetic. Suitable for higher command »<sup>820</sup>. Le rendement de Leclerc est jugé excellent pour le service général et les tâches régimentaires et administratives. Le 20 mai, c'est chose faite : Leclerc est nommé au grade de brigadier

---

<sup>816</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, P.E. Leclerc (FPA 34). Dossier 03, *Correspondances*, « Lettre de R.O. Alexander au colonel P.E. Leclerc, MM, ED. », 8 décembre 1938.

<sup>817</sup> BAC, Dossier du personnel, Pierre Édouard Leclerc, H.Q. 602-12-40, « Colonel P.E. Leclerc. Extension to tenure of appointment as Officer Commanding, 11th Infantry Brigade », 31 juillet 1939.

<sup>818</sup> *Id.*, *Statement of Service*

<sup>819</sup> *Ibid.*

<sup>820</sup> BAC, RG24, C-5137, H.Q.S. 8151, « Lettre de l'officier commandant le DM n<sup>o</sup>4 au Secrétaire de la Défense nationale », 28 février 1940.

et commandant de la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne, alors en préparation pour son départ pour l'Angleterre au sein de la 2<sup>e</sup> Division.<sup>821</sup> Le brigadier R.O. Alexander, un ancien commandant du DM de Montréal, le considère comme « strong minded, reliable, good disciplinarian, keen militiaman, popular ». Il est aussi d'avis que le nouveau brigadier fera un bon commandant de brigade.<sup>822</sup> Dans une note manuscrite en bas du mémorandum, le brigadier Armstrong, ancien commandant du DM n°4, partage l'avis de son collègue sur les compétences de Leclerc.

Le 10 juillet, Leclerc est brièvement affecté comme commandant du camp de Valcartier, au nord-ouest de la ville de Québec. Le major-général Victor W. Odlum, commandant de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, en profite alors pour noter ses premières impressions sur le brigadier Leclerc : « Excellent. A winning smile. Has restraint and poise »<sup>823</sup>. Le major-général Odlum note également les commentaires du brigadier E.J. Renaud sur Leclerc : « Good disciplinarian, good organizer, displays initiative, tact and perseverance »<sup>824</sup>. Selon l'historien J.L. Granatstein, le commentaire sur la « modération » de Leclerc est une référence directe à sa proposition d'abandonner le projet de brigade francophone en raison du petit nombre d'officiers canadiens-français qualifiés pour l'état-major nécessaire pour une telle unité.<sup>825</sup> Effectivement, en proposant

---

<sup>821</sup> Lorsque la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne est confiée au brigadier Leclerc en mai 1940, elle est formée du Régiment de Maisonneuve, du Black Watch (Royal Highland Regiment of Canada) et des Fusiliers Mont-Royal. En octobre 1940, les Fusiliers partent pour aller augmenter la garnison d'Islande; le Calgary Highlanders les remplace donc au sein de la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Chose curieuse, le commandement du brigadier Leclerc est complètement passé sous silence dans Terry Copp. *The Brigade: The Fifth Canadian Infantry Brigade, 1939-1945*. Stoney Creek, Ont., Fortress Publications, 1992. 208 p.

<sup>822</sup> *Id.*, « Mémorandum du Directeur de l'instruction militaire et des travaux d'état-major au Chef de l'état-major général », 21 mai 1940. p.1.

<sup>823</sup> BAC, Fonds Victor W. Odlum (MG30 E300), vol. 26, « Officers of 2<sup>nd</sup> Cn. Div. Lists and comments, June 1940 », *Brig. P.E. Leclerc MM. E.D.*, 15 juin 1940.

<sup>824</sup> *Ibid.*

<sup>825</sup> Granatstein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 249.

l'abandon du projet, il empêche que la faute repose sur les épaules d'un officier anglophone.

Le 24 août 1940, Leclerc s'embarque à Halifax. En Angleterre, il suit un cours sur les gaz de combat, avant de rejoindre la 5<sup>e</sup> Brigade d'infanterie à l'entraînement au camp d'Aldershot, au sud de Londres.<sup>826</sup> Le 12 février 1942, le brigadier Leclerc reçoit les félicitations du lieutenant-général F.P. Nosworthy, officier commandant du 4<sup>e</sup> Corps d'armée britannique, pour la tenue de ses hommes pendant la manœuvre « FOX »<sup>827</sup> :

Before your Brigade leaves 4 Corps area I would be glad if you would convey to all ranks under your command my appreciation of work they have done to improve the defences of their sector during their period of duty in the line. Although I have not had as much opportunity as I would have liked of making their acquaintance, I have been very greatly impressed by their keenness and constant willingness to tackle any job of work, no matter what the weather conditions might be. They have undoubtedly strengthened the defences of the sector to a very material degree, and I only wish that they had had the opportunity of having a crack at some Germans whilst they were occupying it.<sup>828</sup>

Nosworthy écrit ensuite un « bon » rapport d'évaluation qu'il adresse au commandant du 1<sup>er</sup> Corps canadien, le lieutenant-général McNaughton.

I cannot let your 5th Bde leave my Command without letting you know how much we have appreciated having them here to help us. I am afraid that they have had foul weather practically ever since they came into the line. But in spite of this they have got through a wonderful amount of work on improving defences, and we have all been very greatly impressed by their keenness and enthusiasm throughout.<sup>829</sup>

McNaughton partage l'évaluation de Nosworthy, comme le suggère sa réponse : « I had the privilege of making a visit to Brigadier Leclerc while his brigade was in the line and I

<sup>826</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc. *Record of Military Service*. p. 2.

<sup>827</sup> La manœuvre « Fox » fait partie des grands exercices de la fin 1941 et du début 1942, qui ont presque tous en commun le thème de la résistance à l'invasion allemande.

<sup>828</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, P.E. Leclerc (FPA 34), Dossier 3, *Correspondances*, « Lettre du lieutenant-général F.P. Nosworthy au brigadier P.E. Le Clere (sic) », 12 février 1941.

<sup>829</sup> *Id.*, « Lettre du lieutenant-général F.P. Nosworthy au lieutenant-général A.G.L. McNaughton », 12 février 1941.

fully agree with your opinion of their enthusiasm and efficiency »<sup>830</sup>. Il est intéressant de constater que les éloges viennent de la part des officiers anglophones. Le brigadier Leclerc ne reste cependant pas longtemps aux commandes de la brigade. Le 10 mars, il est admis d'urgence à l'hôpital, car il se plaint de fortes douleurs thoraciques. Le rapport médical est dévastateur :

Since 10 Mar 41 he gets severe mid-sternal pain on effort. This arises always at the same location and is associated with dyspnoea. Arising on effort this pain pulls him up. Rest eases this pain in about two minutes. The distress does not occur at night. For a number of years he has been slightly breathless on strenuous effort.<sup>831</sup>

On lui diagnostique une angine de poitrine et on le place immédiatement au repos complet de quatre semaines. Le médecin militaire note que : « he [Leclerc] is totally unfit for active service and he should be placed in Category E »<sup>832</sup>. La catégorie « E » indique qu'il est jugé par un médecin inapte au service de façon permanente et rapatrié au Canada. Les chances de reprendre le commandement d'une brigade sont presque nulles. Leclerc l'a lui-même bien compris. « When I went to see him », note le major-général Victor Odlum, dans son journal de guerre, « he said he was “finished”, and wept. [...] I am very sorry. He was Div[ision] Command calibre »<sup>833</sup>. Odlum écrit plus tard au major-général Basil Price que Leclerc était « one of the best I have come across »<sup>834</sup>.

---

<sup>830</sup> *Id.*, « Lettre de McNaughton à Nosworthy », 15 février 1941.

<sup>831</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E133), Vol. 192. P.A. 6-1-1. Vol. 2. *Officers Promotions and Appointments*, « Lettre du colonel C.A. Rae, RCAMC, officier commandant de l'hôpital général canadien no 15 de Bramshott au brigadier R.M. Luton, directeur des services de santé, Quartier général de l'armée canadienne à Londres », 27 mars 1941.

<sup>832</sup> *Ibid.*

<sup>833</sup> BAC, Fonds Victor W. Odlum (MG30 E300), vol. 26, « War Diary (Sept. 1940 – May 1941) », 24 mars 1941. Voir également, BAC, Fonds Henry Duncan Graham Crerar (MG 30 E157), Vol. 1 *Chief of General Staff Files, 1939-1945, Personal correspondence with Major-General P.J. Montague*, « Mémorandum de P.J. Montague », 6 juin 1941. Et, Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA 34 P.E. Leclerc. 03 – *Correspondances*, « Odlum à Leclerc », 24 avril 1941.

<sup>834</sup> *Id.* « Odlum à Basil Price », 3 juillet 1942.

L'armée active perd un bon commandant de brigade francophone. La perte est doublement regrettable, car il est remplacé par un anglophone, le lieutenant-colonel G.V. Whitehead, en raison de l'absence d'officier de langue française assez qualifié pour le poste. Si, au plan militaire, la décision se défend, elle est plus difficilement acceptable pour le gouvernement de Mackenzie King. La présence d'officiers de langue française dans la hiérarchie militaire est nécessaire pour favoriser le recrutement des francophones et ainsi éviter une crise linguistique en pleine guerre.<sup>835</sup>

Dans les circonstances, le lieutenant-général McNaughton, inquiète par la perspective de perdre un officier supérieur francophone de son calibre, écrit au major-général P.J. Montague, à Londres : « [Leclerc] is a very promising officer and it might be that his heart condition is not so serious as to prevent his employment in charge of some part of our Base organization. I know from a personal conversation with Brigadier Leclerc that he would welcome an opportunity to do this. May I suggest that the opinion of the Medical authorities be taken on this point ».<sup>836</sup> Le 19 avril 1941, le verdict tombe et il est sans appel : « [Leclerc] is definitely category E and must, in his own interests, be returned to Canada as he will have to watch himself very carefully if he is to survive »<sup>837</sup>. Le 23 avril, McNaughton, sur un ton résigné et suivant les formules d'usage, remercie Leclerc pour le travail accompli et lui souhaite bonne chance pour le futur :

[...] I have the information that our Medical authorities have advised that it will be necessary in the interests of your health and recovery for you to return to Canada for a time for treatment.

This is just a line to say how very sorry indeed I am to hear that you must leave us, to thank you for all you have done and to express to you sincere

<sup>835</sup> BAC, RG24, vol 10004, 9/Employ/1, Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff , «Defensor to Canmilitary », 14 avril 1941, p. 1.

<sup>836</sup> BAC, RG24 vol. 10004. Dossier 9/Employ/2/2, *Employment of French Cdn Officers to Command or on Staff*. « McNaughton à Montague », 17 avril 1941.

<sup>837</sup> *Id.*, « Rapport confidentiel au lieutenant-général A.G.L. McNaughton », 19 avril 1941.

hope for your complete restoration to health and your early return to the Corps where a very warm welcome will await you.<sup>838</sup>

McNaughton, qui confirme le rapatriement du brigadier Leclerc au chef d'état-major général et à l'adjudant général à Ottawa, en profite pour faire l'éloge de son subordonné : « He has a personality which is an asset to a military organization. He has a good record, and his experience overseas ought to be put to use in some capacity »<sup>839</sup>. Interrogé par le chef d'état-major général, le major-général Montagne fait les mêmes commentaires : « There is no suitable appointment overseas that Brigadier Leclerc can in his condition and with fairness to himself adequately fill and while he would prefer to remain he is confident he will be able to do good work in Canada »<sup>840</sup>. Les recommandations formulées par ces deux hauts gradés anglophones ne tombent pas dans l'oubli; d'autant que le comité médical reclasse le brigadier catégorie C avant son rapatriement le 2 mai, ce qui signifie qu'il est apte au service militaire pour la défense du territoire national.<sup>841</sup>

Le colonel J.L. Ralston, ministre de la Défense nationale, propose le nom de Leclerc pour prendre le commandement du DM n° 5 de Québec.<sup>842</sup> Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et lieutenant québécois de Mackenzie King, s'y oppose, probablement parce que Leclerc n'est pas catholique romain.<sup>843</sup> Il est de confession anglicane, ce qui explique aussi les attaques de l'*Action catholique*, un journal proche de

<sup>838</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, P.E. Leclerc (FPA 34). Dossier 03, *Correspondances*, « Lettre de McNaughton à Leclerc », 23 avril 1941.

<sup>839</sup> BAC, RG 24, C-5137, dossier HQS 8151, « Mémoire de McNaughton au chef d'état-major général et à l'adjudant général », 28 avril 1941.

<sup>840</sup> BAC, RG24 vol. 10004. Dossier 9/Employ/2/2, *Employment of French Cdn Officers to Command or on Staff*. « Canmilitary à Defensor », 5 mai 1941.

<sup>841</sup> BAC, RG 24, C-5137, dossier HQS 8151, « Canmilitary à Defensor », 2 mai 1941.

<sup>842</sup> BAC, Fonds Ernest Lapointe, MG 27 III B10, vol. 18, Dossier 46. « Ralston à Lapointe », 24 mai 1941.

<sup>843</sup> *Id.*, « Lapointe à Ralston », 30 mai 1941. Leclerc a bien conscience de l'handicap posé par sa religion dans la ville de Québec. Voir, BAC, RG24, C-8336, Dossier HQS 7434, « Crerar à Tremblay », 4 juillet 1941; BAC, Dossier personnel. Pierre Édouard Leclerc, « Officer's Declaration Paper », 11 janvier 1940.

l'Église catholique, qui l'accuse d'être francophone que de nom.<sup>844</sup> L'article de Lorenzo Paré du 29 février 1944 laisse entendre que le major-général Leclerc « parle difficilement le français, ce qui est sans doute un grand avantage dans la carrière militaire ». Cette affirmation est contredite par le journaliste Pierre Vennat.<sup>845</sup> Lapointe lui préfère un autre candidat : le brigadier George P. Vanier, un bon catholique. Le brigadier Leclerc est plutôt nommé commandant de la 15<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de la 6<sup>e</sup> Division canadienne de la défense territoriale, à l'entraînement au camp de Valcartier.<sup>846</sup>

Les prouesses de Leclerc aux commandes de la 15<sup>e</sup> brigade d'infanterie attirent de nouveau l'attention des autorités militaires canadiennes. Le 8 mai 1942, le ministre Ralston reçoit un rapport dans lequel on propose de nommer Leclerc au grade de major-général et comme commandement de la 7<sup>e</sup> Division canadienne de la défense territoriale. On y lit notamment que « although of low medical category (C.1), [Leclerc] has proven himself capable and worthy of advancement to command one of the Divisions now under organization »<sup>847</sup>. Le 20 mai, Leclerc est promu major-général et rejoint le quartier général de la Division à Debert en Nouvelle-Écosse. Il ne reste cependant pas longtemps à ce poste, car, le 16 novembre 1943, il commande de toutes les troupes canadiennes à Terre-Neuve (ou force « W »), ce qui est certainement la preuve de sa grande capacité organisationnelle, car il s'agit d'un commandement très important pour la sécurité de la côte atlantique.<sup>848</sup> La force « W » compte un fort contingent canadien (5 692 officiers,

---

<sup>844</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944. p. 2.

<sup>845</sup> *Ibid.* Selon Pierre Vennat, le major-général Leclerc, parle l'anglais avec un léger accent français. Voir Vennat, Pierre. *Les Héros oubliés. L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale. Tome 1. De la mobilisation au raid de Dieppe*. Montréal, Éditions du Méridien, 1997. p. 222.

<sup>846</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc. *Record of Military Service*. p. 3.

<sup>847</sup> BAC, RG 24, C-5437, HQS 20-5-6-2, *Reinforcement and Recruiting. Generally, 7<sup>th</sup> Canadian Division*, « Appointment of Divisional Commanders, 6th and 7th Canadian Divisions », 8 mai 1941.

<sup>848</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc. *Record of Military Service*. p. 4.

sous-officiers et soldats en 1943) pour repousser les raids possibles de l'ennemi.<sup>849</sup> Le major-général Leclerc y démontre encore une fois son dévouement et son leadership, qui furent reconnus non seulement par ses hommes, mais aussi par les alliés. Le contre-amiral Edward H. Smith de la Garde côtière américaine écrit au moment de son départ : « ...for the close cooperation and harmonious relations which were so greatly furthered by your efforts. Your clear insight of the problems which confronted the armed forces in Newfoundland was reflected in the successful accomplishments of the Canadian Army in this area »<sup>850</sup>. En 1944, il est fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE) en reconnaissance de son service.

Le 12 janvier 1945, le major-général Leclerc prend sa « retraite » et retourne à son emploi civil à la St Lawrence Flour Mills. Il occupe également les postes de vice-président du Canadian Club de Montréal de 1945 à 1946, puis de président honoraire de la section québécoise du « Canadian Corps Association » de 1947 à 1954. En 1949, il accepte la fonction honorifique de Patron de l'Amical des officiers du régiment de Joliette. En 1955, il en devient le colonel honoraire.<sup>851</sup> Le 27 mai 1982, le major-général Leclerc décède à l'âge de 89 ans.

En 1939-1940, Leclerc est l'officier supérieur francophone, qui s'en est le mieux tiré. Il semble d'ailleurs être un commandant de brigade fort compétent, selon les rapports de ses supérieurs anglophones et britanniques. Les domaines de la stratégie et de la tactique ayant beaucoup évolué pendant les trois premières années de guerre, il est presque certain qu'il n'aurait pas survécu au couperet du lieutenant-général Bernard

---

<sup>849</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 183.

<sup>850</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, P.E. Leclerc (FPA 34) Dossier 03, *Correspondances*, « Lettre de Edward H. Smith à Leclerc », 23 décembre 1943.

<sup>851</sup> BAC, Dossier du personnel. Pierre Édouard Leclerc. *Major-General P.E. Leclerc. Statement of Service*. p.1-2.

Montgomery, officier commandant des troupes du sud-est de l'Angleterre, comme un grand nombre de commandants de brigade et de division anglophone. À partir de novembre 1941, Montgomery impose aux troupes canadiennes un entraînement rigoureux, conforme à ses normes et bien différent de celui qui leur avait été dispensé au Canada et en Angleterre pendant la première année de guerre.<sup>852</sup> Dans ces circonstances, la forte corpulence de Leclerc aurait certainement été un sérieux handicap.

Après le rapatriement de Leclerc, d'autres officiers supérieurs francophones sont appelés à prendre la relève, mais aucun n'a obtenu le commandement d'une brigade outre-mer avant 1944. Le besoin en officiers généraux canadiens-français est tel que l'on nomme Leclerc (« malade », mais très bon) commandant de la force W à Terre-Neuve, un commandement militaire important, voir presque opérationnel, et à risque d'attaque.

Dans ces circonstances, l'armée active doit se montrer patiente et donner le temps aux jeunes officiers francophones de recevoir une formation et acquérir une certaine expérience du commandement.<sup>853</sup> En attendant, l'armée recherche une solution temporaire dans les officiers issus du corps des officiers de milice et des chefs de bataillon de 1939-1942.

---

<sup>852</sup> Pour une analyse de mesures prises par le lieutenant-général Montgomery pour redresser le Corps canadien, voir John A. English. *The Canadian Army and the Normandy Campaign*. Mechanicsburg (PA), Stackpole Books, 2003 (1991), p. 84-96.

<sup>853</sup> Granatstein, « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale » ..., *op. cit.*, p. 77.

## CHAPITRE 5

### 1939-1942: Une solution temporaire

Exceptional procedure may be necessary in order quickly to restore some degree of balance to French Canadian senior representation overseas. One method would be for Minister to approve an additional senior appointment carrying rank of Brigadier and perhaps of temporary nature at CMHQ or at H.Q. Cdn Base Units.

- Général H.D.G. Crerar, 1941<sup>854</sup>

En 1942, l'armée active ne compte plus aucun commandant de brigade francophone. Entre 1939 et 1941, deux brigadiers canadiens-français ont commandé une brigade d'infanterie, mais les résultats ont été décevants. Ils ont été rapatriés au Canada et remplacés par des collègues anglophones. Les premières recherches pour trouver des officiers francophones n'ont pas été concluantes. Le premier ministre William Lyon Mackenzie King, inquiet des conséquences de la faible représentation francophone dans la hiérarchie militaire, demande à son ministre de la Défense, le colonel James L. Ralston, d'intervenir auprès des hauts gradés canadiens pour qu'ils prennent des mesures pour accroître le nombre de francophones dans les grades supérieurs de l'armée active.<sup>855</sup>

At the same time Minister wants to know his impression of situation which makes it so extremely desirable from point of view of National Unity to give extra study to these situations. There has undoubtedly been nationwide consciousness in respect to the war effort. [...] Certain individuals and newspaper persist in emphasizing alleged discrimination against French Canadian in matter of appointments to senior positions [...] makes it necessary for us all as part of our task to search for solutions.<sup>856</sup>

<sup>854</sup> Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E133), Vol. 192. P.A. 6-1-1. Vol. 4. *Personnel Officers Appointments and Promotions*, « From Defensor to Canmilitary », 3 et 4 mai 1941. p. 1 et 2.

<sup>855</sup> BAC, RG 24, C-5437, *Dossier HQ 20-5-2 -2*, « Defensor à Canmilitary », 14 avril 1941.

<sup>856</sup> *Ibid.*

L'une des mesures prises est de sélectionner de jeunes officiers francophones et leur donner l'occasion et le temps de développer leurs talents au moyen de formations et de stages professionnels.<sup>857</sup> C'est un processus long, fastidieux et incertain, mais la guerre n'attend pas!

L'armée active n'a pas eu les résultats escomptés avec les officiers francophones issus de la force permanente (FP) et de la réserve des officiers. Elle décide donc de faire appel aux officiers supérieurs canadiens-français de milice afin de remplir les postes militaires importants, du moins en attendant que les jeunes officiers de langue française soient prêts à prendre la relève. Avant la guerre, la Milice active non permanente (MANP) compte dans ses rangs un petit groupe d'officiers francophones qui ont acquis une certaine formation. Qui sont-ils? Dans ce chapitre, nous allons nous servir encore une fois d'une recherche biographique approfondie dans le but d'examiner le parcours professionnel des officiers de milice et identifier les problèmes structurels qui semblent nuire à la présence de francophones dans les grades supérieurs de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. Après l'étude des militaires permanents et de la réserve des officiers, on s'intéresse maintenant aux officiers supérieurs de la milice d'avant-guerre. Peut-on trouver un commandant de brigade francophone parmi les officiers supérieurs de la milice ou les chefs de bataillon canadiens-français de l'armée active? Rappelons, pour les besoins de l'exposé, que l'on compte un seul et unique commandant de brigade francophone, le brigadier J.-P.-U. Archambault, parmi les 47 officiers de langue française professionnels de la FP, qui sont a priori les militaires les mieux formés

---

<sup>857</sup> *Id.*, « Crerar à Ralston », 14 avril 1941. Voir un exemple de liste d'officiers francophones prometteurs dans DHP, 112.3S2009 (D37), *French-Canadian Officers. Nov 41 – May 42*, « List of Promising French Canadian Officers, Lieutenant-colonel and Major », s.d.

et les plus aptes du Canada en 1939. L'autre commandant de brigade de la milice francophone, le brigadier P.E. Leclerc, est un ancien combattant de 1914-1918.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, il existe deux officiers francophones, qui ont de l'expérience opérationnelle comme commandant de brigade. Le brigadier (plus tard, major-général) T.-L. Tremblay est le seul officier canadien-français, qui a commandé une brigade d'infanterie au combat pendant la guerre de 1914-1918. L'autre commandant de brigade, le brigadier E. de Bellefeuille Panet, a commandé une brigade en 1918, mais elle était retirée du front pour une période de repos. Il y a bien des colonels canadiens-français de milice, qui ont été nommés commandants de brigade de réserve pendant l'entre-deux-guerres, mais l'expérience est plus théorique qu'autre chose. En effet, l'absence de grandes manœuvres entre 1919 et 1937 rend impossible l'entraînement des brigades dans un contexte quasi opérationnel.<sup>858</sup> La formation pratique reste donc limitée à des cours magistraux et des batailles simulées en classe (*wargames*).<sup>859</sup> En 1939, les colonels de milice D. Gendron, G.-E. Marquis, J.-C.-J. Robitaille et J.-F.-T. Grenier ont tous dépassé l'âge de la retraite pour le service actif.<sup>860</sup> Le colonel J.-H. Chaballe (63 ans) est trop vieux pour prendre part aux opérations sur le terrain. Il est plutôt nommé au poste de chef du bureau de la traduction de l'armée canadienne au quartier général d'Ottawa.<sup>861</sup> Le colonel Jos Pinault (57 ans) est pour sa part nommé commandant du camp de Valcartier.<sup>862</sup> Quant au lieutenant-colonel Raoul Fafard (48 ans), il est maire de Matane

---

<sup>858</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne 1919-1944*. Outremont. Athéna Éditions, 2007. p. 54.

<sup>859</sup> *Ibid.*

<sup>860</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939.

<sup>861</sup> *La Presse*, 24 octobre 1941, p. 3.

<sup>862</sup> MDN. *The Gradation List. Canada Army, Active*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1943. p. 53.

et il le restera pendant toute la guerre.<sup>863</sup> Il ne reste donc plus que les colonels P.-E. Leclerc et Hercule Lefebvre.<sup>864</sup> Leclerc est le seul des colonels de l'entre-deux-guerres qui commande une brigade d'infanterie outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale, avant d'être rapatrié pour raison médicale en 1941. L'opinion publique canadienne-française oblige le premier ministre Mackenzie King et son ministre de la Justice, Ernest Lapointe, à demander aux hauts gradés canadiens de nommer des officiers supérieurs francophones à des postes importants en Angleterre.<sup>865</sup> Le 13 juin 1941, le ministre de la Défense J.L. Ralston déclare en Chambre que

[...] les quartiers généraux ont reçu des instructions pour que les Canadiens français aient leur juste part des nominations. Il n'y a pas de raison pour ne pas agir ainsi : cela fait partie de notre effort national. L'unité du Canada l'exige.<sup>866</sup>

D'un point de vue militaire, il n'y a pas d'obligation à réserver des postes pour les francophones, mais en politique canadienne la décision est compréhensible. Pour des raisons politiques, les hauts gradés canadiens, qui refusent (avec raison) de nommer des officiers moins compétents à la tête de brigades, décident de donner à quelques officiers francophones triés sur le volet l'occasion de prouver leur valeur dans des postes importants (comme les états-majors ou les unités de renforts) outre-mer.<sup>867</sup> L'objectif est de permettre aux officiers francophones de démontrer leur savoir-faire et leurs

---

<sup>863</sup> *Le Soleil*, 3 novembre 1942. p. 3. L'article du quotidien *Le Soleil* nous apprend la réélection de Raoul Fafard pour un 3<sup>e</sup> mandat.

<sup>864</sup> *Ibid.*, p.31.

<sup>865</sup> BAC, Fonds Ernest Lapointe (MG27 III B10), Boite 23, Vol. 79 B, « French Canadian press and the war » dactylographié, n.d. mais début octobre 1939. Voir l'étude commandée par l'Institut canadien des affaires internationales, originalement publiée en 1942, d'Elizabeth Armstrong, « L'opinion des Canadiens français sur la guerre, janvier 1940 — juin 1941 », dans Claude Beauregard, Serge Bernier et Edwige Munn (dir.). *La presse canadienne et la Deuxième Guerre mondiale*. Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1996. p. 68.

<sup>866</sup> Débats de la Chambre des communes, 19<sup>e</sup> Législature, 2e Session, Vol. 4. 13 juin 1941. p. 4021.

<sup>867</sup> BAC, RG 24 vol. 10004 dossier 9/Employ/1 *Employment of French CDN Officers to command or on staff*, « Defensor à Canmilitary », 14 avril 1941.

compétences. Les hauts gradés canadiens souhaitent que parmi eux ressortent un ou plusieurs officiers francophones, qui auraient démontré assez d'étoffe pour éventuellement être considérés comme des candidats sérieux pour commander une brigade.<sup>868</sup>

En 1941, l'un des premiers officiers supérieurs francophones de la MANP à bénéficier de cette mesure est le colonel Hercule Lefebvre. La nouvelle politique est un demi-succès : si elle permet d'augmenter le nombre de francophones dans les grades supérieurs, jamais elle ne permettra de dénicher un commandant de brigade. Entre 1943 et 1945, il y aura bien des commandants de brigade francophones, mais ils ne proviennent pas des officiers supérieurs de la milice d'avant-guerre.

Nous allons utiliser les études de cas pour faire ressortir les raisons pour lesquelles les officiers francophones de la milice ont échoué. Nous verrons que malgré l'insensibilité au fait francophone du système militaire canadien de l'époque, les hauts gradés anglophones ne sont pas nécessairement antifrancophones. Comme les officiers canadiens-français de la force permanente ou de la réserve des officiers, les soldats à temps partiel (ne l'oublions pas) de la milice, même chez les mieux formés, ne sont pas en mesure de commander une brigade.

### **Le brigadier Hercule Lefebvre**

Né à Laprairie (Québec) le 18 avril 1888, Hercule Lefebvre mène des études au collège du Mont Saint-Louis à Montréal et joint les rangs du corps de cadets de

---

<sup>868</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E133), Vol. 192. *P.A. 6-1-1. Vol. 4. Personnel Officers Appointments and Promotions*, « From Defensor to Canmilitary », 3 et 4 mai 1941, p. 1 et 2.

l'établissement d'enseignement.<sup>869</sup> Il poursuit des études en ingénierie civile à l'École polytechnique de Montréal, puis à l'Université du Vermont à Burlington aux États-Unis.<sup>870</sup> En 1912, il trouve un emploi comme ingénieur d'abord pour la compagnie de chemin de fer Québec et Saguenay, puis pour le ministère des Travaux publics à Montréal.<sup>871</sup> En marge de ses activités professionnelles, il rejoint le 85<sup>e</sup> bataillon d'infanterie (aujourd'hui, le régiment de Maisonneuve) de la MANP. En 1910, il reçoit sa commission de lieutenant. Grâce à ses qualités de leader, il est promu au grade de capitaine en 1913.<sup>872</sup>

Au début de la Première Guerre mondiale, Lefebvre s'enrôle comme simple soldat avec le 12<sup>e</sup> bataillon d'infanterie du Corps expéditionnaire canadien (CEC).<sup>873</sup> En octobre 1914, il passe rapidement lieutenant. Arrivée en Angleterre, il suit une formation au tir au camp de Shorncliffe, avant d'être affecté au 10<sup>e</sup> bataillon d'infanterie du CEC en France.<sup>874</sup> Promu capitaine en 1915, il commande une compagnie d'infanterie au grade de major (intérimaire) en 1916.<sup>875</sup> Il participe à la bataille de la Somme, d'Ypres, de la colline 62 et de Passchendaele.<sup>876</sup> Il démontre à chaque reprise ses talents de meneur d'hommes. Le 16 août 1917, il remporte la Croix Militaire pour ses exploits pendant la bataille de la Côte 70. Selon la citation, qui accompagne sa MC :

Pour bravoure remarquable et dévouement à son devoir. Au cours des journées précédant l'attaque, il rendit des services inappréciables en assurant les approvisionnements.

---

<sup>869</sup> Gouin, Jacques et al., *Bon coeur et bon bras : Histoire du régiment de Maisonneuve, 1880-1980*. Montréal, Cercle des officiers du régiment de Maisonneuve, 1980. p. 263

<sup>870</sup> BAC, Dossier personnel. Hercule Lefebvre. « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p.1.

<sup>871</sup> *Ibid.*

<sup>872</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Militia Service, Record of Service. Canadian Expeditionary Force », p.1.

<sup>873</sup> *Id.*, « Attestation Paper. Canadian Over-Seas Expedition Force », p.1.

<sup>874</sup> *Id.*, « Record of Military Service », p. 1.

<sup>875</sup> *Ibid.*

<sup>876</sup> *Ibid.*, p. 1.

Pendant l'attaque, il se rendit en avant en reconnaissance et se rendant compte qu'un détachement de nos hommes était en voie d'être cerné par l'ennemi, il organisa une équipe de secours et réussit à les sortir de leur impasse afin qu'ils regagnent nos lignes. Tous les officiers dans le secteur étant morts ou blessés, il prit le commandement et conserva la ligne intacte en repoussant plusieurs contre-attaques. Il fit preuve d'un beau sang-froid et d'une grande habileté d'organisation.<sup>877</sup>

À l'hiver 1918, le major Lefebvre est nommé commandant de la *2nd Brigade Training Company* en France.<sup>878</sup> Il prend la décision (peut-être en partie motivé par sa formation d'ingénieur) de passer de l'armée de terre à l'aviation.<sup>879</sup> Il sert d'abord comme observateur d'artillerie, puis comme pilote dans les escadrilles du *Royal Flying Corps*, l'ancêtre de la *Royal Air Force*.<sup>880</sup>

Après la guerre, Lefebvre travaille pour la Commission de la fonction publique de la ville de Montréal. Il retourne ensuite à sa profession d'ingénieur, avant d'accepter le poste de surintendant aux opérations minières de la *Lake Rowan Golde Mine* à Red Lake, en Ontario. En 1939, il est nommé vice-président de la *Canadian Tractions Limited and International Flare* de Montréal.<sup>881</sup>

En parallèle de ses activités professionnelles, il mène une fructueuse carrière dans la MANP. En 1921, il s'engage avec le grade de major dans le régiment de

---

<sup>877</sup> Direction Histoire et Patrimoine (DHP), Dossier BIOG. Hercule Lefebvre. « La carrière du brigadier H. Lefebvre » Traduction. *London Gazette*, 7 mars 1918.

<sup>878</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Record of Military Service », p. 1.

<sup>879</sup> Vennat, Pierre. *Les Héros Oubliés. L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale. Tome 1. De la mobilisation au raid de Dieppe*. Montréal, Les Éditions du Méridien, 1997, p. 124. Le Canada n'a pas d'aviation militaire. Entre 1914-1918, les aviateurs canadiens servent dans l'aviation militaire britannique. Voir S.F. Wise *Les aviateurs canadiens dans la Première Guerre mondiale. Histoire officielle de l'Aviation royale du Canada. Tome premier*. Ottawa. Ministère de la Défense nationale, 1982. 675 p.

<sup>880</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Militia Service, Record of Service. Canadian Expeditionary Force ». p. 1.

<sup>881</sup> BAC, Dossier personnel, Hercule Lefebvre. « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p. 1.

Maisonneuve.<sup>882</sup> Il remplit les fonctions de commandant en second avec un grand dévouement et un zèle remarquable.<sup>883</sup> Le 15 mars 1926, il est nommé lieutenant-colonel et commandement du Maisonneuve.<sup>884</sup> Pendant son mandat, il établit un programme d'exercices pour améliorer la condition physique générale des hommes, qui semble donner de bons résultats.<sup>885</sup> Ainsi, en 1930, sa performance comme chef de bataillon est reconnue par le commandant du district militaire (DM) n°4 (Montréal), le brigadier W.B.M. King, qui écrit : « Lefebvre a very keen and able commanding Officer who makes a great work in increasing very considerably the efficiency of his Battalion »<sup>886</sup>. Le 15 mars 1930, Lefebvre termine son mandat. Il est versé dans le bataillon de réserve du Maisonneuve. Le 10 octobre 1932, il est promu colonel et commande la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie de la réserve.<sup>887</sup> Lefebvre démontre de bonnes connaissances militaires (selon les standards « peu élevés » du milieu des années 1930), ce qui lui vaut d'être noté comme un « good brigade commander » par ses supérieurs.<sup>888</sup> Le 30 septembre 1936, il est inscrit à la réserve des officiers.

Au début de la guerre, il est rappelé sous les drapeaux avec le grade de lieutenant-colonel. Il occupe le poste d'adjoint au capitaine adjudant et quartier-maître général (AA&QMG) du DM n° 5 de Québec.<sup>889</sup> Selon un rapport confidentiel, le lieutenant-colonel Lefebvre : « was reported upon as being a very keen and able Commanding

<sup>882</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Statement of Service and Qualifications Non-Permanent Active Militia », p. 1.

<sup>883</sup> *La Presse*, 6 mai 1926. p. 31.

<sup>884</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Statement of Service and Qualifications Non-Permanent Active Militia », p. 1.

<sup>885</sup> *La Presse*, 6 mai 1926. p. 31.

<sup>886</sup> BAC, RG 24, vol. 6410. « Annual Inspection Reports Maisonneuve Regt. » 1930.

<sup>887</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Hercule Lefebvre (RG 150, 1992-93/166, boîte 5539 – 33), « Militia Service, Record of Service. Canadian Expeditionary Force », p. 1.

<sup>888</sup> *Id.*, C-5137, HQS 8151, *Special Staff Appointments, Canadian Active Service Force*, « Mémoire du directeur de l'instruction militaire et des travaux d'état-major au chef de l'état-major général », 21 mai 1940.

<sup>889</sup> BAC, Dossier personnel. Hercule Lefebvre. « Record of Service. » p. 1.

Officer when in command of a N.P.A.M. Infantry Brigade, but this is not considered sufficient upon which to base a recommendation for him to command a Military District... »<sup>890</sup>. Les normes demandées en 1932 pour commander une brigade de la réserve ne sont plus les mêmes en 1939. Le rapport fait aussi remarquer que Lefebvre n'a pas suivi le cours d'état-major de la milice. C'est un désavantage professionnel pour un officier supérieur qui désire commander une brigade.<sup>891</sup> Le cours d'état-major de la milice n'est peut-être pas nécessaire pour commander un régiment de milice en temps de paix. Par exemple, en 1939, seulement 5 parmi les 14 chefs de bataillon francophones de milice ont réussi le cours d'état-major de la milice.<sup>892</sup> Par contre, à partir de 1939, le cours d'état-major devient un critère important pour sélectionner les nouveaux chefs de bataillon de l'armée active.

L'avancement du lieutenant-colonel Lefebvre est ralenti par un manque d'expérience dans les tâches administratives. Il est donc laissé à son poste actuel afin de lui permettre d'aiguiser ses connaissances du travail administratif. Cette mesure semble donner des résultats positifs. Le major-général H.D.G. Crerar, chef d'état-major général, note que « his [Lefebvre] recent experience should enable him to take over the appointment of D.O.C. »<sup>893</sup>. Le 10 octobre 1940, c'est chose faite. Le lieutenant-colonel Lefebvre devient brigadier et commandant du DM n° 5 (Québec).<sup>894</sup>

---

<sup>890</sup> BAC, RG 24, C-8336, H.Q.S.7434-2, *Recommendations for Commands, Staffs. Policy and General Correspondence, April 1941*. « Mémoire du chef d'état-major général à l'adjutant général », 18 juin 1940. p. 1

<sup>891</sup> *Ibid.*

<sup>892</sup> MDN. *The Militia list*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939. p.364-370, 384, 396-399, 414, 428-430 et 454.

<sup>893</sup> BAC, RG 24, C-8336, H.Q.S.7434-2, *Recommendations for Commands, Staffs. Policy and General Correspondence, April 1941*. « Mémoire du chef d'état-major général à l'Adjutant général et au quartier maître général », 16 octobre 1940.

<sup>894</sup> BAC, Dossier personnel. Hercule Lefebvre. « Record of Service », p. 1.

En avril 1941, le manque d'officier francophone dans les grades supérieurs de l'armée active (remis à l'avant-plan par le rapatriement du brigadier Leclerc et son remplacement par un officier anglophone) amène les hauts gradés canadiens à prendre des dispositions pour que des militaires de langue française occupent des postes importants outre-mer.<sup>895</sup> Interrogé sur le départ du brigadier Leclerc par un journaliste du *Devoir* en mai 1941, le brigadier Panet, commandant du DM de Montréal, reconnaît la faiblesse de la présence canadienne-française dans l'armée active. Selon les chiffres obtenus par le journaliste du *Devoir*, l'officier francophone le plus élevé en grade à l'état-major de Londres est un simple major.<sup>896</sup>

La réponse ne tarde pas à venir. Le 3 mai 1941, le major-général H.D.G. Crerar affecte le brigadier Lefebvre à de nouvelles fonctions au quartier général de l'Armée canadienne (CMHQ) à Londres.<sup>897</sup> Cette nomination semble être un compromis entre exigences militaires et politiques. Dans un rapport confidentiel, le major-général Crerar écrit : « Brigadier Lefebvre M.C. formerly Major 10 BN C.E.F. now D.O.C. M.D. No. 5 by his past record and performance in his present responsibilities gives every indication that with further experience overseas and suitable opportunity he will do extremely well in a senior appointment overseas »<sup>898</sup>. Crerar ajoute tout de même que la nomination découle d'une « exceptional procedure [...] in order quickly to restore some degree of balance to French Canadian senior representation overseas. One method would be for Minister to approve an additional senior appointment carrying rank of Brigadier and

---

<sup>895</sup> MDN. DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Telegram From Defensor to Canmilitary. No G.S. 96 », 14 avril 1941..

<sup>896</sup> *Le Devoir*, 7 mai 1941. p. 3.

<sup>897</sup> BAC, RG 24 vol. 10004 dossier 9/Employ/1 *Employment of French CDN Officers to command or on staff*, « From Defensor to Canmilitary », 3 mai 1941.

<sup>898</sup> *Ibid.*

perhaps of temporary nature at C.M.H.Q. or at H.Q. Cdn Base Units to which Lefebvre could be posted »<sup>899</sup>. Le lieutenant-général A.G.L. McNaughton, commandant du Corps canadien, recommande que Lefebvre prenne d'abord le commandement du groupe de renfort pour se faire la main avant d'obtenir des responsabilités plus importantes dans l'armée active.<sup>900</sup>

Le 29 septembre 1941, il est nommé commandement du Groupe de renforts B, puis, à partir du 24 novembre, du Groupe de renforts D.<sup>901</sup> Le brigadier Lefebvre semble plutôt bien se tirer d'affaire comme commandant de groupe de renforts. Le 23 septembre 1942, il prend le commandement du Groupe de renforts A.<sup>902</sup> Le 9 décembre, Lefebvre est rappelé au Canada. Il ne semble pas avoir mal fait comme commandant de groupes de renforts, mais il n'a pas réussi à vaincre convaincre les hauts gradés canadiens. Selon le lieutenant-général McNaughton, il n'a pas les compétences pour commander la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie.<sup>903</sup> Le 22 décembre, Lefebvre est pressenti pour prendre le commandement de la 8<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, mais les choses ne vont pas plus loin.<sup>904</sup>

Le 31 mars 1943, il est détaché au Secrétariat des Affaires extérieures pour devenir attaché militaire de la légation canadienne en U.R.S.S.<sup>905</sup> Il semble que Lefebvre soit le candidat idéal pour le poste en raison de sa connaissance de la langue russe.<sup>906</sup> Malgré son départ pour Moscou, il est de nouveau considéré pour commander un groupe de renforts. Cette initiative, selon l'auteur de la note, le major-général H.F.G. Letson,

<sup>899</sup> *Id.*, « From Defensor to Canmilitary », 3 mai 1941.

<sup>900</sup> *Id.*, « De Canmilitary à Defensor », 5 mai 1941.

<sup>901</sup> BAC, Dossier personnel. Hercule Lefebvre, « Record of Service », p. 2.

<sup>902</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>903</sup> Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133 III), vol. 226, CC7/C/3-2-1, « Mémoire du lieutenant-général A.G.L. McNaughton, général commandant le Corps Canadien », 19 août 1941.

<sup>904</sup> *Id.*, vol. 193, PA 6-1-7, *Personnel Officers Age Limits*, « Memorandum to Senior Officer, C.M.H.Q. », 22 décembre 1941.

<sup>905</sup> BAC, Dossier du personnel. Hercule Lefebvre, « Record of Service », p. 4.

<sup>906</sup> *Le Soleil*, 7 janvier 1943, p. 9.

adjudant-général, s'inscrit en droite ligne avec la volonté politique « [to] make every effort to increase our French-Speaking Representation Overseas especially in senior appointments »<sup>907</sup>. Le major-général Letson écrit : « Lefebvre as you know is Military Attaché at Moscow and I cannot state definitely whether he could be made available, and if so how soon. You are familiar of course with his qualifications »<sup>908</sup>. Sa candidature pour le poste de commandant de groupe de renfort est rapidement écartée, car il occupe un poste clé en U.R.S.S. La guerre terminée, il reprend sa profession d'ingénieur.

Le séjour du brigadier Lefebvre en Angleterre répond à une volonté politique d'accroître le nombre d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. En effet, en 1941, l'annonce du remplacement par un officier anglophone est très mal reçue.<sup>909</sup> Il faut dire que la chose militaire est quasi inconnue de la population canadienne-française, qui semble croire que n'importe quel officier supérieur francophone peut faire l'affaire. Il suffit que l'armée leur donne une chance.<sup>910</sup> L'échec de Lefebvre prouve bien le contraire. Il a eu sa chance. Malheureusement, le commandement opérationnel de grandes unités militaires demande des connaissances tactiques et organisationnelles, un savoir impossible à acquérir sans passer par les grandes écoles de guerre, comme le démontre bien l'étude de la carrière du brigadier Lefebvre.

En 1941, d'autres officiers supérieurs francophones reçoivent une promotion accélérée, mais, encore une fois, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Ernest

---

<sup>907</sup> BAC, RG 24 vol. 10004 dossier 9/Employ/1 *Employment of French CDN Officers to command or on staff*, « Memorandum to Senior Officer, C.M.H.Q. », 23 octobre 1943.

<sup>908</sup> *Ibid.*

<sup>909</sup> BAC, Fonds Ernest Lapointe (MG27 III B10). Vol. 48, *Conscription, problèmes de recrutement dans le district n°4 (Montréal) et n°5 (Québec), 1939, 1941-1942*. « Notes personnelles », n.d.

<sup>910</sup> Voir, par exemple, *L'illustration nouvelle*, 22 juillet 1937. p. 3.

Lapointe, ministre de la Justice, inquiet de la situation et de la faible proportion de francophones dans les grades supérieurs de l'armée active, demande au major-général T.L. Tremblay, inspecteur-général pour l'Est du Canada, de lui soumettre une courte liste d'officiers supérieurs francophones capables de répondre aux besoins actuels de l'armée active.<sup>911</sup> Le 28 juin 1941, la liste de sept noms d'officiers de langue française est transmise au ministre de la Défense nationale, le colonel J.L. Ralston.<sup>912</sup> Il ne sortira pas grand-chose de cette liste, preuve que le major-général Tremblay, qui a trop longtemps été éloigné des « affaires » militaires, n'est plus à jour. En effet, des sept noms, seuls le major Edmond Alfred Blais et le lieutenant-colonel George-Ulric Francoeur ont occupé des postes relativement importants pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les autres officiers francophones de la liste ont passé la majeure partie de la guerre dans l'armée de conscrits à défendre le territoire canadien.<sup>913</sup>

### **Le brigadier Edmond Alfred Blais**

Né le 11 mars 1892 à Lévis (Québec), Edmond Alfred Blais fréquente une école catholique irlandaise (*St. Joseph's Commercial School*) de Halifax, en Nouvelle-Écosse.<sup>914</sup> En 1911, il est diplômé du cours commercial (anglais) et trouve un emploi comme commis dans une banque de la ville de Montréal.<sup>915</sup> Lorsque la Première Guerre

---

<sup>911</sup> BAC, RG 24 C-8336, HQS 7434-2, *Recommendations for Commands and Staffs - Policy and General Correspondence*, « Memorandum – Adjutant-general Re: French Canadian Officers », 28 juin 1941.

<sup>912</sup> BAC. Fonds Ernest Lapointe (MG 27 III B10), Vol. 48. Dossier. 20 *Conscription – problèmes de recrutement dans le district n° 4 (Montréal) et n° 5 (Québec)*, « Department of Justice, Memorandum ».

<sup>913</sup> Les officiers francophones recommandés par le major-général Tremblay sont les lieutenants-colonels L.P. Cliche, J.L. Houde et G.-U. Francoeur, les majors J.G.G. Charlebois, P.H. L'Heureux et E.A. Blais et le capitaine G.M. Stearns. Voir, BAC, RG 24 C-8336, HQS 7434-2, *Recommendations for Commands and Staffs — Policy and General Correspondence*, « Memorandum – Adjutant-general Re: French Canadian Officers », 28 juin 1941.

<sup>914</sup> BAC, Dossier du personnel. Edmond Alfred Blais, « Record of Service ». p. 1.

<sup>915</sup> *Id.*, « Department of Veterans Affairs W.D. 12. ». p. 1.

mondiale éclate, en août 1914, il joint les rangs comme simple soldat du 85<sup>e</sup> régiment (aujourd'hui, le Régiment de Maisonneuve) de la MANP.<sup>916</sup> En janvier 1916, Blais s'inscrit comme lieutenant dans le 163<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) du CEC.<sup>917</sup> Le mois suivant, il rejoint son bataillon en garnison aux Bermudes, qui est sur le point de s'embarquer pour l'Angleterre.<sup>918</sup> En janvier 1917, le 163<sup>e</sup> est démembré. Le lieutenant Blais est d'abord versé dans le 10<sup>e</sup> bataillon de réserve (Québec), puis transféré dans le 22<sup>e</sup> bataillon en France, qui a un urgent besoin de renforts depuis les grandes offensives du printemps 1917.<sup>919</sup> Il participe à la bataille de la côte 70, de Lens, de Passchendaele et d'Amiens. Le lieutenant Blais y démontre à chaque reprise sa grande ténacité et son leadership.<sup>920</sup>

Le 27 août, le 22<sup>e</sup> se lance à l'assaut du village de Chérisy, situé à l'est de la ville d'Arras. L'objectif est atteint, mais non sans de fortes pertes pour le bataillon.<sup>921</sup> Le lieutenant Blais, adjudant du bataillon, est blessé par le tir d'une mitrailleuse ennemie pendant l'assaut.<sup>922</sup> Il reçoit la Croix militaire pour son courage et son dévouement : « Prior to an attack he rendered valuable services in completing preliminary

---

<sup>916</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Dossier Biographique, Bgen Edmond Blais, « Biographie – Brigadier Edmund A. Blais, MC ».

<sup>917</sup> BAC, Dossier militaire d'Edmond Alfred Blais (RG 150, 1992-93/166, boîte 798 – 30), « Officers Declaration Paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force », p.1. Pour une histoire du 163<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), voir Jean-Pierre Gagnon, *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude socio-militaire*. Canada, Ministère de la Défense nationale, 1986. p. 165-168.

<sup>918</sup> Pour une histoire des trois bataillons d'infanterie canadiens qui ont servi aux Bermudes pendant la Première Guerre mondiale, voir Jean Pierre Gagnon, « Canadian Soldiers in Bermuda during World War One ». *Histoire sociale – Social History*, Vol. XXIII. No 45 (mai 1990) p. 9-36.

<sup>919</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale d'Edmond Alfred Blais (RG150 1992-93 166 798), « Record of Service », p. 1. Voir également Serge Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, 1914-1999*. Montréal, Éditions Art Global, 1999. p. 54.

<sup>920</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Dossier Biographique, Bgen Edmond Blais, « Biographie – Brigadier Edmund A. Blais, MC ».

<sup>921</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 71.

<sup>922</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale, Edmond Alfred Blais (RG150 1992-93 166 798), « Casualty Form – Active Service », p. 2. Voir aussi Joseph Chaballe. *Histoire du 22<sup>e</sup> Bataillon canadien-français*. Montréal, Chanteclerc, 1952, p. 366.

arrangements, and, during the advance, in which he was severely wounded, his gallantry under heavy fire and his determination and skill were conspicuous and afforded a fine example to all ranks »<sup>923</sup>. Il termine la guerre dans le 10<sup>e</sup> bataillon de réserve (CEC) en Angleterre. Après la démobilisation, il devient comptable dans une maison de courtage de New York, avant d'être embauché par la firme *Patterson, Teele & Denis*.<sup>924</sup> Le 21 mars 1921, il rejoint comme officier au grade de lieutenant le régiment de Maisonneuve de la MANP, mais il n'y reste que quelques années. Le 15 juin 1923, il est versé dans la réserve du régiment.<sup>925</sup>

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, Blais s'enrôle avec le grade de major dans le Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22eR).<sup>926</sup> Âgé de 47 ans, il fait un bien vieux major et commandant de compagnie. Le 9 décembre 1939, il s'embarque pour les îles britanniques. Arrivé en Angleterre, il se rapporte aussitôt à l'école d'officiers supérieurs de Sheerness.<sup>927</sup> Il semble que les hauts gradés ont vu un certain potentiel chez le major Blais. Le 17 février 1940, le brigadier R.C. Money, commandant de l'École d'officiers supérieurs, écrit :

Major Blais is an enthusiast with a keen sense of humour. He is deservedly popular with his fellow students and a good mixer. He has energy, drive, decision and should be a first class leader. Enduring but rather handicapped by old war wounds. He has a very quick brain and has marked capacity to learn. He has overcome the language difficulty. On arrival his military

---

<sup>923</sup> *Id.*, « Deed of Action, Military Cross », 11 janvier 1919.

<sup>924</sup> BAC, Dossier du personnel. Edmond Alfred Blais. « Department of Veterans Affairs W.D. 12. » p. 1.

<sup>925</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Dossier Biographique, Blais, Bgen Edmond. « Particulars of Service. Canadian Army. Brigadier Edmond Alfred Blais, CBE, MC. ».

<sup>926</sup> Selon les souvenirs du brigadier-général Dollard Ménard, jeune lieutenant à l'époque, le major Blais était faible. Voir, Vennat, Pierre. *Général Dollard Ménard. De Dieppe au référendum*. Montréal, Art Global, 2004, p. 78. Le biographe du général, Pierre Vennat écrit également que les commentaires de Ménard sur les autres officiers étaient très durs, car, pour lui, tous « ces militaires ne lui allient pas à la cheville ». Voir, Pierre Vennat, « Dollard Ménard ou le héros encombrant », dans *Dix ans d'Histoire militaire en français au Québec : 1994-2004. Actes du 10<sup>e</sup> Colloque en Histoire militaire tenu à l'UQAM Les 10, 11 et 12 novembre 2004*. Montréal, Lux Éditeur, 2005. p. 204.

<sup>927</sup> BAC, Dossier du personnel. Edmond Alfred Blais, « Record of Service », p. 1.

knowledge was very rusty, but it is now nearly up to the average and he should be well able to continue his military training himself. He expresses himself forcibly in an unconditional but convincing manner. His mother tongue is French and he has travelled considerably in the USA. I classify him as a first class Regimental soldier, fit to command a battalion and likely to prove a first rate fighter and leader.<sup>928</sup>

Entre les mois d'août et octobre 1940, le nom de Blais apparaît sur les listes des officiers recommandés pour une promotion à un grade supérieur.<sup>929</sup> Le 3 octobre, il est promu lieutenant-colonel et nommé commandant de l'école canadienne d'instruction de Bordon en Angleterre.<sup>930</sup> Le 20 novembre, il entre à l'hôpital pour des douleurs dans la poitrine. Après avoir subi une batterie de tests médicaux, on lui diagnostique une thrombose coronaire et on le place dans la catégorie « E » — inapte au service militaire.<sup>931</sup> Ce n'est pas le premier ni le dernier officier canadien tombé malade en Angleterre. La guerre exige beaucoup des officiers qui sont souvent trop âgés.

Il est reclassé dans la catégorie « C2 ».<sup>932</sup> Le lieutenant-colonel Blais est « apte » pour servir dans l'armée de conscrits au Canada. En effet, le 10 mars 1941, il est affecté à l'état-major du Centre de formation d'officiers de Brockville, en Ontario. Le 28 juin, son nom refait surface, malgré sa condition médicale (!), sur la courte liste d'officiers supérieurs francophones prometteurs établie par le major-général T.L. Tremblay et soumise par le ministre de la Justice, Ernest Lapointe.<sup>933</sup> Le 1<sup>er</sup> août, le lieutenant-colonel W. McNeill, adjudant général adjoint, est chargé de valider les noms de la liste. Il s'agit

<sup>928</sup> *Id.*, « Senior officer' school, Confidential Report », 17 février 1940.

<sup>929</sup> Voir, BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133 III), vol. 191. Dossier P.A. 6-1-1 Vol 1. « List of Officers considered suitable for promotion to the ranks of Lieut-Colonel and Brigadier, for command. », 1<sup>er</sup> août 1940; *Id.*, « List of Officers considered suitable for promotion to the ranks of Lieut-Colonel and Brigadier, for command », 1<sup>er</sup> octobre 1940.

<sup>930</sup> BAC, Dossier du personnel. Edmond Alfred Blais, « Record of Service », p. 2.

<sup>931</sup> *Id.*, « Medical History of an Invalid », 10 février 1941. p. 2-3.

<sup>932</sup> *Id.*, « Service and Casualty Form ». p. 1.

<sup>933</sup> BAC, RG24 C-8336, H.Q.S.7434-2, *Recommendations for Commands, Staffs. Policy and General Correspondence, April 1941*. « Mémoire de l'adjudant général adjoint au directeur des services d'état-major », 1<sup>er</sup> août 1941.

d'une demande du directeur des services d'état-major, qui souhaite obtenir un rapport confidentiel de tous les officiers francophones dont les noms ont été recommandés par Tremblay. Dans un rapport confidentiel, McNeill rappelle (ce que Tremblay semble encore ignorer) que le

Major Blais (Lt.-Col. E.A. Blais, R. 22eR) returned from Overseas on medical grounds. The medical Board, who examined this officer on his return, recommended that be placed in Category "C2" but in view of a history of a definite attack of Coronary Thrombosis, the D.G.M.S. has not concurred in the category and is of the opinion that this officer should be definitely placed to category "E".<sup>934</sup>

Cela n'empêche pas McNeill de mentionner que « [Blais] is a very efficient officer and in view of the shortage of French-speaking instructors at the O.T.C., Brockville, the D.M.T [Director of Military Training] is very anxious to obtain his services if his medical condition will permit him to undertake work at that training Centre »<sup>935</sup>.

Il n'est pas le seul à avoir remarqué les talents d'administrateur et d'instructeur du lieutenant-colonel Blais. Le 8 juillet, le colonel J.K. Lawson, directeur de l'instruction militaire (DMT), écrit que Blais « is an excellent « mixer » and an officer whom everyone at the Centre would respect. He would receive every support from the Commandant in making the French-Canadian candidates feel at home »<sup>936</sup>. Le 29 septembre, le brigadier (plus tard, lieutenant-général) Maurice Pope, sous-chef de l'état-major général (VCGS), mentionne son bon travail : « Colonel Blais is doing excellent work at the O.T.C. [Officers Training Centre] at Brockville and that all French speaking

---

<sup>934</sup> *Ibid.*

<sup>935</sup> BAC, RG24 C-8336, H.Q.S.7434-2, *Recommendations for Commands, Staffs. Policy and General Correspondence, April 1941*. « Mémoire de l'adjudant général adjoint au directeur des services d'état-major », 1<sup>er</sup> août 1941.

<sup>936</sup> DHP. 112.3S2009 (D36) French-Canadian Representation in Cdn Army. « Mémoire du directeur de l'instruction militaire au chef de l'état-major général, le major-général H.D.C. Crerar », 8 juillet 1941.

officers and cadets now at the Centre are quite content with the present state of affairs »<sup>937</sup>. Il semble bien avoir trouvé un travail à sa mesure. Le 1<sup>er</sup> septembre 1942, il est nommé officier d'état-major général (1<sup>re</sup> classe) et chef instructeur du Centre de formation d'officiers de Brockville.<sup>938</sup> Grâce à ses grandes qualités d'administrateur, il est promu, le 1<sup>er</sup> janvier 1943, brigadier et commandant du DM n<sup>o</sup> 5 (Québec). Le 9 juin 1944, il est fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE). Il prend sa retraite en septembre 1946.

La carrière militaire du brigadier Blais a connu une progression fulgurante pendant la Deuxième Guerre mondiale. En 1939, il est un vieux major (47 ans), sans formation (pas de cours d'état-major), ni grande expérience du commandement (au-delà d'une compagnie d'infanterie en 1939). Et pourtant, malgré son âge et son manque de qualification et d'expérience, il est sélectionné pour une formation supérieure. C'est une nouvelle fois la preuve du manque d'officier supérieur francophone dans l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. Par la suite, il démontre de bonnes capacités administratives, assez pour obtenir le commandement du DM, mais elles ne sont pas suffisantes pour commander une grande unité militaire. Il lui manque encore un savoir tactique. Le rapatriement de Blais n'est donc pas causé par ses origines canadiennes-françaises, mais par un important problème de santé, qui le rendit inapte pour le service outre-mer.

---

<sup>937</sup> BAC, RG24 vol. 5812. Dossier S-8841 Vol. 1. *French Canadian Representation in Cdn Army*, « Mémoire de l'assistant chef de l'état-major général au chef de l'état-major général », 29 septembre 1941.

<sup>938</sup> BAC, Dossier personnel. Edmond Alfred Blais. « Record of Service ». p. 3

## Le brigadier George-Ulric Francoeur

Né à Sorel le 29 avril 1893, George-Ulric Francoeur fait des études au Collège commercial de sa ville natale. Il sort de l'institution d'enseignement avec une formation technique en dessin mécanique.<sup>939</sup> En 1912, il joint les rangs du 86<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la MANP. Lorsqu'il s'enrôle, l'unité de milice trifluvienne est aux prises avec de gros problèmes de leadership, d'organisation et d'instruction.<sup>940</sup> Dans cet environnement difficile (le 86<sup>e</sup> est finalement dissout en mars 1914), le soldat Francoeur réussit tout de même à être promu sergent. Le 22 octobre 1914, il s'enrôle comme simple soldat dans le 22<sup>e</sup> bataillon du CEC.<sup>941</sup> Après quelques moins d'entraînement au Canada, le bataillon s'embarque pour l'Angleterre. Le 15 septembre 1915, le 22<sup>e</sup> traverse la manche et débarque en France.<sup>942</sup> En Belgique, Francoeur démontre assez de zèle pour être promu au rang de caporal.<sup>943</sup> Le 23 mars 1916, il est blessé par une balle à la jambe pendant une reconnaissance de nuit dans le *no man's land* à mont Kemmel, en Belgique.<sup>944</sup> Il ne retournera plus au front. Rapatrié au Canada en septembre 1916, il est affecté, après une courte convalescence, au 85<sup>e</sup> régiment (aujourd'hui, régiment de Maisonneuve) de la MANP. Le 1<sup>er</sup> novembre 1916, il est nommé lieutenant dans le 178<sup>e</sup> bataillon d'infanterie (canadien-français) de CEC.<sup>945</sup> Le nombre trop élevé d'officiers entraîne son transfert

---

<sup>939</sup> Francoeur, Georges-Ulric. *Mon journal France-Belgique (1915-1916)*. Texte inédit, établi et annoté par Michel Litalien. Outremont. Les Éditions Athéna. 2013, p. 11.

<sup>940</sup> Pour une analyse des problèmes du 86<sup>e</sup> régiment, voir, Desmond Morton, « Les problèmes initiaux d'un célèbre régiment de milice : les raisons de la dissolution du 86<sup>e</sup> régiment », *Revue militaire canadienne*. Hiver 2005-2006. p. 87-94.

<sup>941</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale de George-Ulric Francoeur (RG 1501992-93/166, boîte 3266 – 60), « Attestation Paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force ». p. 1.

<sup>942</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 24-39.

<sup>943</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale. George-Ulric Francoeur (RG 1501992-93/166, boîte 3266 – 60), « Record of Service » p. 1.

<sup>944</sup> *Id.*, « Casualty Form – Active Service », p. 1. Voir le journal de guerre de Georges-Ulric Francoeur, *op. cit.*, p. 276-284.

<sup>945</sup> *Id.*, « Officers' Declaration paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force. », p. 1.

dans le 2<sup>e</sup> bataillon de dépôt, du 2<sup>e</sup> régiment de Québec en 1917.<sup>946</sup> En 1918, il est nommé au quartier général du DM n<sup>o</sup> 4 de Montréal.

La guerre terminée, Francoeur reprend sa profession de dessinateur mécanique. Il exerce plus tard le métier d'ingénieur civil.<sup>947</sup> Parallèlement à ses activités professionnelles, il rejoint le régiment de Maisonneuve de la MANP. Le 15 mars 1921, il est nommé lieutenant et quartier-maître, officier responsable de l'approvisionnement. Il est promu capitaine et commandant de compagnie. Entre 1925 et 1926, il se perfectionne en suivant les cours supérieurs de la milice pour capitaine et major.<sup>948</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 1930, Francoeur est promu au grade de major. Le 4 février 1936, il est versé dans la réserve du régiment.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, le major Francoeur, âgé de 46 ans, ne tarde pas à reprendre du service.<sup>949</sup> Malgré l'absence de formation d'état-major, il est nommé commandant en second du régiment de Maisonneuve. Le 24 avril 1940, il est affecté au dépôt régimentaire en raison de sa piètre condition physique. Entre 1939 et 1940, le major Francoeur passe de la catégorie médicale « A » (apte pour le service militaire outre-mer) à la catégorie « C » (apte au service pour le service au Canada).<sup>950</sup> Il n'y reste pas longtemps, car le 26 mai, il prend le commandement du centre d'instruction d'infanterie A13 au camp de Valcartier.<sup>951</sup> Le rendement du major Francoeur, pendant son passage à Valcartier, n'impressionne guère les autorités militaires. En effet, le lieutenant-colonel R.G. Whitelaw, officier d'état-major du quartier général d'Ottawa,

---

<sup>946</sup> Francoeur, *op. cit.*, p. 299.

<sup>947</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>948</sup> BAC, Dossier du personnel. George-Ulric Francoeur, « Record of Service », p. 1.

<sup>949</sup> *Id.*, « Active Service – Canadian Force – Officer's Declaration Paper », p. 1.

<sup>950</sup> BAC, Dossier personnel. George-Ulric Francoeur, « Nominations for Selected list. Commands and Staffs, MFM 128. Lieutenant-colonel G.-U. Francoeur. »

<sup>951</sup> *Id.*, « Record of Service », p. 2.

écrit même que : « This officer [G.-U Francoeur] has already served at the Infantry Training Center, Vacartier, and was not considered satisfactory. The D.O.C. M.D. 5 was not at all happy about the possibility of Francoeur being appointed »<sup>952</sup>. Malgré ce mauvais rapport d'évaluation, il a une nouvelle occasion de se faire valoir. Le 1<sup>er</sup> septembre 1940, il est nommé commandant du centre d'instruction militaire n° 45 de Sorel, camp destiné à l'entraînement des recrues de l'armée de conscrits.<sup>953</sup> Le 19 mars 1941, il est transféré dans les mêmes fonctions au centre d'instruction militaire n° 46 de Saint-Hyacinthe.<sup>954</sup> Le rendement du major Francoeur s'améliore. En effet, le 14 mai, il est promu au grade de lieutenant-colonel et affecté comme commandant en second du centre d'instruction de l'infanterie A12 de Farnham, au sud-est de Montréal.<sup>955</sup>

Étant donné que son nom figure sur la liste des officiers supérieurs francophones du ministre de la Justice, Ernest Lapointe, il fait l'objet d'un rapport d'évaluation de l'adjudant général adjoint (AAG), le lieutenant-colonel McNeill. On y lit notamment que : « The D.O.C. M.D. 4 states that in his opinion, Lt-Col. Francoeur is an able, efficient and hard-working Officer, well suited for command but not suitable for staff employment. M.F.M. 128 for Lt-Col. Francoeur has been received recommending him for command on a H.W.E. [Home War Establishment] due to his medical category »<sup>956</sup>. Cette recommandation semble être à l'origine de la prochaine affectation du lieutenant-colonel Francoeur. En effet, le 6 juin 1941, il est sélectionné pour suivre le premier cours d'officiers supérieurs donné au *Royal Military College of Canada* (RMC)

<sup>952</sup> BAC, RG 24, C-1, C-5071, dossier H.Q.S. 4729, « Lettre du lieutenant-colonel R.G. Whitelaw, bureau du chef d'état-major général, au colonel J.K. Lawson, Directeur de l'instruction militaire », 5 février 1941.

<sup>953</sup> BAC, Dossier personnel. George-Ulric Francoeur, « Record of Service ». p.2.

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>955</sup> *Ibid.*

<sup>956</sup> BAC, RG24 C-8336, H.Q.S.7434-2, *Recommendations for Commands, Staffs. Policy and General Correspondence, April 1941*. « Mémoire de l'adjudant général adjoint au directeur des services d'état-major », 1er août 1941.

de Kingston, en Ontario.<sup>957</sup> Le cours, rappelons-le, permet d'évaluer les aptitudes et capacités des futurs chefs de bataillon. Lors de rapport final, le lieutenant-colonel Francoeur est ainsi noté : « This officer is aggressive and resourceful, and a good leader with a tactical knowledge well up to the average for his rank. He is considered suitable to command a battalion in the field »<sup>958</sup>. De plus, les instructeurs reconnaissent que Francoeur « is an indefatigable worker, although inclined to be short tempered under pressure; imaginative, resourceful and well respected by his associates. Has a pleasing manner, a good appearance and is able to work with others »<sup>959</sup>. Le Lieutenant-colonel L.T. Lowther, directeur de l'École d'officiers supérieurs, confirme les observations de ses subordonnées, en écrivant que le lieutenant-colonel Francoeur est « a good type of leader with qualities suiting him for command of French speaking unit »<sup>960</sup>.

Malgré tout, le cours terminé, il ne fait pas partie des lieutenants-colonels nommés chefs de bataillon. En effet, sans doute en raison de son âge (48 ans), il est affecté à nouveau comme commandant du centre d'instruction de l'infanterie A12 de Farnham.<sup>961</sup> Le 7 août 1942, il est nommé commandant du centre d'instruction élémentaire n° 44 à Saint-Jérôme (Québec), qui offre un cours préparatoire aux élèves officiers de langue française avant de poursuivre leur formation à l'aile francophone du centre de formation d'officiers de Brockville en Ontario.<sup>962</sup> Le rendement du lieutenant-colonel Francoeur donne pleinement satisfaction à ses supérieurs hiérarchiques. Dans un

---

<sup>957</sup> BAC, Dossier personnel. George-Ulric Francoeur, « Senior Officer Course ». p. 1.

<sup>958</sup> *Id.*, « Royal Military College, First Senior Officers' Course, Report on Lt.Col G. Francoeur, Inf T.C. (A-12) ». p. 1.

<sup>959</sup> *Ibid.*

<sup>960</sup> *Id.*, « Royal Military College, First Senior Officers' Course, Report on Lt.Col G. Francoeur, Inf T.C. (A-12) ». p. 2.

<sup>961</sup> *Id.*, « Record of Service ». p.3

<sup>962</sup> Le centre d'instruction élémentaire n° 44 à Saint-Jérôme fait partie des mesures prises en 1942 pour augmenter le nombre d'officiers subalternes francophones dans l'armée d'outre-mer. À ce sujet, voir Tremblay, *op. cit.*, p. 144-148.

rapport confidentiel, le major-général T.-L. Tremblay, inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada, est impressionné par son travail « efficace ».<sup>963</sup> Le major A.G. White, officier d'état-major du DM n°4, rapporte que le commandant du centre d'instruction de Saint-Jérôme est un

Very able and efficient Officer, Good military knowledge and ability. Power of command and expression excellent. Indefatigable worker and has a pleasing manner and smart appearance. He is a good leader with good tactical knowledge. Very suitable for post recommended.<sup>964</sup>

En raison de son ardeur au travail dans la direction des camps d'instruction militaire, il est fait Officier de l'ordre de l'Empire britannique (OBE).<sup>965</sup> Selon la citation qui accompagne cette récompense honorifique : « This officer has at all times been tireless in efforts, original in his thinking and has never spared himself in his desire to produce soldiers of a high standard of training. »<sup>966</sup> Le 5 janvier 1943, il est promu au grade de brigadier et prend le commandement de la 21<sup>e</sup> brigade d'infanterie « canadienne-française » de la défense territoriale à Valcartier.<sup>967</sup> Le brigadier Francoeur ne semble pas avoir démontré toutes les qualités recherchées pour un commandant de brigade, car, le 16 octobre, il est muté dans un poste administratif au quartier général du DM n°4 de Montréal.<sup>968</sup>

---

<sup>963</sup> BAC, Dossier du personnel de George-Ulric Francoeur, « Extract – Inspection Report, Inspector General (E.C.) Canadian Army (Basic) Training Center n° 44 », 9 mars 1942

<sup>964</sup> *Id.*, « Nominations for Selected Lists – Commands and Staffs, Lcol George Ulric Francoeur », 25 juin 1942.

<sup>965</sup> *Id.*, « Record of Service ». p. 3

<sup>966</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Georges-Ulric Francoeur (FPA 69), « Brig. Francoeur, Georges-Ulric, OBE, VD. Officer of the Order of the British Empire / CG2, 09/01/1943/ Régiment de Maisonneuve/Lcol ».

<sup>967</sup> La 21<sup>e</sup> brigade canadienne de l'armée de réserve est composée de trois bataillons canadiens-français d'infanterie (les 3es bataillons des Fusiliers Mont-Royal, du régiment de Maisonneuve et du régiment de Lévis).

<sup>968</sup> BAC, Dossier personnel. George-Ulric Francoeur, « Record of Service ». p. 3

À l'automne 1943, le nom de Francoeur est mentionné une première fois pour commander un groupe de renforts en Angleterre. Il offre une solution temporaire et immédiate à l'absence de commandants de brigade francophone de l'armée active. Les hauts gradés canadiens, comme nous l'avons vu, sont encouragés à nommer des officiers de langue française, qui ont un certain potentiel, à des postes militaires outre-mer pour leur donner l'opportunité de montrer leurs talents et faire leurs preuves avant d'obtenir un commandement supérieur. Cette mesure présente également l'avantage de faire augmenter la représentation canadienne-française dans les grades supérieurs de l'armée active. C'est ce qui explique pourquoi le major-général H.F.G. Letson, adjudant général de l'Armée canadienne, le recommande :

Brigadier Francoeur commanded the French-Speaking School, Pre O.C.T.U., at St. Jerome and in that capacity was very successful. He has also commanded 21st French Canadian Brigade at Valcartier in a very able manner. He is a good trainer and handles men well. At present he is acting in the capacity of President of the Officer Reclassification Board for M. Ds. 4 and 5. However, I think that his services could be made immediately available to you.<sup>969</sup>

On se range derrière les arguments de Letson. Le 16 novembre 1943, le brigadier Francoeur est nommé commandant du Groupe D des Unités canadiennes de renfort en Angleterre.<sup>970</sup> Pendant son passage de quatre mois aux commandes du Groupe D, son rendement est jugé « satisfaisant ».<sup>971</sup> Le 27 mars 1944, il prend le commandement du 2<sup>e</sup> Groupe de renforts canadiens. Selon un rapport confidentiel, il s'acquitte de sa nouvelle affectation avec « vigueur » et « enthousiasme ».<sup>972</sup> Il sert quelque temps en France, après

---

<sup>969</sup> BAC, RG 24 vol. 10004 dossier 9/Employ/1 *Employment of French CDN Officers to command or on staff*, « Memorandum to Senior Officer, C.M.H.Q. », 23 octobre 1943.

<sup>970</sup> BAC, Dossier du personnel, George-Ulric Francoeur, « Record of Service ». p. 4.

<sup>971</sup> *Id.*, « Canmilitary à Defensor », 17 mars 1945.

<sup>972</sup> *Ibid.*

le débarquement de Normandie, toujours comme commandant du 2<sup>e</sup> Groupe de renforts canadien. Il est le seul brigadier francophone en France.

À l'automne 1944, les premières critiques se font entendre. Il faut dire que sa présence est de moins en moins nécessaire (politiquement) dans l'armée active depuis la nomination de commandants de brigades francophones. En effet, le brigadier J.-P.-E. Bernatchez a pris le commandement de la 3<sup>e</sup> brigade en avril 1944. Par la suite, les brigadiers Guy Gauvreau et Jean-Victor Allard ont successivement occupé le commandement de la 6<sup>e</sup> brigade. Le 4 septembre, le lieutenant-général Ken Stuart, chef d'état-major, au quartier général de l'armée canadienne à Londres, indique d'ailleurs au ministre de la Défense nationale, le colonel J.L. Ralston :

I put Francoeur in his present job in France to get a [French Canadian] brigadier in France. He has not been as good as I expected and Montague and I have had to withstand considerable pressure to keep him there. He is being carried at the moment by a very good brigade major. I cite this because he would have been removed some time ago if he had been an Anglo-Saxon.<sup>973</sup>

Le brigadier Francoeur reste donc en poste, parce qu'il est un officier canadien-français! Comme le fait remarquer l'historien J.L. Granatstein, Stuart n'est pas un antifrancophone. Né à Trois-Rivières (Québec), il est parfaitement bilingue.<sup>974</sup> Le 26 décembre 1944, le major-général E.L.M. Burns, officier général commandant de la section canadienne du Grand quartier général, 1<sup>er</sup> échelon, 21<sup>e</sup> Groupe d'armées, explique les raisons pour lesquelles le brigadier Francoeur doit être renvoyé chez lui : « He [Francoeur] is handicapped through not having served in a field formation of/Cdn Army, and through

<sup>973</sup> DHP, 312.009 (D52), Lettre de Stuart à Ralston, 4 septembre 1944.

<sup>974</sup> J.L. Granatstein. *The Generals. The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 256.

lack of staff experience. In these circumstances, I do not feel that he can be expected to exercise command successfully »<sup>975</sup>.

La chose est entendue. La guerre est presque terminée en Europe. L'armée peut se passer des services d'un brigadier francophone jugé inefficace, d'autant que l'on compte maintenant des commandants de brigade canadiens-français sur le théâtre des opérations. Le 8 janvier 1945, le brigadier Francoeur est relevé de ses fonctions en raison d'un manque d'expérience et de carences administratives.<sup>976</sup> Le brigadier Guy Gostling, un officier plus jeune, sans expérience du front, mais avec une forte expérience administrative, est choisi pour le remplacer. Lorsque Francoeur apprend la nouvelle, il demande son rapatriement immédiat.<sup>977</sup> Il faut dire aussi que son état de santé commence à inquiéter les autorités militaires. En effet, selon le colonel F.J. Fleury, « He [Francoeur] is 52 years of age and his health is not as good as it used to be. He is quite certain that if given further employment in the UK his health will deteriorate, and that he will finally have to go back to Canada on medical grounds anyway ». Il ajoute : « I must say that I believe this officer's statements about his health to be true. I saw him about two months ago and he looked much better than he does today. I am further certain that this officer did not spare himself in any way during his tenure of command 2 CBRG during the past 6 or 8 months, and I further recollect that, early in the war, there was some question about this officer's category »<sup>978</sup>. La charge de travail d'une unité militaire sur un théâtre de guerre commence à peser sur les épaules d'un officier de 52 ans.

---

<sup>975</sup> DHP, 312.009 (D52), « Canadian Army Overseas, Officer's Confidential Report, G. Francoeur », 26 décembre 1944.

<sup>976</sup> *Id.*, « 507/OIC/2 (OIC) Change of Employment Brigadier G. Francoeur, 2 CBRG », 18 décembre 1944.

<sup>977</sup> Francoeur. *op. cit.*, p. 300-301.

<sup>978</sup> BAC, Dossier du personnel. George-Ulric Francoeur, *10/Francoeur/G/1 (MS)*, « Memo to File Brigadier G. Francoeur, OBE, VD. », 11 janvier 45.

La France lui remet la Croix de Guerre avec palmes de bronze pour services exceptionnels rendus au cours des opérations de libération de la France. Selon la citation qui accompagne la décoration française :

Brigadier Georges-Ulric Francoeur has commanded the 2<sup>nd</sup> Canadian Base Reinforcement Group since its arrival in France on 12 July 1944 with conspicuous devotion to duty and enthusiasm. He has been tireless in his zeal for the welfare of the men under his command, and has spared no efforts to send reinforcements forward in the best condition to fight and carry out their duty whatever it might be. He has thereby made a most valuable contribution to the success of 1<sup>st</sup> Canadian Army.<sup>979</sup>

Après sa démobilisation, il retourne à sa profession d'ingénieur civil. Il devient ensuite administrateur pour le ministère des Anciens combattants en 1946. Il conserve des contacts étroits avec le monde militaire comme président de L'Amicale du 22<sup>e</sup> (bataillon) et de l'Association des anciens officiers du Régiment de Maisonneuve.

Comme les deux autres brigadiers francophones, Francoeur représente une solution immédiate au problème du manque d'officiers de langue française dans les grades supérieurs de l'armée active. Il n'y a pas d'autres choix. Il est assez évident que le brigadier Francoeur n'a ni les capacités physiques ni les connaissances tactiques et opérationnelles nécessaires pour commander une brigade au front. En effet, il n'a jamais commandé de bataillon d'infanterie. Sa courte période aux commandes de la 21<sup>e</sup> Brigade d'infanterie à l'entraînement au Canada n'a pas donné les résultats escomptés, ce qui ne l'a pas empêché de rendre de précieux services pendant la Deuxième Guerre mondiale, en particulier dans l'administration et l'instruction des officiers et soldats canadiens. Les officiers d'origine canadienne-française, comme Lefebvre, Blais et Francoeur, n'ont donc pas été la cible des discriminations linguistiques, mais les « victimes » de leur manque de

---

<sup>979</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Georges- Ulric Francoeur (FPA 69) « Brig. Francoeur, Georges-Ulric, OBE, VD. War Cross, 1939-1945 with bronze palm (France)/CARO 5625, 28/04/1945

qualification pour commander une grande formation militaire. En fait, c'est plutôt le contraire. Les hauts gradés anglophones (poussés par le gouvernement en place) ont pris des mesures pour accroître le nombre d'officiers de langue française dans l'armée active, mais pas au prix de nommer des militaires incompetents ou moins instruits à des postes importants outre-mer.

Dans ces circonstances, l'armée active se tourne vers les chefs de bataillon d'infanterie francophones pour combler rapidement les postes de commandants de brigade rendus disponibles par le départ des deux brigadiers francophones.<sup>980</sup> Entre 1939 et 1945, quatre bataillons d'infanterie francophones ont servi outre-mer : le R22<sup>e</sup>R, le Régiment de Maisonneuve, le Régiment de la Chaudière et les Fusiliers Mont-Royal.

### **Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment**

Le 10 décembre 1939, la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie canadienne quitte le Canada pour l'Angleterre. Contrairement à 1914, le premier contingent compte une unité d'infanterie francophone, le R22<sup>e</sup>R.<sup>981</sup> Le régiment est commandé par le lieutenant-colonel Percy Flynn, un québécois d'origine irlandaise (bilingue et francophile), fils d'Edmund James Flynn, ancien premier ministre de la province de Québec (1896-1897).<sup>982</sup> Né en 1889, Percy Flynn s'engage dans le CEC en 1915. Il sert comme lieutenant dans les 57<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> bataillons à Valcartier et dans le 10<sup>e</sup> bataillon de réserve

---

<sup>980</sup> Les autres lieutenants-colonels francophones qui ont commandé un bataillon d'infanterie de milice entre les deux guerres mondiales ont pour la plupart atteint l'âge de la retraite. Il y a bien le lieutenant-colonel Marcel Noël, qui atteint le grade de brigadier durant la Deuxième Guerre mondiale, mais il est d'origine belge. Voir, BAC, Dossier du personnel de Marcel Noël, « Active Service – Canadian Force – Officer's Declaration Paper », p. 1.

<sup>981</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 104. Voir aussi C.P. Stacey, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Vol. I Six années de guerre. L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 43-44.

<sup>982</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, Dossiers biographiques – Régie du R22eR, Lcol Percy Flynn. Biographie. Lieutenant-colonel Percy Flynn.

(Québec) en Angleterre. En 1918, il s'engage dans le 259<sup>e</sup> bataillon du Corps expéditionnaire sibérien. En 1920, Flynn s' enrôle dans le R22<sup>e</sup>R où il gravit tous les échelons de lieutenant jusqu'au grade de lieutenant-colonel.<sup>983</sup> En 1938, il prend le commandement du régiment à l'âge de 49 ans. Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, il veille sur la mobilisation et l'entraînement des hommes.<sup>984</sup> En janvier 1941, il est victime d'un sérieux malaise cardiaque en Angleterre, ce qui l'oblige à abandonner son commandement au profit du commandant en second, le major J.-P.-E. Poirier.<sup>985</sup>

Né en 1896, Joseph-Philippe-Émile Poirier s' enrôle comme simple soldat dans le 22<sup>e</sup> bataillon en 1914. Il est décoré à deux reprises de la Médaille militaire (MM) et promu lieutenant sur le champ de bataille pendant la Première Guerre mondiale.<sup>986</sup> En 1920, il rejoint le R22<sup>e</sup>R. Il franchit lentement les échelons militaires : capitaine en 1930, major et commandant en second en 1939.<sup>987</sup> En avril 1941, le lieutenant-colonel Poirier prend officiellement le commandement du régiment à l'âge de 45 ans. Il est surnommé « old man » par ses jeunes soldats.<sup>988</sup> En juillet 1941, quelques mois après le départ du lieutenant-colonel Flynn, il quitte ses fonctions pour raisons médicales.<sup>989</sup> C'est au major L.-P.-P. Payan, qui, à l'inverse de Flynn et Poirier, n'est pas un officier de métier, de prendre les rênes du bataillon, en attendant le retour du major J.-P.-E. Bernatchez parti suivre une importante formation professionnelle.<sup>990</sup> Nous allons aborder le cas de Bernatchez dans le prochain chapitre. Pour l'instant, il est important de retenir que les

---

<sup>983</sup> *Id.*, « État de Service. Armée du Canada. Le lieutenant-colonel Percy Flynn ».

<sup>984</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 103-106..

<sup>985</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>986</sup> BAC. Dossier personnel de Joseph Philippe Poirier. « Statement of Service and Qualifications » p. 1.

<sup>987</sup> *Le Soleil*, 3 mai 1941. p. 3.

<sup>988</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA 40 – Poirier, P.E. MM., Notes biographiques.

<sup>989</sup> BAC, Dossier personnel de Joseph Émile Poirier, « Medical History of an Invalid », 21 juillet 1941. p.

1.

<sup>990</sup> Vennat, Pierre. *Les Héros Oubliés...*, *op. cit.*, p. 139.

deux premiers chefs de bataillon n'ont pas été victimes de discrimination, mais de maladies ou d'ennuis de santé, qui les a rendus inaptes au service outre-mer.

Le troisième, le major L.-P.-P. Payan, est d'ailleurs plus un « administrateur » qu'un chef de bataillon. Selon le journaliste Pierre Vennat, Payan ne fait pas une grande impression à Dollard Ménard, jeune officier de carrière de retour au régiment après un séjour dans l'armée britannique aux Indes.<sup>991</sup> En 1941, Payan fait partie d'un premier groupe d'officiers francophones sélectionnés pour occuper des postes administratifs au quartier général de l'armée canadienne à Londres, répondant ainsi à la requête du ministre de la Défense nationale, J. Layton Ralston, pour accroître la présence francophone dans la hiérarchie militaire.<sup>992</sup> Si l'on exclut sa courte période comme chef de bataillon (à titre temporaire), le major Payan fait carrière dans les quartiers généraux de l'armée canadienne. En effet, à l'automne 1941, il occupe le poste d'assistant du quartier-maître général adjoint (DAQMG) de la 3<sup>e</sup> Brigade de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie canadienne.<sup>993</sup> À l'été 1942, il est promu au grade de lieutenant-colonel et nommé adjoint au capitaine adjudant et quartier-maître général (AA&QMG) de la 6<sup>e</sup> Division d'infanterie canadienne, affectée à la protection des côtes de la Colombie-Britannique.<sup>994</sup> En mars 1944, il devient adjudant général adjoint (AAG) au quartier général de l'unité canadienne de renforts en Grande-Bretagne, puis à partir du mois de septembre, adjoint au capitaine adjudant et quartier-maître général (AA&QMG) de la section canadienne au

---

<sup>991</sup> *Id.*, *Général Dollard Ménard. De Dieppe au référendum*. Montréal, Art Global, 2004, p. 78.

<sup>992</sup> BAC, RG24. vol. 10004. 9/*Employ/ 1, Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff*. « Lieutenant-général A.G.L. McNaughton au major-général P.J. Montagne », 19 août 1941. La liste comprend 15 noms d'officiers canadiens-français de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Division. On remarque trois noms : les majors M.L. Rome et L. Lalonde et le capitaine J-G. Gauvreau. Les deux premiers ont commandé le régiment de Maisonneuve durant la guerre. Le troisième a commandé les Fusiliers Mont-Royal de 1942 à 1944, puis de la 6e brigade d'infanterie canadienne en 1944. Nous allons revenir à Gauvreau dans le prochain chapitre.

<sup>993</sup> MDN, *Gradation List Canadian Army, Active*. Imprimeur du Roi, mars 1945. p. 69.

<sup>994</sup> *Ibid.*

quartier général (1<sup>er</sup> échelon) du 21<sup>e</sup> Groupe d'armées.<sup>995</sup> Après la guerre, le lieutenant-colonel Payan demeure dans l'armée régulière où il occupe encore une fois différents postes administratifs dans les quartiers généraux des régions militaires (Québec et de l'Est) et au quartier général de l'armée canadienne à Ottawa.<sup>996</sup>

Entre 1939 et 1941, aucun des trois premiers chefs de bataillon n'a démontré les compétences et les connaissances nécessaires pour commander une brigade. Il faut attendre l'arrivée d'une nouvelle sorte d'officiers, plus jeunes et mieux qualifiés pour commander un bataillon ou une brigade.

### **Les Fusiliers Mont-Royal**

Le 29 juin 1940, c'est au tour d'un second bataillon francophone d'infanterie, les Fusiliers Mont-Royal (FMR), de partir non pas pour l'Angleterre, mais bien comme troupes de garnison en Islande. Lorsque la guerre éclate, le 1<sup>er</sup> bataillon des FMR de la force active est commandé par le lieutenant-colonel Paul Grenier.

Paul Grenier est né le 24 janvier 1893 à Montréal. Il fait des études au Collège du Mont Saint-Louis où comme d'autres il joint les rangs du corps de cadets.<sup>997</sup> En 1912, diplôme commercial en main, il entre au service de la *Montreal Light, Heat and Power, Consolidated Limited*.<sup>998</sup> Le 15 décembre 1915, il s'enrôle comme officier au grade de lieutenant dans le 150<sup>e</sup> bataillon, les Carabiniers Mont-Royal, du CEC.<sup>999</sup> Arrivé en Angleterre en août 1916, il est muté un mois plus tard comme officier de renforts dans le

<sup>995</sup> MDN, *Gradation List Canadian Army, Active*. Imprimeur du Roi, mars 1945. p. 69.

<sup>996</sup> *Le Devoir*, 3 mars 1961, p. 12.

<sup>997</sup> Vennat, Pierre. *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) : Histoire des Fusiliers Mont-Royal, 1869–2009*. Montréal, Le Régiment, 2009. p. 81.

<sup>998</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Grenier, « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p.1.

<sup>999</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale. Paul Grenier (RG 150, 1992-93/166, boîte 3818 – 4), « Officers' Declaration Paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force ». p. 1.

42<sup>e</sup> bataillon (*The Black Watch of Canada*) en France.<sup>1000</sup> Il passe ensuite au 22<sup>e</sup> bataillon avec lequel il participe à la bataille de Vimy, de la côte 70, et de Passchendaele où il est sérieusement blessé par un obus.<sup>1001</sup> Après un séjour en Angleterre, il est jugé « inapte au service » par les médecins militaires.<sup>1002</sup> Il est rapatrié au Canada en février 1918. Le lieutenant Grenier est promu capitaine et affecté au 2<sup>e</sup> bataillon de dépôt, du 2<sup>e</sup> régiment de Québec.<sup>1003</sup>

La guerre terminée, il trouve un emploi de directeur des ventes pour la Canada Starch à Montréal.<sup>1004</sup> En 1919, il rejoint comme capitaine les FMR de la MANP. Promu major en 1928, il est nommé commandant en second en 1934. L'année suivante, le brigadier W.W.P. Gibsone, commandant du DM n<sup>o</sup> 4, note que le major Grenier « will be suitable to succeed to the command in due course »<sup>1005</sup>. En 1936, le brigadier Gibsone fait l'éloge des compétences du commandant en second, qui considère comme un « bon officier ».<sup>1006</sup> En 1937, le brigadier R.O Alexander, nouveau commandant du DM n<sup>o</sup> 4, note que Grenier est « a good keen officer. Fitted to succeed to the Command » et que « The Commanding Officer, 2<sup>nd</sup> in Command and Adjutant are very keen and hardworking and have definitely improved the standard of training of the unit »<sup>1007</sup>. Le 2 janvier 1938, Grenier, que l'on surnomme « Papa », est promu lieutenant-colonel et nommé commandant du régiment.<sup>1008</sup>

<sup>1000</sup> *Id.*, « Record of Service », p. 1.

<sup>1001</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>1002</sup> BAC, Dossier militaire de la Première Guerre mondiale. Paul Grenier (RG 150, 1992-93/166, boîte 3818 – 4), « Medical History of an Invalid », 20 mars 1919, p. 1-4.

<sup>1003</sup> *Id.*, « Record of Service », p. 1.

<sup>1004</sup> BAC, Dossier personnel. Paul Grenier, « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p.1.

<sup>1005</sup> BAC, RG24. vol. 6404. Annual Inspection Reports, Les Fusiliers Mont-Royal, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1935-1936 », 28 mai 1935. p. 4.

<sup>1006</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1936-1937 », 20 mai 1936. p. 4

<sup>1007</sup> *Id.*, 3 novembre 1937, p. 4 et 14.

<sup>1008</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum...*, *op. cit.*, p. 81-82.

Malgré des qualifications jugées aujourd'hui insuffisantes, cette promotion suit simplement le processus de nomination normal.<sup>1009</sup> Parmi ces « déficiences », l'historienne Caroline D'Amours a fait remarquer que le major Grenier n'a pas réussi le cours d'état-major de la milice. En effet, l'avancement a été obtenu à l'ancienneté : il a obtenu son brevet de lieutenant-colonel (1935) et son nom figure au sommet du tableau d'avancement de l'unité.<sup>1010</sup> C'est encore bien suffisant pour occuper le poste de chef de bataillon en 1938. La guerre va changer les choses.

Lorsque la guerre éclate en septembre 1939, Grenier est appelé en service actif comme commandant du bataillon d'active des FMR. Il se montre un habile administrateur et un bon organisateur pour mettre son bataillon sur le pied de guerre.<sup>1011</sup> Lors de sa première rencontre avec le major-général V.W. Odlum, général commandant de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, les choses ne se déroulent pas très bien. Le lieutenant-colonel Grenier ne fait pas une bonne impression. Dans son calepin, Odlum le qualifie de « high strung and nervous », ce n'est pas ce que l'on s'attend du comportement d'un chef de bataillon.<sup>1012</sup>

Le 29 juin 1940, le 1<sup>er</sup> bataillon des FMR s'embarque à Halifax en direction de l'Islande. Les FMR font partie de la Force Z, nom donné au contingent canadien commandé par le brigadier L.F. Page.<sup>1013</sup> Sur l'île volcanique, ils ont pour mission d'établir un réseau de retranchement et d'aménager l'aérodrome. Selon les historiens

---

<sup>1009</sup> D'Amours, Caroline. « Training for Operation Jubilee. Tactics and Training in the Fusiliers Mont-Royal and the Dieppe Raid, 1939-1942 », *Canadian Military History*, Vol. 22, No. 4 (automne 2013), p. 22.

<sup>1010</sup> BAC, Dossier personnel. Paul Grenier, « Military District N<sup>o</sup>4. Les Fusiliers Mont-Royal – Montreal, P.Q. », 8 décembre 1937.

<sup>1011</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum...*, op. cit., p. 85.

<sup>1012</sup> BAC, Fonds V.W. Odlum (MG 30 E300), Vol. 26. *Officers of 2<sup>nd</sup> Cn Div: Lists and comments, June 1940*. « Les Fus. M.R Lt. Col. Paul Grenier », juin 1940.

<sup>1013</sup> Le contingent est composé des FMR, du *Royal Regiment of Canada* et des *Cameron Highlanders of Ottawa* (mitrailleuses). Voir, Vennat, *Nunquam Retrorsum...*, op. cit., p. 91.

régimentaires, « les soldats ont manié le pic et la pelle plus que le fusil ou la mitrailleuse en Islande ». <sup>1014</sup> En octobre 1940, le bataillon poursuit son entraînement en Angleterre. Le 6 janvier 1941, le lieutenant-colonel Grenier quitte son bataillon pour suivre une formation à l'École des officiers supérieurs. <sup>1015</sup> Il éprouve quelques difficultés dans ses études en anglais, ce qui risque d'être un gros désavantage pour occuper de plus hautes fonctions en Angleterre. Dans son rapport d'évaluation, le brigadier W. Robb, ne tarit pas d'éloges pour la personne du lieutenant-colonel Grenier, tout en reconnaissant des faiblesses au niveau tactique :

He has a cheerful and confident manner, which would enable him to get best out of those under him. His enthusiasm and energy throughout the course have not been affected by the short illness which he has had, or by the fact that he has not been working in his own language. There is no doubt that he has the necessary drive, determination and personality to command a battalion, but possibility owing to the question of language his tactical knowledge has been more difficult to assess and his solutions at time distinctly unorthodox. <sup>1016</sup>

Il en conclut :

In my opinion he is a sound regimental officer whose keenness and enthusiasm will get results, but for the reason given above I would sooner see him in command of his own unit before assessing his ability to handle a battalion in the field. <sup>1017</sup>

La chose semble aujourd'hui impardonnable pour un chef de bataillon. Le 28 février, le lieutenant-colonel Grenier retourne dans son bataillon. Le 1<sup>er</sup> août 1941, il commande la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie par intérim, privée de son commandant pour raison médicale. <sup>1018</sup>

Il ne reste pas longtemps à ce poste, car le 13 août, il est remplacé par le brigadier J.P.

---

<sup>1014</sup> J. René Paquette et al, *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal 1869-1969*. Montréal, Les Éditions du jour, 1971, p. 99.

<sup>1015</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Grenier, « Record of Service », p. 1.

<sup>1016</sup> *Id.*, « Senior Officer' School. Confidential Report. Commandant's Report ». 27 février 1941.

<sup>1017</sup> *Ibid.*

<sup>1018</sup> J. René Paquette et al, *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français...*, *op. cit.*, p. 119.

Mackenzie. Le 27 septembre, il commande les FMR pendant l'exercice « Bumper » qui reproduit de façon aussi réaliste que possible les conditions de la vie en campagne.<sup>1019</sup> Le rapport du brigadier Mackenzie rend compte de la mauvaise condition physique de Grenier : « [he] showed a number of admirable characteristics [but] he doubted that the latter's physique was such as to enable him to continue the discharge of his military responsibilities »<sup>1020</sup>. L'entraînement rigoureux, imposé par le lieutenant-général Bernard L. Montgomery, officier général commandant en chef de la Région du sud-est, a raison des officiers, francophones comme anglophones, inaptes pour la guerre moderne.<sup>1021</sup>

Le major-général Odlum, commandant de la 2<sup>e</sup> Divison canadienne, qui partage la même opinion sur les lacunes physiques de Grenier, recommande sa mutation « at the Base Units or alternatively that he be returned to Canada to assist in the training of reinforcements »<sup>1022</sup>. À l'hiver 1942, le lieutenant-général H.D.G. Crerar, commandant par intérim du 1<sup>er</sup> Corps d'armée, demande à lieutenant-général Montgomery d'évaluer les compétences des commandants de brigade et chefs de bataillon canadiens.<sup>1023</sup> Dans son rapport d'évaluation, il qualifie le lieutenant-colonel Grenier de « mauvais leader » et ajoute « The weak link in this Bde is the Fus M.R. I do not believe that Grenier has the

---

<sup>1019</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>1020</sup> BAC, MG 30 E 175. Fonds H.D.G. Crerar. Vol.1. Dossier 958.009 (D23) *GOC File 6-1-7 – Confidential Reports on Officers – Period February 1942 to September 1943*. « H.Q. Cdn. Corps. au A/G.O.C. 2 Cdn Div. ». 5 février 1942.

<sup>1021</sup> Pour s'en convaincre, voir le chapitre 6 « The Montgomery Measurement » du livre de John A. English. *The Canadian Army and the Normandy Campaign*. Mechanicsburg, Stackpole Books, 2009. p. 84-96.

<sup>1022</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 175) Vol.1. Dossier 958.009 (D23) *GOC File 6-1-7 – Confidential Reports on Officers – Period February 1942 to September 1943*. « H.Q. Cdn. Corps. au A/G.O.C. 2 Cdn Div. ». 5 février 1942.

<sup>1023</sup> *Id.*, Vol. 2. Dossier 958C.009 (D182) *GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43*. « Notes re Enclosed Correspondence with C.-in-C., South Eastern Command ». p. 1; *Id.*, Vol.1. Dossier 958.009 (D23) *GOC File 6-1-7 – Confidential Reports on Officers – Period February 1942 to September 1943*. « Lettre de Crerar à Montgomery ». 6 janvier 1942; *Id.*, « Lettre de Crerar à McNaughton », 11 janvier 1942. Sur l'absence au niveau opérationnel de H.D.G. Crerar en décembre 1941, voir J.L. Granatstein, *The Generals. The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 101.

military knowledge and professional ability to produce a good and well-trained Bn. He has commanded the Bn for over 5 years and is nearly 50 years old ».<sup>1024</sup> Pour finir, il recommande tout simplement de relever Grenier de son commandement et de mettre à sa place « a better and younger man »<sup>1025</sup>. Les critiques de « Monty » sont souvent dures, mais elles sont justes.<sup>1026</sup> Elles n'épargnent aucun militaire et ne sont pas uniquement réservées aux commandants de brigades et de bataillon francophones; les chefs militaires anglophones n'y échappent pas.<sup>1027</sup> Par exemple, le 2 mars 1942, Montgomery écrit au sujet du lieutenant-colonel Arnold Albert Ernst, commandant du *West Nova Scotia Regiment*, « Age 47. A very poor C.O. He is the type that requires precise orders and seems unable to carry on if given only general instructions. Not a good soldier and not a good trainer »<sup>1028</sup>. Le lieutenant-général Crerar, qui est assez critique des talents et des compétences tactiques de Grenier, le juge bien en dessous de la moyenne des chefs de bataillon canadien :

His tactical abilities are open to doubt and may well prove inadequate during the approaching tests of unit and formation exercises in which case we shall need to dispose of his services on that account. Further while he was in command [of] his unit for some six years both past and current Brigade commander and Division commander here have indicated their inability to recommend him for further promotion in field.<sup>1029</sup>

---

<sup>1024</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 175) Vol. 2 Dossier 958C.009 (D182) *GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43*. « Notes on Inf. Bdes of Canadian Corps, 28 Jan: 6 Bde Inf. », p.1. Mentionnons que Montgomery a eu l'occasion d'observer le travail du lieutenant-colonel Grenier pendant l'exercice « Bumper ».

<sup>1025</sup> *Ibid.*

<sup>1026</sup> Granatstein, J.L., « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise », *La fonction de Général et l'art de l'amirauté. Perspective du leadership militaire canadien*, sous la direction du Lieutenant-colonel Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Group, 2002. p. 77.

<sup>1027</sup> English, *op.cit.*, p. 84-96.

<sup>1028</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 175) Vol.2. Dossier 958C.009 (D182) *GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43*. « Notes on Inf. Bdes of Canadian Corps – No. 6. 2<sup>nd</sup> March, 1942 – 3 Inf. Bde. », p. 2.

<sup>1029</sup> BAC, Dossier personnel. Paul Grenier, « Lettre de Crerar à Stuart », 12 mars 1942.

Le brigadier J.H. Roberts, commandant intérimaire de la 2<sup>e</sup> Division, partage cette opinion et ajoute : « I cannot recommend Lt.-Col. Grenier for further promotion in a Field Unit and owing to his long period of command it is recommended that he be given employment either in Canada or at a Holding Unit in an instructional capacity, particularly with French Canadians »<sup>1030</sup>. Le brigadier W.W. Southam, nouvellement nommé aux commandes de la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, « consider [Grenier] very good in administration but have only report on which to judge his tactical capacity. These reports indicate that in exercises during the past the unit has definitely not come up to scratch »<sup>1031</sup>. Il en arrive même à la conclusion que le lieutenant-colonel Grenier pourrait être plus utile à s'occuper de renforts d'infanterie francophones au Canada qu'à commander son bataillon en Angleterre.<sup>1032</sup>

Il n'y a pas que les hauts gradés canadiens ou britanniques qui doutaient des capacités de Grenier, les hommes qui étaient placés sous son commandement aussi. Le lieutenant-colonel (plus tard, brigadier) Dollard Ménard raconte qu'à son arrivée chez les FMR « la discipline y était un peu relâchée et que sous le commandement de mon prédécesseur, le colonel Paul Grenier, les officiers avaient tendance à jouer leur rôle quelque peu à la dilettante en attendant la guerre et les choses sérieuses.<sup>1033</sup> Le lieutenant André Vennat (mort à Dieppe en 1942) laisse entendre que le lieutenant-colonel Grenier « qui en avait cinquante [...] n'était pas très fort »<sup>1034</sup>. Dans *Un Canadien français à*

---

<sup>1030</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 175), Vol.1. Dossier 958.009 (D23) GOC File 6-1-7 – *Confidential Reports on Officers – Period February 1942 to September 1943*. « Lettre du brigadier J.H. Roberts au lieutenant-général Crerar », 10 mars 1942.

<sup>1031</sup> *Id.*, « Lettre de W.W. Southam à J.H. Roberts », 6 mars 1942.

<sup>1032</sup> *Ibid.*

<sup>1033</sup> Entrevue accordée à Pierre Vennat par le brigadier-général Dollard Ménard en mai 1989. Cité dans le livre de Pierre Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 86.

<sup>1034</sup> Vennat, *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*. Montréal, Éditions du Méridien, 1991. p. 133. Notons que le journaliste Pierre Vennat est le fils du lieutenant André Vennat des Fusiliers Mont-Royal.

*Dieppe*, le capitaine Lucien Dumais, sergent-major à l'époque, porte un jugement encore plus sévère sur le comportement de Grenier : « [il] nous prenait pour des enfants ou plutôt pour ses domestiques. Oui, il avait sous ses ordres 900 officiers, sous-officiers et soldats, et pour lui, c'était 900 hommes qui n'avaient rien de mieux à faire que de le servir »<sup>1035</sup>. Le style de commandement « paternaliste » de Grenier est peut-être mieux adapté à la vie régimentaire de la milice canadienne de l'entre-deux-guerres, mais elle n'est plus de mise en temps de guerre. Rapatrié au Canada, il est promu colonel et commandant de la 34<sup>e</sup> Brigade de réserve, poste qu'il occupe jusqu'à la fin de la guerre.<sup>1036</sup>

Le colonel Grenier est l'archétype même des chefs de bataillon francophones des premières années de guerre. Ancien combattant, il a gravi tous les échelons de son bataillon. L'avancement était fait à l'ancienneté plutôt qu'au mérite. Quand la guerre éclate en 1939, il n'a ni les compétences, ni les aptitudes nécessaires pour commander un bataillon et, encore moins une brigade. Entre 1940 et 1942, il n'est pas capable d'acquérir (peut-être en raison de difficultés linguistiques) le savoir tactique et organisationnel qui lui fait défaut, mais peut-être aussi important, il n'est pas en mesure physiquement de suivre le rythme de l'entraînement militaire imposé par le lieutenant-général Montgomery.<sup>1037</sup> Il n'est pas le seul. Les premiers chefs de bataillon, francophones comme anglophones, ont rencontré les mêmes difficultés sous la direction de Montgomery.

---

<sup>1035</sup> Dumais, Lucien. *Un Canadien français à Dieppe*. Paris, Éditions France-Empire, 1968. p. 84. Dans son rapport d'évaluation, le brigadier W.W. Southam voit d'un bien mauvais œil le surnom de « Father ». Voir BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 175), Vol.1. Dossier 958.009 (D23) *GOC File 6-1-7 – Confidential Reports on Officers – Period February 1942 to September 1943*. « Lettre de W.W. Southam à J.H. Roberts », 6 mars 1942.

<sup>1036</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Grenier, « Record of Service », p. 2.

<sup>1037</sup> English, *op. cit.*, p. 84-96.

## Le régiment de Maisonneuve

Le régiment de Maisonneuve part à son tour pour l'Angleterre à la fin août 1940. Le 1<sup>er</sup> bataillon, de la force active, est conduit par le lieutenant-colonel Robert Bourassa, qui commande l'unité d'infanterie depuis 1936.<sup>1038</sup> Malheureusement, le lendemain de son arrivée en Angleterre, il est hospitalisé d'urgence pour une tumeur au niveau de la moelle épinière. Les interventions chirurgicales se passent mal et il en sort paralysé.<sup>1039</sup> Le major Paul Brosseau, commandant en second du Maisonneuve, prend la relève.

Paul Brosseau est né à Laprairie (Québec) le 6 septembre 1896. Fils du colonel Julien Brosseau, premier commandant du 85<sup>e</sup> bataillon de la milice, il fait des études au Collège du Mont Saint-Louis où il participe au corps de cadet.<sup>1040</sup> Diplômé (Senior Matrics), il entre à l'emploi de la Banque des Marchands.<sup>1041</sup> En 1915, il s'enrôle dans le 85<sup>e</sup> bataillon comme sergent de la salle des rapports. En 1918, il se porte volontaire pour le service outre-mer, mais il sert plutôt comme lieutenant dans le 2<sup>e</sup> bataillon de dépôt, du 2<sup>e</sup> régiment à Montréal.<sup>1042</sup>

Après la guerre, il travaille au Bureau de l'impôt sur le revenu. En 1926, il ouvre un cabinet de comptabilité publique à Montréal.<sup>1043</sup> En parallèle de ses activités professionnelles, il se joint comme lieutenant au régiment de Maisonneuve en 1920. Grâce aux qualités de leadership, il passe rapidement capitaine en 1924, puis major en

<sup>1038</sup> Gouin, Jacques et al., *op. cit.*, p. 265.

<sup>1039</sup> BAC, Fonds Victor W. Odlum (MG30 E300) vol. 26, Officers of 2<sup>nd</sup> Cn. Div.: Lists and comments, June 1940 », Lt.-Col. Robert Bourassa V.D.

<sup>1040</sup> Gouin, Jacques et al. *op. cit.*, p. 255, 264 et 266.

<sup>1041</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Brosseau « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p.1. Voir, Fortin, J.A. *Biographies Canadiennes-français*. Éditions bibliographiques canadiennes-françaises, Montréal, 1952. p. 429.

<sup>1042</sup> BAC, Dossier de la Première Guerre mondiale. Paul Brosseau (RG 150, 1992-93/166, boîte 1113 – 57), « Officer's Declaration Paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force ». p. 1.

<sup>1043</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Brosseau « Department of Veterans Affairs W.D. 12. », p.1.

1926.<sup>1044</sup> Lors des rapports d'inspection pour 1936-1937, 1937-1938 et 1938-1939, le brigadier R.O. Alexander, officier commandant du DM n° 4, qualifie le rendement de Brosseau à deux reprises de « outstanding » et de « very good ».<sup>1045</sup>

Lorsque la guerre éclate, le major Brosseau rejoint le bataillon d'active du régiment de Maisonneuve.<sup>1046</sup> Il occupe le poste de commandant de compagnie H.Q. (quartier général du bataillon). Le 24 avril 1940, il est nommé commandant en second du bataillon.<sup>1047</sup> Dans un rapport d'évaluation, le lieutenant-colonel Bourassa le juge de « good disciplinarian. Good organizer, Respected by all. Good education and sound judgement »<sup>1048</sup>. Arrivé en Angleterre, le major Brosseau est appelé au commandement par intérim en raison de l'hospitalisation de son supérieur. Le 16 octobre, le sort de Bourassa est jeté. Brosseau est promu lieutenant-colonel et devient naturellement commandant du Maisonneuve.<sup>1049</sup> Malgré un curriculum vitae déficient (aucun cours d'état-major), il est l'officier senior du bataillon et il a bonne réputation. En 1940, c'est encore bien suffisant pour obtenir le commandement d'un bataillon, mais les choses commencent tranquillement à changer. Au printemps 1941, le Maisonneuve prend part à ses premières grandes manœuvres, qui permettent au bataillon de s'exercer à mener des contre-attaques.<sup>1050</sup>

---

<sup>1044</sup> *Ibid.*,

<sup>1045</sup> BAC, RG24 vol. 6410. « Annual Inspection Reports Maisonneuve Regt., 1936-1937 », 17 septembre 1936. p. 4; *Id.*, « Annual Inspection Reports Maisonneuve Regt. », 1937-1938, 26 mai 1937. p.4. *Id.*, « Annual Inspection Reports Maisonneuve Regt. », 1938-1939. 16 mai 1937. p. 4.

<sup>1046</sup> BAC, Dossier du personnel de Paul Brosseau, « Active Service – Canadian Force. Officer's Declaration Paper » p. 1.

<sup>1047</sup> *Id.*, « Record of Service », p.1.

<sup>1048</sup> BAC, Fonds V.W. Odium (MG 30 E300), Vol. 26, *Officers of 2<sup>nd</sup> Cn Div: Lists and comments, June 1940*. « Regt. de Maisonneuve – Major P. Brosseau », juin 1940.

<sup>1049</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Brosseau, « Record of Service », p.1.

<sup>1050</sup> Stacey, C.P. *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Vol. 1 Six années de guerre. L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 247.

Le 28 août, le brigadier G.V. Whitehead, commandant de la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie, informe le major-général Odlum, commandant de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, de la mauvaise performance du régiment de Maisonneuve pendant les exercices du printemps et de l'été 1941.<sup>1051</sup> Selon Whitehead, le bataillon n'est pas en mesure de livrer bataille, en raison du manque de leadership et d'initiative des officiers.<sup>1052</sup> Le problème est tellement important que Whitehead recommande « that the battalion be taken out of the order of battle and either reorganized or amalgamated with another unit »<sup>1053</sup>. La recommandation fort drastique de fusionner le Maisonneuve, qui aurait forcément perdu son identité francophone, est écarté par lieutenant-général A.G.L. McNaughton, commandant du Corps canadien, par crainte qu'elle nuise à la participation canadienne-française et cause préjudice à l'unité nationale.<sup>1054</sup> Elle démontre cependant le manque d'appréciation de Whitehead pour la question linguistique dans l'armée active, mais aussi les efforts de hauts gradés anglophones pour maintenir le régiment de Maisonneuve et sa spécificité francophone. Le major-général Odlum avise McNaughton que le commandant du Maisonneuve n'est plus en mesure de remplir les fonctions de chef de bataillon, car la tâche est rendue trop lourde.<sup>1055</sup> Il fait aussi remarquer que Brosseau n'a pas démontré le leadership nécessaire pour commander un bataillon d'infanterie sur un théâtre opérationnel.<sup>1056</sup> Le 1<sup>er</sup> septembre, McNaughton demande à Odlum de prendre toutes les mesures possibles pour remettre un peu d'ordre au Maisonneuve, car « we have no

---

<sup>1051</sup> BAC, Fonds V.W. Odlum (MG 30 E300), Vol. 26. *Correspondence, Copies of Letters to A.G.L. McNaughton, July-Nov. 1941*. « Lettre du brigadier G.V. Whitehead au major-général V.W. Odlum », 28 août 1941.

<sup>1052</sup> *Ibid.*

<sup>1053</sup> *Ibid.*

<sup>1054</sup> *Id.*, *Correspondence, May 1941-Nov. 1942*. « Lettre du lieutenant-général A.G.L. McNaughton au major-général V.W. Odlum », 1<sup>er</sup> septembre 1941.

<sup>1055</sup> *Id.*, « Lettre du major-général V.W. Odlum au lieutenant-général A.G.L. McNaughton (DC27) », 29 août 1941.

<sup>1056</sup> *Ibid.*

Infantry Battalion to take the place of this regiment in the Order of Battle; it will not be possible to withdraw in from the 2 Canadian Division »<sup>1057</sup>.

Le 25 novembre, le lieutenant-colonel Brosseau est admis à l'hôpital pour une insuffisance aortique, une maladie valvulaire cardiaque.<sup>1058</sup> Le 18 février, un comité médical le place dans la catégorie médicale E — inapte au service militaire.<sup>1059</sup> Rapatrié au Canada, il siège au comité de sélection des officiers du DM n° 4. Jugé apte pour le service militaire au Canada, il reprend du service comme commandant le centre d'instruction élémentaire n° 44 à Saint-Jérôme (Québec).<sup>1060</sup>

En 1939, Brosseau a indirectement bénéficié de l'hospitalisation de son supérieur. En effet, il a réussi à se hisser à la tête du régiment de Maisonneuve. Il n'a pas les compétences (pas de cours d'état-major de la milice), ni l'expérience pour occuper le poste de chef de bataillon dans l'armée active pendant la guerre. En 1941, l'entraînement et la discipline sont resserrés sous le commandement du lieutenant-général Montgomery.<sup>1061</sup> Le manque de leadership du lieutenant-colonel Brosseau a presque mené son bataillon à sa perte. L'intervention opportune du lieutenant-général McNaughton a sauvé le bataillon.<sup>1062</sup> Le renvoi du lieutenant-colonel Brosseau est donc strictement militaire.

---

<sup>1057</sup> *Id.*, « Lettre du lieutenant-général A.G.L. McNaughton au major-général V.W. Odlum », 1<sup>er</sup> septembre 1941.

<sup>1058</sup> Gouin, *op. cit.*, p. 75.

<sup>1059</sup> BAC, Dossier du personnel. Paul Brosseau, « Medical History of an Invalid », 10 février 1942.

<sup>1060</sup> *Id.*, « Record of Service », p. 4.

<sup>1061</sup> English, *op. cit.*, p. 84-96.

<sup>1062</sup> *Id.*, *Correspondence, May 1941-Nov. 1942*. « Lettre du lieutenant-général A.G.L. McNaughton au major-général V.W. Odlum », 1<sup>er</sup> septembre 1941.

## Le régiment de la Chaudière

Le régiment de la Chaudière est le quatrième et dernier régiment francophone à s'embarquer pour l'Angleterre en juillet 1941.<sup>1063</sup> Mobilisé le 1<sup>er</sup> septembre 1939, comme unité de mitrailleuses, le régiment est commandé par le lieutenant-colonel Jan (John) L. Reiman, un immigrant hollandais.<sup>1064</sup> En janvier 1940, il est relevé de son commandement, à cause de son âge (54 ans)<sup>1065</sup> et remplacé par un officier de métier âgé de 56 ans! George-Rodolphe Bouchard est rappelé de la réserve des officiers pour commander le régiment de la Chaudière de l'armée active.<sup>1066</sup> Dans ses mémoires, Bouchard évoque le déroulement de son « entretien d'embauche » avec le commandant du DM n°5 :

J'ai demandé au brigadier Renaud si le Régiment de la Chaudière était bel et bien destiné à être mis sur un pied de guerre ou s'il devait servir d'attrape pour le recrutement et alimenter les unités privilégiées et être ensuite anéanti avec un nom peu enviable, comme cela s'était fait pendant la Première Grande Guerre pour d'autres unités que j'avais connues. Il m'a affirmé [...] que tout était bien différent durant la guerre actuelle et que le régiment irait bien au feu [...] Je lui ai dit que j'étais apte physiquement et que je croyais avoir l'expérience nécessaire pour organiser, instruire et conduire le régiment au combat, et que j'étais prêt à accepter le commandement séance tenante à cette seule condition. Je demandais que l'on me permette au moins de me rendre sur un théâtre de guerre pour y goûter la satisfaction et en avoir l'honneur, et non pas me laisser avec tous les ennuis de la préparation pour le service actif et ensuite envoyer l'unité à

---

<sup>1063</sup> Jacques Castonguay et Armand Ross. *Le Régiment de la Chaudière*. Lévis, Le Régiment de la Chaudière, 1983, p. 154.

<sup>1064</sup> *Ibid.*, p. 116-119.

<sup>1065</sup> Interviewé par l'historien Jacques Castonguay, le lieutenant-colonel L. Taschereau laisse entendre que le lieutenant-colonel Reiman a plutôt été remplacé en raison de ses origines allemandes ou hollandaises. Taschereau rapporte que des rumeurs ont commencé à circuler selon lesquelles la famille du commandant du régiment de la Chaudière « était encore en Allemagne [...] et il y avait des membres de sa famille dans l'armée allemande ». Il n'y a aucun document dans le dossier pour appuyer les dires de Taschereau. Voir, BAC, Jacques Castonguay (R 5935 Fonds), Vol. 7, *Liste de la Milice et les commandants du régiment de 1869 à nos jours [193? -1982] Liste de la Milice de Dorchester et de la Beauce depuis 1828*, « Note d'entrevue, L. Taschereau », n.d. p. 2.

<sup>1066</sup> *Le Soleil*, 20 janvier 1940, p. 6.

l'étranger sous le commandement d'un autre, et me laisser croupir au pays.<sup>1067</sup>

Les conditions de Bouchard sont acceptées, du moins dans un premier temps. Le 5 septembre, le régiment de la Chaudière cesse d'être une unité de mitrailleuses pour devenir un régiment d'infanterie et passe de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> Division canadienne.<sup>1068</sup> Le 9 janvier 1941, malgré les promesses données, Bouchard est « forcé » de démissionner pour accepter une affectation à Ottawa comme Directeur adjoint des opérations d'internement à Ottawa.<sup>1069</sup> Pour des raisons de santé, les autorités militaires ne peuvent plus fermer les yeux sur son âge avancé. Il faut dire que l'âge de Bouchard fait déjà l'objet de discussions au plus haut niveau de la hiérarchie militaire. Le major-général H.F.H.Hertzberg, adjudant général intérimaire, note que : « he [Bouchard] is fifty-six years of age and not considered fit for overseas service. I understand the General Staff is considering the question of posting him to a Training Centre ». <sup>1070</sup> Le 2 février 1941, le lieutenant-colonel J.-Julien Chouinard prend le commandement du régiment de la Chaudière.<sup>1071</sup> Il n'est pas aussi rompu au métier des armes que son prédécesseur, mais il présente l'avantage d'être un peu « plus jeune », à l'âge de 46 ans.

J.-Julien Chouinard est né le 19 mars 1894 à Québec. Après des études secondaires, il devient commis de banque.<sup>1072</sup> En 1913, il s'enrôle comme lieutenant des Voltigeurs de Québec de la MANP. Il sert avec les Voltigeurs jusqu'à son départ pour la Sibérie. Le 22 décembre 1918, le lieutenant Chouinard rejoint le 259<sup>e</sup> bataillon

---

<sup>1067</sup> Les extraits du mémoire du lieutenant-colonel G.-R. Bouchard sont tirés de l'histoire régimentaire du Régiment de la Chaudière. Voir, Castonguay, *Le Régiment de la Chaudière...*, op. cit, p. 123.

<sup>1068</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>1069</sup> *Le Soleil*, 10 janvier 1941, p. 1.

<sup>1070</sup> BAC, RG 24, C-5437 H.Q.S. 3498-6 FD. 812. « Mémoire du major-général H.F.H. Hertzberg », 29 juin 1940.

<sup>1071</sup> *Le Soleil*, 9 janvier 1941, p. 9.

<sup>1072</sup> BAC, Dossier de la Première Guerre mondiale de J. Julien Chouinard (RG 150, 1992-93/166, boîte 1693 – 39), « Officers' Declaration Paper. Canadian Over-Seas Expeditionary Force », p.1.

d'infanterie (Canadian Rifles) du Corps expéditionnaire sibérien. Le 19 mai 1919, il est rapatrié avec le reste du Corps expéditionnaire. Après sa démobilisation, il occupe un poste de gérant pour la compagnie d'assurance *North American Life*.<sup>1073</sup> En 1920, il se réengage dans les Voltigeurs de Québec. Le lieutenant-colonel Charles Auguste Chauveau fait remarquer que Chouinard « is fully qualified, is a good disciplinarian and good instructor »<sup>1074</sup>. Chauveau est tellement enthousiasmé par son rendement offert par son subordonné qui le recommande pour une promotion accélérée.<sup>1075</sup> En effet, il est promu capitaine (1923), major (1929) et commandant en second du bataillon (1936). Lors de l'inspection annuelle pour l'année 1937-1938, le brigadier J.M. Prower, officier commandant le DM n° 5, juge le major Chouinard « fit for command ».<sup>1076</sup> L'année suivante, il note que le commandant en second des Voltigeurs est « well qualified to succeed »<sup>1077</sup>.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, les Voltigeurs de Québec font partie des unités mobilisées pour assurer la sécurité du territoire national.<sup>1078</sup> Le 17 août 1940, le major Chouinard est promu lieutenant-colonel et commandant des Voltigeurs de Québec, cantonnés au camp de Valcartier.<sup>1079</sup> Si l'on en croit le rapport d'inspection annuelle rédigé le 21 janvier 1941 par le major-général T.-L. Tremblay, inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada, Chouinard est bon commandant, mais il lui

---

<sup>1073</sup> Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec. Premier régiment canadien-français*. Québec, Les Voltigeurs de Québec, 1987. p. 306

<sup>1074</sup> BAC, Fonds Philippe Landry (MG 30 E17), vol. 25-13, Draft Inspection – Confidential Report – Voltigeurs, 1921-1922, « Lieut. Chouinard, J. Julien ».

<sup>1075</sup> *Ibid.*

<sup>1076</sup> BAC, RG 24 vol. 6414. HQ 147 vol. 2, *Annual Inspection Reports. Les Voltigeurs de Québec*, « Report for the Annual Inspection for the Fiscal Years 1937-1938 », 7 juin 1937, p. 4.

<sup>1077</sup> *Id.*, « Report for the Annual Inspection for the Fiscal Years 1938-1939 », 25 juin 1939, p. 4.

<sup>1078</sup> Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec. op. cit.*, p. 299-300.

<sup>1079</sup> *Ibid.*, p. 306.

manque encore à acquérir des connaissances tactiques et organisationnelles.<sup>1080</sup> Tremblay écrit : « The Officer Commanding, Lt-Col. J.J. Chouinard is an intelligent Officer, full of initiative. He has done very well since assuming command a few months ago. He has the qualities to make a good O.C. but requires a lot of military training before being classed as competent for Active Service »<sup>1081</sup>. Il faut dire que Chouinard n'a jamais suivi le cours d'état-major de la milice.

Le 2 février, malgré le rapport du major-général Tremblay, il est nommé, à l'âge de 46 ans, commandant du régiment de la Chaudière, sans avoir suivi de formation supplémentaire (pas de cours d'officiers supérieurs, ni de cours d'état-major).<sup>1082</sup> C'est une preuve supplémentaire que l'armée active manque de « bons » officiers pour les postes clés. Le 30 juillet 1941, le Chaudière arrive en Angleterre pour poursuivre son entraînement.<sup>1083</sup>

Le 29 janvier 1942, le lieutenant-général B. L. Montgomery, général commandant la région militaire du sud-est, inspecte le régiment de la Chaudière. Selon les historiens régimentaires, Montgomery semble satisfait de la tenue générale « se contentant d'attribuer à des difficultés de langage ses divergences d'opinions avec le commandant du régiment »<sup>1084</sup>. La réalité est un peu différente. Le lieutenant-général Montgomery, officieusement chargé par lieutenant-général H.D.G. Crerar de faire l'évaluation des unités canadiennes et de leurs chefs, juge le lieutenant-colonel Chouinard comme « a very good little chap who commands his Bn. [Battalion] in his own queer way ». Il ajoute

---

<sup>1080</sup> BAC, Fonds Jacques Castonguay (R 5935), Vol. 8, Conversion et reconversion de l'unité : *24th Army tank Battalion (26 janvier 1942); 24th Reconnaissance Regiment (22 mai 1942); Infantry Regiment (1st Battalion) (16 janvier 1943); outremer et dénombrement (18 août 1943), 1941-1987*. « Abridged Report of the Inspection, Les Voltigeurs de Québec », 21 janvier 1941.

<sup>1081</sup> *Ibid.*

<sup>1082</sup> Castonguay, *Le Régiment de la Chaudière...*, *op. cit.*, p. 146.

<sup>1083</sup> *Ibid.*, p. 159-173.

<sup>1084</sup> Castonguay, *Le Régiment de la Chaudière...*, *op. cit.*, p. 179.

les notes suivantes : « Training ability and knowledge – practically nil. But teachable. If now given firm guidance, and kept on the nails, will produce a good show. But will have to be supervised carefully »<sup>1085</sup>. La dernière remarque du lieutenant-général Montgomery n'est pas retenue. C'est relativement rare que l'on ne tienne pas compte de ses « conseils ».<sup>1086</sup> On a peut-être jugé en haut lieu qu'il n'est pas raisonnable d'offrir une formation à un chef de bataillon âgé de 47 ans. Il valait peut-être mieux se concentrer sur des officiers plus jeunes. La chose est entendue et, le 2 mars, le lieutenant-colonel Chouinard accepte de prendre le commandement du Centre d'entraînement de base de Montmagny au Québec.<sup>1087</sup>

Les questions de l'origine ethnique et de langue n'ont encore une fois pas grand-chose à voir avec le départ des lieutenants-colonels Bouchard et Chouinard. Bouchard est trop âgé pour prendre part aux opérations sur le terrain. C'est une évidence. Il est démis de ses fonctions en raison de son âge avancé avant même que le régiment de la Chaudière s'embarque pour l'Angleterre. Chouinard est peut-être moins vieux, mais il n'a pas le savoir tactique et l'expérience nécessaire pour commander un bataillon en temps de guerre.

En 1939-1942, les officiers supérieurs de milice se sont montrés tout aussi inefficaces que leurs homologues issus de la force permanente ou de la réserve des officiers pour commander des bataillons d'infanterie. Ce n'est pas une question de langue ni d'origine ethnique. En effet, les officiers supérieurs de milice ou chefs de bataillon

---

<sup>1085</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 17), Vol. 2, Dossier 958C.009 (D182) GOC-in-C file 11-0-6 Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43. « Notes on Inf. Bdes. Of Canadian Corps, 29 Jan. 8 Inf. Bde », p. 1.

<sup>1086</sup> Dickson, Paul Douglas. *A Thoroughly Canadian General: A Biography of General H.D.G. Crerar*. Toronto, University of Toronto Press, 2007. p. 184-197.

<sup>1087</sup> *Le Soleil*, 26 mars 1942. p. 3.

francophones sont bilingues (jusqu'à un certain niveau). C'est plutôt un manque de connaissances militaires et d'expérience tactique, qui les a empêchés de commander de grandes unités entre 1939 et 1942. Les officiers supérieurs de milice n'ont pas réussi à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires entre les deux guerres. L'âge et les maladies tendent aussi à expliquer que certains officiers n'ont tout simplement plus la capacité physique (ou mentale) de résister à la rigueur de l'entraînement rehaussé par les exigences de la guerre moderne.<sup>1088</sup> À l'été 1943, une nouvelle génération d'officiers, plus jeunes et mieux formés, est prête à occuper des postes de chefs de bataillon et de commandant de brigades, mais est-ce trop peu trop tard?

---

<sup>1088</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée...*, *op. cit.*, p. 259-265

## CHAPITRE 6

### La relève: 1943-1945

It would not be in the interests of the army generally, or of French speaking Canada, to give promotion to French speaking personnel who had not necessary qualifications and experience, because any results which might follow would redound to the discredit of French speaking Canada.

- Général A.G.L. McNaughton,  
1942<sup>1089</sup>

Entre 1939 et 1942, l'armée active semble incapable de dénicher des officiers canadiens compétents pour commander une division. Tous sans exception ont été relevés de leurs fonctions. La dure réalité de la guerre moderne a aussi eu raison de la plupart des premiers commandants de brigade et chefs de bataillon canadiens.<sup>1090</sup> Entre 1943 et 1945, la nouvelle génération de chefs militaires canadiens est appelée à prendre la relève de l'ancienne « garde » à bout de souffle.<sup>1091</sup> Ces jeunes officiers, mieux formés et plus compétents que leurs prédécesseurs, prennent les commandes des bataillons, des brigades et des divisions sur les champs de bataille et participent à la libération de l'Europe.

Dans le présent chapitre, nous examinerons le rôle joué par le programme d'instruction des officiers dans la formation des futurs chefs militaires canadiens de 1944-1945. Nous nous intéresserons surtout aux nouvelles mesures prises dans les premières années de la guerre pour former et instruire de jeunes lieutenants et capitaines

---

<sup>1089</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E133), vol. 203, Dossier P.A. 6-9 V-1, *Maj. Gen. Georges P. Vanier. Cdn Minister to Allied Governments in the United Kingdom*. « Précis of the Meeting between His Eminence Cardinal Villeneuve and A.G.L. McNaughton », 19 mars 1942.

<sup>1090</sup> Granatstein, J.L., « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise », *La fonction de Général et l'art de l'amirauté. Perspective du leadership militaire canadien*, sous la direction du Lieutenant-colonel Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Group, 2002. p.77-78.

<sup>1091</sup> Granatstein, J.L. *The Generals: The Canadian army's senior commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 262

pour l'état-major et le commandement. Nous soutiendrons que ces mesures ajoutées à d'autres pour favoriser la présence francophone permettront de compter en 1943-1945 sur un nombre d'officiers canadiens-français qualifié pour commander des bataillons, puis des brigades, chose qui ne fut pas possible au début de la guerre. Pour ce faire, nous allons utiliser, encore une fois, une approche biographique pour identifier le processus de formation par lequel les officiers francophones sont passés.

### **La formation des officiers**

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, les infrastructures d'instruction d'avant-guerre, tels que le *Royal Military College* (RMC), le cours d'officiers de la milice et les échanges avec les collègues et régiments britanniques, doivent produire les milliers des officiers requis pour encadrer et instruire les unités de l'armée active du Canada. Mais rapidement, il devient évident que les infrastructures en place ne sont plus suffisantes.<sup>1092</sup> Le problème n'est pas le nombre d'officiers. En 1939, comme le démontre bien l'historien officiel C.P. Stacey, les 455 officiers de la force permanente (FP) d'avant-guerre sont rapidement rejoints par 3001 nouveaux officiers issus du corps de réserves de la FP ou de la Milice active non permanente (MANP), d'anciens combattants de 1914-1918 et de retraités de l'Armée britannique.<sup>1093</sup> Au total, on compte plus de 42 600 officiers dans l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale.<sup>1094</sup> En fait, le problème est qualitatif. Après la débâcle de 1940, les chefs militaires

---

<sup>1092</sup> Yves Tremblay, *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 140.

<sup>1093</sup> Stacey, C.P. *Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume I. Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966. p. 50-52.

<sup>1094</sup> *Ibid.*, p. 133.

britanniques ouvrent les yeux sur l'insuffisance de la formation des officiers. Les écoles militaires deviennent des passages obligés pour les officiers qui doivent apprendre « l'art et la science militaire ».<sup>1095</sup>

Les événements de mai et juin 1940 obligent Ottawa à revoir ses plans de guerre.<sup>1096</sup> Le premier ministre William Lyon Mackenzie King annonce que la mobilisation s'accélère et la constitution d'un corps d'armée canadien, comprenant les deux divisions, et la formation d'une 3<sup>e</sup> Division d'infanterie.<sup>1097</sup> Le 21 juin, le Parlement canadien adopte la Loi sur la mobilisation des ressources nationales (LMRN) qui instaure le service militaire obligatoire pour la défense du territoire national (une forme de conscription limitée), mais conserve le principe du volontariat pour le service outre-mer.<sup>1098</sup> Le lendemain, la France conclut un armistice avec l'Allemagne nazie. Le Canada devient *ipso facto* le plus grand allié de la Grande-Bretagne. Selon le premier ministre Mackenzie King,

La vérité brutale, c'est que la défaite de la France a beaucoup rapproché le Canada de la guerre. Les îles britanniques sont menacées d'une invasion; ce n'est pas une lointaine possibilité, mais un péril imminent. Il est aujourd'hui tout à fait manifeste que de nouvelles mesures, tant pour l'aide à la Grande-Bretagne que pour la défense du Canada, sont nécessaires<sup>1099</sup>.

Sur le plan de la formation des officiers, l'armée multiplie les nouvelles infrastructures pour instruire les futurs chefs militaires canadiens.<sup>1100</sup> Au début et durant presque toute

---

<sup>1095</sup> Tremblay. *op. cit.*, p. 141.

<sup>1096</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>1097</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>1098</sup> Le premier ministre William Lyon Mackenzie King choisi de ne pas recourir à la conscription pour le service outre-mer afin de respecter sa promesse faite pendant l'élection fédérale de 1940. Il veut ainsi préserver l'unité nationale et éviter de répéter les erreurs politiques commises par Robert Laird Borden en 1917. Voir, Byers, Daniel Thomas. *Zombie Army. The Canadian Army and Conscription in the Second War*. Vancouver. UBC Press, 2016. p. 28-64.

<sup>1099</sup> Débats de la Chambre des communes, 18<sup>e</sup> Législature, 6<sup>e</sup> Session, Vol. 1, 18 juin 1940, p. 879.

<sup>1100</sup> Tremblay. *op. cit.*, p. 288.

la guerre, une partie de l’instruction des officiers canadiens est offerte par les écoles militaires britanniques.<sup>1101</sup> Les officiers supérieurs canadiens, par exemple, suivent les cours spéciaux du Collège d’état-major de Camberley, en Angleterre. En 1940-1941, les écoles britanniques ne sont plus en mesure de répondre aux besoins de formation croissants des officiers de l’armée active du Canada.<sup>1102</sup> L’Armée britannique est aussi en pleine expansion, ce qui a une incidence sur le nombre de places disponibles dans les écoles britanniques pour les militaires canadiens.<sup>1103</sup>

Pour répondre au problème de la formation des officiers d’état-major, le lieutenant-général A.G.L. McNaughton propose la création d’un collège élémentaire d’état-major canadien en Angleterre.<sup>1104</sup> Le 2 janvier 1941, le premier cours d’état-major canadien (*Junior War Staff Course*) voit le jour à Ford Manor, en Angleterre. Le commandant et les instructeurs font partie de l’armée active du Canada, à l’exception de trois officiers anglais prêtés par l’armée britannique en raison de leur expérience récente du combat.<sup>1105</sup> Rappelons que les troupes canadiennes n’ont pas encore vécu l’expérience du feu en 1941. En effet, la 1<sup>re</sup> Brigade d’infanterie canadienne, débarquée en France entre le 12 et le 13 juin 1940, n’a pas l’occasion de combattre avant de rembarquer pour l’Angleterre.<sup>1106</sup>

Le premier cours d’état-major canadien terminé, on décide d’organiser les prochains cours au RMC de Kingston, en Ontario.<sup>1107</sup> En juin 1942, la fermeture des

---

<sup>1101</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p 239.

<sup>1102</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>1103</sup> Tremblay. *op. cit.*, p. 337.

<sup>1104</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 246.

<sup>1105</sup> *Ibid.*, p. 244-246.

<sup>1106</sup> Stacey, *L’Armée canadienne 1939-1945 : Résumé historique officiel*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1949. p. 14-18

<sup>1107</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 142.

classes d'élèves officiers permet d'augmenter le nombre de cours.<sup>1108</sup> Le programme du cours d'état-major canadien est semblable aux cours d'état-major impériaux.<sup>1109</sup> Le cours d'état-major canadien doit former des chefs de bataillon (en trois mois) et des officiers d'état-major pour les brigades et les divisions (en quatre mois).<sup>1110</sup> Comme le fait remarquer l'historien Yves Tremblay, il est impossible de donner en trois et quatre mois la même formation offerte en un ou deux ans dans les collèges britanniques avant la guerre.<sup>1111</sup>

En plus du cours d'état-major canadien, les officiers canadiens peuvent suivre des cours spéciaux très variés : par exemple, le cours d'officiers supérieurs, le cours de commandants de compagnie, le cours de renseignements militaires et le cours sur la sûreté en campagne.<sup>1112</sup> Par la suite, le cours de commandant de compagnie a été scindé en deux cours distincts : un premier pour les lieutenants et capitaines, qui commandent une compagnie; et, un second pour les jeunes majors destinés à commander un bataillon.<sup>1113</sup>

En plus d'un haut niveau de compétences, comme l'écrit l'historien C.P. Stacey, « la guerre moderne exige aux postes de commandement des hommes jeunes ». <sup>1114</sup> En 1941, le lieutenant-général A.G.L. McNaughton amorce des discussions au plus haut niveau de la hiérarchie militaire canadienne afin de fixer des limites d'âge pour les

---

<sup>1108</sup> Tremblay, *op. cit.*, p. 288.

<sup>1109</sup> *Ibid.*

<sup>1110</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 142.

<sup>1111</sup> Tremblay, *op. cit.*, p. 288.

<sup>1112</sup> Direction Histoire et patrimoine (DHP), 112.3M3.009 (D195). *Progress report military training – 1942*, « note de service adressée au CGS, dactylographié », 14 janvier 1943. Par. 56-63.

<sup>1113</sup> Tremblay, *op. cit.*, p. 288.

<sup>1114</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 435.

officiers des grades supérieurs.<sup>1115</sup> Peu à peu, une nouvelle génération d'officiers jeunes et énergiques remplace les « vieux soldats », qui ont des conceptions militaires dépassées.

### **La particularité francophone**

En avril 1941, le major-général H.D.G. Crerar, chef d'état-major général, qui reconnaît que la formation des officiers supérieurs francophones présente des difficultés particulières, écrit, au nom du ministre de la Défense nationale, au quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) à Londres :

It is realized that there is dearth of readily available senior qualified officers among French Canadians but this is just another problem which makes it necessary for us all as part of our task to search for solutions.<sup>1116</sup>

La réponse des officiers supérieurs du quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) ne se fait pas attendre. Les premières dispositions, comme l'établissement de listes composées de colonels, lieutenants-colonels et majors francophones, sont prises, mais elles ne donnent pas les résultats escomptés. Dans les premières années de la guerre, la plupart des officiers sélectionnés n'ont pas les compétences ou encore, sont trop vieux ou malades.<sup>1117</sup> Au début de la guerre, les meilleurs officiers sont encore lieutenants ou capitaines. Ils ont besoin de temps pour acquérir une formation et de l'expérience professionnelle. Ils ne peuvent donc pas être sélectionnés pour occuper une trop grande fonction, car un échec pourrait être catastrophique pour leur carrière et la vie des soldats sous leurs ordres.

---

<sup>1115</sup> *Ibid.*, p. 435-436.

<sup>1116</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Telegram From Defensor to Canmilitary. No G.S. 96 », 14 avril 1941.

<sup>1117</sup> Voir, par exemple, BAC. Fonds Ernest Lapointe (MG 27 III B10), Vol. 48. Dossier. 20 *Conscription – problèmes de recrutement dans le district n° 4 (Montréal) et n° 5 (Québec)*, « Department of Justice, Memorandum ».

Les cours d'état-major et les cours spéciaux offrent aux officiers canadiens une occasion de se former pour le commandement et se préparer pour le travail d'état-major.<sup>1118</sup> Le 2 octobre 1941, le lieutenant-général McNaughton demande au comité de sélection des officiers pour le Collège d'état-major de Camberley de réserver quelques places pour les lieutenants et capitaines canadiens-français.<sup>1119</sup> McNaughton veille également à ce que l'on fasse de même pour les cours d'état-major canadiens.<sup>1120</sup> Il y a huit francophones parmi les 59 officiers canadiens gradués (13,5 %) du premier cours d'état-major canadien.<sup>1121</sup> Le major-général H.D.G. Crerar, chef d'état-major général, fait appliquer le même principe pour les prochains cours d'état-major canadiens organisés à Kingston.<sup>1122</sup> Il demande cependant que l'on vérifie en haut lieu les compétences et le bilinguisme des officiers francophones.<sup>1123</sup> Étant offert uniquement en anglais, il est nécessaire pour les officiers de posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise pour réussir les cours.<sup>1124</sup> Malgré les réformes, une forme de discrimination linguistique persiste, mais comme l'anglais est la langue des alliés britanniques et américains, il n'y a pas grand-chose à faire.

La formation des officiers canadiens-français rencontre un problème inattendu. Les bataillons francophones refusent d'envoyer leurs meilleurs officiers en formation, par crainte de perdre leur efficacité militaire. Par exemple, en octobre 1941, le quartier

---

<sup>1118</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133), vol. 222, 1/43/55, *Junior War Staff Course*, « Extract from Final Report Commandant, Canadian Junior War Staff Course », n.d.

<sup>1119</sup> *Id.*, vol. 192. PA. 6-1-1, *Officers Promotions and Appointments*, « Staff College–Camberley », 1<sup>er</sup> octobre 1941; *Id.*, « The Senior Officer Canadian Military Headquarters - Selection Committee », 2 octobre 1941.

<sup>1120</sup> BAC, RG24 vol. 10004, 9/Employ/1, *Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff*, « Selection of French speaking officers to attend Cdn Junior War Staff Course », 22 octobre 1941.

<sup>1121</sup> *Ibid.*

<sup>1122</sup> *Id.*, « Telegram From Defensor to Canmilitary No. GST 1580 », 22 octobre 1941.

<sup>1123</sup> *Ibid.*

<sup>1124</sup> *Id.*, « Telegram From Defensor to Canmilitary No. GST 1580 », 22 octobre 1941.

général de l'armée canadienne (CMHQ) à Londres rapporte que seul R22<sup>e</sup>R a soumis des noms d'officiers pour le premier cours d'état-major canadien. Les trois autres, les Fusiliers Mont-Royal (FMR), et le régiment de Maisonneuve et le régiment de la Chaudière n'ont pas répondu à l'appel.<sup>1125</sup> On y apprend que seulement trois parmi les sept officiers canadiens-français proposés ont été sélectionnés pour le premier cours d'état-major canadien donné à Kingston. Le premier a été envoyé comme officier d'état-major (3<sup>e</sup> classe) au *War Office* à Londres. Les trois autres ont été exclus du processus de sélection par manque d'expérience régimentaire ou en raison de leur âge, jugé trop élevé.<sup>1126</sup> Le lieutenant-général McNaughton rappelle que : « In connection with the general problem of the posting of French speaking Canadian officers to the Staff, one of our difficulties has been the necessity of leaving a number of good officers with their units or otherwise their efficiency would suffer too seriously »<sup>1127</sup>. McNaughton craint que les bataillons francophones, qui ont un faible en leadership, s'affaiblissent plus privés de leurs meilleurs éléments. Il faut dire que s'exercent en coulisse de fortes pressions pour que l'on nomme rapidement des officiers canadiens-français à des postes militaires clés dans l'armée active.<sup>1128</sup>

La situation évolue dans le bon sens. Le nom des officiers canadiens-français des trois autres bataillons francophones apparaît sur les listes d'étudiants des prochains cours d'état-major canadien.<sup>1129</sup> La recherche d'officiers francophones bilingues pour le cours d'état-major canadien (et autres cours spéciaux) n'est pas limitée aux quatre bataillons

<sup>1125</sup> *Id.*, « Lettre de A.W. Beament, brigadier, CMHQ », 24 octobre 1941.

<sup>1126</sup> *Ibid.*

<sup>1127</sup> *Id.*, « Lettre de McNaughton à Montague », 14 août 1941.

<sup>1128</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Telegram From Defensor to Canmilitary. No G.S. 96 », 14 avril 1941; Voir, BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 157), vol. 8, D176, « Stuart à Crerar », 8 septembre 1944.

<sup>1129</sup> BAC, RG 24, vol. 6613, « H.Q. 8542-2 Vol. 2. A Canadian Junior War Staff Course in Canada ».

d'infanterie francophones de l'armée active. Elle s'étend aussi aux officiers canadiens-français des unités anglophones et ceux de l'armée de réserve au Canada.<sup>1130</sup>

Une autre disposition prise par les hauts gradés canadiens pour accroître la participation canadienne-française est la nomination d'instructeurs de langue française (ils ne sont pas nécessairement d'origine canadienne-française, car on retrouve des instructeurs anglophones bilingues) pour les cours d'état-major et les cours spéciaux.<sup>1131</sup> L'année suivante, d'autres instructeurs « francophones » y sont affectés afin de réduire le « handicap linguistique » des Canadiens français, selon les termes employés par le ministère de la Défense nationale dans son rapport pour l'année 1942-1943.<sup>1132</sup> Il s'agit là d'une admission « involontaire » de la discrimination institutionnelle ou systémique de l'organisation militaire canadienne.

Entre 1939 et 1945, il n'est pas encore question d'offrir des cours d'état-major ou spéciaux en français. L'armée canadienne est encore bien trop intégrée au modèle de l'armée britannique durant de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>1133</sup> L'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 ouvre la porte à une nouvelle coopération militaire, mais tout se passe encore en anglais.<sup>1134</sup> Preuve de l'importance de l'apprentissage de l'anglais pour les candidats francophones, le quartier général de l'armée canadienne émet une directive rappelant que tous les officiers canadiens-français sélectionnés pour une

---

<sup>1130</sup> *Id.*, vol. 10004, 9/Employ/1, *Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff, Records Office, CMHQ*, « French-Canadian Personnel », 12 novembre 1941.

<sup>1131</sup> *Id.*, « H.Q. 8542-2 FD 4 Pers. D – Memorandum », 19 juin 1941.

<sup>1132</sup> DHP, *Report of the Department of National Defence Canada for Year Ending March 31, 1942*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1942, p. 12-13.; *Idem*, 1943, p. 40-41.

<sup>1133</sup> Voir, par exemple, la formation des officiers canadiens en Angleterre dans Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p.140-143.

<sup>1134</sup> Stacey, C.P. *Armes, hommes et gouvernement : les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*. Ottawa, Ministère de la Défense, 1970. p. 104-106.

formation supérieure doivent être obligatoirement bilingues.<sup>1135</sup> Ceux qui n'ont pas une bonne maîtrise de l'anglais sont confinés à des postes d'officiers subalternes dans l'infanterie, l'intendance et l'administration, mais pour les futurs chefs militaires francophones en formation l'importance de l'anglais est une évidence et une nécessité.

### **Les commandants de brigade francophones**

Entre 1943 et 1944, le nombre de commandants de brigade francophones en Europe passe de zéro à trois. Nous verrons que les trois brigadiers canadiens-français ont, à quelques différences près, tous le même profil académique (études supérieures en anglais) et professionnel (service régimentaire, école de guerre et chef de bataillon, puis commandant de brigade sur le théâtre des opérations). De plus, ils sont tous bilingues! En fait, ils suivent exactement le même cheminement professionnel que les futurs chefs anglophones (comme les majors-généraux Daniel Spry et Bert Hoffmeister), sauf au niveau du bilinguisme. Comme eux, ils ne sont encore que des officiers subalternes quand ils sont sélectionnés en raison de leur potentiel et leur expérience pour suivre une formation militaire supérieure. Ils poursuivront leur accession comme chef de bataillon, puis commandant de brigade sur les champs de bataille de la Deuxième Guerre mondiale. La progression des jeunes officiers francophones est également le fruit des mesures prises dans les premières années de la guerre pour augmenter le nombre d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active.

---

<sup>1135</sup> BAC, RG24 vol. 10004, 9/*Employ/1*, *Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff*, « H.Q.S. 8841 F.D. 20 : French-Canadian Representation », 16 janvier 1942.

Les prochaines biographies suivent le parcours de quatre jeunes officiers francophones qui ont bénéficié des mesures prises entre 1940 et 1942 pour se hisser dans la hiérarchie militaire de l'armée active.

### **J.-P.-E. Bernatchez**

Les états de service du brigadier (plus tard major-général) J.P.E. Bernatchez ont quelques différences avec les autres commandants de brigade francophones. Tout d'abord, il est diplômé du RMC de Kingston et sert dans la force permanente entre les deux guerres mondiales. Il est également le plus élevé en grade (capitaine) au début de la Deuxième Guerre mondiale. Mais, pour le reste, comme nous le verrons, il a un parcours assez similaire aux autres commandants de brigade canadienne.

Né à Montmagny le 1<sup>er</sup> mars 1911, Joseph Paul Émile Bernatchez fait des études au Collège de Montmagny. Après de brillantes études secondaires, il décide d'embrasser une carrière militaire.<sup>1136</sup> Le 28 août 1929, il s'inscrit comme *gentleman-cadet* au RMC de Kingston.<sup>1137</sup> Lors de son entrée, il ne maîtrise pas encore l'anglais, ce qui explique qu'il termine son programme de quatre ans avec une année supplémentaire.<sup>1138</sup> Le 13 juin 1934, il est diplômé avec deux mentions « distinction ».<sup>1139</sup> Comme tous les autres diplômés, il a droit à la publication d'un petit article à son sujet dans l'annuaire des finissants. On y lit notamment que :

Paul became known as Polo and learned English quickly, although he never could understand the senior's brand of the language. Owing to his great knowledge of artillery, Polo was able to spend the summer at Petawawa.

<sup>1136</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA-7 J.P.E. Bernatchez. « Notes biographiques de 1929 à nos jours », Biographie, 1974.

<sup>1137</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39. »

<sup>1138</sup> Bernier, Serge. *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. 1914-1939*. Montréal, Art Global, 1999. p. 115.

<sup>1139</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39. »

[...] He favours the Royal 22<sup>nd</sup>. They will be fortunate to get such an officer.<sup>1140</sup>

À sa sortie de Kingston, il est affecté comme lieutenant au R22<sup>e</sup>R où il démontre rapidement son dynamisme et sa détermination.<sup>1141</sup> Il suit une formation en tactique pour officier subalterne de la force permanente au polygone de Connaught, à l'ouest de la ville d'Ottawa. Le lieutenant-colonel (plus tard, lieutenant-général) K. Stuart, officier responsable de la formation, un anglophone bilingue originaire de la ville de Trois-Rivières, lui accorde une note de « D » (légèrement inférieur à la moyenne) pour le cours et ajoute le commentaire suivant : « This officer worked very hard on the course : he is keen and with more experience should make a fair instructor. His knowledge of tactics is very limited and it is recommended that every effort be made to give him further instruction within his unit »<sup>1142</sup>. La formation terminée, il est nommé commandant de peloton. Dans son rapport annuel pour l'année 1934, le lieutenant-colonel G.E.A. Dupuis, commandant du R22<sup>e</sup>R, qui se montre satisfait du rendement de son jeune lieutenant, écrit : « Has carried out his duties very well. A good platoon commander. Average of his rank »<sup>1143</sup>. Le lieutenant-colonel (plus tard, brigadier) J.M. Prower, officier commandant le district militaire (DM) n° 5 de Québec, note d'ailleurs que « This officer's appearance and bearing is very satisfactory and I have heard nothing but good of him during the short time he has been with the R22<sup>e</sup>R »<sup>1144</sup>.

---

<sup>1140</sup> Royal Military College of Canada (RMC). *Review. Graduation Number*, June 1934. p. 35.

<sup>1141</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 115.

<sup>1142</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Tactical Training – P.F. junior Officers. Connaught Ranges 1934. Lieut. J.P.E. Bernatchez, R.22<sup>e</sup>R ».

<sup>1143</sup> *Id.*, « Annual Confidential Report for the Year 1934 - Lieutenant J.P.E. Bernatchez », 16 décembre 1934, p. 3.

<sup>1144</sup> *Ibid.*, p. 4.

Après sa période de service régimentaire, il part pour l'Angleterre afin d'approfondir ses connaissances militaires dans le système de formation britannique.<sup>1145</sup>

Le 5 avril 1935, il fait un stage auprès du 1<sup>er</sup> bataillon du *Royal Welch Fusiliers* en vertu d'une entente d'affiliation entre le régiment britannique et le R22<sup>e</sup>R.<sup>1146</sup> Le commandant anglais, qui n'a que des éloges pour son commandant de peloton canadien-français, écrit dans son rapport d'évaluation :

Has carried out his duties well. This young officer has manners & leadership. He has associated whole-heartedly with the life of the Battalion and has thereby done much to cement the alliance between the two regiments. He is keen, has fair power of observation and plenty of common sense. He is very fit and has cheerful temperament. He is a good officer.<sup>1147</sup>

Le lieutenant Bernatchez profite de son séjour en Angleterre pour acquérir les certificats d'instructeurs « A », « B » et « C », des écoles anglaises d'armes portatives de Hythe et de Netheravon.<sup>1148</sup> Le 16 décembre, il est détaché auprès du 46<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de l'armée française et du 15<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs alpins.<sup>1149</sup> Les stages d'officiers canadiens avec l'armée française ne sont pas communs. Il faut dire que le secrétaire du Haut Commissaire du Canada à Londres, le lieutenant-colonel Georges-P. Vanier entretient de bonnes relations avec les officiers de l'armée française, en particulier les anciens combattants de 1914-1918. Notons que c'est à l'initiative de Vanier, alors commandant du R22<sup>e</sup>R, que le maréchal Ferdinand Foch devient le premier colonel honoraire du régiment.<sup>1150</sup>

---

<sup>1145</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 115.

<sup>1146</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ». L'entente d'affiliation entre les deux régiments a été conclue en 1927 par le lieutenant-colonel (plus tard, major-général) G.-P. Vanier. Voir, Bernier, *op. cit.*, p. 87-88.

<sup>1147</sup> *Ibid.*

<sup>1148</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1149</sup> *Id.*, « Lettre du Bureau du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni au *War Office* à Londres ».

<sup>1150</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 85-86.

À son retour au Canada en février 1937, Bernatchez occupe temporairement les fonctions d'adjudant.<sup>1151</sup> Le 15 juin 1937, il sert comme instructeur à l'aile « A » à l'École canadienne d'armes portatives de Connaught.<sup>1152</sup> Dans son rapport annuel pour l'année 1937, le lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis, officier commandant du R22<sup>e</sup>R, se montre tellement enthousiasme par le rendement offert par le lieutenant Bernatchez qu'il le recommande pour l'examen d'entrée des collèves d'états-majors impériaux :

Has carried out his duties satisfactorily. A very good officer. Has shown good ability as an instructor in general and especially in the new weapons. Had the opportunity to command the Coy and has shown judgement and qualities of a good leader. Has tact and is loyal keen on sports. Although not qualified for higher rank which examination he will take in Oct. 1938 he will no doubt be a good candidate for Staff College Entrance Examinations in the near future...<sup>1153</sup>

Le brigadier Prower partage la même opinion, mais il refuse de « endorse a recommendation for this officer for Staff College until he is fully eligible to compete and this not until he has passed for promotion to the rank of Captain »<sup>1154</sup>. Prower n'entend pas brûler les étapes, et ce, même pour un officier subalterne aussi prometteur. Le 3 janvier 1938, le lieutenant Bernatchez suit un cours de coopération avec l'aviation, une nouvelle formation de trois semaines pour officier offert à la base de Trenton, en Ontario.<sup>1155</sup> Le commandant de l'École de coopération avec l'aviation, le chef d'escadrille T.A. Lawrence, écrit sur le bulletin de Bernatchez :

Average on practical air work. Above average on ground subjects. Suitable as a Grade 3 A.L.O. [Air Liaison Officer] Has sufficient theoretical knowledge to perform A.L.O. duties but requires more practical experience

<sup>1151</sup> *Id.*, « Statement of Service and Qualifications », 25 janvier 1946.

<sup>1152</sup> *Id.*, « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1153</sup> *Id.*, « Annual Confidential Report for the Year 1937 - Lieutenant J.P.E. Bernatchez », 9 décembre 1937, p. 3.

<sup>1154</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1155</sup> Le cours coopération avec l'aviation est encore loin du concept du *Blitzkrieg* et de coopération air-sol. Voir, Tremblay, *op. cit.*, p. 53.

before attaining full proficiency. A good type of officer who made fair progress. Applied himself to the course and did well in written tests. Will require considerably more practical experience before he can be re-graded.<sup>1156</sup>

Dans son rapport d'évaluation pour l'année 1938, le lieutenant-colonel P. Flynn, nouveau commandant du 22<sup>e</sup>, écrit : « Has carried out his duties in an efficient and satisfactory manner. This officer has initiative, is loyal and keen. Inclined at times to be self-opiniated considered a very good platoon commander »<sup>1157</sup>. Le brigadier E.J. Renaud, nouveau commandant du DM n°5, y souligne le caractère exceptionnel du jeune officier : « An excellent type. Vivacious and very popular with NPAM units. This officer compares very favourably with other P.F. subalterns »<sup>1158</sup>. Le 28 juin 1939, le lieutenant Bernatchez est nommé instructeur à l'aile « B » et de télémétrie à l'École canadienne d'armes portatives à Connaught.<sup>1159</sup>

À l'aube de la Deuxième Guerre mondiale, Bernatchez est un officier subalterne francophone d'exception, instruit et qualifié, qui maîtrise la langue anglaise. Contrairement aux autres officiers de langue française plus gradés de la force permanente, il est bien préparé pour faire face à la guerre moderne. Il lui manque seulement à acquérir de l'expérience et affiner ses compétences en leadership pour diriger de futures opérations militaires. Il n'a encore rencontré aucun obstacle. La maîtrise de la langue anglaise et ses compétences font de lui un sérieux candidat pour suivre les formations supérieures.

---

<sup>1156</sup> *Id.*, « *Royal Canadian Air Force. Report on Personnel. Army Co-operation Course.* Lieutenant J.P.E. Bernatchez », 1<sup>er</sup> février 1938, p. 2.

<sup>1157</sup> *Id.*, « *Annual Confidential Report for the Year 1937 - Lieutenant J.P.E. Bernatchez* », 14 décembre 1938, p. 3.

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1159</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, il est promu capitaine et obtient le commandement de la compagnie « B » du bataillon d'active du R22<sup>e</sup>R.<sup>1160</sup> Le 10 décembre, il quitte pour l'Angleterre avec son régiment. Le 25 février 1940, il commande toujours la compagnie « B » à l'entraînement quand il est promu au grade de major.<sup>1161</sup> Il a seulement 28 ans.

L'année 1941 commence bien mal pour le 22<sup>e</sup>, qui perd son commandant, le lieutenant-colonel Percy Flynn.<sup>1162</sup> Le 9 mai, le major-général T.L. Tremblay, inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada, interrogé par le directeur des services d'état-major (DSD) sur le potentiel du major Bernatchez, écrit : « Good education; perfect bilingual; keen; shows initiative; has character »<sup>1163</sup>. Le 15 juillet, une autre tuile tombe sur la tête du R22<sup>e</sup>R. C'est au tour du nouveau commandant, le lieutenant-colonel P.E. Poirier, de « tomber au combat », victime d'un malheureux accident.<sup>1164</sup> Le major L.-P.-P. Payan le remplace par intérim et le major Bernatchez est nommé commandant en second.<sup>1165</sup> Il part aussitôt suivre une formation à l'École des officiers supérieurs d'Earlstone Park, ce qui le place en bonne position pour obtenir une future promotion de chef de bataillon.<sup>1166</sup> Le 18 septembre, le commandant de l'École des officiers supérieurs écrit :

This officer has confidence and determination. He has a sound tactical knowledge and a good eye for ground. He has experienced slight difficulty over the language, but he has an active brain, a fertile imagination and expresses himself well. He picks out the essentials of a problem and has

<sup>1160</sup> *Id.*, « Canadian Active Service Force. Officers Declaration Paper », p. 1.

<sup>1161</sup> *Id.*, « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1162</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 114.

<sup>1163</sup> *Id.*, « Inspection-Generals remarks to be placed on Officer file at suggestion of D.S.D. », 9 mai 1941.

<sup>1164</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 115.

<sup>1165</sup> *Ibid.*

<sup>1166</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

plenty of drive and initiative. A sound regimental officer who will command an Infantry Battalion well.<sup>1167</sup>

La remarque du commandant de l'École sur les difficultés linguistiques est probablement due à l'accent britannique, qui est souvent difficile à saisir pour les francophones et aussi même pour les anglophones, d'autant que Bernatchez est passé par le RMC et a fait un séjour dans un régiment britannique entre les deux guerres. Le 28 septembre, le major-général G.R. Pearkes, commandant de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie canadienne, recommande le major Bernatchez pour une promotion au grade de lieutenant-colonel et comme chef de bataillon.<sup>1168</sup> La recommandation est rapidement entérinée. Le 16 octobre 1941, il est nommé, à l'âge de 30 ans, lieutenant-colonel et commandant du R22<sup>e</sup>R.<sup>1169</sup> Il est selon la presse québécoise l'un des plus jeunes chefs de bataillon de l'armée active.<sup>1170</sup> Le lieutenant-colonel Bernatchez est aussi fait officier de l'ordre de l'Empire britannique (OBE) « en reconnaissance des services exceptionnels rendus dans l'organisation et la direction des troupes canadiennes cantonnées en Angleterre depuis décembre 1939 ». <sup>1171</sup>

En 1941-1942, il participe avec son bataillon aux grandes manœuvres destinées à aguerrir les troupes canadiennes sous le regard du lieutenant-général Bernard Montgomery, commandant de la région militaire du sud-est de l'Angleterre. Le 2 mars

---

<sup>1167</sup> *Id.*, « Senior Officers' School – Confidential Report, Bernatchez, Joseph, Paul Émile », 18 septembre 1941. Les remarques sur les difficultés linguistiques doivent être nuancées en regard des états de services du major Bernatchez [cinq années d'études au RMC, deux ans de service dans un régiment anglais, etc.]. Il a d'ailleurs réussi plusieurs cours donnés en anglais au Canada comme en Angleterre.

<sup>1168</sup> Fonds A.G.L. McNaughton (MG30 E 133), vol. 192. PA. 6-1-1 *Officers Promotions and Appointments*, « Attachment to Corps HQ. Maj. L.P. Payan, R22<sup>e</sup>R, Appointment of Successor », 28 septembre 1941.

<sup>1169</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1170</sup> *Le Soleil*, 25 novembre 1941, p. 3.

<sup>1171</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, J.-P.-E. Bernatchez (FPA7), *Notes biographiques 1929 à nos jours*, « Décorations décernées au major-général J.-P.-E. Bernatchez pour ses services durant la guerre mondiale 1939-45 », p. 1.

1942, Montgomery, qui a été chargé par le lieutenant-général H.D.G. Crerar d'évaluer les troupes canadiennes, remet son rapport sur les unités de 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie canadienne. Malgré sa réputation de chef dur et exigeant, « Monty » écrit que le lieutenant-colonel Bernatchez « a first class, C.O., young, keen, and very alert. »<sup>1172</sup>. Il ajoute que le bataillon commandé par Bernatchez est une « bonne » unité d'infanterie « exactly how good one must see it in the field »<sup>1173</sup>. En mai 1942, le R22<sup>e</sup>R participe à l'exercice « Tiger », qui est sans doute l'exercice le plus ardu, mais il s'en tire plutôt bien d'affaire.<sup>1174</sup> Selon un autre rapport de Montgomery, le bataillon commandé par le lieutenant-colonel Bernatchez a atteint un niveau satisfaisant d'endurance et d'habileté tactique.<sup>1175</sup> Entre le printemps et l'été 1942, le lieutenant-colonel Bernatchez est appelé à suivre des cours spéciaux : cours sur les gaz de combat (9-13 mars), « Senior officer Weapon Training Course » (23-26 mars), et « G.H.Q. Battle School » (13-20 août).<sup>1176</sup> Il a aussi l'occasion de prendre le commandement (temporairement) de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie canadienne en remplacement du brigadier H.N. Ganong.<sup>1177</sup> La carrière militaire de Bernatchez semble aller dans la bonne direction quand son unité est lancée dans les combats.

Le 10 juillet 1943, il commande son bataillon au débarquement allié à Pachino, en Sicile.<sup>1178</sup> Le 18, le R22<sup>e</sup>R connaît son vrai baptême du feu sur la route de Valguarnera. Malgré les tirs nourris, le lieutenant-colonel Bernatchez, qui, comme la plupart de ses

---

<sup>1172</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG 30 E 157), vol. 2, 958C.009 (D182) GOC-in-C file 11-0-6, *Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43 – Crerar Paper.*, « Notes on Inf. Bdes of Canadian Corps – N° 6. 2<sup>nd</sup> march, 1942 – 3 Inf. Bde. », p. 1.

<sup>1173</sup> *Ibid.*

<sup>1174</sup> Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 252-257.

<sup>1175</sup> *Id.*, « Report confidential – Lieut.-General B.L. Montgomery », 3 juillet 1942.

<sup>1176</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1177</sup> *Ibid.*,

<sup>1178</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 127.

hommes, monte au feu pour la première fois, parvient à installer et maintenir son bataillon sur des positions défensives solides permettant au *Carleton and York Regiment* de relancer l'offensive.<sup>1179</sup> Le brigadier Penhale, commandant de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie canadienne, offre ses félicitations au bataillon pour son esprit offensif pendant sa première action contre l'ennemi.<sup>1180</sup> Lors de la campagne en Sicile, Bernatchez fait ses preuves et démontre un bon esprit d'initiative. Le 16 août, le bataillon est retiré du front pour préparer la campagne d'Italie.

Le 22 août, le lieutenant-général McNaughton, commandant de la Première Armée canadienne, offre de chaleureuses félicitations au R22<sup>e</sup>R pour sa belle tenue en Sicile : « Vous avez maintenu les traditions du vieux bataillon. La population canadienne tout entière a suivi votre campagne avec beaucoup d'intérêt et d'orgueil »<sup>1181</sup>. La performance du lieutenant-colonel Bernatchez retient l'attention des autorités militaires canadiennes.

Le 3 septembre 1943, le bataillon commandé par Bernatchez débarque sur les plages italiennes sans rencontrer de résistance et occupe la banlieue de Reggio et les hauteurs qui dominent la ville.<sup>1182</sup> Le lieutenant-colonel Bernatchez, qui fait preuve de plus en plus d'assurance, donne l'ordre d'avancer vers l'intérieur des terres. Le 6 octobre, selon la citation qui accompagne l'Ordre du Service distingué (DSO),

on ordonna au Lt-Colonel Bernatchez de s'emparer avec son bataillon du pont Léopard sur la rivière Fortiore. Se servant habilement des abris naturels, le Lt-colonel Bernatchez conduisit son bataillon à travers un terrain sans être vu, jusqu'à une position qui, bien que surveillée par l'ennemi sur l'autre rive, dominait le passage de la rivière. Quand le feu de son régiment révéla sa position, un feu intense d'artillerie, de mitrailleuses, de fusils fut

---

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>1180</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>1181</sup> Citation tirée de Boissonnault, *op. cit.*, p. 152-153.

<sup>1182</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 132.

dirigé sur cette zone. Se rendant compte que la position occupée était d'une grande importance, le Lt.-colonel Bernatchez, bien que sous un feu nourri de l'ennemi, alla de compagnie en compagnie surveiller les dispositions tactiques de chacune afin d'assurer le contrôle du passage de la rivière. L'esprit de chef, l'habileté, le courage, le dévouement du Lt.-colonel Bernatchez furent une source d'inspiration aux officiers et aux hommes sous son commandement.<sup>1183</sup>

Le 8 octobre, la ville de Gambatesa est prise à l'ennemi. Le R22<sup>e</sup>R continue d'avancer.

Le 2 décembre, la progression est stoppée au sud d'Ortona.<sup>1184</sup> Le nom du lieutenant-colonel Bernatchez commence à circuler en haut lieu comme un candidat francophone intéressant pour commander une brigade, mais pour le moment, nous n'en sommes pas là.<sup>1185</sup>

Le 8 décembre, les unités de la 1<sup>re</sup> Division canadienne reçoivent l'ordre de prendre la route reliant Ortona à Orsogna, mais l'ennemi ne l'entend pas ainsi. Le R22<sup>e</sup>R est appelé en renfort pour prêter main-forte aux autres unités.<sup>1186</sup> Les combats sont violents et le 15 décembre, le lieutenant-colonel Bernatchez lance une nouvelle offensive en direction de la ville d'Ortona, mais sans succès. Il renforce ensuite les positions défensives pour faire face aux contre-attaques de l'ennemi.<sup>1187</sup> Dans la nuit du 16 au 17, le lieutenant-colonel Bernatchez est appelé au quartier général de la brigade. Là-bas, il rencontre le brigadier R.B Gibson, nouveau commandant de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie,

---

<sup>1183</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, J.P.E. Bernatchez (FPA7), *Notes biographiques 1929 à nos jours*, « Décorations décernées au major-général J.P.E. Bernatchez pour ses services durant la guerre mondiale 1939-45 », p. 1.

<sup>1184</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 130-137.

<sup>1185</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E157) vol. 15. 952C.009 (D270), *War Diary of Major-General H.D.G. Crerar. Senior Officer, Canadian Military Headquarters, London, England.* « War Diary of Lt. Gen H.D.G. Crerar, Comd 1 Cdn Corps from 1 December 1943 to 31 December 1943. », p. 6-7.

<sup>1186</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 138.

<sup>1187</sup> *Ibid.*, p. 141-142.

qui l'oblige à accepter une permission pour Le Caire, en Égypte.<sup>1188</sup> Il semble que les dernières semaines de combats l'ont épuisé.

Dans son rapport d'évaluation pour la période d'octobre 1943 à janvier 1944, le brigadier Gibson, se montre ravi de la conduite de Bernatchez et le propose même pour le commandement d'une brigade sur un théâtre d'opérations :

This officer is an outstanding French Canadian Soldier. He has given his best efforts conscientiously to his battalion over long tenure of command. In his interest and that of the Service, further employment as OC R22eR is not desirable. A change of employment will enable him to regain his strength and provide wider scope for his experience and ability.<sup>1189</sup>

Le major-général C. Vokes, commandant de la 1<sup>re</sup> Division canadienne, recommande le lieutenant-colonel Bernatchez « be promoted to the rank of brigadier and be given command of an infantry brigade. This officer is a good leader and commander and with rest is suitable to command a brigade in active operations »<sup>1190</sup>. Le lieutenant-général Crerar appuie les recommandations et propose le nom de Bernatchez pour le commandement d'une brigade d'infanterie.<sup>1191</sup> Le 6 janvier 1944, le lieutenant-colonel Bernatchez fait ses adieux au bataillon. Le 26 janvier, le major-général G.-P. Vanier, représentant du Canada auprès du comité français de Libération nationale à Alger, écrit à Crerar : « I saw Bernatchez on his way through. He stayed with us here and seemed to me to be absolutely fit and keen for action. On all sides I have heard the most wonderful testimonials paid to him and am indeed proud that he commanded my old regiment »<sup>1192</sup>.

<sup>1188</sup> Boissonnault, *op. cit.*, p. 210-211.

<sup>1189</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Canadian Army Overseas Officer's Confidential Report – Lt-col. J.P.E. Bernatchez », 2 janvier 1944. p. 1.

<sup>1190</sup> *Id.*, 3 janvier 1944, p.3.

<sup>1191</sup> *Id.*, 7 janvier 1944, p.4.

<sup>1192</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E157) vol. 7 958C.009 (D143), GOC-in-C file 6-9/V, *Personnal Correspondence, 9 avril 1943 to 25 Jul 45 Crerar Papers*. « Lettre de Vanier à Crerar », 26 janvier 1944.

Malgré les succès du lieutenant-colonel Bernatchez comme chef de bataillon en Sicile et en Italie, on exige un plus grand nombre de francophones. Le 29 février 1944, un article de Lorenzo Paré, chroniqueur de l'*Action catholique*, met le feu aux poudres. En réaction à l'annonce de nominations anglophones dans l'armée active, il écrit :

Il ne s'agit pas là d'une inadvertance, ni même d'une mauvaise volonté dont les Canadiens français ont maintenant l'habitude de souffrir dans leurs relations avec la majorité de langue anglaise. Il s'agit véritablement d'une exclusion systématique et concertée des Canadiens d'origine française dans les sphères supérieures de l'armée. [...] En effet, ils peuvent chanter victoire. Pas un seul officier canadien-français n'occupe un rang supérieur à celui de lieutenant-colonel avec les troupes d'opérations outre-mer aux quartiers généraux de Londres et même d'Ottawa.<sup>1193</sup>

Plus loin dans son article, Paré lance des accusations contre cette « caste galonnée et aussi puissante que la caste des colonels d'Argentine [qui] exerce la politique militaire la plus exclusive et la plus occulte en tout ce qui concerne l'armée »<sup>1194</sup>. Enfin, il affirme que « plusieurs militaires de carrière canadiens-français ont toutes les qualifications et l'expérience de l'action [...] Mais leur promotion est bloquée, de toute évidence, par la caste des « brass-hats » »<sup>1195</sup>. L'interprétation donnée par Paré selon laquelle les officiers sont victimes d'une sorte de « conspiration anglophones » est fautive, mais il n'est pas dans l'erreur quand il affirme qu'aucun officier francophone ne dépasse le grade de lieutenant-colonel sur le terrain ou dans les quartiers généraux de Londres ou Ottawa. C'est ce qui donne toute la force à son interprétation erronée de la situation.

Le ministre de la Défense nationale, J. L. Ralston, inquiet des conséquences des accusations pour l'unité nationale et le recrutement francophone, demande au lieutenant-général K. Stuart, chef d'état-major au quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) à

<sup>1193</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3.

<sup>1194</sup> *Ibid.*

<sup>1195</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3.

Londres, d'étudier la candidature de Bernatchez pour un poste militaire important.<sup>1196</sup> Ralston y note d'ailleurs que « Bernatchez has done an excellent job as a fighting soldier in Sicily and Italy »<sup>1197</sup>. Le 18 mars, le nom de Bernatchez est proposé par un groupe d'officiers généraux canadiens (le lieutenant-général H.D.G. Crerar, le major-général C. Vokes et le lieutenant-général E.L.M. Burns) pour prendre le commandement de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie avec le grade de brigadier à titre temporaire.<sup>1198</sup> Le 25 mars, la nomination est acceptée par le ministre Ralston.<sup>1199</sup> Le 13 avril 1944, Bernatchez est promu temporairement brigadier et nommé commandant de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie.<sup>1200</sup> Il est le premier des officiers francophones talentueux formés pendant les premières années de la guerre à commander une brigade en raison de son mérite et ses succès comme chef de bataillon en Sicile et en Italie.

Entre-temps, à l'été et l'automne 1944, les combats font rage en Italie et en Normandie et on craint de bientôt manquer d'hommes pour remplacer les combattants tués ou blessés.<sup>1201</sup> C'est dans ce contexte que la question de la discrimination contre les officiers francophones des grades supérieurs de l'armée active est relancée. Le 30 juin 1944, le ministre de la Défense nationale, le colonel J.L. Ralston, reçoit une lettre de l'avocat montréalais G.-C Papineau-Couture, qui veut attirer son attention sur la lenteur des promotions accordées aux officiers supérieurs francophones de l'armée active.<sup>1202</sup> Il joint à la lettre une copie d'une autre lettre datée du 12 juin 1944 du major T.L. Bullock,

---

<sup>1196</sup> BAC, RG24 vol. 10004, 9/Employ/1, *Employment of French Cdn. Officers to Command or on Staff*, « Defensor to Canmilitary », 17 mars 1944.

<sup>1197</sup> *Ibid.*

<sup>1198</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Canmilitary to Defensor », 18 mars 1944.

<sup>1199</sup> *Id.*, « Defensor to Canmilitary », 25 mars 1944.

<sup>1200</sup> *Id.*, « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

<sup>1201</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 160-161.

<sup>1202</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Lettre de G.C. Papineau-Couture au ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston », 30 juin 1944

un ami, officier canadien du quartier général des Forces alliées de la Méditerranée centrale (ACMF). Le major Bullock laisse entendre que « The situation is that French-Canadian officers in the Canadian army are not being an equal opportunity with English-Canadian officer [...] the French-Canadians who have volunteered for active service overseas are those among our young men who, generally greatest aptitudes to become leader. [French-Canadians] begin their army careers with a strong disposition to favour national unity at all costs and a desire to become a good soldiers and good officers which deserves to be encouraged. English-Canadians, if they are wise, will seek to cultivate these boys, not to drive them back into the shell from which they have had the guts to break out... »<sup>1203</sup>. Bullock donne l'exemple de deux officiers canadien-français, qui selon lui, a été ralenti par une discrimination linguistique,

After many Battalion Commanders, some of them inferior, had been put ahead of him, and after a great deal of very blunt speaking in the many quarters, Bernatchez, C.O. [Commanding officer] of the R22<sup>e</sup>R, was finally made a Brigadier. He was the first French-Canadian since early in the war to hold a higher rank in the Field than Lieutenant-colonel. The appointment, when it did come, was made so late and so reluctantly as to be almost an insult. But he and Allard between them have done a glorious job in the last month. Military security will not allow me to give the details, buy are known to the English-Canadian command.

We remained silent a long time while officer after officer pushed ahead of Bernatchez and of the other competent French-Canadian Bn. [Battalion] Commanders. Our effort to be patient, to preserve the unity of the Canadian army at all costs, was apparently taken as a confession of inefficiency and timidity. Men were given command of Divisions who have shown themselves not half the commanders Bernatchez has proved to be. There have been English-Canadian Brigadiers who were children beside Allard. Now we are waiting to see how long Bernatchez will have to wait to get a Division, and how long it will take for Allard to be given a Brigade.<sup>1204</sup>

---

<sup>1203</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Lettre du Major T.L. Bullock à G. C. Papineau-Couture », 12 juin 1944, p. 2.

<sup>1204</sup> *Ibid.* p. 2-3.

Le 10 juillet, le ministre de la Défense nationale adresse une lettre au lieutenant-général Stuart, chef d'état-major au quartier général de l'Armée canadienne (CMHQ) à Londres pour attirer son attention sur les allégations de discrimination à l'encontre des officiers canadiens-français.<sup>1205</sup> Ralston rappelle aussi l'importance « the elimination of any possibility of contention that race, language or religion should weigh in selection »<sup>1206</sup>. Le 4 septembre, Stuart répond au ministre de la Défense nationale que « Crerar, Burns, Montague and myself are all « bending over backwards » to find French-Canadian officer suitable for senior appointments »<sup>1207</sup>. Sur les chances de Bernatchez de commander une division, Stuart écrit : « Am afraid that Bernatchez has found his ceiling... I may say that we put Bernatchez up even though both Montgomery and Dempsey did not consider he was up to the required standard [to command a division] »<sup>1208</sup>. Bernatchez n'a peut-être pas encore acquis encore suffisamment de connaissances tactiques et techniques pour commander une division d'infanterie. Il faut également dire qu'il y a beaucoup d'autres brigadiers anglophones, qui le devancent au niveau de la séniorité et l'expérience.

Le 23 octobre, la 3<sup>e</sup> Brigade traverse le Savio. Le 30, Bernatchez est confirmé dans son grade de brigadier.<sup>1209</sup> Il reçoit également la Croix de guerre avec palme et est fait Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français. Selon la citation qui accompagne cette décoration : « Son énergie, son enthousiasme et ses connaissances militaires exceptionnelles lui ont valu d'être nommé en octobre 1941 au commandant de

---

<sup>1205</sup> *Id.*, « Lettre de Ralston au lieutenant-général K. Stuart » 15 juin 1944, p.1.

<sup>1206</sup> *Ibid.*

<sup>1207</sup> *Id.*, « Stuart à Ralston », 4 septembre 1944.

<sup>1208</sup> *Ibid.* Nos recherches en ligne dans les papiers de Bernard Law Montgomery (Imperial War Museum) et de Miles Dempsey (National Archives, WO285) n'ont pas permis de confirmer, ni infirmer les propos du lieutenant-général Stuart. Le lieutenant-colonel (plus tard major-général) M.P. Bogert, qui commande le *West Nova Scotia Regiment*, affirme que le brigadier Bernatchez est le meilleur commandant de brigade francophone de toute la guerre. Voir, Granatstein, J.L. *The Weight of Command: Voices of Canada's Second World War Generals and Those Who Knew Them*. UBC Press, Vancouver-Toronto, 2016, p. 68.

<sup>1209</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez. « Record of Service Prior to Sept. 39 ».

son régiment qu'il conduisit brillamment en Sicile et en Italie et qui, sous son impulsion, atteignit à tous les échelons un haut degré de valeur et de discipline »<sup>1210</sup>.

À l'hiver 1945, le 1<sup>er</sup> Corps canadien quitte le front italien pour participer à la libération du nord-ouest de l'Europe. Le 18 mars, la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, toujours commandée par Bernatchez, se retrouve aux Pays-Bas. La performance du brigadier Bernatchez reste excellente pendant les derniers mois de la guerre.<sup>1211</sup>

Comme chef de bataillon, puis commandant de brigade, Bernatchez, animé d'un puissant charisme tranquille, a fait preuve de sa capacité d'apprendre sur le tas et d'habileté dans l'engagement de ses hommes. Il essaie de réduire les pertes au minimum, mais n'a pas peur de prendre ses responsabilités. En récompense, le brigadier Bernatchez est nommé commandant d'une nouvelle brigade, le 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, de la division destinée à servir dans le Pacifique.<sup>1212</sup> Le 3<sup>e</sup> Régiment se prépare à se rendre aux États-Unis pour y compléter son instruction, quand le 15 août 1945 on apprend la fin de la guerre avec le Japon.

Après la guerre, il est appelé au quartier-général de la défense nationale comme adjoint de l'adjudant général. En 1946, il est fait commandeur de l'ordre de l'Empire britannique (CBE). L'année suivante, il reçoit aussi la « Legion of Merit » du gouvernement américain. Selon la citation,

Au cours de la période d'octobre 1941 à juin 1945, le brigadier Bernatchez rendit des services méritoires exceptionnels. C'est en qualité de Commandant du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, et plus tard commandant de la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne, qu'il collabora avec l'armée américaine. Il

<sup>1210</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, J.P.E. Bernatchez (FPA7), *Notes biographiques 1929 à nos jours*, « Décorations décernées au major-général J.P.E. Bernatchez pour ses services durant la guerre mondiale 1939-45 », p. 2.

<sup>1211</sup> Bernier, *op. cit.*, p. 177.

<sup>1212</sup> Pour le théâtre du Pacifique, on laisse tomber le mot « brigade » pour l'expression américaine « régiment ». En plus de l'organisation, on adopte l'équipement de l'armée américaine. Voir, Stacey, *op. cit.*, p. 535-536.

conduisit ses troupes avec habilité et courage à travers l'Italie et le Nord-ouest de l'Europe, contribuant ainsi au succès de ces campagnes.<sup>1213</sup>

En 1949, après avoir servi au Québec et dans l'Ouest canadien, il suit un cours au Collège de la défense nationale à Kingston, puis il retourne au quartier général de l'armée pour remplir les fonctions de sous-chef de l'état-major et de directeur général de l'instruction militaire.<sup>1214</sup> En 1950, il est chargé d'examiner la présence relativement modeste des francophones dans l'armée canadienne. Les résultats de cette étude sont connus aujourd'hui sous le nom de Rapport Bernatchez.<sup>1215</sup> En 1951, il est promu major-général et devient le commandant de la région militaire du Québec.<sup>1216</sup> En 1961, il est nommé sous-chef de l'état-major général (VCGS). Le major-général Bernatchez prend sa retraite en 1964 et devient colonel honoraire du R22<sup>e</sup>R. Il est décédé le 13 novembre 1983 à l'âge de 72 ans.

Bernatchez est sans nul doute l'officier francophone qui est passé le plus près de commander une division. En 1944 et 1945, on compte cinq divisions. L'armée active compte également sur plusieurs bons commandants de brigade. Les places sont donc limitées et plusieurs brigadiers anglophones sont plus seniors en grade. Bernatchez doit donc attendre son tour. Les états de services sont excellents : réussite d'un cours d'officiers supérieurs et expérience opérationnelle. Il commande un bataillon, puis une brigade sur le théâtre de guerre depuis l'été 1943. Il a toutes les qualités d'un bon chef militaire (le leadership, l'habileté, le courage et le dévouement). Il a aussi démontré tout

---

<sup>1213</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, J.P.E. Bernatchez (FPA7), *Notes biographiques 1929 à nos jours*, « Décorations décernées au major-général J.P.E. Bernatchez pour ses services durant la guerre mondiale 1939-45 », p. 2.

<sup>1214</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA-7 J.P.E. Bernatchez. « Notes biographiques de 1929 à nos jours », Biographie du major-général J.P.E. Bernatchez, n.d.

<sup>1215</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton (MG 32 B5) vol. 94 B, *Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendations*. 12 p.

<sup>1216</sup> *Ibid.*

son savoir-faire sur le plan militaire et tactique, mais il lui manque une chose importante pour commander une division. Écartons tout de suite la possibilité de discrimination linguistique de la part de hauts gradés anglophones. Le lieutenant-général Stuart n'est pas un « mange Canadien ». <sup>1217</sup> En fait, Bernatchez est même favorisé en raison du manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active. Il obtient le commandement d'une brigade malgré le fait qu'il n'a pas suivi de cours d'état-major, une condition préalable pour commander une grande unité militaire. <sup>1218</sup> Comme le souligne le major-général A.E. Walford, adjudant général, du 29 décembre 1945 : « He has had no staff training or experience and I, therefore, recommend that, at the earliest opportunity, he be given staff training and an opportunity of gaining staff experience in order that he may become eligible for consideration for promotion to higher rank » <sup>1219</sup>. Cela dit, le manque d'expérience du travail d'état-major n'enlève rien aux mérites et au talent de commandant du brigadier Bernatchez; rappelons qu'il a été choisi (sans encore être passé par le *Staff College*) en mai 1945 pour commander une « brigade » de la division canadienne destinée à servir dans le Pacifique. Les autorités militaires ne l'auraient pas choisi pour ce poste important sans avoir une pleine confiance en lui.

---

<sup>1217</sup> J.L. Granatstein, *The Generals: The Canadian army's senior commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005. p. 256.

<sup>1218</sup> Le lieutenant-général Henri Tellier en arrive à la même conclusion dans le livre de J.L. Granatstein. *The Weight of Command: Voices of Canada's Second World War Generals and Those Who Knew Them*. Vancouver, UBC Press, 2016. p. 98.

<sup>1219</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Paul Émile Bernatchez, C-220 326 482 vol. 1. « Mémo for A.G. », 29 décembre 1945.

## Jean-Victor Allard

Si le premier est l'archétype de l'officier de métier compétent et instruit, le second est un modèle d'officier de milice, qui prend son « loisir » au sérieux. Contrairement à d'autres qui considèrent la milice comme une sorte de club social, Jean Victor Allard met à profit son passe-temps pour aiguiser ses habilités militaires. Le plus extraordinaire tient au fait que cet officier de milice francophone a rapidement gravi les échelons du système élitiste de l'armée d'outre-mer.

Né le 12 juin 1913 à Saint-Monique-de-Nicolet, Jean-Victor Allard fait des études au collège Saint-Laurent à Montréal. En 1929, il termine ses études secondaires en anglais au *St Jerome College* de Kitchener, en Ontario.<sup>1220</sup> Il est ensuite embauché comme comptable et représentant de commerce pour la compagnie d'assurance Rousseau et Frères Limitée.<sup>1221</sup> Très jeune, il est attiré par le « monde militaire ». Il fait partie du corps de cadets du Collège Saint-Laurent, puis en 1931, il s'inscrit dans le régiment de Trois-Rivières, une unité d'infanterie de la MANP.<sup>1222</sup> Il est ensuite invité à suivre une formation d'officier de milice. Deux soirs par semaine, pendant six mois, le jeune Allard apprend (en anglais) des notions de droit militaire, d'administration et de tactique.<sup>1223</sup> Les cours terminés, il est reçu sous-lieutenant en avril 1933.<sup>1224</sup>

---

<sup>1220</sup> Jean-Victor Allard doit une partie de sa carrière militaire à sa bonne maîtrise de l'anglais, comme il le confirme lui-même en 1982 : « Le lieutenant-colonel Vining [...] nous a interviewés, moi je parlais l'anglais couramment, ça leur faisait bien plaisir de savoir que quelqu'un était déjà habilité à parler la langue anglaise, qui était en somme l'unique langue des Forces armées à ce moment-là. [...] je lisais, et parlais l'anglais couramment, alors il n'y a pas eu de problème pour moi. MDN, DHP, Ottawa, Fonds Jean Victor Allard, 4.6 m. (84/126) Dossier 166, « Gens de chez nous », *Émission de CFCQ-FM. Les transcriptions de 20 cassettes sur la vie d'Allard*, p. 4 et 7.

<sup>1221</sup> Allard, Jean-Victor. *Mémoires du général Jean V. Allard. Boucherville*. Éditions de Mortagne, 1985. p. 38-39.

<sup>1222</sup> *Ibid.*, p. 32-40.

<sup>1223</sup> Allard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>1224</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA1 - Jean-Victor Allard « General J.V. Allard ».

Il suit ensuite des cours spéciaux à Saint-Jean (aujourd'hui, Saint-Jean-sur-Richelieu). Le sous-lieutenant Allard est affecté au *Royal Canadian Regiment* et au *Royal Canadian Dragoons* pour la durée des formations.<sup>1225</sup> Les cours terminés, il occupe les fonctions d'assistant adjudant.<sup>1226</sup> Lors de l'évaluation annuelle pour l'année 1933-1934, le brigadier W. Gibson, commandant du DM n°4, qualifie son rendement de « satisfaisant ».<sup>1227</sup> Dans son évaluation pour l'année 1935-1936, Gibson le juge comme un « bon officier »<sup>1228</sup>. En 1935, Allard est promu au grade de lieutenant.<sup>1229</sup>

L'année 1936 est une année mouvementée pour le régiment de Trois-Rivières. L'unité d'infanterie passe aux blindées. Le nouveau rôle du régiment, ajouté au caractère difficile du recrutement chez les francophones, cause l'anglicisation du régiment. En effet, le pourcentage de milicien anglophone passe de 11 % en 1930 à 19 % en 1939.<sup>1230</sup> Chez les officiers du régiment, on parle de plus ou moins 40 % d'anglophones pour la même période.<sup>1231</sup> Lors du rapport annuel de 1936-1937, le brigadier R.O. Alexander, commandant du DM n°4, juge Allard comme un « bon officier »<sup>1232</sup>. Le 15 décembre 1936, Allard est promu au grade de capitaine et occupe la fonction d'adjudant.<sup>1233</sup> L'année suivante, Alexander qualifie son rendement de « très bon »<sup>1234</sup>. Dans le rapport annuel pour 1938-1939, il le juge « bon », mais note « un manque d'expérience » dans

---

<sup>1225</sup> Allard, *op. cit.*, p. 41.

<sup>1226</sup> *Ibid.*

<sup>1227</sup> BAC, RG24, vol. 6404. *Inspection Reports – Three Rivers Regt. vol.1.* « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1933-1934 ». p. 6.

<sup>1228</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1935-1936 ». p. 5.

<sup>1229</sup> MDN. *Defence Force List Canada*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1935. p. 384.

<sup>1230</sup> Gravel. *op. cit.*, p. 29-30.

<sup>1231</sup> *Ibid.*

<sup>1232</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1936-1937 ». p. 5

<sup>1233</sup> MDN. *Defence Force List Canada*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1936. p.

<sup>1234</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1937-1938 ». p. 5 et 14.

ses fonctions d'adjudant.<sup>1235</sup> En 1939, le capitaine Allard suit le cours d'état-major de la milice.<sup>1236</sup>

Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, Allard rejoint la force active. Le 7 septembre, il devient major et commande l'escadron « B » du régiment de Trois-Rivières.<sup>1237</sup> Au printemps 1940, le major Allard est désigné pour suivre le cours de commandant de compagnies donné au RMC à Kingston.<sup>1238</sup> La formation, selon le principal intéressé, est excellente : « Les instructeurs, dirigés par le lieutenant-colonel K.C. Burness, sont expérimentés et de haut calibre »<sup>1239</sup>.

Le cours terminé, il part suivre des cours spéciaux dans les écoles militaires britanniques en Angleterre. Il passe d'abord par l'École des communications et des techniques, avant d'aller au *Tank Gunnery School et au Royal Armoured Corps Tactical School*.<sup>1240</sup> Pendant son séjour en Angleterre, il est « adopté » par un régiment blindé britannique, *le 4th County of London Yeomanry*, chargée de la défense territoriale.<sup>1241</sup> Le major Allard, membre de l'escadron « C » à l'occasion de mettre en pratique les connaissances apprises en classe.

Il retourne au Canada en mars 1941 pour être nommé commandant en second du régiment de Trois-Rivières.<sup>1242</sup> À l'été 1941, il n'accompagne pas le régiment en Angleterre. Il est plutôt désigné pour suivre le cours d'état-major canadien à

---

<sup>1235</sup> *Id.*, « Report of the Annual Inspection for the Fiscal Year 1938-1939 », p. 5.

<sup>1236</sup> Allard, *op. cit.*, p. 55.

<sup>1237</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA1 - Jean-Victor Allard « Le général J.-V. Allard », 1976.

<sup>1238</sup> Allard, *op. cit.*, p. 55.

<sup>1239</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>1240</sup> Allard, *op. cit.*, p. 56-57.

<sup>1241</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>1242</sup> Allard, *op. cit.*, p. 63-64.

Kingston.<sup>1243</sup> Cette formation importante doit permettre aux jeunes officiers talentueux de se préparer pour le travail d'état-major et de se former pour le commandement.<sup>1244</sup> Dans le bulletin final du cours d'état-major canadien, le major Allard est ainsi noté :

Major Allard is a thorough-going officer of a strong personality, and able to work well in a team. He expresses himself well in speech; but finds difficulty with paper work, and is apt to wander from the point. He is cheerful; inclined to be boisterous. His mental process is rather slow, but he shows sound sense and a good judgment. He is able to see essentials and does not get lost in detail. He shows originality and an open mind. His military knowledge of his own arm is well above average, and he has a good grasp of the principles of other arms. It is considered that he will never get rattled under pressure of work, and would continue to work well under adverse conditions. He appears fit. It is considered that Major Allard will make an excellent leader after a term of staff work.<sup>1245</sup>

Il est recommandé pour un travail d'état-major.<sup>1246</sup> Le major-général H.F.H. Hertzberg, commandant de l'École de guerre, ajoute la note suivante : « I agree with the report. I am sure that Major Allard will do well in a third grade staff appointment. I feel, however, that he would really prefer a regimental command. He has a great deal of drive and will make a good leader. I feel that his Staff appointments should be as close to the troops as possible and after further experience he should do well as a Bn Armd Bde. [bataillon de brigade blindée] Lieut. Col. »<sup>1247</sup>. Le cours terminé, le major Allard est nommé officier d'état-major (3<sup>e</sup> classe) au quartier général de la 5<sup>e</sup> Division blindée canadienne en Angleterre.<sup>1248</sup>

<sup>1243</sup> BAC, RG 24, vol. 6613, H.Q. 8542-2 Vol. 2. *A Canadian Junior War Staff Course in Canada*, « Junior War Staff Course, RMC », 14 juin 1941.

<sup>1244</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 430.

<sup>1245</sup> BAC, RG 24, vol. 186. *Reports on Course Candidates 1940-1942*. « Canadian Junior War Staff Course n°2. », p. 1.

<sup>1246</sup> *Ibid.*

<sup>1247</sup> *Id.*, « Canadian Junior War Staff Course n°2. », p. 1.

<sup>1248</sup> BAC, RG 24, vol. 6613, H.Q. 8542-2 Vol. 2., *A Canadian Junior War Staff Course in Canada*, « Memorandum », 7 novembre 1941.

En juillet 1942, il retourne au Canada pour occuper un poste d'instructeur au Collège d'état-major de l'armée canadienne à Kingston.<sup>1249</sup> Après avoir passé un an comme instructeur, il est nommé en juin 1943 officier d'état-major (2<sup>e</sup> classe), au quartier général de la 2<sup>e</sup> Division, en Angleterre.<sup>1250</sup>

À l'été 1943, le major Allard se rend compte que son nom n'apparaît nulle part sur la liste des promotions du Corps blindé.<sup>1251</sup> Bien pire, le lieutenant-colonel Lesley Booth, un anglophone de l'Ontario, a été nommé commandant de son ancien régiment, le *12th Armoured Regiment (The Three Rivers Regiment)*. Insulté et furieux, Allard rencontre le lieutenant-général H.D.G. Crerar. Ce dernier propose son transfert dans l'infanterie et sa nomination comme commandant en second du régiment de la Chaudière.<sup>1252</sup> Malgré qu'il passe de l'arme blindée à l'infanterie (et perdre ainsi une partie de sa formation), il accepte.

Son séjour avec le Chaudière est de courte durée, mais il démontre un certain sens du discernement quand il s'oppose au renvoi de soldats francophones en raison de leur analphabétisme.<sup>1253</sup> Le 23 août 1943, le major Allard est nommé commandant en second du R22<sup>e</sup>R.<sup>1254</sup> Dans la nuit du 16 au 17 décembre, il prend le commandement du bataillon par intérim en l'absence de Bernatchez.<sup>1255</sup> Le lendemain, il lance ses hommes à l'assaut des lignes ennemies pour dégager la Casa Berardi. Le 29 décembre, il donne l'ordre

<sup>1249</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA1 - Jean-Victor Allard « Le général J.-V. Allard », 1976.

<sup>1250</sup> Allard, *op. cit.*, p. 80.

<sup>1251</sup> Allard, p. 80-81.

<sup>1252</sup> *Ibid.*, p. 81. Nous n'avons que le témoignage de Jean Victor Allard. Nos recherches dans les papiers de H.D.G. Crerar (BAC) n'ont rien donné. Son nom apparaît sur les listes de recommandation pour les officiers de la 5<sup>e</sup> Division blindée canadienne pour mai et juin 1942. Le major Allard est alors recommandé pour prendre le commandement d'un bataillon de chars avec le grade de lieutenant-colonel. Voir, BAC, RG24. Vol. 10028. 9/REC 5 Div/1, *Recommended Lists – 5 Div Officers*. « Officers on recommended Lists – 5 Cdn Armd Div. As at 10 may 42 », 10 mai 1942; *Id.*, « Officers on Recommended Lists – 5 CDN Armd DIV as at 19 June 42 », 19 juin 1942.

<sup>1253</sup> Bernier, « Salut l'artiste! L'art du commandement et le général Jean. V. Allard », *op. cit.*, p. 333.

<sup>1254</sup> Allard, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1255</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment*, *op. cit.*, p. 143.

d'attaquer le plateau des fourches du Riccio, entre les villes d'Ortona et d'Arielli.<sup>1256</sup> Malgré les intenses bombardements de l'artillerie ennemie, l'assaut n'est pas brisé. Le lendemain, le bataillon franchit la rivière Riccio.<sup>1257</sup> Le 30, le major Allard identifie un éperon qui domine les positions ennemies pendant une reconnaissance vers l'Arielli.<sup>1258</sup> Incapable d'établir la communication avec la brigade et blessé à la jambe droite par un fragment d'obus, il décide d'envoyer une compagnie à l'assaut à partir d'une position découverte. L'attaque est un succès.<sup>1259</sup>

Le 5 janvier 1944, Allard est nommé officiellement le commandant du R22<sup>e</sup>R avec le grade de lieutenant-colonel.<sup>1260</sup> Pour la traversée du Riccio, le 30 décembre, il se voit remettre l'Ordre du Service distingué (DSO). Selon la citation,

The advance was carried out under the most appalling weather and ground conditions of rain and mud. On making contact with the enemy, Lt-Col Allard carried out a reconnaissance well forward, in full view of the enemy and under intense enemy mortar and machine gun fire, and received at least three slight wounds. Nevertheless, he completed his reconnaissance. As a result, he personally directed an attack by his unit which secured a dominating spur vital to any further advance since it provided observation over enemy dispositions on the brigade front. That his unit was successful in this operation was due solely to the example of gallantry, drive and skill set by Lieut-Col Allard as his unit was tired and under strength, having been badly cut up in a previous operation.<sup>1261</sup>

Le 8 février, le lieutenant-général Crerar, commandant du 1<sup>er</sup> Corps canadien, affirme au major-général Vanier que « Your old Regiment is going great guns as Allard is proving an excellent C.O. »<sup>1262</sup>. Dans la nuit du 8 au 9 février, Allard organise des « coups de

<sup>1256</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>1257</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, op. cit.*, p. 146.

<sup>1258</sup> Allard, *op. cit.*, p. 105.

<sup>1259</sup> *Ibid.*

<sup>1260</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA1 - Jean-Victor Allard, « ZD 2295 General J.V. Allard ».

<sup>1261</sup> *Id.*, « Distinguished Service Order – Major acting Lt-Col. Jean-Victor Allard », 11 avril 1944.

<sup>1262</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E157) vol. 7 958C.009 (D143) GOC-in-C file 6-9/V, *Personnal Correspondence, 9 avril 1943 to 25 Jul 45 Crerar Papers*, « Crerar à Vanier », 8 février 1944.

main » contre les avant-postes allemands, qui causent des pertes importantes dans les rangs de l'ennemi.<sup>1263</sup> Le 18 avril, le lieutenant-colonel Allard donne l'ordre à ses hommes de réduire au silence un avant poste allemand installé à proximité de la ville de San Nicola. Malgré les pertes, la position est enlevée à l'ennemi.<sup>1264</sup> Le 9 mai 1944, le lieutenant-général E.L.M. Burns, nouveau commandant du 1<sup>er</sup> Corps canadien, écrit au lieutenant-général H.D.G. Crerar pour l'informer des officiers recommandés pour une promotion.<sup>1265</sup> Il rappelle que « Allard is doing a good job and is well thought of, but I would want to see his regiment in a good deal better shape than it now is before recommending his for command of a brigade »<sup>1266</sup>. Pour le moment, les choses en restent là. Le 3 juin, le major-général G.-P. Vanier rend visite à son ancien régiment. Le 10, Vanier écrit au lieutenant-général H.D.G. Crerar : « I spent a night and a day with the 22nd where I saw and spoke to the officers, NCOs, and men. Allard is absolutely first rate as an O.C. »<sup>1267</sup>. Le 15 mai, le ministre de la Défense nationale demande au lieutenant-général K. Stuart, chef d'état-major au quartier général de l'Armée canadienne (CMHQ), de jeter un œil sur une liste de candidats potentiels pour commander une brigade.<sup>1268</sup> Le 4 septembre, le lieutenant-général Stuart répond que le seul candidat acceptable pour commander une brigade est le lieutenant-colonel Allard.<sup>1269</sup> Le 8, Stuart

---

<sup>1263</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment*, op. cit., p. 149.

<sup>1264</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>1265</sup> *Id.*, vol. 3 958c.009 (D178) GOC-in-C file 5-0-3. Vol. I&II. - *Higher Command – Canadian Army Overseas 29 May to 22 Dec. 44*, « Burns à Crerar », 9 mai 1944.

<sup>1266</sup> *Ibid.*

<sup>1267</sup> *Id.*, vol. 7 958C.009 (D143), GOC-in-C file 6-9/V, *Personnal Correspondence 9 avril 1943 to 25 Jul 45 Crerar Papers*. « Vanier à Crerar », 10 juin 1944.

<sup>1268</sup> DHP. La collection du Kardex. 312.009 (D52), « Correspondance de G.C. Papineau-Couture au ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston », 30 juin 1944, 4 juillet 1944, 10 juillet 1944, 12 juillet 1944 et 15 juillet 1944.

<sup>1269</sup> *Id.*, « Stuart à Ralston », 4 septembre 1944.

informe le lieutenant-général Crerar de la situation et lui demande son opinion sur l'éventuelle nomination d'Allard comme commandant de brigade en Italie.<sup>1270</sup>

Malgré les jeux de coulisse, la guerre continue. Le 1<sup>er</sup> septembre, Allard mène son bataillon à l'assaut de la ligne gothique. L'attaque se termine par un nouveau succès.<sup>1271</sup> Le 4, il assume le commandement par intérim de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie.<sup>1272</sup> Le 16, Allard, qui est de retour avec son bataillon depuis le 7, reçoit l'ordre de prendre d'assaut un plateau près de San Lorenzo. Comme tous bons leaders, il dissipe les craintes et rallie ses hommes.<sup>1273</sup> L'attaque est une grande réussite.

Son courage, lors de la percée de la ligne gothique en Italie, lui vaut une barrette à sa DSO, un exploit exceptionnel. La citation qui accompagne la décoration affirme que « pendant l'opération il s'est plusieurs fois exposé à la mort en rampant jusqu'aux avant-postes afin de se renseigner personnellement sur la marche des opérations et lui attribue une grande part du mérite dans le succès de la bataille ». <sup>1274</sup> Le 28 novembre, Allard a l'ordre de prendre un pont de chemin de fer au nord-ouest de Russi avant que l'ennemi ne le fasse sauter. Le R22<sup>e</sup>R rencontre une vive opposition, mais repousse les contre-attaques allemandes.<sup>1275</sup>

Le 24 mars 1945, il est promu au grade de brigadier et nommé commandant de la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, près de Nimègue aux Pays-Bas.<sup>1276</sup> Le courage, l'initiative et la compétence militaire dont il fait preuve au cours de la trouée

<sup>1270</sup> *Id.*, vol. 8 958C.009 (D617) GOC-in-C file 6-10-4, *Correspondence GOC-in-C First Cdn Army and Chief of Staff, CMHQ, 27 Mar 1944 to 10 Jul 1945*. « Stuart à Crerar », 8 septembre 1945.

<sup>1271</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment*, *op. cit.*, p.160-161.

<sup>1272</sup> Allard, *op. cit.*, p. 134.

<sup>1273</sup> Bernier, « Salut l'artiste! L'art du commandement et le général Jean. V. Allard », *op. cit.*, p. 332-333.

<sup>1274</sup> BAC, RG24, vol. 12.734 21/Gen/6 *Honours and Awards – Immediate Awards*, « Gazette – n<sup>o</sup>20 », 13 décembre 1944.

<sup>1275</sup> Bernier, *Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment*, *op. cit.*, p.171-172.

<sup>1276</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA 1 - Jean-Victor Allard « General J.V. Allard », p.2.

de Groningue aux Pays-Bas, lui vaut une seconde barrette à sa DSO, un très rare exploit militaire.<sup>1277</sup> Après la capitulation allemande, la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie reste en Allemagne environ un mois et demi, avant de retourner aux Pays-Bas.<sup>1278</sup> Le brigadier Allard est fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE). Il reçoit également la Croix de guerre et la Légion d'honneur de la France, et l'Ordre du Lion de bronze des Pays-Bas.<sup>1279</sup>

Après la guerre, il reste dans l'Armée et en 1950, Allard se rend à l'Imperial Defence College (IDC) à Londres. En 1952, il occupe le poste de vice quartier-maître général. L'année suivante, Allard est nommé commandant de la 25<sup>e</sup> brigade d'infanterie en Corée. Sa conduite lui vaut la « Legion of Merit » américaine. Promu major-général en 1958, il est nommé vice-chef de l'état-major général. Il commande la 4<sup>e</sup> Division britannique en Allemagne en 1961. En 1964, il est premier francophone à être promu au grade de lieutenant-général, puis, en 1966, général et chef d'état-major de la Défense. Il prend sa retraite des forces armées canadiennes en 1969. Nommé colonel (honoraire) du R22<sup>e</sup>R en 1985, il est décédé en 1996 à l'âge de 82 ans.

Allard a un bon mélange de connaissances et d'expérience quand il prend le commandement de la brigade. Comme les autres jeunes officiers canadiens (anglophones et francophones), il a acquis un savoir-faire et une expérience du travail d'état-major et du commandement dans les premières années de la guerre pour ensuite devenir chef de bataillon, puis commandant de brigade. Il a donc suivi un processus « normal », sauf pour une chose : son passage des blindés à l'infanterie. À chaque reprise, il a démontré des qualités de chefs nécessaires pour grimper dans la hiérarchie militaire, non pas parce qu'il

---

<sup>1277</sup> *Id.*, « Decorations – CASF ».

<sup>1278</sup> Allard, *op. cit.*, p. 178-179.

<sup>1279</sup> Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, FPA 1 - Jean-Victor Allard « General Jean-Victor Allard », 1996.

était francophone, mais par le mérite. Contrairement à ce qu'en pense Lorenzo Paré, les hauts gradés anglophones n'empêchent pas les officiers canadiens-français de « monter » en grade, mais ils doivent être bilingues.

### **Joseph Guy Gauvreau**

L'ascension de Joseph Guy Gauvreau est fulgurante. Elle s'explique pourtant : Gauvreau a su profiter des circonstances. En 1941, il devient l'aide de camp d'un des personnages clés de la Deuxième Guerre mondiale, le maréchal Bernard Law Montgomery. Il a une grande importance pour la suite des choses. En 1942, quand l'assaut sur Dieppe décime les cadres des Fusiliers Mont-Royal (FMR), il est l'homme de la reconstruction. En 1944, quand l'on recherche un commandant de brigade francophone, il est là. Gauvreau a l'expérience du commandement et du travail d'état-major, l'éducation nécessaire (cours d'état-major), et la jeunesse et une parfaite condition physique qui le rend apte en tous points à commander une grande unité militaire.

Joseph Guy Gauvreau est né à Montréal le 12 mai 1915. Il fait des études au Collège du Mont Saint-Louis.<sup>1280</sup> Il fait partie du corps de cadet de l'établissement dirigé par les Frères des écoles chrétiennes. Lors de sa dernière année d'études, Gauvreau devient commandant adjoint du corps de cadet.<sup>1281</sup> En 1935, il reçoit la médaille Lord Strathcona pour le meilleur cadet.<sup>1282</sup> De plus, il se mérite la médaille d'or du Collège du Mont Saint-Louis pour la culture physique. Dans un petit article de la *Revue M.S.L.*,

---

<sup>1280</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Department of Veterans Affairs. W.D. 12». p.1.

<sup>1281</sup> *La Presse*, 27 mai 1935, p. 10.

<sup>1282</sup> Vennat, Pierre. *Guy Gauvreau. Libérateur de la Normandie, père du métro de Montréal, fondateur de la Place Bonaventure*. Biographie, Sainte-Élisabeth d'Autray, Valiquette Éditeur, 2012, p. 19

organe des étudiants du collège Mont Saint-Louis, offre une bonne description du jeune

Guy Gauvreau

... Son titre de président de l'Assemblée Saint-Louis, son grade élevé dans le corps de cadets, ses bonnes manières et l'habileté qu'il démontre à s'adapter à tous les caractères, lui confère une place de choix dans l'opinion de ses camarades et de ses professeurs. Guy est toujours prêt à offrir son concours dans toute organisation, manifestant un esprit de corps remarquable. [...] Il est de toutes les fêtes, de toutes les corvées et ses résultats en classe démontrent bien son ardeur au travail.<sup>1283</sup>

Après avoir terminé son cours scientifique en 1935, Gauvreau devient secrétaire de route des Royaux de Montréal, une équipe de baseball professionnelle dont son père est le vice-président.<sup>1284</sup> Il entreprend ensuite des études à la Faculté de commerce de l'Université McGill, puis à l'*American Management Association* de New York.<sup>1285</sup>

L'année de sa graduation au collège Mont Saint-Louis, en 1935, il s'engage comme sous-lieutenant dans les Fusiliers Mont-Royal (FMR) de la MANP.<sup>1286</sup> Le 30 juillet 1938, il est promu lieutenant.<sup>1287</sup> Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, il s'enrôle au grade de capitaine dans le bataillon d'active des FMR.<sup>1288</sup> En juillet 1940, il quitte avec son bataillon le Canada pour servir comme troupe de garnison en Islande. Quelques mois plus tard, en octobre, les FMR s'embarquent pour l'Angleterre.<sup>1289</sup> Le capitaine Gauvreau y suit un cours sur les gaz de combat et une formation spéciale pour les commandants de compagnie. Il devient ensuite officier d'état-major (3<sup>e</sup> classe) de la

<sup>1283</sup> *La Revue MSL*, Vol. 5, No 8, Montréal, avril 1935, p. 222.

<sup>1284</sup> *La Presse*, 17 juin 1941, p. 18.

<sup>1285</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Department of Veterans Affairs. W.D. 12». p.1.

<sup>1286</sup> *Id.*, « Statement of Service », p. 1.

<sup>1287</sup> *Ibid.*

<sup>1288</sup> *Id.*, « Active Service Canadian Force », p. 1.

<sup>1289</sup> J. René Paquette et al. *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal 1869-1969*. Montréal, Les Éditions du jour, 1971, p. 95-107.

2<sup>e</sup> Division canadienne.<sup>1290</sup> Par la suite, il est affecté comme aide de camp (ADC) du lieutenant-général Montgomery, alors commandant de la région militaire du sud-est de l'Angleterre.<sup>1291</sup> Selon le chroniqueur sportif Zotique Lespérance,

[Montgomery] fut impressionné par les réponses de Gauvreau à ses multiples questions. Il apprécia son impeccable tenue, sa politesse, son bilinguisme, et surtout le fait que Guy était diplômé de McGill et un ancien secrétaire du Club de baseball des Royaux de Montréal. [...] C'était en effet l'homme que Montgomery recherchait comme aide de camp, poste qui exigea la même habileté qu'un secrétaire de route d'un club sportif professionnel. Guy obtint le poste et un lien d'administration rattache maintenant ces deux militaires.<sup>1292</sup>

En effet, le jeune officier, sans grande expérience, est profondément marqué par son passage auprès de « Monty ». <sup>1293</sup> Selon Pierre Vennat, le capitaine Gauvreau « lui vouait une admiration qui tient presque de l'idolâtrie. Il était resté comme imprégné des méthodes et mêmes dictons du maréchal, dont il était le disciple fidèle »<sup>1294</sup>. Montgomery, qui n'a que des éloges à faire sur son aide de camp canadien-français, écrit : « Gauvreau will do very well; he is a very nice chap and will fit in well in my mess »<sup>1295</sup>. La carrière de Gauvreau a bénéficié de la « protection » d'un militaire aussi « renommé » que Montgomery.<sup>1296</sup> C'est un exemple d'officier francophone qui a pu bénéficier d'un « préjugé favorable » d'un haut gradé anglophone et britannique!

<sup>1290</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Record of Service », p. 2.

<sup>1291</sup> *Ibid.* Voir également, *Le Devoir*, 6 mars 1942, p. 2

<sup>1292</sup> Cité dans Vennat, *Guy Gauvreau. Libérateur de la Normandie, op. cit.*, p.38

<sup>1293</sup> *Ibid.*,

<sup>1294</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) : Histoire des Fusiliers Mont-Royal, 1869–2009*. Montréal, Le Régiment, 2009. p. 153.

<sup>1295</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E157) vol.2, 958C.009 (D182) GOC-in-file 11-0-6, *Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43 – Crerar Papers*, « Montgomery à Crerar », 1<sup>er</sup> mars 1942, p. 1.

<sup>1296</sup> Par exemple, le lieutenant-général B.L. Montgomery recommande le major Gauvreau pour le Staff College. Voir, BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E157) vol.2, 958C.009 (D182) GOC-in-file 11-0-6, *Correspondence South Eastern Comd – 1 Cdn Corps Comd – Feb 42 to May 43 – Crerar Papers*, « Montgomery à Crerar », 1<sup>er</sup> mars 1942, p. 1.

Le 23 mars 1942, il est promu au grade de major et nommé commandant de la compagnie « D » des FMR.<sup>1297</sup> Le 1<sup>er</sup> août, le major Gauvreau quitte son bataillon pour suivre le cours d'état-major canadien à Kingston.<sup>1298</sup> C'est peut-être ce qui lui sauve la vie. Le 19 août 1942, les FMR sont décimés pendant le raid sur Dieppe.<sup>1299</sup> Il est rappelé en Angleterre pour prendre le commandement de ce qui reste du bataillon.<sup>1300</sup> La formation d'état-major doit attendre; la priorité étant donnée à la reconstruction des FMR.

Le 30 août, il est promu, à l'âge de 27 ans, lieutenant-colonel et commandant des FMR.<sup>1301</sup> Il est un autre chef de bataillon très jeune, preuve du rajeunissement des cadres qui s'opère dans l'armée active.<sup>1302</sup> Selon les historiens régimentaires, le nouveau commandant est un « bon athlète, doué d'une attachante personnalité, plein d'initiative et d'énergie [qui] a donné maintes preuves de ses exceptionnelles qualités d'organisateur et chef »<sup>1303</sup>. Le lieutenant-colonel Gauvreau a beaucoup à faire pour rebâtir son bataillon.<sup>1304</sup> Pendant six mois, les officiers, sous-officier et soldats s'exercent aux nouvelles méthodes d'instruction, comme la « battle drill » (tactique de combat), et suivent des cours spéciaux.<sup>1305</sup> À partir du mois de mars 1943, le bataillon participe à ses premières grandes manœuvres depuis le raid de Dieppe.<sup>1306</sup>

---

<sup>1297</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Record of Service », p. 2.

<sup>1298</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1299</sup> BAC, RG24, vol. 10028, Dossier 9/REC 2 DIV/1, *Recommended Lists – 2 Div Officers*, « Selection Committee Meeting 1 mar 1942 – Nomination for Cdn Junior War Staff Course », 25 février 1942.

<sup>1300</sup> BAC, Dossier personnel, Gauvreau, Joseph Guy, *H.Q.S. 8863*. « Mémoire du chef de l'état-major général, le major-général J.C. Murchie », 23 août 1942.

<sup>1301</sup> *Le Soleil*, 8 septembre 1942, p. 19.

<sup>1302</sup> Stacey, *op. cit.*, p. 435-436

<sup>1303</sup> J. René Paquette et al. *op. cit.*, p. 159.

<sup>1304</sup> Paquette et al. *op. cit.*, p. 159.

<sup>1305</sup> *Ibid.*, p. 163, 165 et 166.

<sup>1306</sup> Paquette et al. *op. cit.*, p. 167, 168 et 170.

Le 24 janvier 1944, Gauvreau est sélectionné pour aller suivre le cours d'état-major à Camberley, une formation essentielle pour les officiers canadiens qui souhaitent commander une grande unité militaire.<sup>1307</sup> Il s'agit d'une nouvelle chance d'acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires pour occuper des postes clés dans l'armée active. Il faut rappeler que le lieutenant-colonel Gauvreau a dû abandonner le cours d'état-major canadien pour aller à la rescousse de son bataillon décimé à Dieppe. Le 27 juin, le lieutenant-colonel M.I. Gregson, directeur des études d'état-major, écrit sur le bulletin final de Gauvreau :

A strong and very likeable character with a good sense of humor. He is a particularly sound, well-balanced officer with powers of leadership above the average. He holds very decided gut, sound views on most subjects, and these he will not lightly give up. He had a certain amount of difficulty over his English at the beginning of the course, but has improved enormously, thanks to his determined efforts. He would make a good and reliable "G" [General] staff officer and he gets on well with everyone.<sup>1308</sup>

Malgré son cheminement scolaire et professionnel, on semble encore avoir une petite réserve au sujet de sa maîtrise de l'anglais, preuve que la langue reste une impasse pour beaucoup d'autres officiers francophones. Le 13 juillet, le brigadier P.H. White, commandant adjoint de Camberley, écrit que lieutenant-colonel Gauvreau est « a very capable, energetic and enthusiastic officer with definite signs of leadership ».<sup>1309</sup> Il précise que « In general ability he is rather above average, and I would say he is a Comd far more than a staff officer. He should make a very good GSO 1 Inf, Div, but as he has little previous staff experience it would be advisable, and to his advantage, if he did a

<sup>1307</sup> RG24 vol. 9874, Dossier 2/Staff/7 (Trg. MT). N°. 13 *Intermediate Staff Course, Camberley, 9 Mar 44 – 29 Jun 44*, 13 janvier 1944.

<sup>1308</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. *Staff College – Sandhurst Course no 13, 27 juin 1944*. p. 1. Notons qu'une note manuscrite a été ajoutée dans la marge du bulletin pour rappeler que le lieutenant-colonel Gauvreau est diplômé de l'Université McGill, une université anglophone.

<sup>1309</sup> *Ibid.*, p. 1.

short spell of GSO 2 Inf Div first »<sup>1310</sup>. Le 17, le major-général D.N. Wimberley, commandant du Collège d'état-major de Camberley, qualifie le lieutenant-colonel Gauvreau « a fine type of officer »<sup>1311</sup>. Comme on le voit, si les questions linguistiques peuvent nuire à l'avancement des unilingues francophones, elles ne sont pas un obstacle pour les officiers canadiens-français bilingues. C'est peut-être même un atout.

Le 7 juillet, plus d'un mois après le Jour J, les FMR débarquent en France. Le 9, le lieutenant-colonel Gauvreau, qui a terminé sa formation d'état-major, rejoint son bataillon.<sup>1312</sup> Le 18, il a pour mission de prendre la crête Beauvoir-Troteval. Le 24, la ferme Beauvoir est prise par le FMR après de furieux combats. Le même jour, le lieutenant-colonel Gauvreau mène personnellement ses hommes à l'assaut contre la ferme de Troteval.<sup>1313</sup> Le 13 octobre 1944, il reçoit de l'ordre du Service distingué (DSO) pour sa belle conduite en Normandie.<sup>1314</sup> Selon la citation,

En juillet 1944, un régiment d'infanterie reçut l'ordre de capturer une élévation de terrain dans le voisinage de la ferme Verrières-Beauvoir. Avant que l'on puisse procéder à la réorganisation, l'unité fut soumise à un feu ennemi dévastateur de mortiers et d'artillerie, suivi immédiatement par une contre-attaque de tanks et d'infanterie. En dépit des pertes subies, l'unité repoussa la contre-attaque répétée sur la pente opposée à 200 verges seulement de l'objectif. Des contre-attaques se succédèrent pendant les quatre journées suivantes. Non seulement ces attaques durent repousser, mais l'unité améliora ses positions en s'emparant complètement des fermes de Beauvoir et de Troteval.

Le lieutenant-colonel Gauvreau dirigea personnellement toutes ces opérations. Ses qualités de chef furent des plus remarquables. Fréquemment,

---

<sup>1310</sup> *Ibid.*, p. 2. Dans un rapport préliminaire, White a noté que le lieutenant-colonel Gauvreau est un « first class student who has done extremely well on the course ». Voir, BAC, RG24 vol. 9874, Dossier 2/Staff/7-2. *Preliminary Reports Cdn Officers Attending n° 13 Camberley Course Dispersing 7 Jul 44*, 28 juin 1944.

<sup>1311</sup> *Id.*, *Staff College – Sandhurst Course n° 13*, 27 juin 1944. p. 2.

<sup>1312</sup> Le 22 juin, il est déjà question que Gauvreau reprenne les rênes des FMR. Le 28, le major-général P.J. Montague, responsable de l'administration du quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) à Londres, rappelle l'importance de terminer le cours d'état-major de Camberley avant de lui permettre de rejoindre son unité. Voir, BAC, RG24 vol. 9874, Dossier 2/Staff/7-2. *Dispersal – Camberley Course N° 13*, 22 juin 1944; *Id.*, *Lt.col. J.G. Gauvreau. Dispersal – Camberley Course N° 13*, 29 juin 1944.

<sup>1313</sup> Paquette et al, *op. cit.*, p. 189.

<sup>1314</sup> *Guy Gauvreau. Libérateur de la Normandie, op. cit.*, p. 64.

sans égard pour sa sécurité, il s'installa dans les endroits exposés afin de pouvoir diriger les opérations, et en même temps stimuler ses hommes à s'acquitter de leurs tâches. Le succès de l'opération peut donc être attribué dans une large part à son courage et au sentiment qu'il inspira.<sup>1315</sup>

Les autorités militaires ne sont pas les seuls à reconnaître les mérites de Gauvreau. Les simples fusiliers vantent aussi ses qualités de chef et de soldat. Comme l'écrit Pierre Venant, le lieutenant-colonel Gauvreau ont « dû maintes fois plonger, étant partout, à toutes les attaques et qu'il s'était rendu jusqu'aux postes les plus avancés »<sup>1316</sup>.

Le FMR reprend l'avance et le 17 août, il a pour mission de réduire au silence les poches de résistance de la 12<sup>e</sup> Division blindée SS Hitlerjugend (Jeunesse hitlérienne) retranchées dans la ville de Falaise. L'attaque réussit.<sup>1317</sup> Le 27 août, il remplace le brigadier F.-A. Clift, blessé, aux commandes de la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie alors que le front s'effondre.<sup>1318</sup> Il ordonne immédiatement que tous les véhicules circulent en même temps afin de faire croire à l'ennemi qu'ils sont plus nombreux qu'en réalité. Le stratagème fonctionne. Le front est stabilisé.<sup>1319</sup> Le 30 août, il est nommé officiellement commandant de la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie et promu, à 29 ans, brigadier (à titre temporaire).<sup>1320</sup> Le jeune âge des commandants de brigade francophones est peut-être la meilleure preuve du manque d'officiers de la langue française compétent dans l'armée active au début de la guerre.

---

<sup>1315</sup> BAC, RG24, vol. 12734. 21/Gen/6, *Honours and Awards – Immediate Awards. Distinguished Service Order.*

<sup>1316</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) ...*, *op.cit.*, p. 141.

<sup>1317</sup> Paquette et al, *op. cit.*, p. 219-220.

<sup>1318</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>1319</sup> Paquette et al, *op. cit.*, p. 225.

<sup>1320</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Record of Service », p. 6.

La 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie se rend ensuite à La Panne, en Belgique.<sup>1321</sup> Le brigadier Gauvreau offre la chance au commandant de la garnison allemande de se rendre pour éviter des souffrances inutiles à ses hommes. La garnison allemande dépose les armes.<sup>1322</sup> Selon le correspondant de guerre Maurice Desjardins, qui accompagne l'armée canadienne en Belgique et en Hollande, « ceux qui ont vu Guy Gauvreau à l'action ont été impressionnés de son élan de son dynamisme. On n'a d'ailleurs qu'à le voir et lui parler durant quelques minutes pour se rendre compte qu'on est en présence d'un véritable soldat, d'un homme d'action dans toute la force du mot ».<sup>1323</sup>

Le 26 octobre, à Waards aux Pays-Bas, sa jeep saute sur une mine antichar.<sup>1324</sup> L'explosion propulse le brigadier Gauvreau dans les airs, ce qui lui cause de sérieuses blessures (diverses fractures, dislocation du pelvis, etc.).<sup>1325</sup> Il est rapidement évacué du front. Le brigadier R.H. Keebler, nouveau commandant de la 6<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, écrit : « While I was not this officer's commander [Gauvreau], being GRU [General Reinforcement Unit] at that time, I know he was doing a very satisfactory job in comd of 6 Cdn Inf Bde ».<sup>1326</sup> Plus loin, il recommande que le brigadier Gauvreau « to be reinstated in the rank of A/Brig which he held when he became a casualty ». Le 25 janvier 1945, il est confirmé dans son grade de brigadier, mais sa guerre est terminée.<sup>1327</sup>

En juin 1946, rétabli de ses blessures, il devient commandant de la 8<sup>e</sup> Brigade de réserve.<sup>1328</sup> Promu colonel honoraire des FMR en 1961, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français, puis officier de la « Legion of Merit » par le

---

<sup>1321</sup> *Ibid.*

<sup>1322</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) ...*, *op.cit.*, p. 150.

<sup>1323</sup> *La Presse*, 18 novembre 1944, p. 6.

<sup>1324</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) ...*, *op.cit.*, p. 155.

<sup>1325</sup> BAC, Dossier personnel, Gauvreau, Joseph Guy, « Medical Board Proceeding », p. 3.

<sup>1326</sup> *Id.*, « Reports – Periodic & Special », n.d.

<sup>1327</sup> BAC, Dossier personnel. Joseph Guy Gauvreau. « Record of Service », p.3.

<sup>1328</sup> *La Presse*, 29 juin 1946, p. 19.

président américain. Selon la citation de la décoration américaine, signée par le président Harry S. Truman,

Le brigadier Guy Gauvreau à la tête de la 6<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne, s'était distingué dans la campagne du nord-ouest de l'Europe et que, commandant courageux et agressif, il avait été un exemple entraînant pour ses hommes pendant les opérations de France, Belgique et Hollande. [...] Sa tactique habile et sa détermination à résister à l'ennemi opiniâtre avaient permis à sa brigade d'emporter tous ses objectifs et qu'il avait remarquablement contribué au succès des opérations alliées sur le continent européen.<sup>1329</sup>

Après la guerre, il occupe un poste de cadre à la *Montreal Tramway Company*, puis devient directeur des relations extérieures, puis vice-président à la Brasserie Dow. En 1960, il est nommé président et directeur de la Commission de transport de Montréal (CTM).<sup>1330</sup>

Le brigadier Gauvreau a donné maintes preuves de ses exceptionnelles qualités de chefs. Sa progression (promu de cinq grades en trois ans) montre bien que Gauvreau a l'étoffe d'un commandant de brigade. Les rigueurs de la guerre moderne exigent alors la jeunesse et une parfaite condition physique. La carrure athlétique de Gauvreau, ajouté à ses talents de tacticien développés à Camberley, le rend apte en tous points à commander un bataillon, puis une brigade. Dans un article intitulé « le portrait d'un chef très respecté », Maurice Desjardins, qui, comme correspondant de guerre, a côtoyé beaucoup de chefs militaires, écrit : « Il possède à un haut degré le sens du devoir. Il sait s'imposer tous les sacrifices pour l'accomplir. Il est aussi intègre et aime son métier avec passion. Il a beaucoup d'affection pour ses hommes qui ont une confiance illimitée ». <sup>1331</sup>

<sup>1329</sup> *La Presse*, 27 juin 1946, p. 3

<sup>1330</sup> *Le Devoir*, 15 novembre 1960, p. 3.

<sup>1331</sup> *La Presse*, 18 novembre 1944, p. 33.

Le destin a brisé une carrière militaire qui s'annonçait prometteuse. Le brigadier Gauvreau n'est pas le seul. Bien d'autres officiers canadiens (francophones et anglophones) ont vu leur carrière militaire prendre fin par suite d'un incident malheureux.<sup>1332</sup> Il n'est pas victime de discrimination linguistique. Les hauts gradés anglophones (le maréchal B.L. Montgomery, par exemple) reconnaissent d'ailleurs son talent et ses mérites.

À partir de 1943, les jeunes officiers francophones qualifiés prennent de plus en plus de place dans l'armée active, d'abord comme chefs de bataillon, puis comme commandants de brigade. Ils sont en partie responsables du renvoi des officiers canadiens-français plus âgés et moins compétents. La jeunesse et l'instruction ne sont cependant pas suffisantes pour commander une grande unité militaire. Il faut une bonne dose de chance et être prêt à saisir ses opportunités qui se présentent.

### **Dollard Ménard**

Lorsque la rampe de la péniche de débarquement s'abaisse et que Dollard Ménard se lance à la tête de ses hommes à l'assaut de la plage de Dieppe, le 19 août 1942, il est promis à un bel avenir. En 1942, le lieutenant-colonel Ménard est en bonne position pour commander une brigade et même une division avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ménard est l'exemple même de l'officier moderne : il est jeune, dynamique et ambitieux.<sup>1333</sup> Il est aussi l'un des chefs de bataillon les mieux formés (RMC, *Staff*

---

<sup>1332</sup> Voir les conclusions de J.L. Granastein, *The Generals...*, *op. cit.*, p. 258-268.

<sup>1333</sup> L'un des principaux reproches du ministre de la Justice, Ernest Lapointe, aux officiers canadiens-français est le manque d'ambition. Dollard Ménard lui n'en manque pas! Voir, BAC, Fonds Ernest Lapointe (MG27 III B10). Vol. 40. Dossier 20, *Conscription : problème de recrutement dans le district no 4 (Montréal) et no 5 (Québec)*, « Note Manuscrite », n.d. La note manuscrite sur un papier entête du ministère de la Justice se lit comme suit : « Les officiers francophones n'ont pas d'ambition, car ils savent qu'ils n'ont pas de chance. »

*College*) des premières années de la guerre. Enfin, il a une expérience du combat acquise dans l'armée des Indes (1938-1940) et du travail d'état-major comme capitaine d'état-major et major de brigade (1940-1941). Malheureusement, le désastre du raid sur le port français de Dieppe coupe l'élan de la carrière militaire du lieutenant-colonel Ménard qui s'annonçait encore si prometteuse.

Né le 7 mars 1913 à Notre-Dame-du-Lac (Québec), Dollard Ménard mène de brillantes études à l'Académie commerciale de Québec.<sup>1334</sup> Diplômé du cours secondaire commercial, Ménard, qui manifeste assez peu d'intérêt pour la chose militaire, mais souhaite devenir ingénieur civil, décide de s'inscrire au RMC de Kingston, qui offre un excellent cours en génie civil.<sup>1335</sup>

À l'automne 1932, il fait son entrée à Kingston. Lors de son premier semestre, en décembre 1932, Ménard rencontre des difficultés académiques en raison de son faible niveau en mathématiques.<sup>1336</sup> En troisième année, Ménard présente un rendement « très satisfaisant », et termine au 17<sup>e</sup> rang sur 30.<sup>1337</sup> Pendant sa quatrième et dernière année, Ménard est blessé sérieusement (fracture du crâne et des blessures à une cheville) à la suite d'un terrible accident d'automobile. Ménard est incapable de reprendre ses

---

<sup>1334</sup> Vennat, Pierre *Général Dollard Ménard : de Dieppe au référendum*. Montréal, Art global, 2004. p. 17.

<sup>1335</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 22-23; et Richard Arthur Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*. Toronto, University of Toronto Press, 1969. p. 24.

<sup>1336</sup> Archives du Royal Military College of Canada, Kingston. *Dossier du cadet Dollard Ménard. 1932*. Mentionnons que l'on compte 5 francophones parmi les 44 cadets admis en première année en 1932. L'année suivante, en deuxième année, il ne reste plus que Ménard, qui, bien sûr, est le seul francophone à graduer du cours de quatre ans, en 1936. Voir, RG 24 vol. 227. *Cadets Admitted to RMC, Royal Roads. 1870-1950*. « Royal Military College of Canada. Year 1932. M.O. 456-1932 ».

<sup>1337</sup> *Id.*, *Dossier du cadet Dollard Ménard*, 1934. Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 28-30.

études.<sup>1338</sup> Le brigadier H.H. Matthews, commandant du RMC, écrit d'ailleurs sur le bulletin final de Ménard :

It is a pity that the cadet Menard, following his unfortunate accident, was not able to pass the final examinations of his last year at RMC and that, according to the regulations of the RMC, he cannot be awarded his diploma. His conduct during the three and a half years he spent at RMC was highly appreciated and satisfactory in all respects<sup>1339</sup>.

Les choses s'arrangent pour le mieux, car le brigadier Matthew et le major-général C.F. Constantine, adjudant général de l'armée canadienne, accordent à Ménard une commission d'officier, mais comme sous-lieutenant, alors que normalement les cadets sont promus lieutenants à leur sortie du RMC. Le 9 juin 1936, il est, finalement, nommé au grade de lieutenant.<sup>1340</sup> Ménard a même le droit, comme tous les cadets diplômés, à un petit article dans l'annuaire des finissants. On y lit notamment que :

Joe came to us with limited Knowledge of English but soon mastered the language and has stood well up in his studies. In sports he made the Junior Rugby team in our 2<sup>nd</sup> Class year and the Senior squad this year, playing intercompany all four. Last fall during Thanksgiving Leave Joe fractured his skull in a motor accident and has been unable to continue with his studies. He did however, come back a short time after Christmas and wrote the First Class French Interpreters' Exam, Overseas Division, in which we are proud to say he led the Empire. Summer leaves has found Joe attached to the Royal 22<sup>nd</sup> Regiment with whom he is taking a permanent Commissions; and he goes to them with our best wishes for a happy and successful career in the Army.<sup>1341</sup>

À l'été 1936, Ménard arrive à la Citadelle comme jeune lieutenant affecté au R22<sup>e</sup>R.<sup>1342</sup> Le lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis, qui commande le régiment, nomme

---

<sup>1338</sup> Archives du Royal Military College of Canada, *Dossier médical de Dollard Ménard*, novembre 1935. Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>1339</sup> *Ibid.*,

<sup>1340</sup> *Id.*, *Dossier du cadet Dollard Ménard* « Correspondance entre le brigadier H.H. Matthews et le cadet Dollard Ménard ». Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>1341</sup> Royal Military College of Canada. Review. Graduation Number, June 1936. p. 24.

<sup>1342</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 36-37.

Ménard secrétaire du mess, officier des transmissions, instructeur pour le cours de gaz de combat et de sciences pour les soldats.<sup>1343</sup>

En avril 1938, la vie d'officier de garnison plutôt terne et prévisible de Ménard s'apprête à changer. Il est « prêté » à l'Armée des Indes.<sup>1344</sup> Pendant son séjour au Waziristan, une région montagneuse au nord-ouest du Pakistan, il est attaché comme lieutenant dans plusieurs régiments d'infanterie de l'armée des Indes : le *4/11 Sikh Regiment*, le *Probyn's Horse (5th King Edward's Own Lancers)*, le *South Waziristan Scouts*.<sup>1345</sup> Il ne sert pas seulement dans l'infanterie, Ménard est aussi « adopté » par un régiment d'artillerie de montagne et un régiment de chars légers.<sup>1346</sup>

Ménard s'attire les éloges de ses supérieurs – par exemple, les commandants du *4/11 Sikh Regiment* et du *South Waziristan Scouts* notent que Ménard est « a keen and capable regimental officer »<sup>1347</sup>; pour sa part, le commandant du *Probyn's Horse* rapporte que son lieutenant canadien-français a « Excellent professional ability »<sup>1348</sup>; enfin, le commandant du régiment de chars le considère comme : « Determined, tactful and a pleasant companion »<sup>1349</sup>. Interrogé sur la conduite du lieutenant Ménard, l'officier commandant du district de Peshawar écrit que : « A likeable personality. He has a broad outlook, a quick brain and a thirst for work »<sup>1350</sup>.

---

<sup>1343</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>1344</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1345</sup> *Ibid.*, p. 38-39.

<sup>1346</sup> *Ibid.*, p. 40-53.

<sup>1347</sup> RG24 C-5437 H.Q.S. 5876. *Defence Scheme n<sup>o</sup>. 3 Committee. Minutes of Proceedings, etc.* « Memorandum: Appendix B: Particulars of Service and Qualifications », 9 mai 1940.

<sup>1348</sup> *Ibid.*

<sup>1349</sup> *Ibid.*

<sup>1350</sup> *Ibid.*

Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, Ménard est promu capitaine.<sup>1351</sup> Il est de retour au Canada en novembre 1940. Il sert avec l'état-major de la 2<sup>e</sup> Division comme officier de liaison du major-général Victor W. Odlum.<sup>1352</sup> Puis, le 2 janvier 1941, il est nommé capitaine d'état-major de la 5<sup>e</sup> Brigade d'infanterie. Le 3 juin, Ménard, promu major, est muté comme commandant de compagnie dans le R22<sup>e</sup>R à l'entraînement en Angleterre.<sup>1353</sup> À peine arrivé dans son ancien régiment, il est rappelé au Canada pour lui faire suivre un cours d'état-major canadien à Kingston. En novembre 1941, le major Ménard, qui a fini premier de sa promotion, est ainsi noté :

This officer is very reliable and loyal. He has a pleasing personality and is universally popular. He is determined and has a great drive. He is a quick and logical thinker and expresses himself well both verbally and on paper. He shows originality and imagination in all his work. His standard in staff duties is good as is his knowledge of his own arm. His general military experience both before and since the outbreak of the war is such that he knows far more than the average officer of the other arms of the Service. Physically robust, he should be able to withstand long periods of stress and is quite unlikely to become flustered in any possible emergency. This officer is capable of holding a second grade Staff Appointment, preferably on the "G" side. Recommended to Staff Employment<sup>1354</sup>.

Le major-général H.F.H. Hertzberg, commandant de l'École de guerre, écrit d'ailleurs :  
 « [I] agree with this. Major Ménard has been an outstanding officer on the Course. His only fault is that he sometimes jumps to conclusions too quickly without considering all the factors. He has a great deal of initiative and should make a good BM [Brigade Major] Inf. Bde »<sup>1355</sup>. Ménard est affecté comme major de brigade (c'est-à-dire, le chef d'état-

<sup>1351</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, op. cit., p.68-69.

<sup>1352</sup> *Ibid.*, p. 77-7.

<sup>1353</sup> *Ibid.*, p.78-79.

<sup>1354</sup> BAC, RG 24, vol. 186. *Reports on Course Candidates 1940-1942*. « Canadian Junior War Staff Course n<sup>o</sup>2 », p. 6.

<sup>1355</sup> *Ibid.*

major de la brigade) à la 8<sup>e</sup> Brigade d'infanterie (3<sup>e</sup> Division canadienne) en Angleterre. Le 1<sup>er</sup> avril 1942, il prend le commandement à 29 ans des FMR.<sup>1356</sup>

La carrière de Ménard est en pleine ascension pendant les premières années de la Deuxième Guerre mondiale : encore que lieutenant en 1939, il bénéficie, comme bien d'autres jeunes officiers canadiens, du renvoi des « vieux soldats » pour monter en grade.<sup>1357</sup> La progression rapide de Ménard est pleinement méritée. C'est d'ailleurs la preuve qu'un officier canadien-français compétent peut obtenir de l'avancement dans l'armée active de la part des hauts gradés anglophones. Le major-général T.L. Tremblay, inspecteur général des troupes pour l'Est du Canada, écrit : « Votre promotion ne me surprend pas du tout, connaissant vos qualifications, votre esprit de devoir et les autres qualités requises pour un commandant d'unité et qui sont les vôtres »<sup>1358</sup>.

L'arrivée du lieutenant-colonel Ménard annonce une reprise en main du bataillon, qui connaît des difficultés au niveau de la discipline et de l'entraînement.<sup>1359</sup> Le lieutenant André Vennat, écrit :

C'est un jeune homme de vingt-neuf ans, de la Force permanente. Cela fait une énorme différence avec l'autre, qui en avait cinquante et qui n'était pas très fort. [...] C'est difficile de savoir encore quelle sorte de type c'est. Mais cela va faire du bien d'avoir du sang neuf dans le bataillon, surtout de quelqu'un qui vient d'en dehors et ne sera pas embêté par les vieilles amitiés de temps de paix et les relations de famille. On verra bientôt les résultats. En attendant, je crois qu'on va travailler fort, ce qui ne fera pas de tort.<sup>1360</sup>

<sup>1356</sup> Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) ...*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>1357</sup> Granatstein, J.L., « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise », *La fonction de Général et l'art de l'amirauté. Perspective du leadership militaire canadien*, sous la direction du Lieutenant-colonel Bernd Horn et Stephen J. Harris. Toronto, Dundurn Group, 2002. p.76.

<sup>1358</sup> Lettre du major-général T.L. Tremblay à Dollard Ménard. Cité dans Vennat, *op. cit.*, p. 83.

<sup>1359</sup> Paquette et al, *op. cit.*, p. 123-132.

<sup>1360</sup> Vennat, Pierre. *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*. Montréal, Éditions du Méridien, 1991. p. 133-134 (Lettre du 2 avril 1942). Le lieutenant André Vennat est le père du biographe de Ménard, Pierre Vennat. Il est mort à Dieppe en août 1942.

Plus tard, il ajoute : « avec le nouveau commandant, cela va barder dans le régiment. Il est encore bien tôt pour se former une opinion, et d'ailleurs, mes opinions là-dessus, je ne les formulerais pas par lettre, mais je peux quand même dire que je pense que le changement est pour le mieux »<sup>1361</sup>. Le lieutenant Vennat ne s'est pas trompé, car l'entraînement s'intensifie sous la direction de Ménard :

Il s'agit maintenant de travailler. Le nouveau commandant n'y va pas par quatre chemins et ça va continuer. Ça ne me fait pas de peine et ça va faire du bien, car le régiment en avait grand besoin en général. Je n'ai pas eu le temps de faire grand-chose aujourd'hui. Nous avons eu une petite marche de 20 milles (32 km), qui a pris la plus grande partie de la journée. Il faut se mettre en forme, paraît-il, car l'armée motorisée doit pouvoir marcher à pied. Ça sauve de la gazoline!<sup>1362</sup>

Vennat reconnaît que son chef de bataillon est « un bon militaire et que le régiment en avait besoin »<sup>1363</sup>. Selon le capitaine Lucien Dumais, alors sergent-major, Ménard apporte un souffle nouveau au bataillon :

Il nous a promis que nous jouerions vraiment aux soldats, selon l'expression consacrée de l'Armée canadienne. Nous avons été sceptiques au début, ayant entendu bien d'autres salades du genre. Mais il avait déjà commencé à nous faire confiance, à nous traiter comme des soldats et à exiger des résultats!<sup>1364</sup>

Ménard explique ses objectifs : « Dès mon arrivée, je m'activai à redresser la situation. Nous étions au printemps 1942 et, désormais, ai-je annoncé, l'entraînement serait sans pitié, obligatoire pour tous et à point. D'ailleurs, je m'entraînais moi-même avec eux, selon un plan de véritable entraînement de commando, conçu par moi, sur mesure pour ce

<sup>1361</sup> *Ibid.*, p. 134 (Lettre du 4 avril 1942).

<sup>1362</sup> Vennat, *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu...*, *op. cit.*, p. 134 (Lettre du 6 avril 1942).

<sup>1363</sup> *Ibid.*, p. 135 (Lettre du 5 août 1942).

<sup>1364</sup> Dumais, Lucien. *Un Canadien français à Dieppe*. Paris, Éditions France-Empire, 1968, p. 84.

régiment »<sup>1365</sup>. Bien sûr, il ne s'agit pas d'exercices de commando, mais bien, comme le font remarquer les historiens Yves Tremblay et Caroline D'Amours, d'une forme d'entraînement se rapprochant de la *battle drill*.<sup>1366</sup> Les méthodes d'entraînement de Ménard visent surtout à endurcir ses hommes et à restaurer une discipline relâchée, mais ne correspondent toujours pas aux exigences de la guerre moderne.<sup>1367</sup>

Ménard profite des grandes manœuvres du printemps et de l'été 1942 pour évaluer les officiers et soldats du bataillon.<sup>1368</sup> Comme le font remarquer les historiens régimentaires, « un triage systématique s'effectue depuis l'arrivée du nouveau commandant, un triage qui affecte tous les paliers de la hiérarchie, depuis les officiers les plus anciens jusqu'au dernier soldat, en passant par les sous-officiers. La cote d'efficacité du bataillon monte de jour en jour et le moral, comme il arrive alors, grimpe en flèche »<sup>1369</sup>. L'entraînement se ressert, en prévision d'une opération militaire importante en France. Au matin du 19 août 1942, plus de 6000 hommes (4 963 soldats de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, 1 005 commandos britanniques, 50 *Rangers* américains et 15 fusiliers marins des Forces françaises libres) prennent d'assaut les plages de Dieppe.<sup>1370</sup> Le raid est un désastre. Lorsque Ménard débarque à la tête de ses hommes sur la plage de galets de Dieppe, il est atteint à cinq reprises par les tirs de l'ennemi. Transporté sous le

---

<sup>1365</sup> Vennat, *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu...*, *op. cit.*, p. 133.

<sup>1366</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 264. D'Amours, Caroline. *Les Fusiliers Mont-Royal au Débarquement de Dieppe. Doctrine et entraînement au Canada et en Angleterre, 1939-1942*. Mémoire (M.A.), Université Laval, 2009. p. 119.

<sup>1367</sup> *Ibid.* L'entraînement intègre certains aspects de la *Battle drill* – endurcissement physique, parcours de combattant avec tirs à munitions réelles, entraînement de débarquement, etc. Voir, Dumais, *op.cit.*, chapitre III, IV, V.

<sup>1368</sup> J. René Paquette et al, *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal 1869-1969*. Montréal, Les Éditions du jour, 1971, p. 125.

<sup>1369</sup> *Ibid.*

<sup>1370</sup> Richard, Béatrice, « 70 ans après, le raid de Dieppe revisité », *Revue historique des armées*, Vol. 266 France-Canada, 2002. p. 41.

feu de l'ennemi dans une péniche de débarquement venue récupérer les blessés, il est évacué de la plage en catastrophe.<sup>1371</sup>

Après une période d'hospitalisation en Angleterre, Ménard est rapatrié au Canada pour stimuler la campagne d'emprunt de la Victoire.<sup>1372</sup> Le commandant du Corps canadien, le lieutenant-général H.D.G. Crerar écrit à Ménard : « rien ne pourrait diminuer la fierté des Canadiens devant la conduite des officiers et des hommes de votre régiment, devant le courage et la détermination qu'ils ont affichée. Et dans ce courage et cette détermination, il est évident que le leadership que vous avez démontrée en tant que commandant a été un facteur important »<sup>1373</sup>. Le major-général J.H. Roberts, officier commandant de la 2<sup>e</sup> Division canadienne, qui a dirigé les opérations terrestres à Dieppe, écrit : « Menard has done outstanding work with the Fus MR and when he is again fit, should receive consideration for promotion either for comd or staff duties »<sup>1374</sup>. Le 2 octobre 1942, Ménard est décoré de la DSO. Selon la citation qui accompagne sa décoration :

While he commanded his battalion during the operation of Dieppe, on August 19th, 1942, this officer gave evidence of the highest qualities of courage and of initiative. He was wounded at the beginning of the raid, as he landed with the first groups of assault, but he continued to steer the operations of his unit by wireless telegraphy, under a fire fed by machine guns, by mortars and by artillery. Later, with the aim of reaching a more favorable position, he dragged himself up to a high point of the ground, but he was again wounded. Even after having been transported aboard a landing barge, and although wounded for the fifth time, he continued to insist on organizing the defence against planes, and taking care of his men. He put an example which is in the best tradition of the Army and was an inspiration for all the officers and the privates of his battalion.<sup>1375</sup>

<sup>1371</sup> Rawling, Bill *Dieppe 1942. La catastrophe*. Outremont, Athéna Éditions, 2013. 358 p. 216.

<sup>1372</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 126-143.

<sup>1373</sup> Lettre de Crerar à Ménard. Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>1374</sup> BAC, Fonds H.D.G. Crerar (MG30 E 157) vol. 5, dossier 958.009 (D24) GOC File 6-1-1. Vol. I *Appointment and Promotions – Officers. Period February 1942 to January 1943*. « Lettre de J.H. Robert à H.D.G. Crerar » n.d.

<sup>1375</sup> Direction Histoire et Patrimoine, Dossier BIOG Dollard Ménard, Order of the Army, DSO

Une fois rétabli, Ménard souhaite être nommé à la tête d'une brigade, mais on le juge, avec raison, encore trop inexpérimenté.<sup>1376</sup> Ménard n'a pour ainsi dire que quatre mois d'expérience comme commandant de bataillon. De plus, il y a bien d'autres chefs de bataillon qui le devancent au niveau de la séniorité et d'expérience du commandement. Interrogé à ce sujet, le lieutenant-général McNaughton, commandant en chef de la Première Armée canadienne, estime « that he [Ménard] requires more experience as Lt Col. Comd inf. bn before consideration for promotion to command a Bde »<sup>1377</sup>.

En juin 1943, Ménard est nommé commandant du régiment de Hull, unité de conscrits servant à la défense du territoire nationale.<sup>1378</sup> Comme l'a écrit le major-général Tremblay, inspecteur de l'Armée pour l'Est du Canada, « la réputation du régiment de Hull [...] n'était pas brillante »<sup>1379</sup>. Cela est une nouvelle preuve de la confiance des hauts gradés canadiens en ses talents de chef et de meneur d'hommes. On est loin de l'idée de « discrimination linguistique » des hauts gradés anglophones qui niait aux officiers francophones l'occasion de s'épanouir selon leurs talents. Le bataillon commandé par Ménard à l'expédition canado-américaine destinée à prendre l'île de Kiska, une île des Aléoutiennes, occupée par une garnison japonaise (près de 6000 hommes au printemps 1943).<sup>1380</sup> Le 15 août 1943, les troupes sont débarquées, mais les Japonais ont abandonné l'île avant leur arrivée. Le régiment de Hull, en tant que

---

<sup>1376</sup> Vennat, Pierre. « Dollard Ménard ou le héros encombrant », *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec. Actes du 10<sup>e</sup> colloque en histoire militaire, organisé par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM, les 10, 11 et 12 novembre 2004 à l'UQAM*. Montréal, Lux Éditeur, 2005, p. 198.

<sup>1377</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG 30 E 133), vol. 191. Dossier P.A. 6-1. *Personnel – Officers-Generally.Appointments and Commands* – UK. « The Senior Officer Canadian Military Headquarters – Confirmation of Cable: For Stuart from McNaughton », 20 septembre 1943.

<sup>1378</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>1379</sup> Lettre du major-général T.L. Tremblay à Ménard. Cité dans Vennat, *op. cit.*, p. 147.

<sup>1380</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 149-154. Pour un contexte plus large de l'opération, voir Stacey, *Six années de guerre...*, *op. cit.*, p. 510-523.

composante de la 13<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie canadienne, prend part à l'occupation de Kiska.<sup>1381</sup> Le 27 septembre, le major-général K. Stuart, chef de l'état-major général et le major-général G.R. Pearkes, commandant de la 8<sup>e</sup> Division canadienne, n'ont que des éloges à faire sur la conduite de Ménard et le recommande pour une nouvelle promotion.<sup>1382</sup> Le 23 octobre, Ménard est nommé commandant de brigade intérimaire de la 13<sup>e</sup> Brigade d'infanterie canadienne à Kiska; poste qu'il occupe jusqu'en février 1944.<sup>1383</sup> C'est un poste très important pour la sécurité de la côte ouest. En 1943, il est symbolique que l'on retrouve deux officiers canadiens-français dans les avant-postes du pays : le brigadier Ménard à Kiska et le major-général P.E. Leclerc à Terre-Neuve.

Ménard se rend ensuite à Londres pour participer à l'invasion de l'Europe. Il y rencontre le lieutenant-général Ken Stuart, chef d'état-major au quartier général de l'armée canadienne (CMHQ) à Londres.<sup>1384</sup> Selon les souvenirs de Ménard :

Stuart dit qu'on fait un trop gros héros de moi. Il me donne des compliments sur toutes mes jobs. Il dit que j'ai un beau futur, faudrait pas le ruiner. Veut que je commande un bataillon dans le 2<sup>e</sup> front, parce que je n'ai pas assez d'expérience. Il a les yeux sur moi, serai brigadier.<sup>1385</sup>

Le lieutenant-général Stuart propose à Ménard de commander le régiment de la Chaudière pendant le débarquement de Normandie avec la promesse de le nommer ensuite à la tête d'une brigade.<sup>1386</sup> C'est un autre exemple de l'influence bienveillante de hauts gradés anglophones sur la carrière d'un officier canadien-français compétent.

---

<sup>1381</sup> *Ibid.*, p. 155-158.

<sup>1382</sup> BAC, Fonds A.G.L. McNaughton (MG 30 E 133), vol. 191. Dossier P.A. 6-1. *Personnel – Officers-Generally. Appointments and Commands* – UK. « GS. 970. Defensor à Canmilitary », 27 septembre 1943.

<sup>1383</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>1384</sup> Vennat, « Dollard Ménard ou le héros encombrant » ..., *op. cit.*, p. 198-199.

<sup>1385</sup> Carnet d'impression quotidienne de Dollard Ménard durant son séjour en Angleterre, en 1944. Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>1386</sup> *Ibid.*, p. 164.

Le lieutenant-colonel Ménard, incapable physiquement de commander un bataillon d'infanterie sur un champ de bataille, refuse le poste.<sup>1387</sup> En effet, comme le fait remarquer Pierre Vennat, « en plus de ses blessures par balle, Ménard s'est blessé au dos en 1942 à Dieppe. Le climat terrible des îles Aléoutiennes où il séjourne plusieurs mois en 1943, suite à l'invasion de Kiska, n'a fait qu'empirer son état ». <sup>1388</sup> Malgré les protestations d'un journaliste comme Lorenzo Paré, Ménard n'est pas la cible de la discrimination des officiers anglophones qui dominaient l'armée active.<sup>1389</sup> Bien au contraire! Il est plutôt victime de ses blessures de guerre qui semblent hypothéquer sa carrière. Au lieu d'être affecté au débarquement, Ménard suit le cours d'officiers supérieurs, puis devient instructeur pour les opérations combinées à l'École des officiers supérieurs d'Oxford.<sup>1390</sup> Lorsque les troupes alliées débarquent sur les plages de la Normandie, le 6 juin 1944, Ménard est encore à l'hôpital. Selon le journaliste Gustave Vekeman de l'*Action catholique*, « il devait prendre part, à la tête d'un régiment canadien-français, à l'invasion normande, mais son état l'en empêcha. Sur le conseil des médecins de l'armée, le lieutenant-colonel Ménard est revenu au Canada où il suivra des traitements. Il demeure sur la liste des officiers en service actif ». <sup>1391</sup>

Sa convalescence terminée, il est nommé instructeur en chef au Centre d'instruction supérieure de l'armée canadienne à Valcartier.<sup>1392</sup> Le 2 décembre 1944, le major-général LaFlèche, premier responsable du recrutement de combattants volontaires au Québec, informe le ministre de la Défense nationale, que « [Ménard's] return to full

---

<sup>1387</sup> Vennat, « Dollard Ménard ou le héros encombrant » ..., *op. cit.*, p. 203.

<sup>1388</sup> *Ibid.*

<sup>1389</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3.

<sup>1390</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 167.

<sup>1391</sup> *L'Action catholique*, 30 août 1944, p. 14.

<sup>1392</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 168-169.

duty, following his recent illness, occurs at a most opportune time »<sup>1393</sup>. Mais, rien ne se passe. Le mauvais état de santé de Ménard (conséquence du raid sur Dieppe) a ralenti considérablement la progression fulgurante de sa carrière militaire. Il faut aussi dire que, depuis l'été 1943, il a été rejoint par d'autres officiers aussi talentueux, tels que les Bernatchez, Allard et Gauvreau.

Au lendemain de la guerre, Ménard, qui souhaite commander une brigade, est promu colonel et nommé directeur de l'infanterie.<sup>1394</sup> Il est ensuite envoyé à l'École supérieure de guerre, ce qui l'éloigne encore de son désir de commander une brigade. Nommé attaché militaire à Paris, il est nommé chef d'état-major de l'équipe d'observateurs de Nations-Unies au Cachemire en 1950.<sup>1395</sup> En 1956, Ménard obtient le titre tant attendu de brigadier général et commande la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, puis le secteur militaire de l'Est-du-Québec, à partir de février 1958.<sup>1396</sup> Le 3 février 1965, il est mis à la retraite forcée à 53 ans. Ménard décède le 14 janvier 1997.

Incapable de participer à la campagne de Normandie et à la libération de la Belgique et des Pays-Bas, Ménard garda un goût amer de la manière dont les choses ont tourné.<sup>1397</sup> Il devient même jaloux des autres officiers canadiens, qui considéraient, dans leur ensemble, comme beaucoup moins « bon » que lui.<sup>1398</sup> Dans cette perspective, les commandants de brigade francophone devaient leur nomination à leur relation avec les politiciens et hauts gradés anglophones. Par exemple, le 24 juillet 1944, Ménard écrit dans son carnet : « Gauvreau se place les pieds au Canada. Sera brigadier avant moi.

---

<sup>1393</sup> DHP, 111.13 (D16) *High-level messages, return stats re French Canadian Reinforcements for Canadian Army. O/S, d/Nov 44/Feb. 45.* « LaFlèche à McNaughton », 2 décembre 1944.

<sup>1394</sup> Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 170-172.

<sup>1395</sup> Vennat, « Dollard Ménard ou le héros encombrant » ..., *op. cit.*, p. 199.

<sup>1396</sup> *Ibid.*, p. 203-205.

<sup>1397</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>1398</sup> *Ibid.*, p. 204.

Maudite politique »<sup>1399</sup>. Ménard n'a pas été la cible d'une discrimination directe de la part des hauts gradés anglophones. L'étude de sa carrière prouve bien le contraire. Comme l'écrit Pierre Vennat : « Si après Dieppe et Kiska, Ménard avait pu participer aux combats en Normandie, puis en Belgique ou en Hollande, Ottawa en aurait été bien heureux »<sup>1400</sup>. Et, sans doute, Ménard aussi...

### **Les commandants de bataillon francophones**

Au niveau des commandants de bataillon francophones, les réformes du début de la guerre et l'expérience acquise ont eu le temps de procurer quelques bénéfices. Quelques bons commandants de bataillon ont pu profiter de l'élimination rapide d'officiers supérieurs trop vieux et incompetents pour gravir les échelons, si bien, que l'armée canadienne en 1945 a plusieurs bons chefs de bataillon francophones (Dollard Ménard, Jacques Dextraze, Julien Bibeau, Paul Mathieu, Joseph Henri Gagnon...), dont quelques-uns vont poursuivre une carrière militaire par la suite.<sup>1401</sup> Selon l'historien Yves Tremblay, « les officiers formés entre 1940-1941 et le milieu 1943 sont probablement les militaires canadiens les mieux préparés de l'histoire militaire canadienne avant l'arrivée sur un champ de bataille ».<sup>1402</sup>

Les pertes et les aléas du champ de bataille vont aussi permettre à des officiers subalternes bien préparés de prendre le moment venu le commandement de compagnies, de bataillons et maintenir une performance acceptable en tirant le meilleur parti de leur

<sup>1399</sup> Cité dans Vennat, *Général Dollard Ménard...*, *op. cit.*, p. 166.

<sup>1400</sup> Vennat, « Dollard Ménard ou le héros encombrant » ..., *op. cit.*, p. 206.

<sup>1401</sup> Granatstein, J.L., « Nos généraux durant la Seconde Guerre mondiale : une agréable surprise », *op. cit.*, p. 77.

<sup>1402</sup> Tremblay. *op. cit.*, p. 339-340.

formation. La guerre approchant de sa fin, trop peu de commandants de bataillon francophones ont pu accéder à un niveau supérieur et commander une brigade.

\*\*

Le parcours des trois commandants de brigade francophones est assez similaire. Officiers subalternes d'une arme combattante en 1939, tous les trois gravissent les échelons rapidement, puis quittent leur bataillon pour aller suivre une formation (cours avancé ou d'état-major). Par la suite, ils prennent le commandement d'un bataillon d'infanterie sur le théâtre de guerre où ils performant assez bien pour se voir confier une brigade. En fait, ce n'est pas seulement la voie emprunter par nos trois brigadiers francophones, mais celles suivies par tous les commandants de brigade, à partir du milieu des années 1943.

## CONCLUSION

The true obstacle is that in certain circles it has been decided that a French-Canadian shall never command a division under fire. The best way to ensure this is to not prepare for it, or to train officers for administration, or anything else but the field of battle.<sup>1403</sup>

- Le brigadier J.P.E. Bernatchez, 1951.

En 1945, les meilleurs officiers supérieurs canadiens-français restent dans l'armée canadienne. Ils poursuivent leur carrière militaire et finissent par occuper des postes militaires importants dans les décennies qui suivent la Deuxième Guerre mondiale. En 1961, le général J.-V. Allard devient le premier canadien à commander une division britannique. Les officiers francophones participent aussi à la transformation de l'armée canadienne en institution entièrement bilingue représentative des deux nations fondatrices canadiennes. Un volet de cette transformation est la création, en 1952, du Collège militaire royal de Saint-Jean. Dans les années 1960-1970, les généraux J.-V. Allard et J.-A. Dextraze sont les premiers francophones nommés au poste militaire suprême, celui de chef d'état-major de la Défense. Sous leur gouverne, on annonce la formation de nouvelles unités de langue française et on impose une représentation proportionnelle de 28 % dans le recrutement et la promotion.<sup>1404</sup> La chose était inimaginable en 1939.

En 1918, l'armée canadienne compte dans ses rangs de bons officiers supérieurs canadiens-français. Les plus jeunes et talentueux officiers (T.-L. Tremblay et E. de

---

<sup>1403</sup> Crawford, Lenore. « The French-Language Press: Why Not More Quebec Officers: Balcer-Claxton Speeches on French-Canadian officer numbers and French-Canadian military college stir Quebec controversy », *Ottawa Citizen*, 23 mai 1951.

<sup>1404</sup> Morton, Desmond. *Histoire militaire du Canada*. Outremont, Athéna Édition. 2007. p. 278.

Bellefeuille Panet) délaissent rapidement le métier des armes pour faire carrière dans le civil. Les plus vieux (F.-L. Lessard, J.-P. Landry et A. Panet) prennent leur retraite dans les années 1920-1930. Dans les années 1930, il n'y a plus de généraux francophones pour permettre un encadrement satisfaisant aux officiers francophones des grades inférieurs. C'est peut-être ce qui explique qu'en 1939, la représentation francophone chez les officiers supérieurs est aussi faible qu'en 1914.<sup>1405</sup>

Entre les deux guerres mondiales, l'institution militaire canadienne est encore largement dominée par les traditions britanniques. L'anglais est l'unique langue de commandement. Malgré la formation d'un régiment d'infanterie francophone permanent, le système militaire canadien est donc un endroit peu accueillant pour les francophones.<sup>1406</sup> Comme l'organisation militaire canadienne, mais pour des motifs différents, la société canadienne-française est elle aussi peu favorable à l'enrôlement des francophones catholiques. L'armée canadienne (britannique, anglaise et protestante) est un lieu d'acculturation pour les uns et de perte pour les autres.<sup>1407</sup> La population canadienne-française, enracinée sur le sol nord-américain, s'oppose à l'impérialisme britannique. Elle lui préfère un nationalisme, affranchi de la mère patrie.<sup>1408</sup> Évidemment, pour une partie de la population francophone, l'armée est l'incarnation même de l'impérialisme, d'autant qu'elle est modelée sur l'exemple britannique et unilinguisme

---

<sup>1405</sup> Morton, Desmond. « La pénurie d'officiers francophones dans l'armée canadienne aux deux guerres mondiales », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3, N<sup>os</sup> 3-4. (Printemps/Été 2015) p. 102.

<sup>1406</sup> Pariseau, Jean et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome 1 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. p. 72-108; Gravel, Jean-Yves. « Le Québec militaire, 1939-1945 » *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1974. p. 77-108.

<sup>1407</sup> BAC, Fonds Brooke Claxton (MG12 B5), vol. 94 : Bilingual Problems Book. « Committee for the Study of Bilingual Problems, Conclusions and Recommendations ».

<sup>1408</sup> Levitt, Joseph. « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa, 1896-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Volume 22, No 4, mars 1969. p. 582.

anglais. Les pénibles souvenirs de la conscription de 1917, mais aussi les attaques répétées des pouvoirs anglophones contre la langue française en dehors du Québec (par exemple le règlement 17 en Ontario) expliquent également la faiblesse de la participation militaire canadienne-française entre les deux guerres mondiales.<sup>1409</sup>

Malgré cela, quelques francophones ont choisi le métier des armes entre les deux guerres mondiales. Qui sont-ils? Ce qui ressort de notre étude, c'est que les officiers supérieurs francophones ne sont pas si différents de leurs homologues anglophones. Comme eux, ils sont assez âgés, soit au début de la cinquantaine en 1939.<sup>1410</sup> Beaucoup sont d'anciens membres de corps de cadets, qui ont servi comme officier subalterne (pour les plus « jeunes ») pendant la Première Guerre mondiale et on rejoint ensuite la petite force permanente où le rythme de l'avancement est très lent.<sup>1411</sup> Les officiers permanents partagent donc leur temps entre période de service régimentaire et travail dans les états-majors des districts militaires (DM) ou du quartier général à Ottawa. Les officiers francophones ont tendance à se regrouper dans les états-majors des DM de Montréal et Québec, non pas en raison de la langue, mais pour rester proche des parents et amis. La plupart des officiers permanents suivent des cours de base (armes portatives, de culture physique et équitation [une autre preuve que l'armée est en retard d'une guerre]) et des cours spécialisés.

---

<sup>1409</sup> Granatstein, J.L. et J.M. Histman. *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1977, [vi] -281 p. Sur la crise de 1917-1918, on peut encore lire Elizabeth H. Armstrong. *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, trad. de l'anglais, Montréal, VLB éditeur, 1998 (éd.orig. 1937), 296 p. *Le Québec sous la loi des mesures de guerre 1918* de Jean Provencher (nouv. éd. Montréal, Lux Éditeur, 2014, 163 p.), sur la crise de 1918, manque d'objectivité.

<sup>1410</sup> Granatstein *The Generals: The Canadian army's senior commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005.p. 20-21.

<sup>1411</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 39.

Les grandes différences résident au niveau du bilinguisme et de la formation. Contrairement aux anglophones, les officiers francophones doivent avoir une bonne maîtrise de leur langue seconde (plus l'officier francophone « monte » en grade, plus il se doit d'être bilingue) pour connaître de l'avancement. Du côté de la formation, les officiers canadiens-français des années 1920 et 1930 sont dans l'ensemble, beaucoup moins qualifiés que leurs homologues anglophones. La proportion de diplômés francophones du *Royal Military College of Canada* (RMC) est très faible — 6 % pour la période 1927 à 1939.<sup>1412</sup> Bien pire, entre 1927 et 1935, on ne compte que deux francophones parmi les 69 anciens cadets qui servent dans la force permanente. Les anciens cadets forment un groupe distinct, animé d'un fort sentiment d'appartenance. L'influence du « RMC Club » est importante.<sup>1413</sup> Malheureusement, les officiers francophones en sont largement exclus, non en raison de discrimination directe, mais parce qu'ils sont peu nombreux à s'inscrire à Kingston, où tout se passe (rappelons-le) en anglais. En effet, il y a 21 ex-cadets parmi les 68 officiers généraux canadiens (à partir du grade de major-général) de la Deuxième Guerre mondiale. La plupart d'entre eux occupent des postes clés à Ottawa ou outre-mer pendant la guerre : on compte, par exemple, des chefs de l'état-major général (T.V. Anderson, H.D.G. Crerar, Kenneth Stuart, J.C. Murchie), des commandants de corps (Guy Simonds et E.L.M. Burns) et de division (J.H. Roberts, Rob Keller, Chris Vokes et Harry Foster). Du côté francophone, il y a trois anciens cadets parmi les cinq majors généraux canadiens-français : E. de Bellefeuille Panet, E.-J. Renaud et T.-L. Tremblay. La proportion peut paraître élevée, mais elle reste faible par rapport au nombre total. Plus important encore, aucun major-

---

<sup>1412</sup> Pariseau, Jean et Serge Bernier, *op. cit.*, p. 102.

<sup>1413</sup> Preston, Richard Arthur. *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*. Toronto, University of Toronto Press, 1969. p. 305-331

général francophone n'occupe de postes importants outre-mer dans la guerre de 1939 à 1945. Comme le fait remarquer le lieutenant-général Henri Tellier, lieutenant et aide de camp (ADC) du général H.D.G. Crerar en 1941, la valeur combattante des major-généraux canadiens-français est presque nulle :

In the Quebec Military District, Vanier had to get on with the English community, look the part, see that recruiting went well, send staff officers out to training centres, and get on with the church, the press, and the politicians. He was good at it. [...] So were Generals E. de [B.] Panet and E.J. Renaud. General Leclerc from Quebec had been an R22eR corporal in the Great War and a janitor in Joliette during the 1930s. This prompted the comment that if the Anglos had to promote a French Canadian to the rank of general, they'd make a point of choosing a stupid one.<sup>1414</sup>

La critique, formulée en des termes inutilement cruels, est injuste pour Leclerc, mais Tellier a raison quand il mentionne que le rôle des trois autres majors généraux canadiens-français est non de commander de grandes formations militaires, mais bien de s'occuper de la formation, de l'administration et des politiciens.

Le nombre d'officiers francophones qualifiés pour l'état-major entre les deux guerres est également faible. Du côté de la force permanente, seulement deux officiers canadiens-français parmi les 45 officiers canadiens ont réussi à terminer leur entraînement supérieur en anglais au Collège d'état-major de Camberley. Les cours d'état-major de la milice sont également beaucoup moins populaires chez les officiers francophones. En 1939, on compte 65 francophones parmi les 400 officiers canadiens qui ont réussi le cours d'état-major de la milice. Bien pire, aucun Canadien français n'a

---

<sup>1414</sup> Granaststein, J.L. *The Weight of Command: Voices of Canada's Second World War Generals and Those Who Knew Them*. Vancouver, UBC Press, 2016. p. 98. Le major-général P.E. Leclerc n'est certainement pas stupide. Voir le chapitre 4.

complété le cours avancé.<sup>1415</sup> Le manque d'officiers canadiens-français qualifiés pour les fonctions d'état-major est catastrophique. Pourquoi? Parce que la réussite des cours d'état-major impériaux (et dans une moindre mesure les cours d'état-major de la milice) est une sorte de « passage obligé » pour les futurs commandants de grandes formations militaires.<sup>1416</sup>

La langue des épreuves de qualification, des manuels d'entraînement et des cours professionnels explique aussi en bonne partie la faible proportion de francophones (4,4 %) aux cours d'état-major impériaux. L'examen d'admission et le cours exigent un haut niveau de connaissance en anglais. Les officiers francophones, qui réussissent le mieux dans les écoles militaires britanniques, ont fait leur scolarité en anglais (J.-P.-E. Bernatchez et J.-V. Allard par exemple) ou sont issus d'une famille ou l'un ou l'autre des parents est anglophone (G.-P. Vanier et E.-J. Renaud). La formation classique du Canada français explique aussi les difficultés rencontrées en mathématiques et en sciences par les officiers francophones (Dollard Ménard par exemple).

La grande majorité des officiers canadiens-français joignent donc les cadres du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, seule unité de langue française de la force permanente. Ce qui devait être un avantage pour la carrière des officiers canadiens-français (offrir un environnement favorable à la présence des francophones) est aussi devenu un désavantage sur le plan de l'avancement. Tous les officiers du 22<sup>e</sup> se « battent » pour les mêmes postes. De plus, la forte proportion d'officiers d'infanterie canadiens-français

---

<sup>1415</sup> Direction Histoire et Patrimoine (DHP), 112.3S2009 (D37) French-Canadian Offrs Nov 41- May 42, French Canadian Officers who Have Passed the Militia Staff Course Since the War, p. 1-2. Voir également Macdonald, John A. "In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945," thèse de maîtrise (histoire), Royal Military College, 1992. p. 87.

<sup>1416</sup> Delaney, Douglas E. *Corps Commanders: Five British and Canadian Generals at War, 1939-1945*. Vancouver, UBC Press, 2011. p. 16.

(58 % en 1939) est un désavantage pour la formation, d'autant que c'est les officiers à profil scientifique (comme les artilleurs et les ingénieurs) qui sont favorisés pour suivre les cours d'état-major dans les écoles impériales entre les deux guerres mondiales.<sup>1417</sup> Disons, pour faire court, que si l'on n'empêche pas les francophones de devenir officier, rien en contrepartie, n'est fait pour leur intégration ou tenir compte de sa spécificité francophone

Pour ces raisons, au début de la guerre, la masse critique d'officiers francophones qualifiés pour l'état-major est tout simplement insuffisante. La seule et unique mesure prise pour répondre aux difficultés rencontrées par les officiers de langue française en 1914-1918 est la création du R22<sup>e</sup>R. Le régiment ne peut fournir qu'un nombre limité d'officiers. En 1941, le petit nombre d'officiers canadiens-français disponibles et compétents pour commander et pour établir l'état-major d'une brigade empêche d'ailleurs le brigadier P.E. Leclerc de former une brigade francophone.<sup>1418</sup> Comme on le voit, le système militaire canadien de l'époque a eu de malheureuses répercussions sur le nombre d'officiers francophones préparé pour le service d'état-major.

Il faut reconnaître que le manque d'officiers canadiens-français est un problème avant tout politique. L'armée n'a pas nécessairement besoin d'eux pour mener à bien des opérations militaires. Mais le manque de francophone dans la hiérarchie militaire est un obstacle à la présence de soldats de langue française, indispensable à la poursuite de la

---

<sup>1417</sup> Harris, J.S. *Canadian Brass: the Making of a Professional army, 1860-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1988. p. 254. Notons que pour les années où A.G.L. McNaughton a tenu les rênes du pouvoir (chef d'état-major adjoint de 1923 à 1926 et chef de l'état-major général de 1929-1935), 25 des 45 officiers canadiens retenus pour suivre le cours d'état-major sont des ingénieurs ou artilleurs.

<sup>1418</sup> Stacey. *op. cit.*, p. 44.

guerre et au maintien de l'unité de la nation.<sup>1419</sup> Le 5 mai 1942, le ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston est catégorique :

... c'est à mon sens, un devoir national d'assurer dans les nominations militaires, et dans les postes de commandants, une représentation canadienne-française équitable. [...] Au sujet de l'état major et du commandement, les comités de sélection du ministère sont constamment, je peux l'affirmer de science personnelle en quête d'occasions pour recommander la nomination d'officiers canadiens-français, non seulement au quartier général de la défense nationale, mais aussi aux quartiers généraux des districts appropriés. [...] Le fait est, tout simplement, que nos compatriotes canadiens-français n'ont pas de meilleurs amis que les officiers du quartier général de la défense nationale. Nous nous efforçons constamment de voir à ce que leur effort dans la présente guerre soit reconnu, encouragé et appuyé.<sup>1420</sup>

Le premier ministre William Lyon Mackenzie King demande à son ministre de la Défense et aux hauts gradés anglophones (les généraux A.G.L. McNaughton, P.J. Montague et H.D.G. Crerar, par exemple) pour mettre en place des dispositions pour accroître le nombre d'officiers francophones dans les grades supérieurs.

The policy which both he [McNaughton] and I [Montague] have been endeavouring to follow in respect to our French Canadian citizens in the Canadian Army is to develop every (underlined) promising officer for advancement to the end that French speaking Canada may assume the fullest possible proportion of administrative and command responsibility. [...] To this end in allocation of vacancies staff and other courses attachments, etc. every possible consideration is being given French speaking officers. We both would like you and the Minister to know that our attitude to French speaking Canada is absolutely sympathetic beaucoup this is right for Canada.<sup>1421</sup>

Les effets des mesures prises pour accroître le nombre des officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active prennent du temps à apparaître. En 1944, Lorenzo Paré publie des chiffres qui démontrent la faible représentation canadienne-française dans

<sup>1419</sup> BAC, RG 24, C-5437, *Dossier HQ 20-5-2 -2*, « Defensor à Canmilitary », 14 avril 1941.

<sup>1420</sup> Débats de la Chambre des communes, 19e Législature, 3e Session, Vol. 2, 5 mai 1942, p. 2243-2245.

<sup>1421</sup> BAC, RG 24 vol. 10004 dossier 9/Employ/1 *Employment of French CDN Officers to command or on staff*, « From Canmilitary to Defensor », 19 mars 1941.

les grades supérieurs de l'armée active : « Sept sur 144. Pas un seul Canadien français aux postes supérieurs outre-mer; pas un seul au quartier général de Londres, ni même au quartier général d'Ottawa. »<sup>1422</sup> Il en conclut que « le gouvernement [...] est dans l'impossibilité d'intervenir dans les nominations de l'armée, car cette intervention serait de l'ingérence politique [et que] leur promotion est bloquée, de toute évidence, par la caste des « brass-hats » »<sup>1423</sup>. Mon étude démontre plutôt le contraire et explique pourquoi il est impossible de faire autrement. La formation de jeunes officiers est un long processus. En attendant, les officiers supérieurs francophones issus du corps de la force permanente ou de la milice d'avant-guerre n'ont pas été capables de saisir la chance qui leur était donnée.

L'armée fait d'abord appel aux officiers francophones supérieurs permanents ou de milice, puis aux anciens combattants de 1914-1918. L'expérience est un échec. La plupart sont trop vieux ou trop malades pour prendre part aux opérations sur le terrain. Les autres font preuve de conceptions militaires dépassées.<sup>1424</sup> Dans les trois premières années de guerre, les deux seuls commandants de brigade francophones sont démis de leur fonction. Le brigadier J.-P.-U Archambault est muté à d'autres fonctions (administratives) à cause de son incompétence. L'autre commandant de brigade, P.-E. Leclerc est renvoyé chez lui pour raison médicale. En fait, les choses ne sont pas différentes pour leurs homologues anglophones. Par exemple, les généraux H.N. Ganong,

---

<sup>1422</sup> *L'Action catholique*, 29 février 1944, p. 3.

<sup>1423</sup> *Ibid.*

<sup>1424</sup> L'historien J.L. Granatstein fait le même constat pour les officiers anglophones dans l'introduction et le premier chapitre de son livre *The General...*, *op. cit.*, p. 3-52.

A.E. Potts, Victor Odlum, Basil Price et George Pearkes (récipiendaire de la Croix de Victoria) furent démis de leur fonction.<sup>1425</sup>

Malgré la volonté politique, les hauts gradés de l'armée sont incapables de trouver d'autres officiers canadiens-français pour remplacer les deux premiers commandants de brigade francophones : J.-P.-U. Archambault et P.-E. Leclerc. La tentative de nommer des officiers de langue française aux commandes d'unité de renforts est aussi un échec. Le colonel G.-E.-A. Dupuis est rapidement limogé en raison de son incompétence. Le brigadier Hercule Lefebvre n'a pas convaincu les hauts gradés anglophones de le garder en poste. Il faudra attendre 1944 pour qu'un autre officier canadien-français, le brigadier G.-U Francoeur, commande de nouveau une unité de renforts (le 2<sup>e</sup> groupe de renforts), mais le succès n'est pas encore au rendez-vous. Les premiers commandants des quatre bataillons francophones (c'est-à-dire, le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, les Fusiliers Mont-Royal, le régiment de Maisonneuve et le régiment de la Chaudière) de l'armée active ne représentent pas une alternative sérieuse, car ils sont tout aussi inefficaces que leurs homologues canadiens-anglais.<sup>1426</sup>

En 1940-1942, des dispositions sont prises par des généraux anglophones pour accroître le nombre de militaires francophones dans les grades supérieurs, ce qui doit permettre de former de bons chefs de bataillon et commandants de brigade.<sup>1427</sup> L'idée est de faire une sélection des meilleurs officiers francophones (ceux avec un plus grand potentiel) pour des formations et des entraînements spéciaux. Les officiers qui ont mieux réussi les cours théoriques sont envoyés dans les états-majors ou à la tête d'un bataillon

---

<sup>1425</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>1426</sup> English, John A. *The Canadian Army and the Normandy Campaign: A Study of Failure in High Command*. New York, Praeger, 1991. p.87-88.

<sup>1427</sup> BAC, RG 24, C-5437, *Dossier HQ 20-5-2 -2*, « Defensor à Canmilitary », 14 avril 1941.

d'infanterie à l'entraînement en Angleterre pour acquérir une expérience pratique du travail administratif et du commandement. L'objectif est de développer une masse critique d'officiers canadiens-français formés pour le travail d'état-major ou le commandement où il sera possible de puiser les futurs chefs de bataillon et commandants de brigade, voire même de division.

Les premières tentatives de trouver des officiers francophones ne donnent pas de grands résultats. La plupart ne se distinguent pas encore de la masse. Les majors et capitaines trop âgés, malades ou incompetents sont « vite » remplacés par de jeunes officiers subalternes plus dynamiques et motivés. Les jeunes lieutenants ou capitaines, qui attirent l'attention des hauts gradés anglophones, sont issus du corps des officiers de la force permanente et de la milice d'avant-guerre. Parmi eux, on compte des anciens cadets du RMC (J.-P.-E. Bernatchez et D. Ménard). Les officiers qui démontrent un fort potentiel sont sélectionnés pour suivre des cours d'état-major ou des cours spéciaux (cours d'officiers supérieurs, par exemple) dans les écoles de guerre britanniques et canadiennes. Lorsque les troupes canadiennes sont engagées au combat, ce sont de jeunes officiers francophones qui commandent les quatre bataillons d'infanterie francophones. En effet, J.-P.-E. Bernatchez commande le R22<sup>e</sup>R en Sicile et en Italie avant de prendre le commandement de la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie. Son successeur, J.-V. Allard, comme lieutenant-colonel du R22<sup>e</sup>R, devient commandant de la 6<sup>e</sup> brigade après la blessure du brigadier J.-G. Gauvreau, ancien commandant des Fusiliers Mont-Royal (FMR) en Normandie.

Du débarquement en Sicile, en juillet 1943, à la fin de la guerre en Europe, en mai 1945, les 15 brigades d'infanterie canadienne ont eu 42 commandants. La proportion de

commandants de brigades francophones (7 %) reste faible. En 1945, deux des 15 brigades sont commandées par des officiers canadiens-français, ce qui compte pour 13 % du nombre total. Par contre, en excluant les brigades blindées et en ne conservant que les 11 brigades d'infanterie, la proportion de commandants de brigade francophones passe à 18 %.<sup>1428</sup>

Qu'on puisse dénicher des commandants de brigade francophones est chose inattendue quand on songe à la situation des officiers de langue française dans l'armée canadienne cinq ans plus tôt. La progression atteinte par Bernatchez, Allard et Gauvreau est aussi similaire aux officiers anglophones du même calibre (comme Daniel Spry ou encore Bert Hoffmeister).<sup>1429</sup> Leur cheminement est similaire, malgré quelques différences anecdotiques, sauf pour le bilinguisme. Jeunes officiers sélectionnés pour suivre une formation supérieure, ils commandent un bataillon d'infanterie, et quelque temps plus tard, une brigade. Alors que de nombreux commandants de brigade échouent (lamentablement), nos trois brigadiers canadiens-français font preuve d'une rare compétence professionnelle.

Les officiers formés entre 1940-1941 et le milieu de 1943 sont sans doute les officiers canadiens-français les mieux préparés de l'histoire militaire canadienne avant l'arrivée sur un champ de bataille.<sup>1430</sup> Les chefs de bataillon, comme J. Bibeau, J.-A. Dextraze, P. Mathieu, ainsi que J.-H.-R. Gagnon et F.-L. Caron (respectivement

---

<sup>1428</sup> Il n'y a aucun bataillon de chars de langue française dans les quatre brigades blindées. Il y a bien des cavaliers canadiens-français dans les unités blindées anglophones, en particulier dans le *27th Armoured Regiment (The Sherbrooke Fusiliers Regiment)* et dans le *12th Armoured Regiment (Three Rivers Regiment)*, mais ils sont en minorités. Le lieutenant-colonel (plus tard, brigadier-général) Fernand L. Caron a pris le commandement (à l'âge de 25 ans) du *12th Armoured Regiment (Three Rivers Regiment)* de 1944 à 1945.

<sup>1429</sup> Voir par exemple, Douglas E Delaney. *The Soldiers' General: Bert Hoffmeister at War*. Vancouver, UBC Press, 2005. 299 p.

<sup>1430</sup> Tremblay, Yves. *Instruire une armée. Les officiers canadiens et la guerre moderne. 1919-1944*. Outremont, Athéna Éditions, 2007. p. 339-340.

commandant du 4<sup>e</sup> Régiment d'artillerie moyenne et du *12th Armoured Regiment, Three Rivers Regiment*) et les trois brigadiers offrent une performance plus qu'acceptable.<sup>1431</sup>

La guerre approchant à sa fin, trop peu de ces officiers ont pu accéder à un niveau supérieur. Si la guerre s'était poursuivie au-delà d'août 1945, d'autres officiers francophones auraient pu être nommés aux commandes d'une brigade, voire même d'une division.

Cette étude des chefs de bataillon et commandants de brigade francophones amène une nouvelle interprétation historiographique du problème des officiers de langue française dans l'armée active pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle remet en question l'explication traditionnelle selon laquelle les francophones étaient la cible de discrimination de la part des hauts gradés anglophones. L'expansion rapide de l'armée a propulsé vers le haut de nombreux officiers qui n'avaient pas les compétences militaires pour occuper de grandes responsabilités.

L'absence de commandant de division canadien-français pendant la Deuxième Guerre mondiale s'explique en partie par une discrimination institutionnelle ou systémique. En effet, c'est le système militaire canadien dominé par les traditions britanniques et l'unilinguisme anglophone qui s'est montré défavorable à la participation canadienne-française. La structure de formation modelée sur celui de l'armée britannique a aussi eu comme conséquence de limiter la présence des officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active. S'il a existé des cas bien réels de discrimination directe à l'encontre des Canadiens français, elle fut exercée par un petit nombre d'officiers canadiens-anglais.

---

<sup>1431</sup> Canada. MDN. *Gradation List. Canada Army, Active*. Ottawa, Imprimeur du Roi, 1945.

Le manque d'officiers francophones dans les grades supérieurs de l'armée active s'explique aussi dans une certaine mesure par des préjugés de la société canadienne-française à l'endroit de la société militaire. En octobre 1942, par exemple, quelques mois après la tenue du plébiscite sur la conscription, la *Ligne d'action nationale* écrit dans un petit pamphlet, intitulé *Est-ce ainsi qu'on fait la guerre sainte?* que :

[...] au vu et au su des officiers, parfois même sous leur patronage plus ou moins direct ou leur tolérance, l'ivrognerie et l'œuvre de chair sont à l'armée, à certains régiments en tout cas, les divertissements les plus en vogue. Partout, dans le voisinage des camps, des mères se plaignent amèrement du danger, pas toujours platonique malheureusement que le prestige de l'uniforme fait courir à leurs filles. Et le passage des régiments en tournée laisse souvent derrière lui pleurs et grincements de dents.<sup>1432</sup>

Les préjugés de la sorte n'ont certes pas aidé le recrutement de « fils de bonnes familles » catholiques tentés par l'aventure militaire avant et pendant la guerre.

Dans l'ensemble, les officiers francophones n'ont donc pas la cible de la discrimination de la part des anglophones. Comme le montre cet examen, les hauts dirigeants militaires canadiens, poussés par des politiciens, ont porté une certaine attention au « problème francophone ». Le premier ministre William Lyon Mackenzie King écrit en 1943: « that French Canadians who formed 1/3 of the population of the country, were being virtually excluded [...] I did not spare the expression of my indignation »<sup>1433</sup>. La faible proportion canadienne-française dans les grades supérieurs était un problème avant tout politique. C'était un obstacle à la présence de soldats de langue française, indispensable à la poursuite de la guerre et au maintien de l'unité de la nation. Les hauts gradés anglophones ont mis en place des mesures (cours ou stages professionnels) pour accroître le nombre d'officiers canadiens-français dans les postes

<sup>1432</sup> *L'Action nationale*, octobre 1942, p. 86.

<sup>1433</sup> BAC, *Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King* (MG26-J13), 18 juin 1943.

importants, mais jamais au détriment de la compétence et de la poursuite des opérations militaires. L'objectif principal était de gagner la guerre.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les meilleurs officiers supérieurs et généraux canadiens-français sont restés dans l'armée canadienne. Leur présence, mais surtout leurs actions, a permis de rendre l'armée canadienne plus accueillante pour les francophones en la transformant en une institution bilingue et plus représentative des deux nations canadiennes.

## ANNEXE 1

LISTE DES OFFICIERS FRANCOPHONES DE LA FORCE PERMANENTE EN  
1939<sup>1434</sup>

GRADE, PRÉNOM ET NOM	BRANCHE
Colonel (brigadier intérimaire) E.-J. Renaud	Corps royal canadien des magasins militaires
Colonel (brigadier intérimaire) J.-P.-U. Archambault	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant-colonel J.-R.-J. Duhault	Corps vétérinaire royal canadien
Lieutenant-colonel G.-P. Vanier	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant-colonel M.-M.-L. Garon	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis	Corps d'infanterie royal canadien
Major A. Thériault	Corps royal canadien des magasins militaires
Major L. Lacroix,	Corps royal canadien des magasins militaires
Major J.-E.-A. Tessier	Corps de santé royal canadien
Major V.-A. Curmi	Corps royal canadien des magasins militaires
Major A.-G. Routier	Corps d'infanterie royal canadien
Major A.-E. Routier	Artillerie royale canadienne

<sup>1434</sup> D'après Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. 1 : 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, coll. « Histoire socio-militaire », 1987. p. 319 Cette liste est préparée selon l'ordre de préséance donné dans le MDN, *Defence Forces List Canada (Naval, Military and Air Forces), Part 1*. Ottawa, novembre 1939.

Major G. Guimond	Corps d'infanterie royal canadien
Major P-E. Bélanger	Corps d'infanterie royal canadien
Major J.-P.-E. Poirier	Corps d'infanterie royal canadien
Capitaine H.-M. de Lotbinière Panet	Artillerie royale canadienne
Capitaine R. Girard	Artillerie royale canadienne
Capitaine C. Chauveau	Corps d'infanterie royal canadien
Capitaine C.-E. Bélanger	Trésorerie militaire royale canadienne
Capitaine P. Tremblay	Corps de santé royal canadien
Capitaine A.A. Larue	Corps d'infanterie royal canadien
Capitaine P.-A Millette	Corps d'infanterie royal canadien
Capitaine L.-A. Gagnon	Corps des transmissions royal canadien
Capitaine B. Laurin	Corps de santé royal canadien
Capitaine J.-A.-G. Roberge	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant J.-P.-E. Bernatchez	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant F. Trudeau	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant J.-G.-G. Charlebois	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant D. Ménard	Corps d'infanterie royal canadien

Lieutenant L.-F. Trudeau	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant A.-E.-T. Paquet	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant J.-E.-R. Roberge	Corps royale de l'intendance de l'Armée canadienne
Lieutenant F.-J. Auclair	Trésorerie militaire royale canadienne
Lieutenant G. de Montigny Belleau	Trésorerie militaire royale canadienne
Lieutenant G.-O. Tachereau	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant M.-E.-P. Garneau	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant P.-E. Amyot	Corps des transmissions royal canadien
Lieutenant G.-A. Turcot	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant J.-L.-G. Poulin	Corps d'infanterie royal canadien
Lieutenant J.-N. Labelle	Artillerie royale canadienne
Lieutenant A.-L. Brassard	Artillerie royale canadienne
Sous-lieutenant J.-G.-A.-D. de Grandpré	Corps d'infanterie royal canadien
Sous-lieutenant L.-G.-B. Lavoie	Corps d'infanterie royal canadien
Sous-lieutenant R. de la Bruère Girouard	Corps royale de l'intendance de l'Armée canadienne
Sous-lieutenant J.-E.-L. Castonguay	Corps d'infanterie royal canadien

Sous-lieutenant J.A.-A.-G. Vallée

Corps d'infanterie royal  
canadien

## ANNEXE 2

**LISTE DES MAJORS-GÉNÉRAUX, BRIGADIERS ET COLONELS  
FRANCOPHONE DE L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA EN 1943<sup>1435</sup>**

GRADE	FONCTION
<u>Major-généraux</u>	
Major-général T.-L. Tremblay	Inspecteur général de l'Est du Canada
Major-général P.-E. Leclerc	Général commandant, Terre-Neuve
Major-général G.-P. Vanier	Détaché auprès du Secrétariat d'État aux Affaires extérieures
Major-général E. de B. Panet	En congé de retraite
Major-général E.-J. Renaud.	Général commandant, 4 <sup>e</sup> DM (Montréal)
<u>Brigadiers</u>	
Brigadier J.-P.-U. Archambault	Président adjoint, comité de la sélection des officiers
Brigadier H. Lefebvre	Commandant, Unité de renforts, Group « R ».
Brigadier G.-H.-A. Trudeau	Général commandant, 12 <sup>e</sup> DM (Régina)
Brigadier J.-E. Genest	Chef des Transmission, 1 <sup>re</sup> armée canadienne
Brigadier A. Thériault	Détaché auprès du ministère des Munitions et de l'Approvisionnement

---

<sup>1435</sup> D'après Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. 1 : 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, coll. « Histoire socio-militaire », 1987. p. 333-334. Cette liste est préparée selon l'ordre de préséance donné dans le MDN, *Gradation List, Canadian Army Active*, Ottawa, juin 1943.

Brigadier M. Noël	Adjudant-général adjoint, QGDN (Ottawa)
Brigadier E.-A. Blais,	Général commandant, 5 <sup>e</sup> DM (Québec)
Brigadier G.-U.Francoeur	Commandant, 21 <sup>e</sup> brigade d'infanterie (Valcartier)
Brigadier J.-A. Lalanne	Adjudant général adjoint (Administration), QGDN (Ottawa)
<u>Colonels</u>	
Colonel P.-C. Gaboury	Commandant, 17 <sup>e</sup> Hôpital général
Colonel P. Grenier	Commandant, 34 <sup>e</sup> brigade de réserve
Colonel G.-E.-A. Dupuis	Commandant, 31 <sup>e</sup> brigade de réserve
Colonel A.-R. St-Louis	Chef des Transmission, région du Pacifique
Colonel F.-J.-G. Garneau	Commandant, secteur d'Ottawa
Colonel J.P.J. Godreau	Commandant, Camp Valcartier
Colonel J.P.E. Poirier	Commandant, Centre d'entraînement de l'infanterie No. A13, Valcartier
Colonel L. Lacroix	Adjoint au Grand Prévost, 4 <sup>e</sup> DM
Colonel J.R. Roche	Vice-président du comité de sélection des aspirants- officiers

## ANNEXE 3

## ARTICLE DE L'ACTION CATHOLIQUE, 29 FÉVRIER 1944

## Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenzo Paré)

### UN COUP STRATEGIQUE

OTTAWA, 29. — (D.N.C.). — Depuis le début de la guerre, les communiqués du quartier général de l'armée canadienne emplissent sous nos yeux les nominations d'officiers de langue anglaise. Depuis le début de la guerre également nous voyons le pullulement d'épaulettes rouges et de boutons dorés aux abords de la capitale. Outre-mer, il ne se passe guère de semaine sans qu'un officier supérieur grimpe quelques nouveaux échelons ou qu'un autre revienne remplir une sinécure au Canada, après avoir suffisamment démontré ailleurs sa parfaite incompétence.

Nous n'avons jamais protesté, espérant qu'un jour ou l'autre, — à mesure que la guerre progresserait — des officiers supérieurs canadiens-français seraient nommés quand ils auraient acquis par les champs de bataille une expérience que tant d'autres se contentent d'amasser dans les clubs d'amis ou dans l'entourage des quartiers généraux.

Mais les deux nouvelles fournées de nominations servies, vendredi et hier, font décidément déborder la mesure. Huit nouveaux brigadiers et un autre major général viennent d'être nommés outre-mer. Aucun n'est Canadien français.

Il ne s'agit pas là d'une inadvertance, ni même d'une mauvaise volonté dont les Canadiens français ont maintenant l'habitude de souffrir dans leurs relations avec la majorité de langue anglaise. Il s'agit véritablement d'une exclusion systématique et concertée des Canadiens d'origine française dans les sphères supérieures de l'armée.

"Jamais un Canadien français ne dépassera, outre-mer, le grade de lieutenant-colonel ou de commandant de régiment", dit-on souvent parmi les "brass-hats" d'Ottawa. Quand les "brass-hats" parlent ainsi, c'est la première fois qu'ils ont raison et c'est le premier "coup stratégique" qu'ils réussissent en cinq années de guerre.

En effet, ils peuvent chanter victoire. Pas un seul officier canadien-français n'occupe un rang supérieur à celui de lieutenant-colonel avec les troupes d'opérations outre-mer ou aux quartiers généraux de Londres et même d'Ottawa.

Francs-tireurs



● Ces trois soldats allemands, des francs-tireurs, ont été capturés par les parachutistes de la Croix-Rouge, mais au signal américain transmis à A

## M. John Bracken encourage

Dans sa première assemblée, le 29 février, à Québec, l'hon. John Bracken, conservateur, s'est prononcé contre Le Canada, dit-il, est un Etat souverain, sans toutefois s'isoler. Il croit que les nations du Commonwealth, avec le Canada, et l'Amérique latine et les autres nations doivent rester libres.

M. Bracken parlait à un grand rassemblement, au Palais Montcalm, à Québec. Il a dit qu'il n'avait pas deux politiques, une pour Québec et une autre pour les autres provinces. Il a promis de donner pleine et entière justice à la province de Québec comme aux autres. Tous vos droits constitutionnels seront sauvegardés, dit-il.

Le chef du parti progressiste-conservateur a promis d'aider la famille, base de notre société. A cause de ses fortes traditions religieuses et familiales, dit-il, la cause aussi de son attachement au sol, la province de Québec constitue le plus solide rempart élevé contre les dangers de l'idéologie socialiste.

Citant l'exemple de la Suisse, M. Bracken a dit que l'harmonie la plus complète est possible entre les

## UN BEAU RECORD

Nous avons compilé les nominations aux grades supérieurs à celui de lieutenant-colonel, soit les rangs de brigadier, major général et lieutenant général. Sur 189 de ces postes supérieurs, douze seulement sont détenus par des officiers de langue française.

Mais le "coup stratégique" ne consiste pas simplement à avoir limité à douze le nombre des officiers. Il consiste surtout à n'accorder ces douze rangs supérieurs qu'à des postes administratifs ou diplomatiques, de façon à écarter les commandants canadiens-français sur les théâtres des opérations.

Voilà la façon de procéder. Sur cinq lieutenants généraux, aucun évidemment n'est Canadien-français. Sur quarante majors généraux, cinq sont Canadiens français. Ce sont E. de R. Panet qui est en congé en attendant sa retraite; G.-P. Vanier, dans le service diplomatique; E.-J. Renaud, commandant à Montréal; T.-L. Tremblay, inspecteur général. Puis, P.-E. Leclerc qui est commandant à Terre-Neuve et qui, — nous le connaissons, — parle difficilement le français, ce qui est sans doute un grand avantage dans la carrière.

Voyons maintenant la liste des 14 brigadiers. Sept sur 14 sont de langue française. Ce sont J.-P.-V. Archambault, administrateur des démobillés à Montréal; H. Lefebvre, attaché militaire en Russie; G.-A.-H. Trudeau, commandant à Regina; A. Thériault, administrateur de l'Arsenal de Québec; M. Noël qui est un belge, sous-adjudant général; E.-A. Blais, commandant à Québec et G. François qui est avec le groupe de renforts outre-mer.

Sept sur 14. Pas un seul Canadien français aux postes supérieurs d'outre-mer; pas un seul au quartier général de Londres, ni même au quartier général d'Ottawa.

Et voilà, le tour est joué. Le recrutement et l'appel des conscrits peuvent continuer.

## CASTE MILITAIRE

Le gouvernement, dit-on, est dans l'impossibilité d'intervenir dans les nominations de l'armée, car cette intervention serait de "l'ingérence politique".

Or, une caste galonnée et aussi puissante que la caste des colonels d'Argentine exerce la politique militaire la plus exclusive et la plus occulte en tout ce qui concerne l'armée. Cette caste n'inquiète pas seulement les Canadiens de langue française, elle inquiète la nation tout entière, ainsi que l'a déclaré en Chambre le député T.-C. Douglas.

Au point où en sont rendues les choses, il est grand temps que le gouvernement lui-même intervienne directement, comme c'est d'ailleurs sa responsabilité.

Par exemple, il est remarquable que certains officiers aux promotions rapides sont souvent, par une étrange coïncidence, non pas ceux qui se sont illustrés aux combats, mais ceux qui ont témoigné une belle assiduité dans leurs gravitations périodiques autour du quartier général de Londres et du quartier général d'Ottawa.

Cette fois, personne ne peut invoquer le prétexte de la compétence pour exécuter l'exclusion des officiers de langue française. Plusieurs militaires de carrière canadiens-français ont toutes les qualifications et l'expérience de l'action. Ces qualifications ont

deux éléments ethniques du pays. Son parti se propose de travailler à la réalisation d'une parfaite unité.

Opposé au séparatisme, M. Bracken est également contre l'isolatisme. Il déteste la guerre, mais estime que la seule façon plausible de terminer celle-ci, c'est de la gagner le plus tôt possible. Il se demande cependant pourquoi notre armée territoriale n'est pas mise au service de l'agriculture ou de l'industrie, puisqu'elle ne combat pas.

M. Bracken dit que son parti groupe non seulement des progressistes-conservateurs, mais aussi beaucoup de progressistes libéraux et des progressistes indépendants. Il se dit confiant de prendre le pouvoir. Il a réitéré son opposition au socialisme d'Etat et à la centralisation des pouvoirs. Et il a félicité la province de Québec pour l'admirable organisation de ses caisses populaires et de ses coopératives agricoles.

Le Palais Montcalm était rempli à déborder. Des hauts-parleurs avaient été installés à l'extérieur.

L'assemblée était présidée conjointement par M. Herve Barbeau et le colonel J.-S. O'Meara. Après des allocutions des deux présidents, on a entendu successivement M. J.-E. Pronovost, qui était candidat

## La Banque industrielle un capital de 25

OTTAWA, 29 (D.N.C.) — (P) d'expansion industrielle aura un capital de 25 millions de dollars et mettra à la disposition des industriels leurs fabriques de guerre en usage. On songe également à créer une Banque agricole.

C'est ce qu'a annoncé hier, M. Douglas Abbott, secrétaire parlementaire du ministre des Finances en présentant aux Communes le bill de la "Banque Industrielle". Cette nouvelle entreprise se présente comme une filiale de la Banque du Canada, — avancera les sommes nécessaires pour opérationner la conversion graduelle des usines de guerre privées en fabriques civiles, même avant la fin du conflit. M. Abbott a ajouté que le gouvernement songeait à créer une seconde filiale de la Banque du Canada qui serait, cette fois, une Banque agricole.

La Banque d'expansion industrielle aura un capital de \$25,000,000 et elle aura le droit d'émettre des obligations et des débiteures à intérêt.

Outre le gouverneur et les deux

d'ailleurs été admises déjà par les autorités.

Mais leur promotion est bloquée, de toute évidence, par la caste des "brass-hats" qui réussit ainsi son premier "coup stratégique" en cinq ans de guerre. Car les "coups" précédents furent Hong-Kong où le Canada a perdu 2,000 hommes; Dieppe avec ses pertes de 3,500 hommes, et enfin la situation encore mystérieuse qui a préparé la division de l'armée canadienne et la démission de McNaughton.

Cependant, à Hong-Kong, à Dieppe ou en Italie, les "brass-hats" n'ont pas encore songé à exclure de l'armée canadienne les morts et les blessés parce qu'ils étaient de langue française.

## ANNEXE 4

### LES OFFICIERS FRANCOPHONES

#### 1- Les majors généraux

**Ernest James Renaud**



© Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

**Édouard de Bellefeuille Panet**



©Collection patrimoniale de la Sûreté.

Pierre-Édouard Leclerc



© Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment



© Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment



©Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment



©Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

**Georges-Philéas Vanier**



© Bibliothèque et archives Canada  
1967-052 NPC

**Thomas-Louis Tremblay**



© Le projet Mémoire

**Léo-Richer LaFlèche**



©Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

## 2- Les brigadiers

### Joseph Paul Émile Bernatchez



© Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

**Jean Victor Allard**



© Archives du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

**Dollar Ménard**



©BAnQ P1000, S4, D83,PM77

**Guy Gauvreau**



© BAnQ P719, S2, SS2, SSS2

## BIBLIOGRAPHIE

### 1) Sources primaires

#### a) Documents d'archives

##### Bibliothèque et archives Canada (Ottawa, Canada)

MG 26 J4 (William Lyon Mackenzie King)  
 MG27 III B 10 (Ernest Lapointe)  
 MG 27 III B11 (James Layton Ralston)  
 MG 30 E 46 (Richard Ernest William Turner)  
 MG 30 E 133 (Andrew George Latta McNaughton)  
 MG 30 E 157 (Henry Duncan Graham Crerar)  
 MG 30 E 229 (E. de Bellefeuille Panet)  
 MG 30 E 300 (Victor W. Odlum)  
 MG 30 E 520 (Kenneth Stuart)  
 MG 30 E 556 (Edmond Alfred Blais)  
 MG 32 A2 (Georges P. Vanier)  
 MG 32 B 5 (Brooke Claxton)  
 RG 24 (Ministère de la Défense)  
 R5935 (Jacques Castonguay)

Journal personnel de William Lyon Mackenzie King (MG26-J13).

##### Dossiers de service militaire de la Première Guerre mondiale

J.P.U. Archambault, P. Brosseau, G.E.A. Dupuis, G.-U. Francoeur, P.E. Leclerc, L.R. LaFlèche, H. Lefebvre, H.A. Panet, E. de Bellefeuille Panet, E. Renaud, T.-L. Tremblay, G.H.A. Trudeau et G.-P. Vanier.

##### Dossiers de service militaire de la Deuxième Guerre mondiale

J.P.U. Archambault, J.P.E. Bernatchez, E.A. Blais, P. Brosseau, G.E.A. Dupuis, G.-U. Francoeur, P.E. Leclerc, H. Lefebvre, J.H.R. Gagnon, J.G. Gauvreau, E. de Bellefeuille Panet, P.E. Poirier, E. Renaud, T.-L. Tremblay et G.-P. Vanier.

##### Collège militaire royal (Kingston, Canada)

Dossiers cadets - J.P.E. Bernatchez, D. Ménard et J.H.R. Gagnon.

##### Ministère de la Défense nationale, Direction histoire et patrimoine (Ottawa, Canada)

##### Collection « Kardex » :

111.13 (D16) French Canadian Reinforcements  
 112.3S2.009 (D36) French-Canadian Representation in Canadian Army  
 112.3S2.009 (D37) French-Canadian Officers Nov. 41-May 42.

Fonds Jean-Victor Allard (84/126)

Dossiers BIOG – J.V.Allard, J.P.U. Archambault, G.E.A.Dupuis, J.G. Gauvreau, P.E. Leclerc, H. Lefebvre, D. Ménard, H.A. Panet, E. de Bellefeuille Panet, E. Renaud, T.-L. Tremblay, G.H.A. Trudeau et G.-P. Vanier.

Archives du Royal 22e Régiment

Dossiers Biographiques - J.P.U. Archambault, E.A. Blais, G. Bouchard, G.E.A. Dupuis, P. Flynn, L.R. LaFlèche, G. Roberge, A. Routhier, G. Routhier, L.F. Trudeau et G.A. Turcot.

Fonds FPA

FPA 1 (J.V. Allard)

FPA 3 (J.P.U. Archambault)

FPA 7 (J.P.E. Bernatchez)

FPA 22 (G.E.A. Dupuis)

FPA 34 (P.E. Leclerc)

FPA 38 (D. Ménard)

FPA 40 (P.E. Poirier)

FPA 42 (T.L. Tremblay)

FPA 46 (G.-V Vanier)

FPA 69 (G.-U Francoeur)

FPA 72 (E.A. Côté)

Queen's University Archives (Kingston, Canada)

Collection Charles Gavan Power

b) Sources imprimées

Canada. Chambre des communes. *Official Report of Debates House of Commons*. 1939-1945.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Militia List*, Mars, 1939, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Defence Force List Canada* (Naval, Military and Air Forces), Part 1, November 1939, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Gradation List, Canadian Army*, Active, December, 1942, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1943.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Gradation List, Canadian Army*, Active, June, 1943, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1943.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Gradation List, Canadian Army*, Active, March, 1944, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1944.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Gradation List, Canadian Army, Active, March, 1945*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1945.

Canada. Chef d'état-major. *How to Qualify: Instructions on the Qualification of officers and Other Ranks for Promotion – Non-Permanent Active Militia 1939*. Ottawa, J.O. Patenaude, 1940.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *The King's Regulations and Orders for the Canadian Militia, 1939*. Ottawa, J.O. Patenaude, 1939.

Canada. Ministère de la Défense nationale. *Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne, 1939, avec les modificatifs au 1er août 1941*. Ottawa, J.O. Patenaude, 1942.

### c) Périodiques

Journaux : *Le Devoir, Le Droit, La Presse, La Patrie, L'Action catholique, The Globe and Mail et The Ottawa Citizen*

## 2) Sources secondaires

### a) Livres

Allard, Jean V. *Mémoires du général Jean V. Allard*. Boucherville, Éditions de Mortagne, 1985. 533 p.

Armstrong, Elizabeth H. *Le Québec et la crise de la conscription*. Montréal, VLB éditeur, 1998 (1937). 293 p.

Audet, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec. Tome 2: 1840-1971*. Montréal et Toronto. Holt Rinehart et Winston, 1971. 496 p.

Berger, Carl. *Imperialism and Nationalism, 1884-1914: A Conflict in Canadian Thought*. Toronto, Copp Clark, 1969. 119 p.

\_\_\_\_\_, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914, 2e éd.*, Toronto, University of Toronto Press, [1970] 2013. 276 p.

Bernier, Serge. *Le Patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome III. 1872-2000*. Montréal Art Global, 2000. 251 p.

\_\_\_\_\_, *Le Royal 22e Régiment, 1914-1999*. Montréal, Art Global, 1999, 455 p.

- Betcherman, Lita-Rose. *Ernest Lapointe : Mackenzie King great Quebec's lieutenant*. Toronto, University of Toronto Press, 2002. 426 p.
- Bryce, Robert *Maturing in Hard Times. Canada's Department of Finance through the Great Depression*. Toronto, McGill-Queen's University Press, 1986. 278. p.
- Chaput, Marcel. *Pourquoi je suis séparatiste*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007 (1961). 263 p.
- Conrad Black. *Duplessis. L'ascension*. Montréal, Les éditions de l'homme, 1977. 487 p.
- \_\_\_\_\_, *Duplessis. Le pouvoir*. Montréal, Les éditions de l'homme, 1977. 623 p.
- Bock, Michel et François Charbonneau. *Le siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*. Sudbury, Prise de parole, 2015. 460 p.
- Bock, Michel. *La nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 452 p.
- Bourassa. Henri. *Que devons-nous à l'Angleterre?* Montréal, s.é. 1915. 442 p.
- Brunet, Michel. « *Canadiens et Canadiens* », *Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*. Montréal, Fides, 1955. 175 p.
- Brunet, Michel, Marcel Trudel et Guy Frégault. *Histoire du Canada par les textes, tome 2 (1855-1960)*, Montréal, Fides, 1963. 281 p.
- Buckley, Gail et David Halberstam. *American Patriots: The Story of Blacks in the Military from the Revolution to Desert Storm*. New York, Random House, 2002. 608 p.
- Buckley, John. *Monty's Men : The British Army and the Liberation of Europe, 1944-5*. New Haven, Yale University Press, 2013. 370 p.
- Burns, E.L.M. *General Mud : Memoirs of Two World Wars*. Toronto, Clarke & Irwin, 1970. 254 p.
- Byers, Daniel Thomas. *Zombie Army. The Canadian Army and Conscription in the Second War*. Vancouver. UBC Press, 2016. 324 p.
- Castonguay, Jacques. *Le collège militaire royal de Saint-Jean. Une université à caractère différent*. Sillery, Septentrion, 1992. 272 p.
- Castonguay, Jacques et Armand Ross. *Le Régiment de la Chaudière, 1869-2004*. Lévis, Québec, Le Régiment de la Chaudière, 2005. 644 p.

- Chaballe, Joseph-Henri. *Histoire du 22e bataillon canadien-français, tome 1 ; 1914-1919*, Éditions Chanteclerc, Montréal, 1952, 412 p.
- Chaloult, René. *Mémoires politiques*. Montréal, Éditions du Jour, 1969. 295 p.
- Champagne, André. *Le Québec contemporain*. Sillery, Septentrion, 1995. 166 p.
- Comeau, Robert et Serge Bernier. *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec. Actes du 10<sup>e</sup> colloque en histoire militaire, organisé par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM, les 10, 11 et 12 novembre 2004 à l'UQAM*. Montréal, Lux Éditeur, 2005. 216 p.
- Comeau, Paul-André *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998. 480 p.
- Cook, Ramsay. *L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte : 1867-1921*. Ottawa. Études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969. 82 p.
- Cook, Tim. *The Brigade: The Fifth Canadian Infantry Brigade in World War II*. Mechanicsburg, Stackpole Books, 2007 (1992). 208 p.
- \_\_\_\_\_, *Cinderella Army: The Canadians in Northwest Europe, 1944-1945*. Toronto, University of Toronto Press, 2006. 407 p.
- \_\_\_\_\_, *Fields of Fire: The Canadians in Normandy*. Toronto, University of Toronto Press, 2003. 344 p.
- \_\_\_\_\_, *The Madman and the Butcher: The Sensational Wars of Sam Hughes and General Arthur Currie*. Toronto, Allen Lane Canada, 2010. 488 p.
- Corneloup, Claudius. *L'Épopée du vingt-deuxième*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1919. 150 p.
- Côté, Ernest. *Réminiscences et souvenirs*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005. 154 p.
- Côté, Lucien A. *Je les ai vus mourir : Les souvenirs de guerre d'un jeune soldat canadien-français*. Montréal, Macadam. 1995.
- Courtois, Charles-Philippe et Laurent Veysièrre (dir.). *Le Québec dans la Grande Guerre*. Engagements, refus, héritages, Septentrion, Québec, 2015. 212 p.
- Dawson, R et H. B. Neatby. *William Lyon Mackenzie King : a Political Biography*. Toronto, University of Toronto Press, 1958–1976. 3 vols.

- Delaney, Douglas E. *The Soldiers' General: Bert Hoffmeister at War*. Vancouver, UBC Press, 2005. 320 p.
- \_\_\_\_\_, *Corps Commanders: Five British and Canadian Generals at War, 1939-1945*. Vancouver, UBC Press, 2011. 408 p.
- Dickson, Paul Douglas. *A Thoroughly Canadian General: A Biography of General H.D.G. Crerar*. Toronto, University of Toronto Press, 2007. 528 p.
- Donaldson, Gary A. *The History of African-Americans in the Military*. Washington, The Brooking Institution, 1982. 182 p.
- Douglas, W. A. B. et Brereton Greenhous. *Out of the Shadows: Canada in the Second World War*. Toronto, Dundurn Press, 1996. 304 p.
- Dumais, Lucien. *Un Canadien à Dieppe*. Paris, Éditions France-Empire, 1968. 285 p.
- Durflinger, Serge M. et Jeffrey Keshen. *War and Society in Post-Confederation Canada*. Toronto, Nelson, 2007. 431 p.
- Eayrs, James. *In Defence of Canada*, vol. 1. *From the Great War to the Great Depression*. Toronto, University Press, 1964, 382 p.
- \_\_\_\_\_, *In Defence of Canada*, vol. 2. *Appeasement and Rearmement*. Toronto, University Press, 1965. 261 p.
- English, John A. *The Canadian Army and the Normandy Campaign: A Study of Failure in High Command*. New York, Praeger. 1991. 347 p.
- Filteau, Gérard, *Le Québec, le Canada et la Guerre 1914-1918*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977. 231 p.
- Forbes, Jean-Charles. *Fantassin : Pour mon pays, la gloire et... des prunes*. Québec, Septentrion, 1994. 451 p.
- Francoeur, Georges-Ulric. *Mon journal : France-Belgique (1915-1916)*. Montréal, Athéna, 2011. 302 p.
- French, David. *Raising Churchill's Army: The British Army and the War Against Germany, 1919-1945*. Oxford, Oxford University Press, 2000. 336 p.
- Galloway, Strome. *The General Who Never Was*. Belleville, Mika Publishing Company, 1981. 256 p.
- Garon, Richard et Philippe Garon. *Le 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne*. Lévis, le Régiment, 2002. 470 p.

- Gauvreau, Guy J. *et al.* *Les Fusiliers Mont-Royal, 1869-1969*. Montréal, Édition du Jour, 1971. 416 p.
- Genest, Jean-Guy. *Godbout*. Sillery, Septentrion, 1996. 388 p.
- Gouin, Jacques. *Bon coeur et bon bras : Histoire du Régiment de Maisonneuve, 1880-1980*. Montréal, Cercle des officiers du Régiment de Maisonneuve, 1980. 298 p.
- \_\_\_\_\_, *Lettres de guerre d'un Québécois. (1942-1945)*. Montréal, Éditions du Jour, 1975. 343 p.
- Graham, Dominick. *The Price of Command: a Biography of General Guy Simonds*. Toronto, Stoddart, 1993. 345 p.
- Graham Fraser. *Sorry I don't speak French. Ou pourquoi quarante ans de politiques linguistiques au Canada n'ont rien réglé... ou presque*. Montréal, Boréal, 2006. 414 p.
- Graham, Howard. *Citizen and Soldier: The Memoirs of Lieutenant-General Howard Graham*. Toronto, McClelland and Stewart, 1987. 304 p.
- Granatstein, J. L. *Canada's War : The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945*. Toronto, Oxford University Press, 1975. 436 p.
- \_\_\_\_\_, *Canada's Army : Waging War and Keeping the Peace*. Toronto, University of Toronto Press, 2004. 519 p.
- \_\_\_\_\_, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Calgary, University of Calgary Press, 2005, 370 p.
- \_\_\_\_\_, *The Ottawa Men : The Civil Service Mandarins, 1935-1957*. Toronto, Oxford University Press, 1982. 333 p.
- \_\_\_\_\_, *The Weight of Command: Voices of Canada's Second World War Generals and Those Who Knew Them*. Vancouver, UBC Press, 2016. 295 p.
- Granatstein, J. L. & J. Mackay Hitsman. *Broken Promises : A History of Conscription in Canada*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1977. 281 p
- Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900) : Un portrait social*. Montréal, Boréal Express, 1974. 159 p.
- \_\_\_\_\_, (dir). *Le Québec et la guerre 1867-1960*. Montréal, Boréal Express, 1974. 175 p.
- \_\_\_\_\_, *Les soldats-citoyens : histoire du Régiment de Trois-Rivières, 1867-1978*. Trois-Rivières, Édition du Bien public, 1981. 153 p.

- Hayes, Geoffrey W. *Crerar's Lieutenants. Inventing the Canadian Junior Army Officer, 1939-45*. Vancouver, UBC Press, 2017, 312 p.
- Harris, Stephen J. *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1988. 271 p.
- Haycock, Ronald. *Sam Hughes : The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1986. 382 p.
- Hilliker, John. *Le ministère des Affaires extérieures du Canada. Vol. 1 : Les débuts, 1909-1946*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval. 1990. 278 p.
- Horton, Donald James. *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*. Saint-Laurent, Bellarmin, 1995. 357 p.
- Hyatt, A. M. J. *General Sir Arthur Currie: A Military Biography*. Toronto, University of Toronto Press, 1987. 202 p.
- Joubert, Marie-Claude. *Par dévouement : le cadre des instructeurs de cadets*. Sainte-Blandine, les Éditions Neigette, 1994. 246 p.
- Lacombe, Sylvie. *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériales du Canada entre 1886 et 1920*. Québec, Presse de l'Université Laval. 2002. 302 p.
- Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec. Tome IV*. Sillery, Septentrion, 1997. 416 p.
- Lacoursière, Jacques, Jean Provencher et Denis Vaugeois. *Canada — Québec, 1534-2000*. Sillery, Septentrion, 2000. 592 p.
- Laurendeau, André. *La crise de la conscription, 1942*. Montréal, Éditions du Jour, 1962. 158 p.
- Lamonde, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. Vol. 1. 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000. 576 p.
- Legault, Roch. *Une élite en déroute. Les militaires canadiens après la Conquête*. Outremont, Éditions Athéna, 2002. 202 p.
- Levitt, Joseph. *Henri Bourassa and the Golden Calf-The Social Program of the Nationalists of Quebec, 1900-1914*. Cahiers d'histoire no 3. Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1969. 178 p.
- \_\_\_\_\_, *Henri Bourassa on Imperialism and Biculturalism : 1900-1918*. Toronto, Copp Clark, 1970. 183 p.

- Litalien, Michel. *Les Fusiliers de Sherbrooke, 1910-2010. L'épopée d'une institution des Cantons-de-l'Est*. Sherbrooke. Éditions GGC, 2010. 819 p.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain. Tome II. Le Québec depuis 1930. Nouvelle édition révisée*. Montréal, Boréal, 1989. 834 p.
- Mann Trofimenkoff, Susan. *Lionel Groulx et L'Action française. Le nationalisme canadien-français dans les années 1920*. Montréal, VLB, 2005. 193 p.
- \_\_\_\_\_, *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec (2e éd.)* Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002. 344 p.
- MacFarlane, John. *Ernest Lapointe and Quebec's influence on Canadian foreign policy*. Toronto, University of Toronto Press, 1999. 288 p.
- Martel, Marcel et Martin Pâquet. *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*. Montréal, Boréal. 2010. 272 p.
- Martel, Marcel. *Le Canada français : Récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*. Ottawa. Société historique du Canada, 1998. 35 p.
- McAndrew, William, William Rawling et Micheal J. Whitby. *La Libération : Les Canadiens en Europe*. Montréal, Éditions Art global, 1995. 170 p.
- Mongeau, Serge (dir.). *Pour un pays sans armée*. Montréal, Écosociété, 1993. 186 p.
- Morton, Desmond. *A Peculiar Kind of Politics: Canada's Overseas Ministry in the First World War*. Toronto, University of Toronto Press, 1982. 267 p.
- \_\_\_\_\_, *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*. Outremont, Athéna Éditions, 2005. 344 p.
- \_\_\_\_\_, *Une histoire militaire du Canada*. Outremont, Athéna, 2010 (1992). 384 p.
- Nicholson, G. W. L. *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Volume II, Les Canadiens en Italie, 1943-1945*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1960. 851 p.
- \_\_\_\_\_, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Première Guerre mondiale : Le Corps expéditionnaire canadien, 1914-1919*. Ottawa, R. Duhamel, 1964. 621 p.
- O. Hill, Mary. *Canada's Salesman to the World: The Department of Trade and Commerce, 1892-1939*. McGill-Queen's University Press, 1977. 631 p.

- Owram, Doug. *The Government Generation: Canadian Intellectuals and the State, 1900-1945*. Toronto, University of Toronto Press, 1986. 402 p.
- Paquette, J. René et al. *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : les Fusiliers Mont-Royal, 1869-1969*. Montréal, Édition du Jour, 1971. 416 p.
- Pariseau, Jean et Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, Vol. 1. 1763-1969 : Le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987. 468 p.
- Provencher, Jean. *Le Québec sous la loi des mesures de guerre 1918* (nouv. éd.) Montréal, Lux Éditeur, 2014. 163 p.
- Pope, Maurice. *Soldiers of Politicians: the Memoirs of Lt.-Gen. Maurice A. Pope. CB., MC*. Toronto, University of Toronto Press, 1962. 462 p.
- Preston, Richard A. *Canada and "Imperial Defense" : A Study of the Origins of the British Commonwealth's Defense Organization, 1867-1919*. Toronto, Toronto University Press, 1967. 576 p.
- Preston, Richard A. *Canada's RMC : a History of the Royal Military College*. Toronto, The University of Toronto Press, 1969. 415 p.
- Rawling Bill. *Dieppe 1942. La catastrophe*. Outremont, Athéna Édition, 2012. 358 p.
- \_\_\_\_\_, *Victor Brodeur : Officier de la marine canadienne (1909-1946)*. Outremont, Québec, Athéna, 2008. 268 p.
- Richard, Béatrice. *La mémoire de Dieppe. Radioscopie du mythe*. Montréal, VLB. Éditeur, 2002. 205 p.
- Rickard, John Nelson. *The Politics of Command: Lieutenant-General A.G.L. McNaughton and the Canadian Army, 1939-1943*. Toronto, University of Toronto Press, 2010. 366 p.
- Roy, Reginald H. *Débarquement et offensive des Canadiens en Normandie*. Montréal, Éditions du Trécaré, 1986 (1984). 471 p.
- \_\_\_\_\_, *For Most Conspicuous Bravery: A Biography of Major-General George R. Pearkes*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1977, 388 p.
- Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery, Septentrion, 1998. 280 p.
- Stacey, C. P. *Armes, hommes et gouvernements : Les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1970, 747 p.

- \_\_\_\_\_, *Canada and the Age of Conflict: A History of Canadian External Policies*, Vol. 1, 1867-1921. Toronto, University of Toronto Press, 1992 (1981). 410 p.
- \_\_\_\_\_, *Canada and the Age of Conflict: A History of Canadian External Policies*, Vol. 2 – 1921-1948 – *The Mackenzie King Era*. Toronto, University of Toronto Press, 1992 (1981). 420 p.
- \_\_\_\_\_, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Volume I, Six années de guerre : L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*. Ottawa, E. Cloutier, 1957, 652 p.
- \_\_\_\_\_, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale. Volume III, La campagne de la victoire : Les opérations dans le nord-ouest de l'Europe, 1944-1945*. Ottawa, Edmond Cloutier, 1960, 837 p.
- Silver, Arthur Isaac. *The French-Canadian Idea of Confederation. 1864-1900*. Toronto, University of Toronto Press. 257 p.
- Tremblay, Jeanne-D'arc. *La Défense du Québec et la famille Tremblay*. Louiseville. Éditions Fides, 1988. 478 p.
- Tremblay, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)*. éd. établie par Marcelle Cinq-Mars, Outremont, Athéna, 2000. 144 p.
- Tremblay, Yves. *Volontaires : des Québécois en guerre, 1939-1945*. Outremont, Athéna, 2006. 144 p.
- \_\_\_\_\_, *Instruire une armée : Les officiers canadiens et la guerre moderne, 1919-1944*. Montréal, Athéna éditions, 2007, 380 p.
- Tremblay Yves, Roch Legault et Jean Lamarre (dir.). *L'éducation des militaires canadiens*. Montréal, Athéna, 2004. 264 p.
- Vanier, Georges. P. *Soldier : The Wartime Letters and Diaries, 1915-1919*. éd. établie par Deborah Cowley, Dundurn Editions, 2000. 240 p.
- Vennat, Pierre et Michel Litalien. *Carabiniers et Voltigeurs contre Louis Riel*. Montréal, Éditions du Méridien, 2003. 312 p.
- Vennat. Pierre. *Général Dollard Ménard. De Dieppe au référendum*. Montréal, Art Global, 2004. 340 p.
- \_\_\_\_\_, *Guy Gauvreau. Libérateur de la Normandie, père du métro de Montréal, fondateur de la Place Bonaventure*. Sainte-Elisabeth d'Autray, Valiquette Éditeur, 2012, 150 p.

\_\_\_\_\_, *Les Héros oubliés, L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Le Méridien, trois tomes, 1997-1998.

\_\_\_\_\_. *Les poilus québécois de 1914-1918, Histoire des militaires canadiens-français de la Première Guerre mondiale*, Le Méridien, deux tomes, 1999-2000.

Vincent, Sébastien. *Laissés dans l'ombre. Les Québécois engagés volontaires de 39-45*. Montréal, VLB, 2004. 281 p.

Witte, Els et Harry Van Velthoven. *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective historique. Bruxelles*. VUB University Press. 1999. 236 p.

Wood, James A. *Militia Myths: Ideas of the Canadian Citizen Soldier, 1896-1921*. Vancouver, UBC Press, 2010. 350 p

b) Articles, chapitres de livre, travaux de recherche et communications

Bouchard, Carl. « Antimilitarisme, anti-impérialisme ou pacifisme : Mémoire de la guerre et promotion de la paix au Québec après 1918 », dans *Le Québec et la Grande Guerre. Engagements, refus, héritages*, sous la dir. de Charles-Philippe Courtois et Laurent Veysseyère. Sillery, Septentrion, 2015. pp. 144-159.

Brown, R. Craig & Donald Loveridge. « Unrequited Faith: Recruiting the CEF, 1914-1918 », dans Wallace, C.M., R.M. Bray et A.D. Gilbert. *Reappraisals in Canadian History, Post Confederation*, 2e édition. Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1992. pp. 300-319.

Cinq-Mars, Marcelle. « L'exercice du leadership au sein du 22<sup>e</sup> bataillon du Corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre mondiale » dans le *Leadership militaire canadien français : Continuité, Efficacité et Loyauté* sous la direction de Roch Legault et Bernd Horn. Kingston, Dundurn Press, 2007. pp. 235-255

Comeau, Robert. « L'opposition à la conscription au Québec », dans *La Première Guerre mondiale et le Canada* sous la dir. de Roch Legault et Jean Lamarre. Montréal. Édition du Méridien. 1999. p. 103-104.

Copp, Terry et Christine Hamelin. « Le Régiment de Maisonneuve : A Profile Based on Personnel Records ». *Canadian Military History*, Vol. 8, N<sup>o</sup> 4, (automne 1999). 17-25.

D'Amours, Caroline. La formation du 22<sup>e</sup> bataillon au cours de la Première Guerre mondiale : La fin de l'exception canadienne-française ? », dans *Le Québec dans la Grande Guerre. Engagement, refus, héritages* sous la direction de Charles-Philippe Courtois et Laurent Veysseyère. Sillery, Septentrion, 2015. p.41-55.

- \_\_\_\_\_, « Réévaluation d'une crise : Les renforts d'infanterie du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale ». *Journal de l'Armée du Canada*, Vol. 14, N° 2, (été 2012). pp. 76-95.
- Delaney, Doug. « Cooperation in the Anglo-Canadian Armies, 1939-1945 », dans Neilson, K., G. Kennedy & D. French, (dir.). *The British Way in Warfare : Power and the International System, 1856-1956: Essays in Honour of David French*. Farnham, Ashgate, 2010. pp. 197-217.
- Dubuc, Alfred. « L'influence de l'école des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 33, N° 3, (décembre 1979). pp. 357-386.
- Durocher, René. « Maurice Duplessis et sa conception de l'autonomie provinciale au début de sa carrière politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 23, N° 1, (juin 1969). pp. 13-43.
- French, David. « Colonel Blimp and the British Army : British Divisional Commanders in the War against Germany, 1939-1945 ». *The English Historical Review*, Vol. 111, N° 444, (novembre 1996). pp. 1182-1201.
- Gagnon Jean-Pierre, « Les historiens canadiens-français et la participation canadienne-française à la Deuxième Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3. N° 3-4, (printemps-été 1995). pp. 25-42.
- \_\_\_\_\_, « Les soldats francophones du premier contingent expéditionnaire du Canada en Europe », *Guerre mondiale et conflits contemporains*, Vol 40, N° 157, 1990. pp. 83-101
- Galloway, Strome, « Between the Wars with the Canadian Militia ». *Esprit de Corps*, Vol. 10, N° 5, mars 2003, p. 19-20; Vol.10, No 6, (avril 2003). p. 19-20.
- Granatstein, J.L. « Conscription and my Politics ». *Canadian Military History*, Vol. 10, N° 4, (automne 2001). pp. 35-38.
- \_\_\_\_\_, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 27, N° 1, (Juin 1973). pp. 43-62.
- Gravel, Jean-Yves. « La fondation du collège militaire royal de Saint-Jean » dans *Le Québec et la Guerre 1867-1960*, sous la direction de Jean-Yves Gravel. Montréal, Boréal Express, 1974. pp. 109-132
- Haglund, David G. « Le Canada dans l'entre-deux-guerres : De la SDN à l'ONU : Raoul Dandurand et la vision idéaliste des relations internationales », *Études internationales*, Vol. 31, N° 4, 2000. p. 727-743.

- Hamel, Thérèse. « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 38, N° 1, (été 1984). p. 47-48.
- Henninger, Laurent. « La nouvelle histoire-bataille » dans *Espaces Temps : De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, sous la direction de Jacques Lévy et Jean-Claude Ruano-Borbalan. 1999. pp. 35-46.
- Hillmer, Norman. « Defence and Ideology: The Anglo-Canadian Military 'Alliance' in the 1930s. » *International Journal* 33, (Été 1978). p. 588-612.
- Hyatt, A.M.J. « Canadian Generals of the First World War and the Popular View of Military Leadership », *Social History*, Vol. 12, N° 24, 1979, pp. 418-430.
- Levitt, Joseph. « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa, 1896-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 22, N° 4, (mars 1969). pp.569-582
- MacFarlane, John. « La longue marche de l'Afrique du Sud : en mémoire des Canadiens français qui ont participé à la première intervention militaire du Canada au XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, Vol. 7, N° 2, (printemps 2007). pp. 197-240.
- Martin, Jean « Contrairement à ce que l'on a trop longtemps soutenu, les Canadiens français ont bel et bien fait leur juste part pendant la Première Guerre mondiale », *Revue militaire canadienne*, Vol. 17, N° 4, (automne 2017). p. 47-55.
- McAndrew, Bill. « Le métier d'officier canadien : vue d'ensemble » dans *La fonction de générale et l'art de l'amirauté* de Bernd Horn et Stephen Harris. Toronto, Dundurn Press, 2002. pp. 39-74.
- Morton, Desmond, « The Limits of Loyalty: French Canadian Officers and the First World War », dans Edgar Denton, dir. *Limits of Loyalty*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1980. pp.79-98
- Parenteau, Danic. « La culture générale comme école de commandement : quelle formation pour nos jeunes officiers? », *Revue militaire canadienne*, Vol. 15, N° 1, (hiver 2014). p. 59-63.
- Régimbald, Patrice. « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 51, N° 2, (automne 1997). pp. 163-200.
- Rickard, John. N. « Une étude de cas sur le perfectionnement professionnel : la préparation de McNaughton à assurer le haut commandement au cours de la Deuxième Guerre mondiale », *Le journal de l'Armée canadienne*, Vol. 9, N° 3, (hiver 2006) [paru en mars 2007]. p. 60-78.

Roussel, Stéphane et Jean-Christophe Boucher. « The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 38, N° 2, 2008. p. 165-187.

Sarty, Roger, « Canadian Maritime Defence 1892–1914 », *Canadian Historical Review*, Vol. 71, N° 4, 1990. p. 462-495.

Talbot, Robert, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, Vol. 8, N° 1 (automne 2007). pp. 67-125.

Tremblay, Yves « Entre l'arbre et l'écorce : douze ans d'histoire militaire au Québec », *Bulletin d'histoire politique*. Vol. 15, N° 3, (printemps 2017). p. 63-80.

\_\_\_\_\_, « L'instruction des officiers canadiens après 1940 ». *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 229, N° 1 (2008). pp. 79-102.

Wils, Lode, « L'emploi des langues en matières judiciaires et administratives dans le royaume de Belgique ». *Revue du Nord*, Tome 73, N° 289, (Janvier-mars 1991). p. 51-71.

#### c) Mémoires et thèses

Klinek, Eric. « The Army's Orphans: The United States Army Replacement System in the European Campaign, 1944-1945 ». Thèse de doctorat, Philadelphie, Temple University, 2014.

Lafontaine, Gilles. *L'Université de Montréal et sa participation à la Deuxième Guerre mondiale*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal. 1985. 188 p.

Macdonald, John A. « In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945 ». Mémoire de maîtrise, Kingston, Collège militaire royal du Canada, 1992.